This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

84. c. 6

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE.

TOME VI.

DE L'IMPRIMERIE DE CELLOT,
rue du Colombier, n° 30.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE.

DOMINICALES.

TOME II.

A PARIS,
CHEZ MÉQUIGNON FILS AINÉ, ÉDITEUR,
RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10;
M. DCCC. XXIII.

SERMON

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE

APRÈS PAQUES.

SUR LA PRIÈRE.

Dixit Jesus discipulis suis : Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Usquemodo non petistis quidquam in nomine meo; petite et accipietis.

Jésus parla de cette sorte à ses disciples : Je vous le dis en vérité, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom; demandez, et vous recevrez. Saint Jean, ch. 16.

Il n'appartient qu'à un Dieu aussi grand que le nôtre de faire une promesse si magnifique et si étendue, parce qu'il n'appartient qu'à lui de la pouvoir exécuter. Le Fils de Dieu ne nous dit pas seulement dans la personne de ses disciples, Si vous demandez telle ou telle chose, vous l'obtiendrez; mais, Si vous demandez quelque chose, quoi que ce soit,

mon Père vous le donnera : *Si quid petieritis, dabit vobis.* Il ne nous dit pas précisément, Demandez ceci ou cela, mais indéterminément et en général, Demandez et vous recevrez : *Petite et accipietis.* Encore une fois, Chrétiens, il falloit une puissance et une miséricorde infinie pour être en état de s'engager de la sorte et pour le vouloir. C'est donc là qu'éclate la souveraine grandeur du Dieu que nous adorons; c'est là qu'il fait également paroître, et ce pouvoir suprême qui le rend maître de tout, et cette bonté sans mesure qui le fait descendre et compatir à tous nos besoins : aussi est-ce de là même que les Pères ont pris occasion de tant exalter l'efficace de la prière; qu'ils l'ont regardée comme la mère de toutes les vertus, comme la source de tous les biens, comme le trésor de l'âme chrétienne et comme un fonds de richesses inépuisable, parce que c'est le moyen de parvenir à tout et d'avoir tout : *Si quid petieritis Patrem, dabit vobis.* Il est vrai qu'elle requiert certaines conditions. Dieu n'est pas le dissipateur, mais le dispensateur de ses grâces; et par conséquent il n'écoute pas sans distinction toute prière, mais une prière animée par la foi, une prière sanctifiée par l'humilité, une prière soutenue par la persévérance, une prière, non des lèvres et de la bouche seulement, mais de l'esprit et du cœur : tout cela est incontestable, et tout cela est bien rai-

sonnable. Ce qui m'étonne, Chrétiens, et ce qui est en effet bien surprenant, c'est le peu de soin que nous avons de mettre en œuvre auprès de Dieu ce qui devroit nous servir en toutes rencontres. Car ne puis-je pas bien faire à la plupart de mes Auditeurs le même reproche que faisoit le Sauveur du monde à ses disciples : *Usquemodo non petistis quidquam* : Vous n'avez rien demandé jusqu'à présent? Est-ce que rien ne vous manque? mais vous êtes tous les jours si éloquens à exposer aux hommes les nécessités ou temporelles ou spirituelles qui vous affligent. Est-ce que vous n'avez point encore appris à demander, ni à prier? Si cela est, comme je n'ai que trop lieu de le croire, appliquez-vous à ce discours, où je prétends vous entretenir de la prière, après avoir prié moi-même en m'adressant à Marie, et lui disant, *Ave.*

Exercer le ministère de l'Évangile, c'étoit, dans l'idée de saint Paul, faire profession d'être redevable à tous, aux ignorans et aux savans, aux charnels et aux spirituels, à ceux qui sont encore enfans en Jésus-Christ, et à ceux qui sont déjà des hommes formés et parfaits, ou qui travaillent à le devenir; aux ignorans pour les instruire, aux savans pour les persuader, aux charnels pour les convertir, aux spirituels pour les affermir, à ceux qui sont encore enfans pour les nourrir de lait, aux

parfaits pour leur préparer des viandes solides, à tous pour leur prêcher la vérité, mais d'une manière proportionnée à leur état et à leurs dispositions : ainsi ce grand apôtre le pratiquoit-il, ainsi en servoit-il d'exemple aux ministres qui devoient être chargés après lui du même emploi; et voilà, mes chers Auditeurs, l'engagement où je me trouve aujourd'hui. J'ai à vous entretenir de la matière la plus importante, savoir, de l'oraison ou de la prière; et, par un dessein particulier de Dieu, je me trouve obligé à en instruire tout à la fois deux sortes de personnes ; les chrétiens du siècle, qui marchent dans les routes de la religion, et ceux qui aspirent et qui s'élèvent aux voies les plus sublimes de la perfection. Il semble que, pour l'utilité publique, j'aurois pu me contenter de l'instruction des premiers ; mais Dieu, par son adorable providence, a permis que dans notre siècle il ne fût pas moins nécessaire de s'appliquer à l'édification des seconds; et c'est pourquoi je me suis senti inspiré de parler ici aux uns et aux autres; aux premiers, pour les convaincre de la nécessité de l'oraison, et aux seconds, pour leur découvrir les abus de l'oraison. Mais parce que le terme d'oraison, par rapport à ces deux sortes de chrétiens, est comme un terme équivoque, qui signifie pour les premiers l'action commune de prier, et pour les seconds quelque chose de plus relevé, que nous appellerons oraison extraordi-

naire ; afin d'ôter toute ambiguité, et de vous déclarer nettement ma pensée, mon dessein est de faire voir aux uns le besoin qu'ils ont de l'oraison commune, et de marquer aux autres comment ils peuvent abuser de l'oraison extraordinaire ; c'est-à-dire, d'engager les uns à prier, et d'empêcher les autres de mal prier ; d'attirer ceux-là au saint exercice de l'oraison, qui nous est commandé, et de retirer ceux-ci des fausses voies d'une oraison dangereuse et inutilement pratiquée. Voilà ce que j'entreprends. En deux mots, l'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire, fondée sur les principes de la foi les plus évidens, c'est le premier point ; l'abus de l'oraison extraordinaire, reconnu et découvert par les règles de la foi les plus solides, c'est le second point. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Jamais décision de la foi n'a été ni plus authentique, ni reçue dans le monde chrétien avec plus de soumission et plus de respect que celle où l'Église, foudroyant autrefois le pélagianisme, établit, disons mieux, déclara la nécessité de la grâce intérieure de Jésus-Christ pour toutes les œuvres du salut ; et jamais conséquence n'a été ni plus infaillible ni plus évidemment tirée de son principe, que celle que je tire aujourd'hui de cette dé-

cision de l'Église pour prouver la nécessité de la prière. Sans la grâce du Rédempteur, quelque fonds de vertu naturelle que je puisse avoir, et quelque bon usage que je fasse de ma raison et de ma liberté, je suis dans une impuissance absolue de parvenir au terme du salut ; c'est ce que le grand saint Augustin soutint avec tant de zèle, et ce qui fut enfin solennellement conclu contre l'hérésiarque Pélage. Sans le secours de la grâce, non-seulement je ne puis parvenir à ce bienheureux terme du salut, mais je ne puis pas même m'y disposer, je ne puis pas même commencer à y travailler, je ne puis pas même le désirer, je ne puis pas même y penser; c'est ce qu'ont depuis défini tant de conciles et tant de papes, pour exterminer le semi-pélagianisme, rejeton pernicieux de l'erreur que saint Augustin avoit si glorieusement combattue. Or les mêmes armes dont se servoit alors l'Église pour défendre la grâce de Jésus-Christ contre les hérétiques qui l'attaquoient, sont celles qu'elle me fournit encore pour justifier l'indispensable obligation de la prière, contre les mondains et les lâches chrétiens qui la négligent : car voici, mes chers Auditeurs, comment je raisonne, et comment chacun de vous doit raisonner avec moi.

Sans la grâce il n'y a point de salut; donc il n'y a point de salut sans la prière, parce que hors la première grâce, qui est indépendante de la

prière, comme étant, dit saint Prosper, le principe de la prière même, il est de la foi que la prière est le moyen efficace et universel par où Dieu veut que nous obtenions toutes les autres grâces, et que toutes les autres grâces, dans l'ordre de la providence et de la prédestination, sont essentiellement attachées à la prière. *Petite et accipietis :* demandez, et vous recevrez. Voilà la règle que Jésus-Christ nous a prescrite, et qui, étant limitée à ce don parfait, à ce don souverain et excellent qui nous vient d'en haut, je veux dire la grâce du salut, n'a jamais manqué; voilà la clef de tous les trésors de la miséricorde ; voilà le divin canal par où tous les biens célestes nous doivent être communiqués. Demandez le royaume de Dieu et sa justice, ou plutôt, demandez sans restriction tout ce qui vous est nécessaire pour y arriver, et soyez sûrs que vous l'aurez : *Petite, et accipietis.* Voilà, dis-je, l'oracle de la vérité éternelle, dont il ne nous est pas permis de douter. D'où il faut conclure, reprend le docteur angélique saint Thomas, que nul homme, soit juste, soit pécheur, mais encore moins le pécheur que le juste, n'a droit d'espérer en Dieu qu'en conséquence de ce qu'il le prie, et que toute confiance en Dieu qui n'est pas fondée sur la prière, et soutenue, ou, si j'ose ainsi m'exprimer, autorisée du crédit de la prière, est une confiance vaine, une confiance présomptueuse, une confiance même ré-

prouvée de Dieu; et la raison est que Dieu, dit saint Thomas, qui ne nous doit rien par justice, et qui est incapable de nous rien devoir autrement que par miséricorde, tout au plus par fidélité, ne s'est engagé à nous par ces titres mêmes de fidélité et de miséricorde, que sous condition et dépendamment de la prière. Il peut donc, non-seulement sans être injuste, mais sans cesser d'être fidèle et miséricordieux, ne nous point accorder ses grâces quand nous ne le prions pas. Je dis plus, et dans le cours ordinaire de sa providence, il le doit en quelque façon, parce que des grâces aussi précieuses que les siennes, c'est la réflexion de saint Chrysostôme, des grâces aussi importantes que celles qui nous conduisent au salut, méritent bien au moins qu'il nous en coûte de les demander, et de les demander avec empressement et avec ferveur.

Vous me direz qu'indépendamment de nos prières, Dieu sait nos besoins spirituels, et, sans que nous nous mettions en peine de les lui faire connoître, qu'il y peut pourvoir. Il est vrai, répondoit saint Jérôme à Vigilantius, qui, préoccupé de son sens, et renversant sous ce prétexte le fondement de la religion, vouloit conclure de là l'inutilité de la prière; il est vrai, Dieu connoît par lui-même nos besoins; mais quoiqu'il les connoisse par lui-même, et qu'il y puisse pourvoir sans nous, il veut y être déterminé et engagé par nous; c'est-

à-dire, il veut être excité par nos prières à nous accorder les secours qu'il nous a préparés; il veut que nos prières soient le ressort qui remue sa miséricorde et qui la fasse agir : car il est, ajoutoit ce saint docteur, le maître de ses biens; et, en cette qualité de maître, c'est à lui de nous les donner et d'en disposer aux conditions qu'il lui plaît. Or, encore une fois, il lui a plu que la prière fût une de ces conditions, et même la principale, et qu'elle entrât dans le pacte qu'il a fait avec nous comme notre Dieu, en nous disant, *Petite et accipietis*; il lui a plu, en faisant servir nos besoins à sa gloire, de nous intéresser par-là à l'honorer, de nous attacher à son culte par ce sacré lien, de nous tenir par-là dans l'exercice de cette continuelle dépendance où nous devons être à son égard; en un mot, il lui a plu de vouloir être prié, et de mettre comme à ce prix les dons de sa grâce et les effets continuels de sa charité divine. Car c'est ainsi que s'expliquoit saint Jérôme, en réfutant l'hérésie des adamistes, qui consistoit à rejeter la prière comme superflue; hérésie que Jovinien avoit osé renouveler, et dont Vigilantius étoit alors l'un des plus zélés partisans. Mais de là, Chrétiens, s'ensuivent trois autres vérités qu'il est du devoir de mon ministère de vous bien faire comprendre, et que vous ne pouvez ignorer sans un préjudice notable de votre religion et de votre foi.

Première vérité. Il s'ensuit que, dans le cours de la vie chrétienne, il nous peut arriver et qu'il nous arrive souvent de manquer en effet de certaines grâces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés, et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandemens, sans que sa loi, dans ces occasions, nous devienne impraticable; l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le prierons utilement pour le salut, étant alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche, et qui confond ou notre lâcheté ou notre erreur. Ceci mérite votre attention. Il vous est impossible, par exemple, dites-vous, d'aimer sincèrement votre ennemi et de lui pardonner de bonne foi l'injure que vous en avez reçue; et, persuadé que cela vous est impossible, vous prétendez par-là vous disculper des sentimens de haine et de vengeance que vous conservez dans le cœur. Ainsi le malheureux esprit du monde, qui est un esprit d'infidélité, vous aveugle-t-il. Mais écoutez les paroles de saint Augustin, bien opposées à ce langage, ou plutôt écoutez toute l'Église assemblée dans le dernier concile, et se servant des paroles de saint Augustin. Vous vous trompez, mon Frère, dit ce

saint docteur cité par le concile, vous vous trompez : Dieu, qui est le meilleur et le plus sage de tous les législateurs, en vous commandant d'aimer votre ennemi, ne vous commande rien d'impossible ; mais par ce commandement adorable, il vous avertit de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas, et il vous aide à le pouvoir. *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.*[1] Voilà en deux mots, ou la réfutation de votre erreur, ou la conviction de votre libertinage. Vous ne vous sentez pas encore prévenu de cette grâce toute-puissante qui inspire la charité pour les ennemis mêmes ; et cette grâce vous manque, je le veux : mais vous avez une autre grâce qui ne vous manque pas, une autre grâce qui vous tient lieu de celle-là, et avec laquelle il ne vous est jamais permis de rien imputer au défaut de celle-là. Quelle est cette autre grâce? la prière, que Dieu vous a mise en main comme un instrument avec quoi vous pouvez tout, et qu'il ne tient qu'à vous de mettre en œuvre pour vous attirer cette grâce de la charité héroïque et de l'amour des ennemis, que vous n'avez pas. Vous ne pouvez pardonner, mais vous pouvez prier ; et le pouvoir de prier est pour vous une assurance et un gage du pouvoir de pardonner :

[1] Concil. Trid.

car il suffit que vous puissiez l'un ou l'autre, ou plutôt que vous puissiez l'un pour l'autre; et du moment que l'un ou l'autre de ces deux pouvoirs vous est donné, le pardon de l'injure vous est possible. Or, après la promesse de Jésus-Christ, l'un des deux vous est assuré et vous est acquis; autrement saint Augustin ne vous auroit pas dit : *Et facere quod possis, et petere quod non possis*, de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas, puisqu'il seroit également hors de votre pouvoir de demander et de faire. Il faut donc que la grâce de faire ne vous manque que parce que vous n'usez pas de celle de prier et de demander. Et c'est, mon cher Auditeur, le secret que je vous apprends, et ce qui éclaircit parfaitement la théologie des Pères de l'Église, quand ils avancent sur cette matière des propositions dures en apparence, mais d'ailleurs d'une connexion admirable entre elles; car voici le nœud de cette connexion. La grâce nous manque quelquefois : qui en doute, et qui peut en disconvenir? mais nous manque-t-elle parce que Dieu nous la refuse, ou parce que nous ne la demandons pas à Dieu? nous manque-t-elle par le défaut de celui qui la donne, ou par notre indisposition et notre indifférence à la recevoir? nous manque-t-elle parce que Dieu ne veut pas nous exaucer, ou parce que nous négligeons de le prier? Voilà, homme du monde, ce

qui vous condamnera un jour. Jugez-vous, et écoutez-moi. Vous êtes trop foible pour surmonter la passion qui vous domine, et pour résister à la tentation et à l'habitude du honteux péché, dont vous vous êtes fait esclave ; je le sais, et j'en gémis pour vous : mais avez-vous bonne grâce de vous en prendre à votre foiblesse, tandis qu'il vous est aisé de pratiquer ce qui vous rendroit fort et invincible, si vous vouliez y recourir? Or telle est la vertu de la prière.

De dire qu'il y a des états où cette prétendue foiblesse s'étend jusqu'à la prière même, des états où l'homme tenté n'a pas même la force de prier, je sais que raisonner ainsi, c'est encore une de ces pensées malignes que notre esprit suggère à notre cœur pour chercher des excuses dans le péché : *Ad excusandas excusationes in peccatis.*[1] Mais, comme remarque saint Chrysostôme, si cela étoit, pourquoi l'Apôtre de Jésus-Christ nous assureroit-il le contraire, et pourquoi feroit-il consister la fidélité de Dieu, en ce que Dieu ne permet point, et ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces? *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.*[2] Car s'il y avoit des états où nous n'eussions ni la force de vaincre la tentation, ni la force de prier pour en obtenir la victoire, c'est-à-dire des états où la grâce pour l'un

[1] Ps. 140. — [2] 1. Cor. 10.

et pour l'autre nous manquât également, il faudroit que saint Paul l'eût mal entendu, et qu'en voulant nous consoler par ce motif de la fidélité de Dieu, il nous eût donné une fausse idée, puisqu'il seroit vrai qu'étant trop foibles pour prier, aussi-bien que pour résister, nous serions évidemment tentés au delà de ce que nous pouvons, et qu'ainsi Dieu permettroit ce que cet apôtre a soutenu qu'un Dieu fidèle ne pouvoit permettre. Mais non, mon Frère, poursuit saint Chrysostôme, il n'en va pas ainsi : vous êtes foible jusqu'à l'excès; mais vous ne l'êtes que parce que malheureusement vous quittez l'exercice de la prière : car dans le dessein de Dieu, c'étoit la prière qui devoit vous fortifier, qui devoit vous fournir des armes, qui devoit vous servir de bouclier pour repousser les attaques du démon. Et en effet, par la prière, les saints, quoique fragiles comme vous, ont toujours été victorieux; et sans la prière, quoique saints d'ailleurs, ils auroient été comme vous vaincus. Cessez donc, encore une fois, d'excuser par-là vos chutes; et de l'expérience funeste que vous avez de votre fragilité, ne concluez autre chose que la nécessité absolue où vous êtes d'observer le précepte de Jésus-Christ, qui vous commande de prier, et de prier sans relâche : *Oportet semper orare, et non deficere.*[1]

[1] Luc. 18.

Il en est de même de ces chrétiens froids et languissans, peu touchés des devoirs de leur religion, qui, se voyant dans la sécheresse et le dégoût, et même dans l'insensibilité et l'endurcissement, se plaignent que Dieu les délaisse, au lieu de s'accuser devant Dieu de leur propre infidélité, et de reconnoître avec gémissemens et avec larmes que leur malheur au contraire est qu'eux-mêmes ils délaissent Dieu, en renonçant à la prière, et ne faisant nul usage de cet excellent moyen sur lequel roule toute l'espérance chrétienne. Car c'est encore un autre point de la créance catholique, qui nous est déclaré par le concile, qu'à l'égard de ceux qui sont une fois justifiés, ou par la pénitence ou par le baptême, Dieu ne les abandonne jamais, s'ils ne l'ont auparavant abandonné : *Deus gratia sua semel justificatos nunquam deserit, nisi prius ab eis deseratur.*[1] Or il est néanmoins hors de doute que ce seroit Dieu qui les abandonneroit le premier, si, lorsqu'il leur fait un commandement, il ne leur donnoit pour l'accomplir, ni la grâce de la prière, ni, comme parlent les théologiens, la grâce de l'action. Mais il n'est pas moins évident qu'il ne les abandonne qu'après qu'ils l'ont déjà abandonné, quand il ne les prive de la grâce de l'action, que parce qu'ils ne sont pas fidèles à la grâce de la prière. Quel est donc l'ordre de cet

[1] Concil. Trid.

abandon terrible que nous devons craindre ? Le voici : nous commençons, et Dieu achève ; nous abandonnons Dieu en négligeant de recourir à lui, et de nous attirer par la prière sa grâce et son secours ; et Dieu qui, selon le prophète, méprise celui qui le méprise, nous abandonne, en nous laissant, par une juste punition, dépourvus de ce secours et de cette grâce. Mais l'abandon de Dieu suppose le nôtre ; et sans le nôtre, qui est volontaire, et dont nous nous rendons coupables, nous ne devrions jamais craindre celui de Dieu. Hors de là nous aurions droit de compter sur Dieu, et ce droit ou cette sûreté pour nous seroit la prière : mais avec quel front osons-nous nous en prendre à Dieu, et dire qu'il s'éloigne de nous, pendant que nos consciences nous reprochent que c'est nous-mêmes qui le forçons à cet éloignement, et qui, par le mépris que nous faisons de la prière, sommes les premiers à nous éloigner et à nous détacher de lui !

Seconde vérité. Il s'ensuit de là que le plus grand de tous les désordres, et en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière : pourquoi ? parce qu'abandonner la prière, c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les moyens de salut. Prenez garde, s'il vous plaît. Au défaut de tout autre moyen, quelque avantageux

ou même nécessaire qu'il puisse être pour le salut éternel, l'homme chrétien peut trouver des ressources dans la religion. Il n'y a point de sacrement dont l'efficace et la vertu ne puisse être suppléée par les dispositions de la personne qui le désire de bonne foi, mais qui ne peut le recevoir. Il n'y a point d'œuvre, ni méritoire, ni satisfactoire, qu'une autre de pareil mérite et d'égale satisfaction ne puisse remplacer. La contrition pure et parfaite peut tenir lieu de la confession des péchés. L'aumône, selon la doctrine des Pères, peut, par l'acceptation de Dieu, être substituée au jeûne; mais rien ne peut à notre égard être le supplément de la prière, parce que, dans l'ordre du salut et de la justification, la prière, dit saint Chrysostôme, est comme la ressource des ressources mêmes, comme le premier mobile qui doit donner le mouvement à tout le reste; et quand tout le reste viendroit à manquer, comme la dernière planche pour sauver du naufrage l'homme pécheur. Si je suis incapable d'agir pour Dieu, je puis au moins souffrir pour lui. Si l'infirmité de mon corps m'empêche d'exercer sur moi les rigueurs de la pénitence, je puis racheter mes péchés par la miséricorde envers les pauvres : mais, dans quelque état que je me suppose, si je cesse de prier, je n'ai plus rien sur quoi je puisse faire fond, et par nul autre moyen je ne puis racheter ni réparer la

perte que je fais en me privant du fruit de la prière. Ne priant plus, toutes les ressources de la grâce sont taries pour moi, et mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride, qui n'est plus arrosée des pluies du ciel; ne priant plus, je n'ai plus ni humilité, ni foi, ni patience, parce que, bien loin de m'efforcer à pratiquer ces saintes vertus, je ne me donne pas même la peine de vous les demander; ne priant plus, je me laisse emporter à mes passions et à mes désirs déréglés, parce que, bien loin de les combattre, je n'ai pas même recours à vous, qui pouvez seul m'aider à les réprimer; ne priant plus, toute l'harmonie de la vie chrétienne est en moi déconcertée, parce que la prière, qui en étoit l'âme, cesse et n'est plus pour moi d'aucun usage; car c'est à quoi se termine l'indévotion que je remarque et que je déplore dans je ne sais combien de lâches chrétiens.

Cependant, mes chers Auditeurs, voilà le désordre du siècle; et tel de vous à qui je parle, doit actuellement se dire à soi-même, voilà mon état. C'est un pécheur d'habitude accablé du poids de ses iniquités, mais dont le dernier des soins est de représenter à Dieu sa misère, et de s'adresser à lui comme à son libérateur, en s'écriant avec l'Apôtre: *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?*[1] qui me délivrera de ce corps de mort? C'est une femme

[1] Rom. 7.

mondaine remplie de l'amour d'elle-même et idolâtre de sa personne, mais qui n'a jamais dit à Dieu sincèrement : Seigneur, détruisez en moi cet amour profane, et faites-y régner le vôtre. C'est un homme exposé par sa condition aux occasions les plus prochaines du péché, qui à tous les momens du jour devroit soupirer vers le ciel et implorer l'assistance du Très-Haut; mais qui, tranquille au milieu des dangers les plus présens, passe les années entières sans rendre à Dieu le moindre culte, ni lui offrir le sacrifice d'une humble prière. Voilà, dis-je, ce que j'appelle la désolation du christianisme. Je ne parle point de certains pécheurs endurcis, qui, rebelles à la loi de Dieu et obstinés dans leurs vices, ont une opposition formelle à la prière, parce qu'ils craindroient d'être exaucés, et que, livrés dès cette vie à l'esprit de réprobation, ils ne voudroient pas que Dieu leur accordât la grâce de leur conversion. Il y en a de ce caractère, et Dieu veuille que personne de vous ne se reconnoisse dans la peinture que j'en fais ! Je parle de ceux et de celles qui par esprit de dissipation, qui par accablement des soins temporels, qui par attachement aux plaisirs du monde, qui par froideur pour Dieu, qui par indifférence pour le salut, qui par oubli de leur religion, se sont mis dans la possession malheureuse de ne plus prier : c'est à ceux-là que je parle, les

conjurant, par le plus pressant de tous les motifs, d'ouvrir aujourd'hui les yeux et d'avoir compassion d'eux-mêmes. Car que peut-on, mes Frères, espérer de vous, si vous quittez ce qui est la base et l'appui de toutes les espérances des hommes? Destitués du secours de la prière, que devez-vous attendre de Dieu? Sans la prière, quelle part avez-vous aux mérites de Jésus-Christ? de quel bien êtes-vous capables? quel mal pouvez-vous éviter? Comment le péché vous a-t-il portés jusque-là, de renoncer à ce qui devroit être votre souveraine et votre unique consolation? est-ce paresse? est-ce endurcissement de cœur? est-ce doute et incrédulité? Si c'est paresse, en fut-il jamais une plus léthargique que celle de se damner et de se perdre, faute de dire à Dieu, sauvez-moi? Si c'est endurcissement, en peut-on concevoir un plus affreux que celui d'être couvert de plaies et de plaies mortelles, manque de dire à Dieu, guérissez-moi? Si c'est incrédulité, y en a-t-il de plus insensée que celle de supposer un Dieu plein de bonté, et de n'en faire jamais l'épreuve, en lui disant, soutenez-moi, fortifiez-moi, convertissez-moi?

Troisième vérité. Il s'ensuit que le comble du malheur pour un chrétien est de perdre absolument l'esprit de la prière. J'entends par l'esprit de la prière une certaine estime que l'on conserve toujours pour ce saint exercice, quoiqu'on ne le

pratique pas; j'entends une certaine confiance en ce moyen de conversion et de sanctification, quoiqu'on néglige de s'en servir; j'entends un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons, et un fonds de disposition à l'employer dans les rencontres, quoique actuellement et dans les conjonctures présentes on n'en fasse aucun usage. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'âme, et c'est être dans l'ordre de la grâce ce qu'est dans l'ordre de la nature un arbre dont on a coupé non point seulement les branches, mais jusques à la dernière racine. Tandis qu'on a cet esprit encore, ou qu'on en a quelque reste, tout assoupi qu'il est, il peut dans l'occasion se réveiller, nous exciter à la prière, nous y faire avoir recours; et, par l'efficace de notre prière, nous pouvons toucher le cœur de Dieu, et impétrer une grâce qui nous touche enfin nous-mêmes et qui nous ramène à Dieu. Si ce n'est pas aujourd'hui que cet esprit agit, ce sera peut-être demain, ce sera peut-être dans la suite des années, et le moment viendra où nous éprouverons sa vertu. Mais si cet esprit est absolument éteint, si nous n'avons plus ni estime de la prière, ni confiance en la prière, ni goût pour la prière, ah! mes chers Auditeurs, où en sommes-nous, et quelle espérance y a-t-il que

nous nous dégagions des piéges du monde, que nous nous délivrions jamais de l'esclavage de nos passions, que nous surmontions jamais la chair qui nous sollicite sans cesse et qui nous entraîne, que nous revenions de nos égaremens et que nous rentrions dans les voies de Dieu? La grâce de la prière ne nous manquera pas pour cela ; mais nous manquerons à cette grâce, parce que, n'ayant plus nul esprit de prière, nous manquerons de dispositions pour recevoir cette grâce et pour y répondre. Voilà pourquoi le prophète royal regardoit comme un des bienfaits de Dieu les plus signalés, et le bénissoit de n'avoir point permis que l'esprit de prière lui fût enlevé : *Benedictus Deus qui non amovit orationem meam a me.*[1] Voilà pourquoi Dieu, voulant marquer son amour à son peuple, lui promettoit de répandre sur lui un esprit de grâce et un esprit de prière : *Effundam super domum David et super habitatores Jerusalem, spiritum gratiæ et precum.*[2] Et voilà pourquoi nous vous exhortons si fortement, Chrétiens, à ne pas dissiper ce précieux talent. Or on le perd, en perdant l'habitude de la prière, et en demeurant les semaines entières, les mois, les années, sans nul usage de la prière.

Heureux donc si ce discours peut rallumer votre zèle pour une pratique si salutaire et si nécessaire! Allons, mes Frères, allons nous jeter aux pieds

[1] Ps. 65. — [2] Zach. 12.

de notre Père céleste, et lui présenter avec foi, avec humilité, avec persévérance, le religieux hommage de nos vœux. Nous ne pouvons ignorer d'une part nos besoins, et de l'autre la parole qu'il nous a donnée de nous accorder son secours, quand nous prendrons soin de l'implorer. Quoique cette parole soit générale, et qu'elle s'étende à tout, aux besoins temporels comme aux spirituels, à ce qui regarde le corps et la vie présente, comme à ce qui concerne l'âme et le salut éternel, *Quodcumque petieritis :* souvenons-nous néanmoins de cette autre leçon qu'il nous fait ailleurs, de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et de nous reposer de tout le reste sur sa providence, qui y pourvoira. Demandons-lui, selon l'ordre que le Fils de Dieu nous a prescrit, que son nom soit sanctifié, et que nous puissions contribuer nous-mêmes à sa gloire par la sainteté de nos œuvres; que son règne arrive, et que dès ce monde il établisse son empire dans nos cœurs, afin que nous régnions éternellement avec lui dans le séjour bienheureux; que sa volonté soit faite dans le ciel et sur la terre, mais par-dessus tout qu'elle s'accomplisse en nous et que nous lui soyons toujours soumis. Demandons-lui que chaque jour il nous fournisse le pain qui doit entretenir la vie de nos âmes, le pain de sa grâce, ce pain supersubstantiel, pour me servir de l'expression même de l'Évangile; que

tout pécheurs que nous sommes, il jette sur nous un regard de miséricorde, et qu'il nous pardonne tant d'offenses dont nous devons nous reconnoître coupables, et pour lesquelles nous ne pouvons le satisfaire, s'il ne se relâche en notre faveur de la sévérité de ses jugemens. Demandons-lui qu'il nous défende des traits empoisonnés de l'esprit tentateur, et des attaques de ce lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour nous surprendre; qu'il nous défende des charmes trompeurs du monde et de ses prestiges, mais qu'il nous défende encore plus de nous-mêmes et de la malheureuse cupidité qui nous domine. Enfin demandons-lui qu'il nous préserve de tout mal; qu'il nous aide à réparer les maux passés et à nous relever de nos chutes, à guérir les maux présens et à redresser nos inclinations vicieuses; à détourner les maux à venir, et à éviter le plus affreux de tous, qui est celui d'une éternelle damnation. Car, si nous sommes éclairés d'une sagesse solidement et vraiment chrétienne, voilà où doivent tendre nos prières, et à quoi elles doivent se réduire. En voilà le précis et l'abrégé. Mais, après avoir vu la nécessité de l'oraison commune et ordinaire, il me reste à vous faire voir les abus de l'oraison particulière et extraordinaire : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quand je parle des abus de l'oraison extraordinaire, ne pensez pas, Chrétiens, que je prétende ni la condamner, ni la combattre, puisqu'il est évident, au contraire, que de condamner ceux qui en abusent, c'est faire hautement profession de la reconnoître et de l'honorer. Je sais que Dieu, dont la miséricorde est infinie, se communique aux âmes justes par plus d'une voie, et qu'il ne nous appartient pas de limiter ses dons et ses faveurs, beaucoup moins d'entreprendre de les censurer. Je sais, pour me servir des termes de saint Paul, qu'en ce qui regarde ces communications divines, quoique ce soit toujours le même esprit, il y a une diversité de grâces, *Divisiones gratiarum sunt, idem autem spiritus;*[1] et que de la part même de la créature, il y a une diversité d'opérations, quoique ce soit toujours le même Dieu qui opère tout en tous, *Et divisiones operationum sunt, idem vero Deus qui operatur omnia in omnibus.*[2] C'est-à-dire, je sais qu'outre la manière commune de prier, en méditant la loi de Dieu, en contemplant ses mystères, en se remplissant de sa crainte, en s'excitant à son amour, en le remerciant de ses bienfaits, en implorant ses grâces et son secours, qui est le genre d'oraison que pratiquoit David, et que les

[1] 1. Cor. 12. — [2] Ibid.

Saints, à son exemple, ont de tout temps pratiqué, il y en a un autre différent de celui-là, où Dieu, par des impressions fortes, prévenant l'âme, et s'en rendant le maître, l'élève au-dessus d'elle-même, tient ses puissances liées et suspendues, la fixe à un seul objet, fait qu'elle agit moins qu'elle ne souffre, lui ôte cette application libre qui ne laisse pas, quoique bonne, d'être un effort pour elle et un travail; l'établit dans un saint repos, lui parle et se découvre à elle, tandis qu'elle est devant lui dans un profond et respectueux silence. Je sais, dis-je, que c'est tout cela qu'on a coutume de comprendre sous le nom d'oraison extraordinaire, et à Dieu ne plaise qu'il m'arrive jamais de la critiquer, ni de l'improuver! Mais je veux, pour votre instruction et pour votre édification, vous en faire connoître les abus; et par-là, encore une fois, j'en suppose donc pour les âmes prudentes et éclairées le bon usage possible. Je ne prétends pas même vous en faire voir les abus grossiers, tels que sont ceux qui, de nos jours, ont éclaté à la honte de la religion, et qui ont scandalisé toute l'Église. L'Église, animée d'un saint zèle, a pris soin elle-même de nous en donner toute l'horreur que nous en devons avoir; et après ce qu'elle a fait, en vain voudrois-je y rien ajouter, persuadé d'ailleurs, comme je le suis, que votre piété n'a nul besoin de ce remède.

Je parle d'abus moins scandaleux, mais toujours très-pernicieux dans leurs conséquences, et d'autant plus à craindre qu'ils sont plus ordinaires, et qu'on les craint moins. Je parle de ces abus, où nous voyons tomber tant d'âmes chrétiennes, qui, abandonnant la voie de l'humilité et de la simplicité, se laissent emporter à suivre des voies plus hautes en apparence, mais fausses et trompeuses. Malheur que l'illustre Thérèse déploroit autrefois devant Dieu ; et nous pouvons dire que Dieu l'avoit suscitée, pour nous apprendre à nous en préserver, puisqu'il nous a donné dans sa personne l'idée de la plus sage et de la plus solide conduite. Or je réduis, mes chers Auditeurs, ces abus à quatre espèces. La première, de ceux qui, par une illusion visible, confondent l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison, et qui, sous ce nom spécieux, déshonorent plutôt la religion. La seconde, de ceux qui, par erreur et par un défaut de discernement, soit en spéculation, soit en pratique, préfèrent l'oraison extraordinaire à l'oraison commune. La troisième, de ceux qui, par un mouvement de présomption, s'ingèrent d'eux-mêmes ou du moins tâchent de s'élever à l'oraison extraordinaire, sans y être appelés à Dieu, et même contre l'ordre de Dieu. Et la dernière, de ceux qui, par un fonds de lâcheté et de paresse, et pour ne vouloir pas se captiver, sous

ombre d'oraison extraordinaire, négligent les règles générales auxquelles le Saint-Esprit, dans l'Écriture, veut que nous nous assujettissions pour prier saintement et chrétiennement. Ne craignez pas que je m'étende sur aucun de ces quatre articles. J'ai cru, pour l'accomplissement de mon ministère, devoir une fois vous les proposer, et je ne m'y suis résolu qu'après qu'une expérience confirmée m'en a fait reconnoître la nécessité. Mais, en vous marquant ces abus, j'aurai soin moi-même de ne pas lasser votre patience. Écoutez-moi; ceci ne sera pas indigne de votre attention.

On se croit dans la voie et dans l'état d'une oraison extraordinaire; mais on est dans l'égarement d'une pitoyable illusion. On se croit prévenu des dons du ciel; mais on est, si j'ose le dire, préoccupé de ses imaginations et de ses pensées. On croit avoir part aux communications de Dieu; mais on est livré à son propre sens, dans lequel on abonde, et qu'on suit uniquement. En un mot, on confond ce que les Pères entendent par oraison sublime, avec des choses qui n'en approchèrent jamais, qui sont de pures visions de l'esprit humain, qui bien souvent en sont les extravagances, qui n'ont nul caractère de solidité, et qui ne se trouvent fondées sur aucun des principes de la religion. C'est en quoi je fais consister le premier abus. Car j'appelle oraison chimérique, celle dont

l'Évangile ne nous parle point, et que Jésus-Christ ni saint Paul ne nous ont jamais enseignée : n'étant ni vraisemblable ni possible que, dans le dessein qu'ils ont eu de nous apprendre toute perfection, ils nous eussent laissés dans une ignorance profonde de ce qui devoit être, en matière d'oraison, le plus haut degré de la perfection même. Or c'est justement ce qui seroit arrivé : car en quel endroit, ou de l'Évangile, ou des autres livres sacrés, paroît-il le moindre vestige de cent choses que le raffinement des derniers siècles a inventées, et qu'on a voulu faire passer dans le monde pour oraison extraordinaire? J'appelle oraison chimérique, celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve de la plus exacte et la plus sévère théologie. La théologie, dit le savant chancelier Gerson, devant être particulièrement en ceci comme la pierre de touche, pour distinguer le faux et le vrai, ce qui est suspect et ce qui est sûr, ce qui est vicieux et ce qui est louable et soutenable; et tout ce qui ne s'accorde pas avec cette théologie, ne pouvant être que la production d'un esprit trompeur ou trompé. Or vous savez combien de ces manières d'oraison, que la nouveauté ou l'entêtement avoient fait valoir dans le monde, soumises ensuite à la censure des docteurs, et par-là au jugement de l'Église, ont été rejetées et réprouvées, non-seulement comme vaines et frivoles, mais comme dangereuses

et préjudiciables à la vraie piété. J'appelle oraison chimérique, celle qui choque le bon sens, et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord : ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout; et que là où le bon sens manque, il n'y a ni oraison ni don de Dieu. Or cela seul ne devoit-il pas suffire pour discerner la fausseté de tant d'espèces d'oraison qui ont servi de piége aux âmes foibles; et n'est-il pas étonnant que, malgré ce bon sens universel qui a toujours réclamé contre un tel désordre, c'est-à-dire que, malgré l'opposition de tous les esprits judicieux et de tous les hommes sages, on n'ait pas laissé de courir après ces fantômes d'oraison, et qu'à la honte du christianisme on ait vu ces fantômes l'emporter souvent sur l'oraison solide et véritable! J'appelle oraison chimérique, celle dont les termes et les expressions mêmes semblent n'être propres qu'à décrier la religion et à la faire tomber dans le mépris. La religion, disoit Lactance, ne devant rien admettre, ni rien autoriser qui ne soit digne de la majesté et de la sainteté du culte de Dieu; et l'oraison, pour peu qu'elle se démente de ce caractère, cessant d'être ce qu'elle est, et ne méritant plus le nom qu'elle porte : or voilà, Chrétienne compagnie, ce qui fait le sujet de ma douleur, quand je vois se répandre dans le monde tant de livres sans choix, où, sous prétexte

d'oraison, la religion est toute défigurée, et qui, par un goût dépravé du siècle où nous vivons, ont néanmoins leurs approbateurs. J'appelle oraison chimérique, celle qui, de la manière qu'on la propose, est absolument inintelligible, et où les plus pénétrans et les plus éclairés théologiens ne conçoivent rien. Vous me direz qu'entre Dieu et l'âme il peut se passer dans l'oraison des mystères ineffables et inexplicables; et moi je réponds, premièrement, que si ces mystères sont inexplicables, on ne doit donc pas entreprendre de les expliquer; que si ces mystères sont inexplicables, il faut donc se tenir dans le silence, et imiter au moins saint Paul, qui, après son ravissement au troisième ciel, avouoit humblement l'impuissance où il étoit de rapporter ce qu'il y avoit entendu: *Et audivi arcana verba quæ non licet homini loqui.*[1] Car c'est ainsi qu'en usoit ce grand Apôtre; mais voici l'abus, mes chers Auditeurs: on se croit plus capable que saint Paul, et ce que saint Paul n'a pas cru lui être permis, on le présume de soi-même. C'est-à-dire, quelque ineffables et inexplicables que soient ces mystères d'oraison, un homme particulier et sans aveu s'estime assez habile pour en parler, pour les développer aux autres, pour les réduire en art et en méthode, pour en faire des leçons, pour en donner des préceptes, pour en

[1] 2. Cor. 12.

composer des traités, et pour en discourir éternellement avec des âmes peut-être aussi vaines que lui, et souvent séduites par lui. Au lieu de renfermer en soi-même, comme saint Paul, ce que Dieu pourroit lui avoir fait entendre, il produit indiscrètement et inutilement hors de soi ce qu'il a pour l'ordinaire imaginé, et ce qu'il n'entendit jamais. Combien d'exemples tout récens n'en avons-nous pas? Mais, en second lieu, je soutiens que nul genre d'oraison ne doit être approuvé, beaucoup moins admis sous cette notion de mystères élevés, mais inexplicables. Autrement il n'y auroit point d'insensé ni de visionnaire qui ne fût reçu à débiter dans l'Église de Dieu, comme mystères d'oraison, ses folies et ses rêveries. Car il n'appartient qu'à saint Paul de pouvoir dire, *Audivi arcana verba :* dans ce commerce intime avec mon Dieu, j'ai entendu ce que je ne puis exprimer. Quand saint Paul parloit de la sorte, je suis sûr qu'il avoit entendu quelque chose de divin, parce qu'étant, comme il étoit, l'organe du Saint-Esprit, il ne pouvoit se rendre à soi-même que des témoignages infaillibles. Mais quand tout autre que saint Paul me tient ce langage, j'ai droit et je suis même dans l'obligation de m'en défier; pourquoi? parce que sans cela je serois exposé à tous les écueils du mensonge et de l'imposture; et parce qu'il n'y auroit plus d'erreur dont je pusse me garantir. Mais

présupposons toujours une espèce d'oraison sublime, exempte d'illusion et de tromperie, et qui soit en effet de Dieu ; ce que je vais dire demande une réflexion toute nouvelle.

On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune; c'est le second abus que je combats. Car il est évident, Chrétiens, que l'oraison la plus commune est celle dont le Fils de Dieu nous a lui-même prescrit la forme, et que nous appelons pour cela oraison dominicale ; et il est d'ailleurs de la foi que cette oraison, que nous avons reçue du Seigneur même, quoique la plus commune et la plus simple, est celle qui nous doit être plus vénérable, et à laquelle, préférablement à toute autre, nous devons nous attacher : pourquoi? non-seulement, dit saint Cyprien, parce que c'est Jésus-Christ qui en est l'auteur, et qui nous l'a apportée du ciel; mais parce qu'en effet toute commune et toute simple qu'elle est, c'est l'oraison la plus parfaite, et la plus capable de rendre les hommes parfaits. Qu'il y en ait d'autres plus mystérieuses, et, si vous voulez, d'une plus haute élévation, c'est ce que je vous laisse à décider; mais anathème à quiconque en reconnoîtra une plus sainte et plus sanctifiante. Or, selon toutes les maximes de la vraie religion, nous devons préférer, comme chrétiens, l'oraison qui nous sanctifie à celle qui nous élève. Il est vrai, celle qui élève l'âme à ces degrés

sublimes de contemplation peut être une grâce et un don de Dieu; mais prenez garde, s'il vous plaît, que c'est l'une de ces grâces stériles qui, quoique infuses de Dieu, ne rendent l'homme ni plus juste, ni plus agréable à Dieu; l'une de ces faveurs de Dieu qui ne donnent point de mérite; l'un de ces dons qui peuvent être quelquefois les effets de la sainteté, les récompenses de la sainteté, les marques de la sainteté, mais jamais, ni la cause de la sainteté, ni la sainteté même : au lieu que l'oraison commune, par l'exercice et par les actes des plus méritoires vertus auxquelles elle tient l'âme appliquée, est une source féconde et abondante de toutes les grâces qui font devant Dieu la sanctification de l'homme. Or, pesant les choses dans la balance du sanctuaire, ce qui produit la sainteté, ce qui opère le mérite, ce qui enrichit l'âme des vertus, doit avoir dans notre estime une préférence infinie sur ce qui n'est que pure grâce et que pure faveur; et comme la foi nous enseigne que le moindre degré d'humilité, de charité, de patience, est quelque chose, selon Dieu, de plus estimable que le don de faire des miracles et de ressusciter les morts, parce que le don des miracles est une grâce infructueuse qu'ont eue quelques saints, mais qui n'a point aidé à les faire saints, et sans laquelle il y en a eu d'aussi saints et de plus saints : aussi, du même principe devons-nous conclure que le

moindre degré de cette oraison, où l'âme, par un usage libre de ses puissances, et fidèle à la grâce de son Dieu, travaille à se purifier et à se perfectionner, qui est l'oraison commune, quoique moins élevée, vaut mieux et est d'un mérite plus grand que toutes les extases et tous les dons imaginables, où l'on suppose l'âme sans action et dans le repos de la contemplation : pourquoi? parce que Dieu, encore une fois, ne discerne point les élus par la sublimité, mais par la fidélité; et parce que toutes les extases ne sont pas comparables, dans l'idée de Dieu, à la moindre vertu acquise par le travail d'un humble prière. Désirer donc de parvenir à ces grâces extraordinaires, les rechercher, y aspirer; abus, Chrétiens, qu'on ne peut aujourd'hui assez déplorer. Ainsi en usent, pour ne rien dire encore de plus, les âmes ignorantes et imprudentes; mais ce n'est pas ainsi qu'en ont usé les âmes spirituelles et intelligentes. Ce n'est pas ainsi qu'en a jugé la célèbre Thérèse, qui, dans le moment où Dieu par ces voies extraordinaires se communiqua plus abondamment à elle, lui demandoit qu'il modérât l'excès de ses faveurs, qu'il ne l'élevât pas si haut, qu'il suspendît un peu les effets de ses opérations divines, afin, disoit-elle, qu'elle pût, dans l'amertume de son cœur, pleurer ses fautes passées, et qu'elle n'en perdît pas sitôt le souvenir : *Exclamans, petebat beneficiis in se divi-*

nis modum imponi, nec celeri oblivione culparum suarum memoriam aboleri.[1] Elle concevoit donc que l'exercice de pleurer ses péchés, en repassant devant Dieu les années de sa vie, étoit meilleur pour elle que l'extase et le ravissement, et qu'il lui étoit plus avantageux de ressentir dans la prière les amertumes d'une componction salutaire, que de goûter les délices d'une oraison plus élevée, mais moins profitable. Et voilà, mes chers Auditeurs, ce que je vous prêche : *Æmulamini charismata meliora;*[2] à l'exemple de cette grande sainte, entre les dons de Dieu, désirez et enviez les plus excellens; c'est saint Paul qui vous le permet, et même qui vous l'ordonne; mais ne vous aveuglez pas jusqu'à prendre pour les plus excellens ceux qui sont les plus éclatans. Désirez ceux qui vous sont les plus utiles, enviez ceux qui sont les plus propres à vous convertir, ceux qui vous inspirent plus le zèle de la pénitence; ceux dont l'effet particulier est de vous rendre plus humbles, plus obéissans, plus charitables, plus mortifiés, plus désintéressés. Car ce sont là, dans le sens de l'Apôtre, les plus excellens pour vous : *Charismata meliora.* Mais souvenez-vous que les dons de ce caractère sont attachés à l'oraison commune, que le Fils de Dieu nous a lui-même pour cela particulièrement re-

[1] Offic. Eccl. in fest. S. Theres. — [2] 1. Cor. 12.

commandée. Ce n'est pas tout, et voici quelque chose de plus essentiel.

On entre dans ces voies extraordinaires sans y être appelé de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu; troisième abus, qui surpasse tous les autres. Car n'est-ce pas entrer contre l'ordre de Dieu dans l'oraison extraordinaire, de prétendre s'y adonner, quand on a d'ailleurs un évident, un extrême, un pressant besoin de demeurer dans la pratique de l'oraison commune? quand, par exemple, on est rempli de défauts qu'on ne peut espérer de corriger sans le secours de l'oraison commune; quand on est dominé par des passions dont la victoire doit être le fruit et ne peut être le fruit que de l'oraison commune; quand on a des devoirs à accomplir, auxquels on ne satisfait point, et dont on ne s'instruit jamais que par les réflexions et les lumières de l'oraison commune? Malgré tous ces besoins, abandonner l'oraison commune pour se jeter dans d'autres voies qui ne conduisent à rien de tout cela, et pour lesquelles par conséquent on n'a ni vocation ni disposition; et au lieu de vaquer à l'étude de soi-même, à la réformation de soi-même, au changement et à l'anéantissement de soi-même, se proposer un genre d'oraison dont le fond est, pour ainsi dire, une abstraction totale de soi-même, et un oubli de toutes les choses dont on devroit être occupé, n'est-ce pas renverser l'ordre de Dieu? Or c'est

ce renversement qui me fait pitié, je l'avoue, dans la conduite de je ne sais combien d'âmes, censées intérieures : car voilà sur ce point l'illusion du siècle. On se pique d'oraison, et d'oraison sublime, et cependant on suit le mouvement de ses passions les plus vives et les plus ardentes ; et cependant on ne connoît pas ses imperfections les plus grossières ; et cependant on se confirme dans ses plus dangereuses habitudes ; et cependant on manque à ses plus importans devoirs. Preuve infaillible, Ame chrétienne, que ce n'est point à l'oraison sublime que vous êtes appelée de Dieu : pourquoi? parce qu'il est indubitable que l'oraison à laquelle vous êtes appelée de Dieu doit être proportionnée à votre état. Or il n'y a nulle proportion entre cet état de lâcheté, de dissipation, de désordre où vous vivez, et l'oraison sublime dont vous vous piquez. Ce n'est donc point à vous que cette oraison, dans le dessein de Dieu, peut convenir. Remédier à vos foiblesses, vous détromper de vos erreurs, combattre les passions et les vices qui règnent en vous, voilà à quoi Dieu veut que votre oraison soit employée. Si celle dont vous usez ne se rapporte là, quelque sublime qu'elle vous paroisse, ce n'est plus Dieu qui vous attire, c'est votre propre sens qui vous y porte. Or, dès là, fût-elle aussi sublime qu'elle vous paroît, quel bien en devez-vous attendre, et quel succès devez-vous

vous en promettre? Il est vrai, cette espèce d'oraison extraordinaire a été saintement pratiquée dans le christianisme; mais par qui? par des âmes parfaites, qui avoient pour cela toutes les marques de la vocation de Dieu; par des âmes réglées, qui, s'acquittant de leurs devoirs, accomplissoient toute justice; par des âmes dont la vie étoit pure, exemplaire, irrépréhensible; qui, par de longues épreuves d'elles-mêmes, s'étoient rendues capables des dons divins, et à l'égard desquelles on pouvoit dire avec toute sûreté, que la grâce de l'oraison sublime étoit la récompense de leur sainteté. Vous, dans l'éloignement où vous êtes de leur sainteté, vous voulez avoir part à leur récompense et vous arroger cette grâce; voilà votre égarement. Car, dans la vie imparfaite que vous menez, la grande règle d'oraison pour vous est qu'au lieu de vous élever, il faut descendre; qu'au lieu de vous abîmer et de vous perdre dans les communications que vous avez avec Dieu, il faut vous y chercher et vous y trouver, c'est-à-dire y reconnoître vos obligations, y examiner vos actions, y modérer vos désirs et vos affections, y acquérir le renoncement à vous-même et à vos passions. Sans cela, plus votre oraison est sublime, et plus elle est vaine; car j'entends par oraison vaine, celle qui ne corrige aucun défaut, celle qui n'est suivie dans la pratique d'aucune réforme, celle en vertu de laquelle on ne renonce à

rien et on ne se détache de rien. Or combien n'en a-t-on pas vu servir d'un triste exemple de ce que je dis! Combien d'âmes présomptueuses, qui, en même temps qu'elles faisoient profession de marcher dans ces voies intérieures dont je parle, n'en étoient pour cela ni moins déréglées, ni moins emportées, ni moins aigres, ni moins entières dans leurs sentimens, ni moins hautaines, ni moins dominantes; en un mot, qui, pour être élevées dans l'oraison, n'en étoient ni plus saintes devant Dieu, ni plus édifiantes devant les hommes! Vous me demandez comment elles tomboient dans un abus aussi énorme que celui-là : je vous l'ai dit, Chrétiens, par la séduction de l'esprit qui les conduisoit : elles entroient dans ces voies d'oraison par esprit de vanité, de curiosité et de singularité; elles y demeuroient par esprit d'opiniâtreté, d'indépendance, d'indocilité; éblouies de ces termes de quiétude, de repos, de silence, elles y entretenoient leur oisiveté. Dieu ne les y appeloit pas; faut-il s'étonner si elles en abusoient, et si, bien loin d'en profiter, elles en étoient encore plus imparfaites?

Enfin, sous prétexte d'oraison extraordinaire, on méprise et on néglige les règles dont le Saint-Esprit nous a fait des préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière : quatrième et dernier abus, qui mériteroit un discours entier. Car, dans quelque voie que vous marchiez, fussiez-vous de

ces âmes du premier ordre, que Dieu prévient de ses plus exquises faveurs, c'est à vous, comme au reste des fidèles, qu'a prétendu parler le Saint-Esprit, quand il a dit : *Ante orationem præpara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum.*[1] Avant la prière préparez votre âme, et ne soyez pas semblable à l'homme qui tente Dieu. C'est à vous, dis-je, comme à moi que ce commandement s'adresse; et de vous flatter que vous ayez un privilége qui vous en dispense, de vous persuader qu'en qualité d'âme choisie vous n'êtes pas sujette à cette loi, et qu'il vous est permis ensuite, sans aucune préparation, de vous présenter devant Dieu avec un esprit vide de toute pensée, attendant tout de Dieu, mais sans rien faire de votre part qui vous dispose à recevoir ses dons et ses lumières; de vous figurer que ce qui s'appelleroit dans un autre tenter Dieu soit en vous une perfection, parce que Dieu qui vous a élevé n'exige plus de vous ni cette dépendance de sa grâce, ni cet assujettissement à ce que sa sainte parole prescrit en termes exprès; de vous prévenir de ces idées, ce seroit un orgueil qui devroit vous faire trembler. Cependant, Chrétiens, on en vient là. Parce qu'on se croit dans une voie différente des voies communes, on ne se tient plus obligé à prendre soin de préparer son âme; quelque générale et absolue que soit la loi, on s'en

[1] Eccles. 18.

exempte ; au hasard de tenter Dieu , on va à l'oraison sans savoir pourquoi l'on y va ; on s'y présente sans aucune vue, sans s'y proposer rien, sans y chercher rien ; on a un entendement capable d'y découvrir et d'y connoître les plus solides vérités, et on se fait un mérite de ne l'y pas appliquer ; une volonté capable d'y former les plus saints désirs, et d'y concevoir les plus ferventes affections, et on se détermine par avance à s'y tenir oisif et sans action. Or je vous dis que tout cela est illusion : pourquoi ? parce qu'indépendamment des voies que vous suivez, ou plutôt que vous croyez suivre, il faut que la parole de Dieu soit observée : *Ante orationem præpara animam tuam.* Vous êtes donc grossièrement et visiblement trompé, quand, au préjudice de cette divine loi, vous n'apportez à la prière nulle préparation. De même, sous ombre d'être élevé à un don particulier de communication avec Dieu, on ne demande plus rien à Dieu, et l'on porte l'erreur jusqu'à s'imaginer que le commandement de Jésus-Christ, *Petite et accipietis,* demandez et vous recevrez, n'est que pour les âmes du dernier ordre ; que les âmes élues sont occupées dans l'oraison de quelque chose de plus saint et de plus épuré. Et moi, je veux bien déclarer ici que j'aime mieux pour jamais être dans le dernier ordre, en accomplissant le commandement de Jésus-Christ, que d'être des âmes privilégiées et dis-

tinguées en ne l'accomplissant pas. Et où en serions-nous, mes chers Auditeurs, si, sous ce nom spécieux d'oraison sublime, on anéantissoit un devoir aussi essentiel et aussi inséparable de la religion, que celui de demander à Dieu les grâces du salut? Où en serions-nous si un devoir de ce caractère n'étoit plus le devoir des parfaits chrétiens, et que pour être élevé dans l'oraison il y fallût renoncer? Mais qui l'auroit cru, qu'on eût dû se faire dans le christianisme une perfection aussi bizarre que celle-là?

Ah, Chrétiens! ne tombez pas en de pareilles erreurs! et, pour vous en préserver, attachez-vous aux règles que Jésus-Christ et ses apôtres nous ont laissées. Ne croyez pas à toutes sortes d'esprits, disoit saint Jean; mais éprouvez-les pour connoître s'ils sont de Dieu: *Nolite omni spiritui credere.*[1] Quand on vous propose des voies extraordinaires, soyez en garde, non-seulement contre ceux qui vous les proposent, mais contre vous-mêmes.[1] Quand on vous dira qu'il paroît un homme de Dieu, dont la conduite dans le gouvernement des âmes est toute nouvelle, *Ecce hic est;*[2] quelque éloge que vous en entendiez faire, ne suivez pas une ardeur précipitée qui vous y porte: *Nolite credere.* Attachez-vous à ceux qui vous conduisent par les voies d'une foi soumise et agissante, de l'humilité, de la mortifi-

[1] 1. Joan. 4. — [2] Matth. 24.

cation, de la pénitence, de toutes les vertus chrétiennes. Dans le choix que vous ferez, n'oubliez jamais le précepte de Jésus-Christ, *Petite et accipietis ;* et si quelqu'un vous parle autrement, j'ose vous dire, comme saint Paul, que quand ce seroit un ange du ciel, vous le devez traiter d'anathème. Soit que vous soyez pécheurs, soit que vous soyez justes, ce précepte du Fils de Dieu vous convient. Si vous êtes pécheurs, demandez, *petite*, afin que Dieu vous touche le cœur par des grâces de conversion. Si vous êtes justes, demandez, *petite*, afin que Dieu verse sans cesse sur vous des grâces de sanctification. Surtout demandez, *petite*, afin d'obtenir de Dieu cette grâce de la persévérance finale qui vous mettra en possession de la gloire éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

SUR LE ZÈLE POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE DIEU.

Cum venerit paraclitus quem ego mittam vobis a Patre, spiritus veritatis, qui a Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me, et vos testimonium perhibebitis.

Quand il sera venu, ce consolateur que je vous enverrai du sein de mon Père, lui qui est l'esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage. Saint Jean, chap. 15.

Rendre témoignage de Jésus-Christ, c'est annoncer ses grandeurs, attester sa divinité, faire connoître la vérité de sa mission, la sainteté de ses mystères et de sa loi; et voilà, Chrétiens, le témoignage que lui a rendu le Saint-Esprit, et qu'il lui rend encore tous les jours, soit par les secrètes inspirations dont

il touche les cœurs, soit par les lumières de la foi qu'il répand dans les âmes. Témoignage invisible dont nous ressentons au dedans de nous l'impression, et qui ne se produit point communément au dehors, si ce n'est quand cet Esprit tout-puissant opère quelquefois des prodiges dans la nature, et qu'il fait éclater sa vertu pour l'honneur de l'Évangile, et pour vérifier la parole des ministres qui le prêchent. Mais outre ce témoignage intérieur de l'Esprit divin, il y a un témoignage sensible et public que le Sauveur des hommes attendoit de ses apôtres, et qu'il a reçu d'eux lorsqu'ils ont parcouru le monde, qu'ils ont porté son nom à toutes les nations, et que pour sa cause ils ont versé leur sang et donné leur vie. Car c'est ainsi qu'ils ont accompli cet ordre de leur adorable Maître : Vous vous déclarerez pour moi, vous parlerez et vous agirez pour moi; vous serez devant les hommes mes témoins, mes prédicateurs, mes défenseurs : *Et vos testimonium perhibebitis.* Or il est vrai, mes chers Auditeurs, et je dois en convenir, que nous ne sommes pas tous appelés aux mêmes fonctions que les ministres évangéliques : mais d'ailleurs je puis ajouter et je prétends que par proportion, et conformément à notre état, nous sommes obligés comme eux de prendre en mille occasions qui se présentent les intérêts de Dieu, de nous élever pour la défense de la cause de Dieu, de combattre les ennemis de sa

gloire, et de maintenir la pureté de son culte : devoir propre de toutes les conditions, quoique différent dans la pratique selon la différence des rangs et la diversité des ministères : devoir indispensable ; mais de quoi nous ne pouvons assez gémir, devoir tellement négligé dans le christianisme, qu'à peine y trouve-t-on quelques serviteurs fidèles qui, contre le monde et ses maximes, osent tenir pour le Dieu qu'ils adorent, et en faire une profession ouverte. Ce n'est là-dessus que froideur et indifférence, et c'est cette indifférence criminelle que je ne puis trop fortement attaquer dans ce discours. Daigne le ciel m'inspirer aujourd'hui le zèle de ses prophètes pour animer le vôtre! Daigne le Seigneur me remplir de son esprit, de cet esprit de feu, afin que par son secours je puisse embraser ici tous les cœurs! Nous obtiendrons cette grâce par l'intercession de Marie, et pour cela disons-lui : *Ave.*

Il y a dans l'homme deux principes plus ordinaires de tous ses désordres, l'aveuglement de l'esprit et la foiblesse du cœur : l'aveuglement de l'esprit, qui, le faisant mal juger des choses, l'engage à tenir, en ce qui regarde la cause de Dieu, une conduite, non-seulement fausse, mais criminelle ; la foiblesse du cœur, qui, lui laissant assez de lumière pour discerner selon Dieu les vraies routes qu'il doit suivre, fait néanmoins qu'il n'a pas assez

de courage pour en soutenir les difficultés et en surmonter les obstacles. C'est, Chrétiens, à ces deux principes que je rapporte les deux caractères de cet esprit de froideur et d'indifférence pour les intérêts de Dieu, dont j'ai dessein de vous entretenir. Car après avoir fait quelque réflexion sur la différence des hommes du siècle qui se rendent en effet coupables d'une telle iniquité, je trouve qu'il y en a de deux sortes : les uns qui l'autorisent, et qui prétendent s'en justifier; les autres qui s'en accusent, et qui sont les premiers à la condamner; les uns qui la veulent faire passer pour sagesse, les autres qui de bonne foi la reconnoissent pour prévarication et lâcheté : les uns qu'il faut détromper, les autres qu'il faut fortifier. Ceux-là sont les politiques du monde, qui, préoccupés de leurs sentimens, se font une prudence, dans les rencontres, d'être froids pour Dieu, et peu zélés sur tout ce qui concerne son service et ses intérêts ; se flattant d'agir en cela avec une circonspection nécessaire, et confondant cette indifférence et ce défaut de zèle avec l'esprit de modération et de retenue : ceux-ci, moins présomptueux et moins prévenus, conviennent de l'obligation indispensable où nous sommes tous d'avoir du zèle pour Dieu et de le marquer ; mais ne se trouvant pas assez de forces pour le mettre en œuvre et pour le faire paroître ; approuvant ce zèle dans autrui, mais dans eux-mêmes le fai-

sant céder à la crainte et au respect humain. Prudence trompeuse, lâcheté indigne : deux caractères auxquels je vais opposer les lumières et l'efficace de la parole de Dieu; les lumières pour convaincre les premiers, et l'efficace pour animer et pour piquer les seconds. Car je prétends que le monde se trompe, et que sa prudence, qui nous fait avoir tant d'égards quand il s'agit de donner à Dieu des témoignages et des preuves de notre zèle, est une prudence réprouvée : vous le verrez dans le premier point. Et j'ajoute que cette foiblesse à laquelle nous succombons en nous comportant avec timidité et avec lenteur dans la cause de Dieu, pour ne pas encourir la haine des hommes, et ne nous pas exposer à leur censure, est une foiblesse essentiellement contraire à l'esprit de Jésus-Christ, et par conséquent digne de la damnation éternelle : je vous le montrerai dans le second point. Deux vérités que chacun de nous s'appliquera selon l'état de vie et la condition particulière où il a plu à Dieu de l'appeler; deux vérités dont il n'y aura personne dans cet auditoire qui ne soit touché, si nous voulons entrer là-dessus en jugement avec nous-mêmes, et considérer sérieusement nos devoirs; deux vérités qui, bien conçues et bien pénétrées, seront capables de répandre dans tous les cœurs ce feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre. C'est aussi tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Se faire une prudence aux dépens de Dieu, au préjudice même des règles du monde, à la honte de la religion et à l'avantage de l'impiété, c'est-à-dire une prudence dont Dieu se tient déshonoré, que le monde même n'approuve pas, dont les foibles se scandalisent, et dont les impies se prévalent, c'est ce que la politique du siècle a de tout temps inspiré aux mondains, et ce que l'esprit de Dieu contredira toujours. En quatre paroles, je viens de vous proposer quatre raisons que me fournit la morale chrétienne, et sur lesquelles j'établis la vérité de ma première proposition. Ne les perdez pas.

Il est de la grandeur de Dieu d'être servi par des hommes qui fassent gloire d'être à lui et de se déclarer pour lui; et il n'y a point de prudence qui puisse affoiblir la force et l'obligation de ce devoir, parce que ce devoir est le premier principe sur quoi roule la prudence même, et à quoi toute cette vertu doit se rapporter. Les intérêts de Dieu, c'est-à-dire ce qui touche son culte, sa religion, sa loi, son honneur, sa gloire, sont d'un ordre si relevé, qu'ils ne peuvent jamais être balancés par nul autre intérêt; et d'ailleurs ces mêmes intérêts de Dieu sont tellement entre nos mains, que vous et moi nous

en devons être les garans, et qu'autant de fois qu'ils souffrent quelque altération et quelque déchet, Dieu a droit de s'en prendre à nous, puisque ce dommage qu'ils souffrent n'est que l'effet et une suite de notre infidélité. Or c'est ce qui arrive tous les jours lorsque, par une fausse politique, nous négligeons de les maintenir, et que, nous en reposant sur Dieu même, nous nous faisons des prétextes pour nous taire, quand il faudroit parler; pour dissimuler, quand il faudroit agir; pour tolérer et pour conniver, quand il faudroit reprendre et punir. Car quelle prudence pourroit alors nous mettre à couvert des jugemens de Dieu, dont nous trahissons la cause, et de quel secours peut être pour nous la sagesse du monde, quand par ses maximes criminellement suivies, nous nous rendons coupables et responsables de l'injure que Dieu reçoit?

C'est par cette règle que saint Jérôme, et après lui le docteur angélique saint Thomas, ont expliqué ce précepte de la loi divine, en apparence si rigoureux, lequel oblige tout homme chrétien à faire, quand il en est requis, la profession publique de sa foi, lui en dût-il coûter la vie, s'attirât-il par-là les derniers malheurs, fallût-il endurer pour cela les tourmens les plus cruels : car notre religion, dit Tertullien, pour l'honneur du Dieu qu'elle nous fait adorer, ne sait ce que c'est que

de biaiser dans cette extrémité même. En effet, c'est cette nécessité, ou de mourir pour sa foi en la déclarant, ou d'en être le prévaricateur et l'apostat, je ne dis pas en la désavouant, mais seulement même en la déguisant et en la cachant, c'est, dis-je, cette nécessité qui a produit tant de martyrs dans le christianisme. Or la même raison qui obligeoit les martyrs à professer leur foi, m'engage encore aujourd'hui à faire éclater mon zèle dans toutes les occasions où l'intérêt de Dieu est exposé : pourquoi? parce que je ne suis pas moins redevable à Dieu de mon zèle que de ma foi, ou plutôt parce que l'obligation particulière que j'aurois de confesser extérieurement ma foi, n'est qu'une conséquence de l'obligation générale où je suis de témoigner, quand il le faut, mon zèle pour Dieu.

Je sais que dans les premiers siècles de l'Église il s'éleva une secte de faux chrétiens, ou pour mieux dire de mondains, qui en jugèrent autrement, et qui prétendirent que dans ces circonstances, où la confession de la foi étoit censée un crime devant les hommes, on pouvoit au moins, pour se racheter des supplices et de la mort, user de dissimulation, ne paroissant pas ce que l'on étoit, et au hasard même de paroître pour quelque temps ce que l'on n'étoit pas : mais je sais aussi que ce langage révolta tous les vrais fidèles;

je sais que d'un consentement unanime les Pères détestèrent et rejetèrent cette erreur, que le premier concile œcuménique la condamna, et que dans la sainte religion que nous professons, ceux-là ont toujours passé pour scandaleux qui ont refusé de se déclarer ouvertement. Or si cela est vrai de la foi dans les temps mêmes où elle a été odieuse et persécutée, combien plus l'est-il du zèle des intérêts de Dieu, lorsque pour leur défense nous n'avons point de semblable risque à courir, et qu'une liberté évangélique, bien loin d'être dangereuse pour nous, nous devient glorieuse et honorable?

C'est donc en vertu de ce titre que Jésus-Christ, dans le onzième chapitre de saint Luc, proposant les maximes fondamentales de son règne, c'est-à-dire de cet empire souverain qu'il exerce sur nous comme notre Dieu, insiste particulièrement sur celle-ci : *Qui non est mecum, contra me est*,[1] celui qui n'est pas pour moi, est contre moi; parole, dit saint Augustin, qui confondra éternellement les sages du siècle, et qui suffira pour réprouver l'indifférence criminelle où ils se retranchent, quand il est question de rendre à Dieu le témoignage qu'il exige d'eux; parole qui réfutera invinciblement les raisons frivoles par où ils s'efforcent maintenant de justifier leur silence et d'excuser leur ti-

[1] Luc. 11.

midité en ce que j'appelle le parti de Dieu ; parole de malédiction pour ces esprits d'accommodement qui, sans jamais choquer le monde, croient avoir le secret de contenter Dieu, et qui, sans rien faire pour Dieu, voudroient que Dieu fût content d'eux. Car que répondront-ils à Jésus-Christ, quand il leur dira que l'un et l'autre ensemble étoit impossible, et qu'ils en devoient être convaincus par cet oracle sorti de sa bouche : *Qui non est mecum, contra me est?* Prétendront-ils l'avoir mieux entendu que lui, avoir été plus prudens que lui, avoir eu pour ses intérêts un zèle plus discret que lui? Et parce qu'alors il s'agira du choix décisif que cet Homme-Dieu fera de ses élus, dépendra-t-il d'eux d'avoir été à lui malgré lui? Ah! Chrétiens, que David raisonnoit bien d'une autre manière, et que l'idée qu'il avoit conçue de l'être de Dieu et de son excellence lui donnoit bien d'autres sentimens! Non, non, Seigneur, disoit-il à Dieu dans l'abondance de son cœur, il ne faut point que je m'érige en sage et en politique ; et malheur à moi si je le suis jamais à vos dépens. Il faut que, dans l'étendue de ma condition, j'aie pour l'avancement et pour le soutien de votre gloire autant de zèle que j'en dois avoir. Car en cela consiste ma grande sagesse; et ce zèle de votre maison qui me dévore, fait que tous les outrages que vous recevez dans le monde me blessent moi-même

personnellement : *Zelus domus tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.*[1] Ces outrages, ô mon Dieu, par l'impiété et l'insolence des hommes, montent jusqu'à vous ; mais, par une vertu toute contraire de la charité qui m'anime, ils retombent en même temps sur moi ; c'est-à-dire les blasphèmes que l'on profère contre votre nom, les profanations de votre sanctuaire, les transgressions de votre loi, les insultes, les scandales, les déréglemens de votre peuple, tout cela fait sur mon cœur une impression à laquelle je ne puis résister. Quoi qu'en dise le monde, il faut que je m'explique et que je parle; et si ma raison s'y oppose, je la renonce comme une raison séduite et corrompue : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* Voilà, mes chers Auditeurs, l'exemple et le modèle que l'Écriture nous met devant les yeux : car ce n'est pas seulement un roi comme David qui doit parler de la sorte, mais un seigneur dans ses terres et ses domaines, mais un juge dans sa compagnie, mais un magistrat dans son ressort, mais un supérieur dans sa société, un particulier dans sa famille, chacun sans exception dans son état. Tous les emportemens d'un fils débauché et libertin doivent toucher le cœur d'un père ; tous les désordres d'un domestique vicieux doivent toucher celui d'un maître. Je

[1] Ps. 68.

dis d'un père et d'un maître chrétiens, afin que l'un et l'autre répondant à la grâce de leur vocation, ils puissent se rendre le même témoignage devant Dieu que David se rendoit par ces paroles : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* Sans cela, ni l'un ni l'autre ne satisfait à ce que lui impose la qualité de serviteur de Dieu ; et sans cela l'un et l'autre abusent du pouvoir qui leur a été donné de Dieu. Seconde preuve tirée de la comparaison des devoirs du monde et de la manière dont ils sont observés.

Car il seroit bien indigne et absolument insoutenable, de vouloir que Dieu comptât pour un service ce que le monde même regarde comme une espèce de perfidie, et qu'il agréât pour témoignage de notre attachement une conduite dont les hommes se tiennent tous les jours offensés. Or un ami, bien loin de reconnoître pour ami celui qui dans l'occasion hésiteroit à se ranger hautement de son parti et à le défendre, le mépriseroit comme un lâche, et, si je l'ose dire, comme un déserteur de l'amitié. Un prince, bien loin de mettre au nombre de ses fidèles sujets quiconque, dans la conjoncture d'une guerre, affecteroit de demeurer neutre, le traiteroit de rebelle et d'ennemi de l'état. Dès là que c'est son sujet, le maître veut, et avec justice, qu'il marche sous ses étendards, qu'il s'intéresse pour la prospérité de ses armes, qu'il y con-

tribue et de sa personne et de ses biens, qu'il fasse céder toute autre considération à celle-là. Reste donc à voir si la politique du monde, qui ne peut, avec tous ses artifices et tous ses détours, excuser à l'égard des hommes cette disposition d'indifférence, peut l'autoriser à l'égard de Dieu, et si Dieu, jaloux jusqu'à l'excès de la fidélité qui lui est dûe, peut, dans un point aussi délicat que celui-ci, être content de ce qui ne suffit pas même aux hommes pour les satisfaire; et c'est ici que, pour votre édification et pour la mienne, ou plutôt que, pour la confusion de cette prudence charnelle qui est visiblement ennemie de Dieu, je voudrois, s'il étoit possible, rappeler tous les siècles passés, et faire comparoître comme en jugement tous ces sages de la terre qu'on a vus si zélés pour le service des puissances humaines à qui leur fortune les attachoit, mais en même temps si réservés et si froids pour Dieu et pour sa religion. Car enfin, leur dirois-je avec tout le respect convenable, mais toute l'assurance que devroit me donner mon ministère, quand il y alloit du bien de l'état, quand l'autorité du prince se trouvoit en compromis, et qu'il falloit la maintenir, cette modération, dont vous vous piquiez tant d'ailleurs, ne diminuoit rien de votre ardeur. De quelle sévérité n'usiez-vous pas? avec quelle hauteur, avec quelle fermeté n'agissiez-vous pas? Toute votre pru-

dence alors étoit de n'avoir ni ménagemens ni égards, de ne laisser rien impuni, de prévenir par une juste rigueur jusqu'aux moindres suites ; et sur cela même votre zèle étoit louable, puisque l'autorité que vous aviez à défendre venant de Dieu, comme dit l'Apôtre, elle ne demandoit pas un moindre soutien ni une moindre protection, quoique souvent elle eût peut-être demandé de votre part une plus pure intention. Mais du reste, dans ces mêmes places que vous occupiez, étoit-il question de vous opposer au libertinage qui faisoit tous les jours de nouveaux progrès ; mais vous parloit-on d'un scandale qui se répandoit, et qui ne pouvoit être arrêté que par vos soins et par une sainte vigueur; mais falloit-il corriger des désordres qui déshonoroient le christianisme, et qui ne subsistoient que par votre molle et pernicieuse tolérance : c'est là que ce zèle, auparavant si courageux et si ferme, devenoit timide et circonspect; que vous deviez, à vous en croire, garder des mesures; que vous craigniez de vous avancer; que vous ménagiez celui-ci, que vous respectiez celui-là : c'est là que votre prudence, ingénieuse à éluder tout ce qui lui étoit à charge, trouvoit mille raisons spécieuses pour ne rien entreprendre et pour laisser croître le mal : c'est là que vous traitiez d'indiscrétion les plus sages démarches de ceux qui se portoient pour défenseurs de la vraie piété,

et que vous appeliez sagesse, habileté et science du monde, les dangereuses connivences de ceux qui entretenoient comme vous et fomentoient l'iniquité. Ah! Chrétiens, cette seule contrariété de sentimens et de conduite, ne sera-t-elle pas une conviction contre vous au tribunal de Dieu, et en faudra-t-il davantage pour faire évanouir tout le mystère et pour renverser tout le plan de votre prudence prétendue?

Ajoutez, et c'est la troisième raison, que dans l'opinion des hommes, cette indifférence pour la cause de Dieu est communément prise et interprétée comme une aliénation secrète des intérêts de Dieu; excellente remarque du chancelier Gerson, que je vous prie de bien comprendre. Voici sa pensée. Car le libertinage même le plus obstiné n'osant pas lever le masque, et pour sa propre conservation, quelque malice qu'il cache au dedans, ayant soin de ne la pas produire au dehors, à peine démêle-t-on dans le monde un homme indifférent pour Dieu, de celui qui formellement et expressément est contre Dieu. Vérité si constante que l'on juge même de l'un par l'autre, et que ce jugement n'est ni léger ni téméraire, puisqu'il est fondé sur la pratique la plus commune et sur l'usage le plus ordinaire des libertins du siècle. En effet, un athée, s'il y en a, ne se fait guère autrement connoître que par son indifférence pour

toutes les choses de la religion. Un homme corrompu et abandonné aux désirs de son cœur, ne se fait guère autrement remarquer que par une certaine insensibilité aux plus honteux déréglemens qui règnent autour de lui et dont il est témoin. Quand donc ce ne seroit que pour les foibles, qui voyant de ces chrétiens indifférens et de ces faux sages, en prennent sujet de scandale, parce qu'ils ne savent avec qui ils traitent, et qu'ils ne peuvent dire d'un chrétien de ce caractère ce qu'il est ni ce qu'il n'est pas, il faudroit, pour ne les pas jeter dans ce trouble, nous expliquer, et accomplir par œuvre ce que nous demandons tous les jours à Dieu qu'il opère en nous par sa grâce : *Judica me Deus, et discerne causam meam ab homine iniquo :* [1] Jugez-moi, Seigneur, et faites le discernement de ce que je suis, d'avec l'impie et le réprouvé. Je veux dire que nous devrions agir de telle sorte que l'on nous distinguât, et qu'étant à Dieu comme nous y sommes, ou comme nous témoignons y vouloir être, notre conduite ne donnât aucun lieu d'en douter. Et voilà, mes chers Auditeurs, ce qui obligea autrefois le saint homme Élie à faire aux Israélites ce reproche que nous lisons dans l'Écriture, et que chacun de nous peut bien s'appliquer; voilà ce qui alluma le juste courroux dont ce prophète se sentit ému lorsqu'il vit

[1] Ps. 42.

les chefs du peuple d'Israël sans zèle et sans action, à la vue d'un sacrilége qui se commettoit et des honneurs profanes que l'on rendoit à l'idole de Baal : *Usquequo claudicatis in duas partes?* Jusqu'à quand, leur dit-il, balancerez-vous entre la prévarication la plus condamnable et le plus saint de tous les devoirs? Si le Dieu d'Israël est votre Dieu, que ne prenez-vous la parole, que n'agissez-vous, que ne combattez-vous pour lui? et si Baal n'est qu'un fantôme, que ne vous élevez-vous contre cette fausse divinité, ou plutôt contre ceux qui l'idolâtrent? Pourquoi faut-il que vous teniez un milieu, que ni la conscience ni l'honneur n'approuveront jamais, et que, par une espèce de neutralité aussi indigne, et presque plus indigne que l'infidélité même, vous scandalisiez vos frères? Pourquoi faut-il que ce peuple qui vous observe, et à qui vous servez d'exemple, jugeant de votre religion par l'intérêt que vous y devez prendre, puisse avec raison vous soupçonner d'en avoir fort peu, ou de n'en point avoir du tout? Il en veut des preuves et des effets; et ce n'est que par ces effets et ces preuves sensibles que vous pouvez lui apprendre ce que vous êtes et pour qui vous êtes. Or combien en voit-on parmi nous (avouons-le ici, Chrétiens, et déplorons-le devant Dieu), combien en voit-on dans les mêmes dispositions que ces Israélites à qui parloit le prophète? combien

de ces esprits à qui tout est bon, qui pour le vice et pour la vertu ont d'égales complaisances, qui s'accommodent de l'erreur comme de la vérité, qui souffrent en leur présence le scandale sans émotion, et le mépris de Dieu sans altération; en un mot, à qui Dieu peut dire ce qu'il disoit dans l'Apocalypse à l'un des premiers évêques de l'Église : *Utinam frigidus esses aut calidus :* [1] Je voudrois que vous fussiez, ou tout un ou tout autre; que vous fussiez ouvertement, ou contre moi ou pour moi; mais parce que vous êtes tiède, et que vous demeurez dans un milieu qui ne décide rien, c'est pour cela que je suis prêt à vous rejeter : *Sed quia tepidus es, incipiam te evomere de ore meo.* Esprits, ajoute saint Jérôme, d'autant plus dangereux, que dans cet état de tiédeur ils sont plus capables de nuire, plus en pouvoir d'arrêter le bien et de favoriser le mal, parce que leur tiédeur même a je ne sais quel air de modération qui fait que l'on s'en préserve moins, au lieu qu'une malice plus déclarée auroit bientôt ruiné tout leur crédit, et leur feroit perdre toute créance.

Quoi qu'il en soit, en user ainsi, c'est donner aux ennemis de Dieu, à l'impiété, au vice, tout l'avantage qu'ils demandent, et les mettre en possession du règne funeste et de cet empire qu'ils tâchent, par toutes sortes de moyens, à s'usurper.

[1] Apoc. 3.

Quatrième et dernière preuve de la vérité que je vous prêche. Car, suivant la belle et solide réflexion de saint Augustin, le libertinage ne demande point précisément d'être applaudi, d'être soutenu et appuyé; il se contente qu'on le tolère, et c'est assez pour lui de n'être point traversé ni inquiété. Quand donc vous le laissez en paix, vous lui accordez tout ce qu'il prétend. Avec cela, il ne manquera pas de prendre racine; et, sans avoir besoin d'un autre secours, il saura bien se fortifier et s'étendre. N'est-ce pas de cette sorte et par cette voie qu'il est toujours parvenu à ses fins? Les ménagemens de ceux qui l'ont épargné, et qui devoient le réprimer dans sa naissance, ont été de tout temps les principes de son progrès. Voilà ce qui a nourri dans tous les siècles la licence de certains esprits contagieux, qui ont infecté le monde; voilà ce qui a introduit jusque dans le christianisme tant d'abus et tant de désordres, directement opposés aux lois de l'honnêteté; voilà ce qui a multiplié les schismes et les hérésies. On se faisoit d'abord un point de sagesse de les négliger, et puis on se trouvoit trop foible pour les retrancher. Après les avoir supportés par indulgence, on se voyoit réduit à les souffrir par nécessité. La politique des uns rendoit le zèle des autres impuissant et inutile. Et, pour remonter jusqu'à la source, l'indifférence d'un homme qui n'avoit pas

fait son devoir, étoit la cause originaire d'un vaste incendie qui embrasoit des pays entiers. En dis-je trop, Chrétiens ; et, sans consulter d'autre expérience que celle de nos pères, ce que je dis n'est-ce pas ce qu'ils ont éprouvé et de quoi ils nous ont laissé les tristes restes ? De là l'obligation spéciale et redoutable de ceux qui se trouvent élevés en dignité, de ceux qui ont dans le monde de la qualité, de ceux qui, par leurs talens ou par leurs emplois, se sont acquis plus d'autorité, de ceux à qui Dieu semble avoir donné plus de lumières et de capacité ; de là, dis-je, cette obligation plus étroite qu'ils ont d'attaquer avec force les scandales du siècle, et de leur couper cours : obligation qu'ils doivent considérer comme l'un des points sur lesquels le Saint-Esprit leur fait entendre qu'ils seront plus exactement recherchés, plus sévèrement jugés, plus rigoureusement condamnés. Car, qu'un homme du commun oublie là-dessus et ce qu'il peut et ce qu'il doit, quoiqu'il se charge en particulier d'un grand compte, la conséquence pour Dieu en est moins à craindre ; mais qu'un grand qui a le pouvoir en main, et qui, selon saint Paul, est le ministre de Dieu pour venger ses intérêts, cesse de s'y employer, qu'il soit sur cela d'une composition facile, qu'il se remue lentement, qu'il résiste foiblement, qu'il se relâche et qu'il se rende aisément, vous savez avec quels

succès l'impiété en profite. En vain étalerois-je ici des maux qui vont presque à l'infini, et qui ne vous sont que trop connus. Il me suffit de vous avoir appris d'où ils procèdent, et de vous avoir fait comprendre ce qu'il étoit important pour vous de n'ignorer pas, que de tolérer le vice c'est l'autoriser, c'est le seconder, c'est le faire croître, puisqu'il ne veut rien de plus qu'une telle condescendance, et que cela seul lui ouvre un champ libre pour passer à toutes les extrémités.

Vous me direz qu'un zèle vif et ardent, tel que je tâche de vous l'inspirer contre le libertinage et contre le vice, bien loin de guérir le mal, ne servira souvent qu'à l'irriter. Quand cela seroit, Chrétiens, et que vous verriez que cela dût être, votre indifférence pour Dieu n'en seroit pas moins criminelle, et en mille rencontres le zèle ne vous obligeroit pas moins à vous déclarer. Quoique le mal s'aigrît et s'irritât, vous auriez fait votre devoir. Dieu auroit ses vues pour le permettre ainsi; mais l'intention de Dieu ne seroit pas que le mal qu'il voudroit permettre fût ménagé et toléré par vous. Sans mesurer les choses par l'événement, vous auriez toujours la consolation de dire à Dieu: Seigneur, j'ai suivi vos ordres, et j'ai pris le parti de votre loi. Et certes, mon cher Auditeur, il ne vous appartient point, et il ne dépend pas de vous, sous prétexte d'un événement futur et incertain,

de vous dispenser d'une obligation présente et assurée : c'est à vous de vous confier en Dieu, et d'agir dans l'espérance qu'il bénira votre zèle. Aussi ce zèle que je vous demande étant un zèle de charité, qui n'a rien d'amer, qui n'est ni fier ni hautain, qui aime le pécheur et l'impie, en même temps qu'il combat l'impiété et le péché, il y a tout sujet de croire qu'il sera efficace, et d'en attendre le fruit que l'on se propose.

Vous me direz qu'il faut user de discrétion, et je le dis aussi-bien que vous; car, à Dieu ne plaise que je vous engage à imiter ceux qui, emportés par leur propre sens, au lieu de se faire un zèle de leur religion, se font une religion de leur zèle. Non, sans doute, ce n'est point là ce que j'entends. Il faut de la discrétion, mais aussi une discrétion qui aille toujours au terme où le zèle lui-même doit tendre. Tant de discrétion qu'il vous plaira, pourvu que le vice soit corrigé, pourvu que le scandale soit réparé, pourvu que la cause de Dieu ne succombe pas. Car, que votre discrétion se termine à prendre toujours, quoique sous de belles apparences, le mauvais parti; que la cause de Dieu souffre toujours, quand elle est entre vos mains; que l'iniquité se tienne en assurance, et qu'elle se croie assez forte, du moment que vous êtes son juge; que vous ayez dans le doute un secret penchant à conclure favorablement pour elle,

et que tout ce tempérament de discrétion que vous affectez ne consiste qu'à ralentir votre zèle et qu'à retenir celui des autres, c'est discrétion, si vous le voulez, mais cette discrétion et cette prudence contre laquelle saint Paul prononce anathème, et qu'il met parmi les œuvres de la chair, quand il dit aux Romains : *Sapientia carnis inimica est Deo.* [1]

Vous me direz que votre zèle fera de l'éclat et du bruit ; mais pourquoi donc en faire, si ce n'est pour empêcher ce que vous savez être un véritable désordre, soit dans l'intérieur de votre famille, soit au dehors? Est-ce prudence d'éviter l'éclat, quand l'éclat est nécessaire, et qu'il peut être avantageux? Faudra-t-il que le libertinage, qui règne peut-être dans votre maison, sous ombre que vous ne voulez pas éclater, y soit tranquille et dominant? Puisqu'il n'y a qu'un éclat qui l'en puisse bannir, bien loin d'appréhender cet éclat, ne faudroit-il pas le rechercher comme un remède et comme un moyen efficace! Mais cet éclat troublera la paix: qu'il la trouble, répond saint Augustin ; c'est en cela même qu'il sera glorieux à Dieu et digne de l'esprit chrétien. Car il y a une fausse paix qui doit être troublée, et c'est celle dont je parle, puisqu'elle favorise le péché. Et pourquoi le Fils de Dieu nous a-t-il dit dans l'Évangile qu'il n'étoit pas venu

[1] Rom. 8.

pour apporter la paix sur la terre, mais le glaive et la division ; qu'il étoit venu séparer le fils d'avec le père, et la mère d'avec la fille ? Que vouloit-il par-là nous marquer, sinon qu'il y a dans le cours de la vie des occasions et des conjonctures où il est impossible de satisfaire au zèle que l'on doit à Dieu, sans s'exposer à rompre la paix avec les hommes? Et qu'y a-t-il en effet de plus ordinaire que ces occasions où, pour l'honneur de Dieu, il faut se résoudre à soutenir des guerres dans le monde et contre le monde ? Non, non, Chrétiens, il n'y a point de paix, ni domestique ni étrangère, qui doive être préférée à l'obligation de porter l'intérêt de Dieu, et de s'opposer à l'offense de Dieu. Si le scandale qui se commet au mépris de Dieu vient de ceux qui vous sont unis par les liens de la chair et du sang, toute paix avec eux est un autre scandale encore plus grand. Il faut, selon le sens de l'Évangile, les haïr et les renoncer; et ils ne doivent pas s'en plaindre, puisque si le scandale vient de vous-mêmes, il faut vous haïr et vous renoncer vous-mêmes : car c'est pour cela que Jésus-Christ a pris les alliances les plus étroites du père avec le fils, et de la fille avec la mère, afin de nous faire mieux entendre que nulle raison ne doit être écoutée au préjudice du Seigneur et de son culte.

Mais ne doit-on pas ménager le prochain, sur-

tout si c'est un ami, si c'est un homme distingué par sa naissance, par son élévation, par son rang? Le ménager, mon cher Auditeur; et qu'est-ce que cet ami, qu'est-ce que ce grand, qu'est-ce que cet homme, quel qu'il soit, dès qu'il y va de la gloire de votre Dieu et de son service? Si les apôtres avoient eu de tels ménagemens, où en serions-nous? Auroient-ils prêché l'Évangile malgré les édits des empereurs et les menaces des tyrans? Auroient-ils répondu avec tant de fermeté, aux juges et aux magistrats qui leur défendoient de parler, qu'ils devoient plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes : *Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire quam Deum?* [1] Si les Pères de l'Église, les Athanases, les Chrysostômes, les Augustins et les autres, avoient eu de pareils égards, auroient-ils préservé le peuple fidèle de tant d'erreurs qu'ils ont détruites, et de tant d'hérésies qu'ils ont hautement combattues? Agissez avec respect, mais agissez avec force; l'un n'est point contraire à l'autre. Honorez la naissance, honorez la dignité, honorez la personne, mais condamnez l'injustice et l'iniquité. Cependant, Chrétiens, voici le désordre : on a du zèle, et quelquefois le zèle le plus violent et le plus amer pour certaines conditions, et l'on en manque pour d'autres états plus relevés. On se dédommage en quelque ma-

[1] Act. 4.

nière sur les petits de ce qu'on ne fait pas à l'égard des grands. Tout est crime dans ceux-là, et tout est, ce semble, permis à ceux-ci. On se persuade que c'est sagesse de se taire, de dissimuler, d'attendre l'occasion favorable, et un moment qui ne vient jamais, ou qu'on ne croit jamais être venu. Ah! Seigneur, ôtez-nous cette damnable sagesse du monde, et remplissez-nous de votre zèle. Que ce zèle nous tienne lieu de la plus haute sagesse, que ce zèle soit notre souveraine raison, que ce zèle nous serve de réponse à toutes les difficultés d'une spécieuse et vaine politique; qu'après nous avoir garantis de ce premier écueil d'une prudence prétendue, il nous préserve encore du second, qui est une lâche foiblesse, dont j'ai présentement à parler, et qui doit être le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'EST une vérité dont l'amour-propre qui nous domine voudroit bien ne pas convenir, mais dont il ressent tous les jours l'effet malgré lui-même, que quiconque s'aime au préjudice de son devoir, beaucoup plus au préjudice de sa religion, en s'aimant de la sorte devient son plus dangereux ennemi; qu'il se perd en se cherchant, qu'il se détruit en se conservant; et, par une providence

toute particulière, qu'il s'attire le sort que David, dans une espèce d'imprécation, souhaitoit aux pécheurs, quand il disoit à Dieu : *Redde retributionem eorum ipsis :*[1] Seigneur, confond-les dans leurs propres voies, et faites retomber sur eux-mêmes leur iniquité. Voyez-en la preuve, mes chers Auditeurs, et l'exemple sensible dans ces hommes du siècle, dont il me reste à vous tracer le caractère; je veux dire, non plus dans ces sages et ces prudens, mais dans ces lâches chrétiens qui, par une foiblesse de cœur, par une crainte servile, par un respect tout humain, contre les reproches de leur conscience, lorsqu'ils devroient exercer leur zèle pour Dieu, abandonnent indignement ses intérêts. Ce qu'ils ont en vue, c'est de se ménager eux-mêmes; mais qu'arrive-t-il? c'est que, bien loin qu'ils y réussissent, leur lâcheté se termine pour eux à des effets tout contraires. Car, premièrement, elle les prive du plus grand honneur qu'ils auroient pu prétendre, même dans l'opinion du monde, savoir, d'être les défenseurs, et, selon la mesure de leur pouvoir, les protecteurs de la cause de Dieu. Secondement, elle les rend odieux et méprisables tout à la fois; odieux aux gens de bien, qui, témoins de leur infidélité, ne peuvent se défendre de concevoir contre eux une juste indignation; et mépri-

[1] Ps. 27.

sables même aux impies, dont ils croient néanmoins par-là devoir se promettre l'affection et l'approbation. En troisième lieu, cette lâcheté se dément et se contredit dans eux, mais d'une manière, comme vous le verrez, dont ils ne sauroient se parer, et dont la conviction et le remords leur est déjà insupportable dès cette vie. Enfin, elle oblige Dieu à retirer d'eux ses grâces les plus spéciales, et à leur faire sentir les châtimens les plus sévères de sa justice. Quatre points que je vous prie de bien méditer, et qui demandent encore de votre part une nouvelle réflexion.

Oui, Chrétiens, vous renoncez à votre propre gloire, lorsque, dans les sujets qui s'offrent à vous et où votre zèle vous doit faire entrer, vous n'osez, par une timidité foible et lâche, ni parler ni agir pour l'intérêt de Dieu. Car qu'y a-t-il de plus digne d'une grande âme, d'une âme noble et élevée, que la défense d'un tel intérêt; et que pouvons-nous nous proposer dans le monde de plus honorable? Quand vous travaillez pour vous-mêmes, comme vous êtes vous-mêmes petits, quoi que vous fassiez, tout est petit, tout est borné, tout est réduit à ce néant inséparable et de vos personnes et de vos états. Mais quand vous vous intéressez pour Dieu, tout ce que vous faites, dans l'idée même des hommes, a je ne sais quoi de divin que l'on est comme forcé d'honorer, et qui donne

pour vous une secrète vénération. Vous cherchez la gloire, écrivoit saint Augustin à un homme du monde, et cette gloire que vous cherchez, où la trouverez-vous mieux que dans l'exercice d'un zèle sincère pour tout ce qui touche le culte de votre Dieu; c'est-à-dire pour protéger ceux qui l'observent, pour réprimer ceux qui le violent, pour faire cesser les abus, pour maintenir la discipline, pour vous opposer comme un mur d'airain et comme une colonne de bronze aux entreprises de l'erreur, du vice, de l'impiété? Si vous avez un mérite solide à acquérir pour vous rendre recommandable, par quelle autre voie devez-vous espérer en venir à bout? Qu'est-ce qui a immortalisé le nom de tant de grands hommes dans l'ancien Testament et dans le nouveau? Qu'est-ce qui a imprimé dans tous les esprits les sentimens d'une estime si générale, et d'une admiration si constante pour ces illustres Machabées? Qu'est-ce qui a distingué, entre les empereurs chrétiens, les Constantins et les Théodoses? N'est-ce pas ce zèle de l'honneur de Dieu et de sa loi, dont ils ont été animés? Parcourez, disoit ce brave Mathathias étant au lit de la mort et instruisant ses enfans, parcourez toutes les générations, et voyez si ceux de nos ancêtres dont la mémoire est en bénédiction ont autrement mérité ces éloges et ce respect des peuples que par la force et le courage qu'ils

ont témoigné quand il a été question de soutenir la cause du Seigneur. Ne pensez pas arriver jamais au degré de gloire où ils se sont élevés, que par la même résolution; et ne soyez pas assez aveugles pour croire que par des succès purement humains, dont le monde peut-être vous félicitera, vous puissiez les égaler. Ainsi parloit ce saint et généreux pontife; et c'est, Chrétiens, ce que je vous dis après lui. Non, qui que vous soyez, n'attendez point d'autre gloire véritable que celle qui vous viendra de la sainte ardeur que vous marquerez à Dieu et pour Dieu. Avec de prétendus succès que vous aurez d'ailleurs, et à quoi les hommes pourront applaudir, vous ferez un peu de bruit dans le monde; mais avec ce bruit, comme l'Écriture nous l'apprend, votre mémoire périra. Cette gloire que vous aurez cherchée hors de Dieu, et où Dieu n'aura nulle part, s'évanouira comme une fumée; et, après vous avoir ébloui pour quelque temps d'une fausse lueur, elle vous laissera dans une éternelle obscurité.

Mais savez-vous encore quel doit être en cela le malheur de votre destinée? C'est qu'étant lâche pour Dieu comme vous êtes, Dieu, qui n'a besoin de personne, et qui choisit ceux qui lui plaisent, ne daignera pas même se servir de vous. Usant bien des talens et des avantages que vous aviez reçus de lui, vous pouviez être les instrumens de sa gloire,

mais il ne voudra pas vous y employer. C'étoit un honneur qu'il vous eût fait, mais dont il vous trouvera indigne. Vous ne méritez pas d'avoir place entre ces hommes connus pour être à lui, et déterminés dans le besoin à se sacrifier pour lui : il en suscitera d'autres qui le mériteront mieux que vous ; d'autres qu'il remplira de son esprit, et qui, dans la médiocrité de leur condition, feront pour ses intérêts des prodiges de vertu. Ceux-là oseront tout et risqueront tout quand il s'agira de le glorifier ; et voilà pourquoi il les glorifiera eux-mêmes. Vous craignez de vous exposer : eh bien ! il se passera de vous ; mais aussi n'aurez-vous pas l'honneur de lui avoir été fidèles, et l'oracle qu'il a prononcé se vérifiera à la lettre : *Quicumque glorificaverit me, glorificabo eum; qui autem contemnunt me, erunt ignobiles.*[1] Voilà comment s'expliquoient autrefois les prophètes pour exciter dans les esprits de leurs auditeurs cette émulation toute divine dont ils tâchoient à les piquer ; et plût à Dieu que ce discours fût accompagné d'une grâce assez forte et assez puissante pour faire sur vous de pareilles impressions !

Mais ce n'est pas tout : car en même temps que vous vous privez de l'honneur et du mérite que vous auriez à prendre le parti de Dieu, vous devenez, par une suite nécessaire, odieux et méprisables aux hommes. A qui odieux ? je l'ai dit, à tout ce qu'il

[1] 1. Reg. 2.

y a de vrais fidèles qui aiment Dieu, et qui voyant avec quelle foiblesse vous mollissez dans toutes les rencontres, en gémissent, et disent intérieurement comme le roi David : *Vidi prævaricantes, et tabescebam;*[1] j'ai vu, Seigneur, ces lâches prévaricateurs, qui par des complaisances intéressées, ou par une crainte mondaine, ont négligé votre cause ; je les ai vus, et j'en ai séché d'ennui et de regret. Car quelle amertume à un juste qui a le cœur droit et qui brûle d'un zèle évangélique, de voir les intérêts de Dieu trahis par les vaines considérations et les timides mais criminelles réserves des partisans du monde et de ses esclaves ! Que peut-il moins faire que de s'en prendre à eux, et de former contre eux dans son cœur ce sentiment de haine qu'une semblable indignité excitoit dans le cœur de David? haine dont il ne se faisoit nul scrupule, que dis-je? qu'il s'estimoit heureux de ressentir, et dont il se faisoit un mérite auprès de Dieu ; haine qui procédoit en lui des plus pures sources de la charité, et qui lui donnoit droit de dire : *Perfecto odio oderam illos, et inimici facti sunt mihi;* je les haïssois, mais d'une haine parfaite ; et j'étois leur ennemi, parce qu'ils étoient les ennemis secrets de mon Dieu ; *Perfecto odio oderam illos.*[2] Or je vous demande s'il est rien, même selon le monde, de plus difficile à supporter et qui approche plus de la ma-

[1] Ps. 118. — [2] Ibid. 138.

lédiction que cette haine et cette aversion des gens de bien. Je sais qu'il y a de ces cœurs durs que leur lâcheté même pourroit rendre insensibles à ce motif, et qui compteroient pour rien d'être dans la haine des serviteurs de Dieu, pourvu qu'ils pussent contenter l'amour-propre qui les possède : mais n'est-ce pas une autre malédiction qui prouve encore plus clairement ce que j'ai avancé ? Car, dans la pensée du sage, être content lorsque l'on s'attire la haine des hommes, c'est être d'autant plus odieux qu'on le veut bien être, et qu'on n'est point touché de l'être. Et ne me dites point que ce qui est condamné des uns est approuvé des autres : vous vous trompez, Chrétiens. Votre lâcheté, outre la haine des gens de bien, vous fera tomber encore dans le mépris des libertins et des pécheurs. Pourquoi ? parce que les pécheurs et les libertins seront assez clairvoyans pour découvrir le foible de votre conduite, et qu'ils s'apercevront bien que votre indulgence pour eux n'est dans le fond qu'une petitesse d'âme, et que si vous les épargnez, c'est que vous n'avez ni la force ni la hardiesse de les entreprendre. Or la lâcheté reconnue, selon la remarque de Cassiodore, est toujours méprisée, et de ceux mêmes à qui elle est utile. Si du moment que le vice se produit et que le scandale paroît, vous qui le devez arrêter, vous faisiez votre devoir, les scandaleux et les vicieux, en vous redoutant comme leur persécu-

teur, seroient obligés néanmoins malgré eux de vous estimer et de vous respecter. Ce qui vous perd dans leur esprit, c'est la complaisance même que vous leur témoignez. Ainsi, manquant à l'une de vos plus essentielles obligations par rapport à Dieu, vous n'avez pas même le monde pour vous : comme si le monde, tout perverti qu'il est, vous faisoit en cela votre leçon, vous reprochant votre peu de zèle, au même temps qu'il en profite, et vous méprisant par où vous pensiez lui plaire.

Mais vous n'avez pas, à ce que vous prétendez, assez de fermeté pour vous opposer au progrès du vice et pour résister à l'insolence du libertinage. Ah! Chrétiens, c'est un troisième point où j'ai dit que l'iniquité de l'homme se dément elle-même, et où je prétends que, pour peu qu'on se fasse de justice, on ne peut éluder ni soutenir le reproche de sa conscience. Car voilà, mes chers Auditeurs, le comble de notre misère; confessons-le humblement et avouons-le de bonne foi. Nous ne manquons de fermeté que lorsqu'il faut en avoir pour les intérêts de Dieu, et pour nos intérêts propres nous ne péchons que parce que nous avons trop de fermeté. Je m'explique. Que Dieu soit outragé, que son nom soit blasphémé, que le culte de sa religion soit profané, nous demeurons dans un repos oisif et dans une langueur mortelle; mais qu'on nous attaque dans nos biens, qu'on nous blesse dans notre honneur, il

n'y a point d'excès où le ressentiment ne nous porte. Et, pour en venir au détail, qu'un esprit impie et corrompu raille en notre présence de choses saintes, c'est là qu'une crainte humaine nous ferme la bouche ; mais que la raillerie s'étende sur nous, sur nos personnes, sur nos actions, nous nous déchaînons contre elle jusqu'à la fureur. Qu'un libelle injurieux et diffamatoire se débite dans le public, et que nous nous y trouvions notés, nous remuerons tout pour en savoir l'auteur, et nous le poursuivrons jusqu'au tombeau ; mais qu'un livre abominable se répande, où la pureté des mœurs et la charité du prochain soient violées, à peine le condamnons-nous, et Dieu veuille que nous ne nous en fassions pas un divertissement. En un mot, qu'on déshonore Dieu et qu'on crucifie Jésus-Christ, comme l'Apôtre nous apprend qu'il est encore tous les jours crucifié à nos yeux, ce n'est rien pour nous ; mais qu'on nous pique, même légèrement, mais qu'on nous rende un mauvais office, c'est alors que tout le feu de la colère s'allume et nous transporte. Quelles aigreurs, quelles inimitiés, quelles vengeances, suivant cette belle parole de saint Jérôme, *In Dei injuria benigni sumus, in nostris contumeliis odia exercemus !* Or il est bien étonnant que nous ayons des sentimens si opposés, et que notre esprit, par une étrange contradiction,

[1] Hyeron.

soit tout à la fois si patient et si fier, si tiède et si ardent, si lâche et si courageux. Je dis si courageux, si ardent, si fier dans nos propres injures, et si patient ou plutôt si lâche et sans vigueur dans celles de Dieu. Mais c'est à nous à nous justifier devant Dieu sur une si monstrueuse contrariété.

Nous n'avons ni crédit, ni industrie, ni intelligence contre les progrès et les attentats du libertinage; ainsi parlons-nous quand il ne s'agit que de Dieu seul et de sa cause. Mais que ce qui étoit la cause de Dieu devienne la nôtre, que cette cause de Dieu commence à nous toucher personnellement, que notre intérêt s'y trouve mêlé; et l'on verra si nous sommes aussi peu agissans et aussi dépourvus d'adresse que nous le disons. Il n'y a point alors de ressort que nous ne sachions faire jouer, il n'y a point d'obstacle que nous n'ayons le secret de rompre. Auparavant nous ne pouvions rien; maintenant nous pouvons tout. Nous n'osions employer nos amis pour Dieu; nous les fatiguons et les épuisons pour nous-mêmes. Il semble que nous soyons transformés en d'autres hommes, et que notre lâcheté, par un changement merveilleux, se soit convertie dans la plus intrépide et la plus inébranlable constance. *In Dei injuria benigni sumus, in nostris contumeliis odia exercemus.* Encore une fois, pour peu que nous soyons équitables, pouvons-nous entendre sur cela le témoignage de

notre cœur, et n'en pas rougir de confusion? Si nous n'en rougissons pas, Chrétiens, si, par une ferveur toute nouvelle qui doit aujourd'hui nous ranimer, nous ne profitons pas de ces leçons que je vous fais, Dieu saura bien nous faire porter la peine de notre injustice et nous punir de notre infidélité. Car s'il y a rien qui soit capable de l'irriter contre nous et d'attirer sur nous les fléaux de sa colère (apprenez-le, grands de la terre, et humiliez-vous sous sa main toute-puissante), si, dis-je, il y a un sujet qui l'engage à se tourner contre vous, et à vous traiter avec plus de sévérité, c'est celui-ci. Quelque bien que vous puissiez faire d'ailleurs, si, par une condescendance trop facile, vous souffrez que la religion, que l'Église, que la piété, que la vérité, que la saine doctrine, soient impunément attaquées, fussiez-vous dans tout le reste des hommes irréprochables, vous êtes des anathèmes que Dieu rejettera, qu'il confondra même dès cette vie, et sur qui il fera éclater toute la rigueur de ses jugemens. Ne comptez point sur toutes les autres vertus que vous auriez pratiquées. Vous n'êtes pas plus saints que l'étoit Héli : il aimoit l'ordre, il vouloit que Dieu fût servi, et il le servoit lui-même; il étoit touché des scandales que ses deux enfans, Ophni et Phinées, donnoient dans le temple : mais il manquoit de fermeté pour les tenir dans le devoir, et pour réparer les outrages qu'ils faisoient à Dieu.

Vous savez ce qui lui en arriva. *Quia magis honorasti filios tuos quam me*, lui dit le Seigneur, par la bouche de son prophète, *ecce dies veniunt, et præcidam brachium tuum, et non erit senex in domo tua:*[1] Parce que tu as eu plus d'égard pour tes enfans que pour moi, parce que tu as plus craint de leur déplaire qu'à moi, parce que tu n'as pu te résoudre à les contrister en les châtiant, et qu'ils t'ont été plus chers que moi, voici le jour de ma justice qui approche. Comme tu m'as offensé en eux, je te punirai par eux : ils mourront l'un et l'autre d'une mort funeste, et dans leurs personnes toute la gloire de ta maison sera pour jamais anéantie. Ah! mes chers Auditeurs, combien de pères dans le christianisme à qui Dieu pourroit faire, au moment que je parle, la même menace et la même prédiction! *Quia magis honorasti filios tuos quam me;* parce que vous vous êtes laissé amollir par une tendresse criminelle, et que vous l'avez conservée à mon préjudice pour des enfans impies, athées, perdus de conscience; parce que voyant leurs désordres, vous n'avez pas voulu oublier que vous étiez leur père, pour vous souvenir que j'étois votre Dieu, ou que vous vous êtes seulement souvenu que vous étiez leur père pour les aimer, sans vous souvenir que vous l'étiez encore pour les corriger; parce qu'en mille occurrences où je vous demandois raison de

[1] 1. Reg. 2.

leurs déportemens, vous n'avez pu consentir à vous élever contre eux pour venger mes intérêts : *Ecce dies veniunt, et præcidam brachium tuum, et non erit senex in domo tua;* je vous priverai de ces bénédictions que j'ai coutume de répandre sur mes serviteurs et sur ceux qui leur appartiennent. Elles ne seront ni pour vous ni pour ces enfans dont vous êtes idolâtres, et sur qui vous fondiez vos espérances dans l'avenir. Je détruirai votre maison, j'abaisserai votre grandeur, je saperai les fondemens de cet édifice imaginaire que vous vous promettiez de bâtir ; et par la juste sévérité de mes châtimens, vous reconnoîtrez que je n'ai besoin que de moi-même pour tirer, quand je le veux, une vengeance exemplaire des injures que je reçois, et de ceux qui les pardonnent trop aisément.

Oui, mes Frères, c'est ainsi que Dieu pourroit vous parler, et à bien d'autres. La prédiction se vérifia à l'égard d'Héli, l'effet répondit à la menace; tout ce que le prophète lui avoit annoncé s'exécuta ; et, selon les règles de la prédestination divine, ce fut encore une grâce que Dieu fit à ce père infortuné : car tous les maux qui tombèrent sur lui n'étoient après tout que des maux temporels, dont il profita ; mais il y a des coups de la justice de Dieu plus terribles, que nous avons à craindre. Et qu'est-ce quand Dieu, se retirant de nous, laisse peu à peu se refroidir et s'éteindre tout notre zèle ?

Or voilà ce qui arrive souvent, et ce qu'il nous a fait entendre par son prophète : *Auferetur zelus meus a te.*[1] Il laisse un juge, un magistrat dans le plus profond assoupissement sur des abus qui s'introduisent, et qui le condamneront au tribunal de Dieu pour ne les avoir pas d'abord condamnés à son tribunal. Il laisse un maître abandonner tout au gré de ceux qui le servent, et fermer entièrement les yeux sur leur conduite, pour n'être point forcé de les avertir et de les reprendre; mais pour se charger devant Dieu d'un fardeau mille fois encore plus pesant que celui dont il a voulu se décharger, et qu'il ne croyoit pas pouvoir porter. Il laisse un ministre de sa parole, un directeur, un confesseur, flatter les consciences, les perdre en les flattant, et se précipiter lui-même dans l'abîme; car ce sont là les suites malheureuses de cette crainte mondaine qui nous lie tout à la fois et la langue et les mains, pour ne rien dire et pour ne rien entreprendre dans des occasions qui demandent toute la liberté de la parole et toute la force de l'action. Ah! Chrétiens auditeurs, si la crainte nous doit gouverner, que ce soit la crainte du Seigneur, de ce Dieu tout-puissant, et surtout de ce Dieu jaloux : car il l'est, et il l'est souverainement. Et ne peut-il pas bien l'être? et que n'a-t-il pas fait pour avoir droit de l'être? et n'est-ce

[1] Ezech. 16.

pas notre avantage qu'il le soit, et qu'il daigne attendre de nous et en recevoir ce témoignage, dont il a prétendu nous faire un mérite? Que lui étoit du reste nécessaire le témoignage d'aussi foibles créatures que nous le sommes? Ne pouvoit-il pas, sans nous, mettre à couvert ses intérêts? Mais, par une conduite toute miséricordieuse de sa providence et de son infinie bonté, il a voulu que nous eussions de quoi lui marquer notre attachement et notre zèle, afin qu'il eût de quoi nous récompenser. Secondons ses desseins, puisqu'ils nous sont si favorables; et, par une ardeur toute nouvelle, disposons-nous à entendre un jour de sa bouche cette glorieuse invitation : Venez, bons serviteurs; parce que vous m'avez été fidèles, entrez dans la joie de votre Seigneur. C'est là que nous trouverons le centuple de tout ce que nous aurons donné à Dieu, et que nous jouirons éternellement de sa gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMONS

POUR LES DIMANCHES

DEPUIS LA PENTECOTE

JUSQUES A L'AVENT.

SERMON

POUR

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU SAINT SACREMENT.[1]

SUR LA FRÉQUENTE COMMUNION.

Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos, et misit servum suum hora cœnæ, dicere invitatis, ut venirent, et cœperunt omnes simul excusare.

Un homme fit un grand repas, et invita beaucoup de gens. Quand l'heure du repas fut venue, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir; mais ils commencèrent tous à s'excuser. Saint Luc, chap. 14.

Ce repas dont il est parlé dans notre évangile, selon la plus commune interprétation des Pères, qu'est-ce autre chose que la divine Eucharistie? et n'est-ce pas ainsi que l'Église paroît l'entendre, puisqu'elle a choisi cette parabole pour l'appliquer

[1] Les Sermons pour le dimanche de la Pentecôte et pour celui de la Trinité, sont dans le premier volume des Mystères.

à l'adorable sacrement de nos autels? C'est un grand repas : *Cœnam magnam.* Grand par l'excellence et la qualité de la sacrée viande et du saint breuvage qui y sont servis ; car c'est le corps même et le sang de Jésus-Christ : grand par le nombre de ceux qui s'y trouvent conviés ; ce sont tous les hommes, du moins tous les fidèles : grand par la dignité de leurs personnes et la sainteté de leurs dispositions, puisqu'ils n'y doivent venir qu'en état de grâce : grand par le lieu où il est préparé ; c'est toute l'Église : grand par sa durée; il ne finira qu'avec le monde : enfin, grand par sa signification, parce qu'il contient une vérité dont les mystères de l'ancienne loi n'ont été que la figure et que l'ombre. Vous êtes tous appelés, mes Frères, à cette table du Seigneur; et c'est pour vous l'annoncer de sa part, qu'il envoie ses prédicateurs, et que je parois ici moi-même selon le devoir de mon ministère : *Et misit servum suum.* Mais que faites-vous? Saint Grégoire pape le déploroit autrefois, instruisant le peuple chrétien dont il avoit la conduite; et rien en effet n'est plus déplorable. *Homo dives invitat, et pauper occurrere festinat; ad Dei vocamur convivium, et excusamus :*[1] Qu'un riche, disoit ce saint docteur, daigne inviter un pauvre à manger chez lui, le pauvre y court; la table du Fils de Dieu est dres-

[1] Greg.

sée pour nous, et nous nous excusons. Quels prétextes ne prend-on pas? tantôt les affaires temporelles dont on est chargé, tantôt les engagemens de sa condition et de son état. On dit, comme ces conviés de l'Évangile, Je suis dans l'embarras, j'ai une famille qui m'occupe et des enfans à pourvoir : *Uxorem duxi.* On dit, J'ai du bien qui demande mes soins, un négoce à entretenir, une charge à remplir : *Villam emi.*[1] Et ainsi l'on a toujours, ou l'on croit toujours avoir des raisons pour abandonner le plus salutaire de tous les sacremens, et pour n'en approcher presque jamais : *Et cœperunt omnes simul excusare.* Mais entre les excuses les plus ordinaires dont on se sert, savez-vous, mes chers Auditeurs, quelle est la plus dangereuse, parce qu'elle est la plus spécieuse? c'est ce que nous entendons dire à tant de faux chrétiens, qu'ils ne sont pas assez purs pour se présenter à une table si sainte; et que leurs communions sont rares, parce qu'ils ne se croient pas dignes de les rendre plus fréquentes. Or je soutiens, moi, que cette excuse, tout apparente qu'elle peut être, n'est point communément recevable; je soutiens que cette prétendue humilité dont on voudroit se faire un mérite, n'est souvent qu'un piége de l'ennemi de notre salut, ou de la nature corrompue qui nous trompe. Comme ce point est d'une ex-

[1] Greg.

trême conséquence, j'ai besoin, pour le bien développer, des lumières du Saint-Esprit. Demandons-les par l'intercession de la Mère de Dieu, en lui disant : *Ave.*

Il est vrai, Chrétiens, et je suis d'abord obligé de le reconnoître, que la pureté de l'âme et l'innocence de la vie est une disposition essentielle et absolument nécessaire pour participer au divin sacrement que nous recevons dans la communion ; et il est encore vrai que plus nos communions sont fréquentes, plus nous devons être exempts de tache et saints devant Dieu. Bien loin de combattre cette vérité, je la confesse hautement, comme un principe incontestable et un point de ma créance, et je voudrois la graver si profondément dans vos cœurs, que rien jamais ne l'en pût effacer. Mais, cela posé, je puis néanmoins avancer deux propositions dont il faut, s'il vous plaît, que vous preniez bien le sens, et qui vont faire le partage de ce discours : car pour détruire la vaine excuse de ceux qui se retirent de la communion parce qu'ils ne se croient pas assez purs, et qui, par la même maxime et la même règle de conduite, portée au delà des bornes et mal conçue, en retirent les autres, je dis que la pureté requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ ne doit point être communément ni en

soi un obstacle à la fréquente communion : ce sera la première partie. Je vais même plus loin, et, par l'effet le plus désirable et le plus heureux, je prétends qu'un des moyens les plus puissans, les plus infaillibles et les plus courts pour arriver à une sainte pureté de vie, c'est la fréquente communion : ce sera la seconde partie. Je vous ferai donc voir comment une vie pure et innocente nous doit préparer à la communion, sans que ce devoir soit une juste raison de nous en éloigner; et d'ailleurs je vous apprendrai comment même la communion doit servir à rendre notre vie toujours plus innocente et plus pure. Ces deux pensées sont solides; mais, encore une fois, il est important que vous y donniez toute votre attention pour les entendre précisément telles que je les entends et que je les propose. Appliquez-vous, et commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque pureté de vie que Dieu exige de nous pour approcher de son auguste sacrement, elle ne peut en soi nous tenir lieu d'une légitime excuse pour nous dispenser du fréquent usage de la communion. Vous en voulez la preuve; écoutez-la. C'est que l'obligation d'apporter au sacré mystère toute la pureté convenable, ne doit point préjudicier à l'intention de Jésus-Christ ni au dessein

qu'il a eu en vue dans l'institution de la très-sainte Eucharistie. Or quel a été le dessein de Jésus-Christ en l'instituant? Il a prétendu que l'usage nous en fût ordinaire, il l'a souhaité, il nous y a invités. Voilà pourquoi, dit saint Augustin, il nous a donné ce sacrement comme une viande; c'est pour cela qu'il en a fait un breuvage: de là vient qu'il l'institua en forme de repas, pour nous dire et nous faire comprendre que c'étoit une nourriture dont nous devions user, non point rarement ni extraordinairement, comme l'on use des remèdes, mais fréquemment et souvent, comme nous prenons tous les jours les alimens qui nous entretiennent. Et parce que toutes les viandes, par rapport à la vie naturelle, ne sont pas également communes à tous les hommes, qu'a-t-il fait? il a choisi celle qui l'étoit et qui l'est encore le plus; celle dont on peut le moins se passer, et qu'on ne quitte jamais; celle qui nourrit les pauvres et les riches, les petits et les grands; je veux dire ce pain de chaque jour que nous demandons à Dieu, et qui est le premier soutien de notre vie: il l'a, dis-je, choisi pour nous y laisser le sacrement de son corps, ou plutôt pour le transformer dans cet ineffable sacrement.

Ce n'est pas assez; mais afin de nous engager encore plus fortement à en profiter, il nous crie sans cesse de ses autels, et nous adresse ces paroles qu'il avoit déjà mises pour nous dans la

bouche du Sage : *Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis;*[1] venez, paroissez dans mon sanctuaire, asseyez-vous à ma table, mangez le pain que je vous ai préparé. Vous avez droit d'y participer; et, puisque je vous le présente moi-même, tout mon désir est que vous le receviez. D'où saint Ambroise prenoit occasion de dire, parlant à un chrétien : *Si panis est, si quotidianus est, quomodo illum post annum sumis?*[2] Hé quoi! mon Frère, si ce sacrement est un pain, et si c'est un pain qui tous les jours devroit être l'aliment de votre âme, est-ce assez dans tout le cours d'une année de vouloir seulement une fois y avoir part? Il est donc certain que la vue du Fils de Dieu a été que nous eussions dans le christianisme un usage libre et fréquent de la communion. Il n'est pas moins certain que le Fils de Dieu ne peut se contredire lui-même; qu'il n'a pu avoir des intentions dont l'une devînt par soi-même un empêchement essentiel à l'autre; dont l'une servît de raison, et de raison solide, pour combattre et renverser l'autre. Par conséquent, dès que nous voyons qu'il nous a portés à la fréquente communion, et qu'il nous y porte, que c'est ce qu'il désire de nous, et à quoi il nous appelle, quelle conclusion devons-nous tirer de là, sinon celle que j'ai déjà marquée; savoir, que si d'ailleurs il nous a or-

[1] Prov. 9. — [2] Amb.

donné de ne nous présenter à sa table qu'avec la robe de noces, c'est-à-dire qu'avec une conscience nette et purifiée de toutes souillures, cette pureté néanmoins et cette condition, tout indispensable qu'elle est, ne vous peut être d'elle-même un titre valable pour ne pas communier souvent.

Que veux-je dire après tout, Chrétiens auditeurs? car c'est ici qu'il faut m'expliquer, et lever le scandale où pourroit vous jeter ma proposition mal interprétée et mal expliquée. Est-ce mon sentiment que, malgré l'état du péché, vous deviez, pour vous conformer aux desseins de Jésus-Christ touchant la communion fréquente, venir à son autel et recevoir son sacrement? Malheur à moi si j'autorisois en aucune sorte une telle profanation, et malheur à quiconque feroit ce criminel abus du plus saint de nos mystères, et se rendroit par-là, selon l'expression de l'Apôtre, coupable du corps et du sang d'un Dieu! Mais quelle est ma pensée? c'est que vous raisonnez d'une façon, et qu'il faudroit raisonner de l'autre; c'est que vous concluez à quitter la fréquente communion, parce que vous ne menez pas une vie assez réglée ni assez exemplaire, lorsque vous devriez seulement conclure à vivre plus régulièrement et plus exemplairement pour retenir la fréquente communion; c'est que vous dites, Je tiens une conduite trop peu chrétienne et trop peu édifiante pour fréquenter un sa-

crement dont les anges mêmes se croiroient indignes ; je ne veux donc pas communier souvent : au lieu qu'il seroit bien plus à propos de dire, Je dois communier souvent, et je le veux, pour entrer dans l'esprit de Jésus-Christ, pour ne laisser pas inutile le précieux don que nous avons reçu, pour ne me pas priver des avantages inestimables qui y sont attachés; et puisque la communion fréquente ne peut s'accorder avec une conduite telle que la mienne, je veux donc, non pas renoncer à la communion, parce que je n'y suis pas disposé, mais changer de conduite afin de m'y disposer.

Ainsi la pureté de vie qu'attend de nous le Sauveur des hommes ne sera plus précisément un obstacle à la fréquentation du divin mystère; mais ce sera un motif pour travailler à acquérir tout le mérite et toute la préparation qu'il requiert : c'est-à-dire que ce sera un motif pour renoncer à cette liaison, à cette habitude, à ce commerce et à ce plaisir que la loi défend, et qui déshonoreroit spécialement la chair de Jésus-Christ; un motif pour attaquer ces passions et pour les surmonter, pour humilier cet orgueil, pour réprimer cette ambition, pour éteindre cette convoitise, pour étouffer ce ressentiment qui dans vous ne peut compatir avec la présence réelle de Jésus-Christ; un motif pour vous détacher du monde, pour vous détromper de ses maximes, pour vous dégager de ses in-

trigues, pour vous retirer de ses assemblées, pour vous interdire ses spectacles, ses divertissemens et ses jeux, qui, directement opposés à la morale chrétienne, vous sépareroient de Jésus-Christ; un motif pour exciter votre piété, pour ranimer votre ferveur, pour vous adonner à la prière, à la méditation des choses saintes, aux exercices de la pénitence, à la pratique des bonnes œuvres et de toutes les vertus capables de vous rendre plus agréables à Jésus-Christ, et de vous unir plus étroitement avec Jésus-Christ. Voilà, dis-je, à quoi vous engagera l'obligation de vous éprouver et de purifier votre cœur, afin d'être en état d'y placer Jésus-Christ; du moins, voilà à quoi elle doit vous engager, mais à quoi vous ne voulez pas qu'elle vous engage : car développons de bonne foi tout ce mystère. Si cette obligation est pour vous un obstacle à la fréquente communion, elle ne l'est que parce que vous le voulez : non, elle ne l'est que parce que vous voulez demeurer toujours dans le même attachement, le même esclavage, les mêmes liaisons, sans faire le moindre effort pour les rompre et pour en sortir; elle ne l'est que parce que vous voulez toujours vivre au gré de vos désirs, flatter vos sens, ne leur refuser rien, ne les gêner en rien, et suivre en aveugle la cupidité qui vous entraîne; elle ne l'est que parce que le monde vous plaît, et que vous voulez toujours le voir, tou-

jours être de ses compagnies qui vous dissipent, et de ses parties de plaisir qui vous corrompent; elle ne l'est que parce que vous ne pouvez pas ou plutôt que vous ne voulez pas vous résoudre une fois à prendre quelque chose sur vous, pour vous réveiller de l'assoupissement où vous êtes à l'égard de votre salut et de tout ce qui concerne la sanctification de votre âme, pour vous tirer sur cela de votre langueur, pour vous affectionner aux devoirs de la religion et pour les remplir. Or, dès qu'elle n'est obstacle que par votre volonté dépravée, j'ai raison de dire qu'elle ne l'est point d'elle-même; et j'ai toujours droit de vous reprocher cet éloignement de la communion qui vous est si habituel, et que vous prétendez justifier par cela même qui le condamne.

Cependant, Chrétiens, sans insister davantage sur ce point, dont je me suis déjà expliqué plus à fond dans un autre discours, je vois ce que quelques-uns auront à me répondre; et pour leur instruction je dois encore aller plus avant. En effet, me diront-ils, que la pureté nécessaire pour fréquenter le sacrement de Jésus-Christ ne soit pas en soi un empêchement et un obstacle à la communion; que ce soit seulement un motif pour employer nos soins à nous mettre, autant qu'il est possible, dans cet état de pureté et dans cette sainte disposition, nous en convenons, et nous

voulons aussi travailler à la réformation de notre vie. Mais ce changement n'est pas l'ouvrage d'un jour; on ne parvient pas tout d'un coup à cette perfection qui bannit d'une âme le vice et qui y fait naître les vertus : il faut du temps pour arriver là; et, pendant tout ce temps, n'est-ce pas une espèce de pénitence et une pénitence louable, que de se tenir éloigné de la table du Sauveur et de son autel? Tout ceci, mon cher Auditeur, contient divers articles, que je reprends, et sur lesquels je vais vous déclarer quelques-unes de mes pensées.

Car, dites-vous, il faut du temps; je le veux, pourvu que ce soit un temps borné, pourvu que ce temps n'aille pas à l'infini, et que, d'un terme à l'autre, on ne cherche pas toujours à le prolonger; pourvu que ce temps d'épreuve ne vous tienne pas les années entières sans manger ce pain céleste, qui doit être votre soutien, et dont vous ne pouvez vous passer; pourvu que ce ne soit ni votre lâcheté qui règle ce temps, ni vos préjugés et votre opiniâtreté. Et ne sait-on pas à quels excès ont été là-dessus des esprits entêtés et aveuglés, jusqu'à se faire une piété, je dis une piété chimérique, de manquer aux préceptes de l'Église, et de violer l'un de ses commandemens les plus solennels, qui est celui de la Pâque?

Mais cette abstinence spirituelle, ajoutez-vous, est une pénitence : ainsi le disoit-on du temps de

saint Ambroise, comme il l'a lui-même remarqué. Il y en a, ce sont les paroles de ce saint docteur, il y en a qui se font une pénitence de se priver de la participation des saints mystères : *Sunt qui arbitrantur hoc esse pœnitentiam, si abstineant a sacramentis cœlestibus.*[1] Mais quelle pénitence, poursuit ce même Père ! et n'est-ce pas se traiter trop sévèrement soi-même, en s'imposant une peine, de se refuser le remède dont on doit attendre sa guérison et son salut ? *Severiores in se judices sunt, et pœnam dum imponunt sibi, declinant remedium.*[2] Voilà comment en jugeoit un des plus saints et des plus grands pasteurs de l'Église ; voilà ce qu'il regardoit comme une pénitence trop rigoureuse. Mais moi, sans aller contre son sentiment, que je dois respecter, je puis dire que de nos jours ce seroit une pénitence bien commode pour tant de mondains et de mondaines ; que volontiers ils s'y assujettiroient, et qu'elle se trouveroit bien de leur goût, puisqu'elle les déchargeroit d'un des devoirs du christianisme qui s'accorde moins avec leur vie oisive, sensuelle et dissipée. Si c'est là maintenant la pénitence qu'on leur prescrit, de la manière que le monde est disposé, il sera bientôt rempli de pénitens.

Mais enfin, concluez-vous, on ne peut être trop parfait pour communier. Non certes, mon cher

[1] Amb. — [2] Ibid.

Auditeur, on ne peut être trop parfait; mais on peut d'abord exiger trop de perfection de ceux qui communient, ou qui désirent ce précieux avantage; c'est-à-dire, on ne peut être trop parfait, eu égard à la dignité du sacrement, qui sera toujours, quoi que nous puissions faire, au-dessus de toutes nos dispositions; mais en même temps on peut trop exiger d'abord de perfection de ceux qui le fréquentent, eu égard à la foiblesse humaine, que le Sauveur des hommes n'a point dédaignée, et qu'il a voulu même soutenir par son sacrement : ce sont des malades, ils ont leurs infirmités, leurs fragilités; et c'est pour cela même que le médecin de leurs âmes les appelle à lui, afin de les guérir et de les fortifier. Aussi prenez garde qui sont ceux que le maître de notre Évangile fait ramasser dans les places publiques, et qu'il rassemble à son festin : ce ne sont point précisément les riches, les grands, les saints; mais les pauvres, mais les petits, mais les infirmes, mais les aveugles et les boiteux : *Exi cito in plateas et vicos civitatis; et pauperes ac debiles, et cæcos, et claudos introduc huc.*[1] Non-seulement il ne les exclut point de sa table, il ordonne à ses ministres de leur faire une espèce de violence pour les y attirer : *Compelle intrare.*[2] Que nous marque cette figure? Il ne faut pas une longue réflexion pour le connoître, et il

[1] Luc. 14. — [2] Ibid.

vous est aisé, Chrétiens, d'en faire vous-mêmes l'application.

Tout ceci, néanmoins, veut encore un plus ample éclaircissement; et sans cela, je pourrois craindre, en vous faisant éviter un excès, de vous conduire dans un autre. Or, toute extrémité est mauvaise; et outre que j'en suis naturellement ennemi, mon ministère m'oblige spécialement à m'en préserver. Rendre l'usage de la communion trop facile, c'est un relâchement; mais d'ailleurs, le rendre trop difficile et comme impraticable, c'est une rigueur hors de mesure. Cherchons donc le juste milieu qui corrige l'un et l'autre; et sans nous porter ni à l'un ni à l'autre, tenons-nous-en aux principes d'une solide théologie. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention : car voulez-vous savoir, Chrétiens, quelle a été une des erreurs les plus remarquables de notre siècle, quoique des moins remarquées; le voici : c'est qu'en mille sujets, et surtout en celui-ci, on a confondu les préceptes avec les conseils; ce qui étoit d'une obligation indispensable, avec ce qui ne l'étoit pas; les dispositions absolument suffisantes, avec les dispositions de bienséance, de surérogation, de perfection; en un mot, ce qui faisoit de la communion un sacrilége, avec ce qui en diminuoit seulement le mérite et le fruit. Voilà ce que l'on n'a point assez démêlé, et ce qu'il étoit néanmoins très-im-

portant de distinguer. En effet, citons, tant qu'il nous plaira, les Pères et les docteurs de l'Église; accumulons et entassons autorités sur autorités; recueillons dans leurs ouvrages tout ce qu'ils ont pensé et tout ce qu'ils ont dit de plus merveilleux sur l'excellence du divin mystère; exposons tout cela dans les termes les plus magnifiques et les plus pompeux, et formons-en des volumes entiers; enchérissons même, s'il est possible, sur ces saints auteurs, et débitons encore de plus belles maximes touchant la pureté que doit porter un chrétien à la table de Jésus-Christ; faisons valoir cette parole qu'ils avoient si souvent dans la bouche, et qui saisissoit de frayeur les premiers fidèles, *Sancta sanctis:* après avoir épuisé là-dessus toute notre éloquence et tout notre zèle, il en faudra toujours revenir au point décidé, que quiconque est en état de grâce, exempt de péché, je dis de péché mortel, est dans la disposition de pureté qui suffit, selon la dernière rigueur du précepte, pour communier. Ainsi nous l'enseigne le Concile de Trente, et c'est une vérité de foi. De là il s'ensuit que si je suis souvent en cet état de grâce, j'ai dès lors la pureté absolument suffisante pour communier souvent; et que, si tous les jours de ma vie je me trouvois en cette même disposition, j'aurois chaque jour de ma vie le degré de pureté nécessairement requis pour ne pas profaner le corps de Jésus-Christ en commu-

niant; et non-seulement pour ne le profaner pas et ne pas encourir la censure de saint Paul, *Judicium sibi manducat et bibit*,[1] mais pour recueillir à l'autel du Seigneur une nouvelle force et y recevoir un nouvel accroissement de grâce. Si bien qu'en ce sens, la parole de saint Augustin se vérifieroit à mon égard : *Accipe quotidie quod quotidie tibi prosit;*[2] prenez cette divine nourriture autant de fois qu'elle vous peut profiter; et si tous les jours elle vous profite, prenez-la tous les jours. Je dis plus; car de là même il s'ensuit que tout homme, dans le christianisme, est obligé, sous peine de damnation, non pas de communier tous les jours, mais d'être tous les jours disposé à communier; pourquoi? parce qu'il n'y en a pas un qui n'ait une obligation essentielle de persévérer tous les jours dans la grâce de Dieu, et de se préserver de tout péché grief. *Sic vive*, ajoutoit saint Augustin, *ut quotidie merearis accipere.*[3] Communiez plus ou moins souvent, selon que l'esprit de Dieu vous l'inspirera; mais quant à la préparation habituelle, vivez de telle sorte que chaque jour vous puissiez vous nourrir de ce pain de salut. Raisonnez, mes chers Auditeurs, et formez sur cela toutes les difficultés que votre esprit peut imaginer : voilà des principes stables contre lesquels tous les raisonnemens ne prévaudront jamais.

[1] 2. Cor. 11. — [2] Aug. — [3] Ibid.

Ce qui nous trompe, observez ceci, je vous prie; ce qui nous trompe, et ce qui fait peut-être que quelques-uns ont peine à goûter ces principes que je viens d'établir, c'est que nous ne comprenons et que nous n'estimons point assez le mérite que porte avec soi l'état de grâce dont je parle; c'est que nous ne connoissons point assez ce que renferme cette exemption de tout péché mortel et de tout attachement au péché mortel. Ce n'est, selon nos idées, qu'un état fort commun, et plût à Dieu qu'il le fût bien dans le christianisme! Mais, quoi qu'il en soit, je prétends que c'est un état très-sublime, un état qui surpasse toute la nature, et où la vertu seule du Saint-Esprit, cette vertu toute-puissante, nous peut élever. Car, pour examiner la chose à fond, qu'est-ce qu'un homme sans péché mortel, et sans nulle affection au péché mortel? C'est un homme déterminé (chaque parole demande ici toute votre réflexion); c'est, dis-je, un homme prêt et déterminé à perdre tout, à se dépouiller de ses biens, à sacrifier son honneur, à verser son sang et à donner sa vie, plutôt que de consentir à une pensée, que de former volontairement un désir, que de rien dire, de rien entreprendre, de rien faire qui puisse éteindre dans son cœur l'amour de Dieu. C'est un homme dans une disposition semblable à celle de saint Paul, lorsque ce grand apôtre s'écrioit : Qui me séparera

de la charité de Jésus-Christ? *Quis nos separabit a charitate Christi?*[1] Ce n'est ni la prospérité, ni l'adversité, ni la faim, ni la soif, ni les puissances du ciel, ni celles de la terre, ni le péril, ni la persécution, ni le glaive, ni la mort : *Sed in his omnibus superamus.*[2] Un homme ainsi résolu, et constant dans cette résolution, malgré tous les dangers qui l'environnent, malgré toutes les tentations qui l'attaquent, malgré tous les exemples qui l'attirent, malgré tous les combats qu'il a et à livrer et à soutenir, soit contre le monde, soit contre lui-même, cet homme, n'est-ce pas, selon l'expression de l'Écriture, un homme digne de Dieu? Or l'état de grâce suppose tout cela; et avoir tout cela, n'est-ce pas, suivant le langage du Maître des gentils, être un saint? Et si, dans cet état et avec tout cela, un chrétien participe aux sacrés mystères, ne peut-on pas dire alors et en particulier que les choses saintes sont données au saint, *Sancta sanctis?*

Ah! mes chers Auditeurs, j'insiste là-dessus, afin de vous faire un peu mieux entendre que vous ne l'avez peut-être conçu jusqu'à présent, combien il en doit coûter pour se maintenir même dans le dernier degré, et si j'ose m'exprimer de la sorte, dans le plus bas étage de la sainteté. Qu'il seroit à souhaiter que nous en fussions tous

[1] Rom. 8. — [2] Ibid.

là, et que plusieurs qui se flattent d'y être n'en fussent pas infiniment éloignés ! Qu'il seroit à souhaiter que dans les états même les plus religieux par leurs engagemens et leur profession, on trouvât toujours cette première pureté de l'âme! Il n'y auroit plus tant à craindre pour l'honneur dû au plus vénérable de tous les sacremens, parce qu'il ne seroit plus exposé à tant de sacriléges et de profanation. Mais quoi! est-ce donc ma pensée, que dès qu'un chrétien se croit en grâce avec Dieu et sans nul de ces péchés qui nous rendent ennemis de Dieu, on doit lui accorder l'usage fréquent de la communion, et l'y engager? Non, mes Frères; et si je le prétendois ainsi, j'oublierois les règles que la sage antiquité nous a tracées, et que je suis obligé de suivre. Je vous ai parlé de la préparation essentielle et suffisante pour ne pas violer la dignité du sacrement; mais il s'agit encore de l'honorer, et pour cela de joindre à cette disposition de nécessité les dispositions de convenance, de piété, de perfection; car ne vous persuadez pas que j'approuve toutes les communions fréquentes. Je serois bien peu instruit, si j'ignorois les abus qui s'y glissent tous les jours; et j'aurois été bien peu attentif à ce qui se passe sans cesse sous nos yeux, si tant d'épreuves ne m'avoient pas appris la différence qu'il faut faire des âmes ferventes et des âmes tièdes, des âmes courageuses

et des âmes lâches; des âmes fidèles, exactes, appliquées, et des âmes négligentes, oisives, sans soin, sans vigilance, sans attention; des âmes détachées d'elles-mêmes, mortifiées, recueillies, et des âmes sensuelles jusque dans leur prétendue régularité, volages, dissipées, toutes mondaines. De permettre également aux unes et aux autres l'approche des sacremens; de ne mettre nulle distinction entre celles qu'on voit, sous un beau masque de dévotion, orgueilleuses et hautaines, sensibles et délicates, politiques et intéressées, entières dans leurs volontés, aigres dans leurs paroles, vives dans leurs ressentimens, précipitées dans leur conduite; et celles au contraire qu'on voit assidues à leurs devoirs et zélées pour leur avancement et leur sanctification; en qui l'on trouve de la docilité, de l'humilité, de la patience, de la douceur, de la charité, et dont on remarque d'un temps à un autre les changemens et les progrès: encore une fois, de les confondre ensemble, de leur donner le même accès à la table du Sauveur, de les y admettre avec la même facilité, de ne discerner ni conditions ni caractères, c'est, mes chers Auditeurs, ce que je dois condamner; et à Dieu ne plaise que je tombe jamais dans une telle prévarication. Mais aussi, en demandant des âmes solidement pieuses pour la fréquentation des saints mystères, de les vouloir d'abord au plus haut point

de la sainteté chrétienne ; de leur retrancher, pour quelques fragilités qui échappent aux plus justes, le céleste aliment qui les doit nourrir ; de leur tracer une idée de perfection, sinon impossible dans la pratique, au moins très-rare et d'une extrême difficulté ; de les tenir dans un jeûne perpétuel, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à ce terme, et de leur faire envisager comme une vertu, comme un mérite devant Dieu, ce qui les éloigne de Dieu, ce qui les affoiblit et les désarme, voilà de quoi je ne puis convenir et de quoi je ne conviendrai jamais. Je les exhorterai à tendre sans cesse vers cette perfection, à se proposer toujours cette perfection, à faire chaque jour de nouveaux efforts pour s'élever à cette perfection ; mais après tout, si ces âmes n'y sont pas encore arrivées, si elles n'ont pas mis encore le comble à cette tour évangélique qu'elles ont entrepris de bâtir ; s'il leur reste encore, comme au prophète, du chemin avant que d'atteindre jusqu'au sommet de la montagne d'Oreb, je ne les traiterai pas avec la même rigueur que ce convié qui fut chassé du banquet nuptial parce qu'il s'y étoit ingéré témérairement ; je ne leur défendrai point de manger ; mais, par une maxime tout opposée, je leur dirai ce que l'ange dit à Élie : *Surge, comede ; grandis enim tibi restat via ;*[1] Venez avec confiance, et prenez ce

[1] 3. Reg. 19.

pain qui vous est offert, et qui vous donnera des forces pour aller jusqu'au bout de la carrière que vous avez à fournir; car je me souviendrai que ce n'est point pour des forts et pour des justes que Jésus-Christ est venu, mais pour des foibles et pour des pécheurs; que ce n'est point pour les sacremens que Dieu a formé les hommes, mais que c'est pour les hommes qu'il a institué les sacremens; que ces hommes étant hommes, ils ne sont point, quelque parfaits qu'on les suppose, d'une nature angélique, et que, quoi qu'ils fassent, ils ne se trouveront jamais sans quelques imperfections; que s'il falloit attendre qu'ils en fussent pleinement dégagés pour les recevoir à la table du Seigneur, et qu'il ne leur manquât rien de tout ce qu'exige d'eux une sévérité outrée, pour leur accorder le bienfait de la communion; à peine les apôtres eux-mêmes, à peine les premiers chrétiens, à peine les plus grands saints auroient-ils pu y avoir part. Telles sont les règles générales que je suivrai; je dis les règles générales, car je sais qu'il y en a de particulières pour certains états, pour certaines personnes, selon certaines conjonctures, dont le détail seroit infini, et que je laisse à l'examen des pasteurs de l'Église et des directeurs auxquels il appartient d'en juger. Il me suffit d'avoir vérifié ma première proposition de la manière que je l'ai entendue, savoir que la pureté requise

pour participer au sacrement de Jésus-Christ n'est point en soi et ne doit point être communément un obstacle à la fréquente communion; d'où je passe à l'autre vérité, qui n'est pas moins importante, et je soutiens même qu'un des plus sûrs et des plus puissans moyens pour acquérir une sainte pureté de vie, c'est la fréquente communion. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De tous les sacremens, nul autre n'a plus d'effet ni même autant d'effet dans l'homme, que celui du corps de Jésus-Christ; et son effet est d'imprimer en l'âme qui le reçoit un caractère de pureté et de sainteté. Pourquoi cet adorable sacrement est-il si efficace, et d'où lui vient cette force supérieure? La raison en est évidente : c'est qu'il contient en soi l'auteur de la grâce. Tous les autres sacremens n'opèrent que par une vertu émanée de Jésus-Christ, et qui leur est communiquée par Jésus-Christ; mais en celui-ci c'est Jésus-Christ lui-même, Jésus-Christ présent en personne, qui agit, puisque ce divin sacrement n'est autre chose que Jésus-Christ même caché sous les espèces qui le couvrent. Or comme le feu échauffe bien plus quand il est appliqué immédiatement à son su-

jet que lorsqu'il lui communique sa chaleur par un corps étranger, ainsi Jésus-Christ, qui est le principe de tous les dons célestes et la source de toutes les grâces, les doit-il répandre beaucoup plus abondamment dans nos cœurs quand il nous est uni par lui-même et par sa propre substance, que lorsqu'il les distribue par un sacrement distingué de lui. Voilà le privilége singulier et incontestable de l'Eucharistie.

Mais cette grâce spéciale du sacrement de nos autels, quelle est-elle, et cet effet salutaire qu'il produit, à quoi se réduit-il? Je dis, Chrétiens, que c'est à nous faire vivre d'une vie pure et sainte. Les autres sacremens ont des effets plus bornés. Le baptême efface le péché d'origine, la confirmation nous fait confesser la foi, l'ordre nous met en état d'exercer les sacrés ministères, l'extrême-onction nous fortifie aux approches de la mort, et nous soutient dans ce dernier combat; mais l'Eucharistie étend sa vertu sur toute la vie de l'homme, pour la sanctifier, et, si je puis parler de la sorte, pour la diviniser : car vous devez bien remarquer avec moi l'excellente et essentielle propriété de la chair de Jésus-Christ dans ce mystère; c'est un aliment, et l'aliment de nos âmes : au lieu que l'esprit, selon les lois ordinaires et naturelles, doit vivifier la chair; ici, par un miracle au-dessus de toute la nature, c'est la chair qui vivifie l'esprit :

Caro mea vere est cibus.[1] Et de là nous pouvons connoître quel fruit il y a donc à se promettre de la fréquente communion : car à force de manger une viande, on en prend peu à peu les qualités ; mais si je n'en use que très-rarement, si je n'en fais ma nourriture qu'une fois dans tout le cours d'une année, je n'en ressentirai presque nulle impression, et mon tempérament sera toujours le même. Ainsi, qu'un chrétien, dans l'usage du sacrement de Jésus-Christ, s'en tienne précisément à la pâque, à peine en retirera-t-il quelque profit, et le pourra-t-il apercevoir. C'est une viande, il est vrai; c'est de toutes les viandes la plus solide, j'en conviens; c'est une viande toute divine et toute-puissante, je le sais; mais que lui servira la vertu de cette viande, si par un dégoût naturel, si par une négligence affectée, ou par une superstitieuse réserve, il ne s'en nourrit pas, et qu'il la laisse sans y toucher? Par conséquent, veut-il qu'elle lui soit utile et profitable, il faut qu'elle lui soit commune et ordinaire. Alors il verra ce que peut cette chair sacrée, et mille épreuves personnelles l'en convaincront : elle le transformera dans un homme tout nouveau. C'est une chair virginale : elle amortira dans son cœur le feu de la cupidité qui le brûle, elle y éteindra l'ardeur des passions qui le consument, elle purifiera ses pensées, elle réglera ses désirs,

[1] Joan. 6.

elle réprimera les révoltes de ses sens, et les tiendra soumis à l'esprit. C'est une chair sainte et immolée pour la réparation du péché : elle détruira dans son âme l'empire de ce mortel ennemi qui le tyrannisoit; elle le fortifiera contre la tentation, contre l'occasion, contre l'exemple, contre le respect humain, contre le monde, contre tout ce que l'enfer emploie à notre ruine spirituelle et à la perte de notre innocence; elle le remplira d'une grâce victorieuse, qui le fera triompher des inclinations perverses de la nature, des mauvaises dispositions du tempérament, des retours importuns de l'habitude, des attraits corrupteurs du plaisir, des amorces de l'intérêt, de toutes les attaques où il peut être exposé et où il pourroit malheureusement succomber. C'est la chair d'un Dieu : elle le dégagera de toutes les affections terrestres pour l'élever à Dieu, pour l'attacher à Dieu, pour ne lui inspirer que des vues, que des sentimens chrétiens et dignes de Dieu : car ce sont là les heureux effets de ce céleste aliment, selon que l'Écriture elle-même nous les a marqués : *Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines?*[1] Qu'y a-t-il en elle, disoit le prophete Zacharie, parlant de l'Église de Jésus-Christ, dont il avoit une connoissance anticipée; qu'y a-t-il de bon en elle et

[1] Zach. 9.

de beau par excellence, si ce n'est ce pain des élus et ce vin qui fait les vierges? paroles que tous les interprètes ont expliquées de la très-sainte Eucharistie. Elle fait les vierges, dit saint Bernard, parce qu'elle refrène les appétits sensuels, parce qu'elle modère et qu'elle arrête les emportemens d'une aveugle concupiscence, parce qu'elle met en fuite le démon de l'impureté. Est-ce une image grossière et matérielle, une idée, un souvenir qui vous trouble; est-ce un penchant qui se fait sentir; est-ce un objet séducteur qui vous éblouit et qui vous attire? venez à l'autel; vous y trouverez un préservatif assuré, un remède prompt, un appui ferme et des armes toujours prêtes pour vous défendre. Une seule parole de ce Dieu Sauveur a chassé des corps les légions entières d'esprits immondes qui les infestoient; que fera-t-il présent lui-même en vous, et demeurant en vous avec tout son être et tout son souverain pouvoir?

De là ces comparaisons dont les Pères se sont servis; (et pourquoi ne m'en servirois-je pas après eux et comme eux?) de là ces figures sous lesquelles ils nous ont représenté l'adorable sacrement. Tantôt ils le comparent à un levain, à ce bon levain dont a parlé l'apôtre, à ce levain de justice et de sainteté qui se répand et s'insinue dans toute la masse pour la faire lever, c'est-à-dire qui se communique à toutes les puissances de

l'homme intérieur pour l'animer et le vivifier; tantôt ils le comparent à un feu qui pénètre le fer même, qui en consume la rouille, qui l'embrase et le rend lui-même tout brûlant : *Etenim Deus noster ignis consumens est.*[1] Or prenez garde, reprend sur cela saint Cyprien : comme le fer dans le feu perd sa première forme et en acquiert une plus noble, comme il devient feu de fer qu'il étoit; aussi, par une union intime et fréquente avec Jésus-Christ, nous nous trouvons insensiblement convertis en Jésus-Christ, nous cessons d'être ce que nous étions pour être quelque chose de ce qu'est Jésus-Christ. Ce n'est plus nous seulement qui vivons en Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ qui vit en nous, de la même sorte qu'il vivoit dans le grand Apôtre : *Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus.*[2] Et voilà sans doute, Chrétiens, une des plus belles prérogatives du sacrement que nous recevons par la communion. Les autres viandes dont nous usons se changent en notre propre substance; mais celle-ci nous change nous-mêmes en elle : changement, ô mon Dieu, qui me doit être bien glorieux et bien avantageux; car il est bien plus convenable et plus à souhaiter pour moi d'être changé en vous, que si vous l'étiez en moi. L'étant en moi, vous y perdriez votre sainteté, parce que je ne suis que péché et qu'injustice;

[1] Hebr. 12. — [2] Galat. 2.

vous y perdriez toutes vos perfections, parce que je n'ai rien de moi-même et que je ne suis rien : mais moi l'étant en vous autant que je le puis être, j'acquiers tout ce que je n'avois pas et que je ne pouvois avoir que de vous. J'étois foible, et je deviens fort ; j'étois aveugle, et je deviens clairvoyant ; j'étois pécheur, et, par la plus heureuse transformation, je deviens saint.

Tout cela, dites-vous, mon cher Auditeur, suppose certaines dispositions ; et sans ces dispositions, la fréquente communion, non-seulement n'opère rien de tout cela, mais, au lieu de tout cela, elle ne sert qu'à nous rendre encore plus coupables. Je l'avoue ; mais c'est de là même que je tire une nouvelle preuve des fruits de conversion et de sanctification qu'elle doit produire. Entrez dans ma pensée. En effet, nous ne pouvons douter, selon les règles ordinaires, qu'un chrétien qui se rend assidu à la table de Jésus-Christ, et qui s'est fait une loi de communier souvent, n'ait au moins un fonds de christianisme et de religion dans l'âme. Nous ne pouvons pas plus douter qu'il ne soit suffisamment instruit de la dignité du sacrement auquel il participe, de la révérence qui lui est due, et de la préparation qu'il convient d'y apporter. Or je prétends qu'avec ce fonds de religion, qu'avec cette connoissance des dispositions que demande le divin mystère, il n'est pas moralement possible

que ce chrétien retienne la fréquente communion sans être puissamment et continuellement excité à purifier son cœur, à régler ses mœurs, à réformer sa conduite, à mettre entre ses communions et ses actions toute la proportion nécessaire et qui dépend de lui. Car s'il reste à une âme quelques sentimens religieux, quel frein pour l'arrêter dans les rencontres, ou quel aiguillon pour la piquer que cette pensée : Je dois demain, je dois dans quelques jours approcher de la table de mon Sauveur et de mon Dieu; je dois paroître en sa présence et m'unir à lui. De ce souvenir, quels reproches naissent dans une conscience qui ne se sent pas assez nette! quelles vues de son indignité! quels troubles intérieurs et quels combats, qui se terminent enfin à de saintes résolutions, et à former le dessein d'une vie toute nouvelle! C'est pour cela que les directeurs des âmes les plus éclairés n'ont point de moyen qu'ils emploient plus sagement, plus efficacement, plus communément pour maintenir certains pécheurs dans la bonne voie où ils sont entrés en se convertissant à Dieu, que de leur prescrire certaines communions et à certains temps marqués. C'est pour cela que les maîtres de la morale ont établi comme une maxime indubitable, qu'il y en a plusieurs à qui la fréquente communion est non-seulement si utile, mais si nécessaire, qu'ils y sont obligés sous peine de péché mortel, n'ayant

point pour se conserver de meilleur moyen ni de préservatif plus assuré.

Mais, après tout, nous ne voyons point ces grands effets de la communion. Ainsi parlent bien des mondains, et c'est peut-être ce qu'ils me répondent actuellement dans le secret de leur cœur. Or voici sur quoi il faut les détromper, et la réponse que j'ai de ma part à leur faire; car ils ne voient pas ces effets si salutaires et si merveilleux, parce qu'ils ne les veulent pas voir, parce qu'ils ne se mettent point en peine de les voir, parce qu'ils y font trop peu d'attention pour les voir : mais moi je les ai vus, je les ai vus cent fois, je les vois encore tous les jours; et puisque vous en appelez, mon cher Auditeur, à l'expérience, elle m'apprend des choses dont il est bon que vous soyez instruit, et qui acheveront de vous convaincre. C'est, premièrement, que les plus grands saints de l'Église de Dieu et les âmes les plus élevées par leur piété se sont fait et se font tous ou presque tous une règle de communier souvent; que tout ce qu'il y a eu de bien en eux et tout ce qu'il y en a, ils l'ont attribué et l'attribuent particulièrement à cette pratique de la fréquente communion; qu'ils l'ont regardée et qu'ils la regardent comme le fond de toutes les grâces dont ils ont été comblés et de toutes les vertus qu'ils ont acquises. Je sais que quelques-uns s'en sont retirés par humilité, et

qu'il s'en trouve encore qui veulent s'en abstenir par le même principe; mais je sais aussi que les saints de ce caractère et de ce sentiment sont en très-petit nombre; que s'ils s'éloignent de la communion, ce n'est qu'avec peine, ce n'est que pour un temps, qu'ils abrégent le plus qu'ils peuvent; ce n'est que dans des occasions extraordinaires et par des inspirations particulières. Or tout ce qu'il y a eu dans les saints de particulier et d'extraordinaire ne nous doit point servir de modèle. Voilà néanmoins notre aveuglement, et même notre malignité. Pour un saint à qui Dieu, par des vues spéciales, et qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, peut avoir inspiré de rendre ses communions moins fréquentes, nous en trouvons mille autres à qui il inspire le contraire : que dis-je? nous trouvons qu'il fait tenir une conduite opposée presque à toutes les autres; et l'on veut que les exemples d'une multitude innombrable, qui nous montrent évidemment quel a été et quel est encore l'esprit général des saints, cèdent à un seul exemple où nous devons respecter les desseins de Dieu, mais que Dieu n'a point prétendu nous donner pour guide. Quoi qu'il en soit, on ne peut donc pas dire que l'on n'aperçoive dans le christianisme nul effet de la fréquente communion, puisque tant de saintes âmes, d'un consentement universel, se reconnoissent redevables de tout ce qu'elles sont

à cet exercice si utilement et si constamment établi. Ce que je vois en second lieu, c'est que ceux qui font profession de fréquenter le sacrement de nos autels vivent la plupart dans une plus grande innocence et une plus grande régularité; car, sans nous laisser aller à certains préjugés contre la dévotion, examinons bien qui sont ces personnes qu'on voit paroître avec plus d'assiduité à la table de Jésus-Christ. Outre les prêtres du Seigneur, que leur ministère y engage, ce sont des vierges pieuses qui vivent au milieu du monde sans être du monde, ou comme si elles n'en étoient pas; ce sont des dames chrétiennes séparées des vaines compagnies du siècle, adonnées à la prière, à la lecture des livres de piété, aux bonnes œuvres; ce sont des âmes choisies, zélées pour l'honneur de Dieu, charitables envers le prochain, solidement occupées de leur salut. Or il est constant que s'il y a encore de la sainteté sur la terre, c'est dans ces sortes d'états qu'elle se rencontre. Peut-être y en a-t-il quelques-uns qui, par la plus monstrueuse alliance, voudroient accorder ensemble la fréquente communion et une vie mondaine; mais c'est de quoi nous sommes peu témoins, de quoi nous avons peu d'exemples, et ce qui passe pour une abomination. Il est donc vrai que la plus saine partie du christianisme est de ceux qui communient plus souvent; et cette expérience que nous

avons n'est pas moins avantageuse à la fréquente communion que la première; car si je vous disois d'une viande, que tous ceux qui jouissent d'une bonne santé en usent ordinairement, et que plus ils en font d'usage, mieux ils se portent, il n'y a personne qui ne la souhaitât, qui ne prît soin de s'en pourvoir et qui ne la mangeât. Or je vous dis qu'il y a dans l'Église un pain tel que ce sont les plus forts qui en font leur nourriture, et que ceux qui en font leur nourriture la plus commune deviennent les plus forts : cela me suffit, et ne doit-il pas vous suffire? Enfin, ce que j'observe en troisième lieu, c'est que tout ce qu'il y a de gens vicieux, de libertins, de mondains et de mondaines, ne communient que très-rarement; qu'ils n'approchent de la sainte table que le moins qu'il leur est possible; que du moment qu'ils ont commencé à se dérégler, ils ont commencé à se relâcher dans l'usage des sacremens, et surtout de celui-ci; qu'ils n'y vont que par nécessité, que par respect humain, que pour garder quelques dehors, et que souvent ils en viennent jusqu'à se dispenser de la communion pascale : pourquoi? parce qu'ils sentent bien à quoi les porteroit la participation des sacrés mystères, et que, ne voulant pas être guéris, ils fuient le remède dont ils connoissent la force et dont ils ne peuvent ignorer la souveraine vertu. Voilà encore une fois ce que je remarque, et ce

qu'il ne tient qu'à vous de remarquer aussi-bien que moi.

Nous le savons, reprendra quelqu'un : mais nous savons en même temps que telle et telle, dont les communions sont si fréquentes, ont néanmoins leurs défauts comme les autres. Nous savons qu'elles sont sensibles et hautaines, qu'elles sont vives et impatientes, qu'elles sont opiniâtres et obstinées, qu'elles ont leurs animosités, leurs fiertés, leurs jalousies. Ah! mon cher Auditeur, ne descendez point là-dessus dans un détail peu conforme aux sentimens de la charité chrétienne ; et si vous ne voulez pas les imiter dans l'usage fréquent de la communion, pratiquez au moins à leur égard et appliquez-vous à vous-même la maxime de saint Paul, que celui qui ne mange point n'a pas droit de mépriser celui qui mange : *Qui non manducat, manducantem non judicet.*[1] Si j'entreprenois de les justifier, je vous dirois que ces défauts, dont aucun n'échappe à votre censure, si exacte et si sévère, sont souvent assez légers, bien au-dessous des odieuses peintures que vous en faites, et très-pardonnables à des âmes que la communion ne rend pas tout à coup parfaites ni impeccables. Je vous dirois que pour un défaut que vous remarquez et que vous exagérez, il y a mille vertus que vous ne remarquez pas, ou que vous tâchez malignement

[1] Rom. 14.

de rabaisser. Car telle est l'injustice : une imperfection en certaines personnes, c'est un crime et un crime réel dans l'esprit des libertins du siècle ; et mille perfections ne sont rien, ou ne sont que de trompeuses apparences. Je vous dirois ce que le Fils de Dieu disoit à l'hypocrite : que vous découvrez une paille dans l'œil de votre prochain, et que vous n'apercevez pas une poutre qui vous crève les yeux ; qu'il ne vous sied pas de traiter les autres avec tant de rigueur, tandis que vous êtes si indulgent pour vous-même ; et qu'en vous comparant avec celles que vous condamnez, pour peu qu'il vous reste d'équité et de droiture, vous verrez bientôt le degré de prééminence que leur donne sur vous le saint aliment dont elles se nourrissent. Je vous dirois que si elles sont encore sujettes, malgré la communion, à quelques fautes, ces fautes, sans la communion, deviendroient bien plus grièves ; et que, ne l'étant pas, vous devez en cela même reconnoître l'efficace du divin sacrement qui les retient en tant de rencontres, et qui les empêche de tomber dans des abîmes d'où peut-être elles ne seroient jamais sorties. Mais pourquoi m'engager dans une justification qui n'est point ici nécessaire? Cette personne, je le veux, pour communier souvent, n'en est pas moins attachée à elle-même et à toutes ses commodités, pas moins vindicative, moins médisante, moins intéressée. Sur cela que ferai-je? Je m'adresserai

à elle, je lui représenterai le désordre de son état, je lui dirai : Prenez garde, vous recevez tant de fois le corps d'un Dieu, et vous ne vous corrigez point : il faut qu'il y ait quelque chose en vous qui arrête les effets de la communion. Car sans cela, cette chair toute sainte entrant dans votre bouche, l'auroit purgée de ces médisances et de ce fiel que vous répandez avec tant d'amertume; entrant dans votre cœur, elle y auroit étouffé ces ressentimens et ces haines que vous y entretenez. Éprouvez-vous donc vous-même; examinez-vous; allez à la source du mal et mettez-y ordre. C'est ainsi, dis-je, que je lui parlerai; et si elle ne m'écoute pas, je déplorerai son aveuglement, je la condamnerai. Mais en la condamnant, condamnerai-je la fréquente communion? Non, mes Frères; parce que je me souviendrai toujours qu'un moyen, par les mauvaises dispositions de celui-ci en particulier ou de celui-là, peut ne leur pas profiter, sans rien perdre de sa vertu en général, ni en lui-même.

Apprenons, Chrétiens, apprenons à mieux connoître le don de Dieu, et ne négligeons pas le plus grand de ses bienfaits. Rendons-nous aux pressantes invitations du maître qui nous appelle à son festin, et qui nous a préparé ce repas somptueux et délicieux. N'imaginons point de vains prétextes pour nous priver volontairement d'un bien que nous avons au milieu de nous, et que nous devrions cher-

cher au delà des mers. Peut-être s'il étoit moins commun le désireroit-on davantage, et le demanderoit-on avec plus d'ardeur. Mais faut-il donc que la libéralité de notre Dieu nous soit nuisible ; et parce qu'il est bon, en devons-nous être plus indifférens ? Vous, Ministres de Jésus-Christ, n'oubliez jamais que vous êtes envoyés pour rassembler les fidèles à sa table, et non pour les en éloigner. Inspirez-leur tout le respect et toute la vénération nécessaire pour honorer cet auguste sacrement ; peignez-leur avec les couleurs les plus noires le crime d'une communion indigne ; aidez-les à se laver, à se purifier, et disposez-les ainsi à recevoir le Saint des saints. Mais du reste, en les intimidant, prenez soin de les consoler et de les encourager. Ne vous faites pas un principe de leur rendre l'accès si difficile, qu'ils désespèrent de pouvoir être admis au banquet. Ouvrez-leur la porte de la salle, ou du moins ne la leur fermez pas. Ne retranchez pas aux enfans le pain qui les doit sustenter, et sans lequel ils périront. Ne le mettez pas à un si haut prix qu'ils n'aient pas de quoi l'acheter. N'en soyez pas avares, lorsque le Sauveur qui vous l'a confié pour eux en est si libéral ; et, si j'ose m'exprimer de la sorte, n'ayez pas plus à cœur les intérêts de Dieu et de sa gloire que Dieu lui-même ne les a. Vous ne m'en désavouerez point, Seigneur, puisque c'est en votre nom, et selon les favorables desseins de votre

miséricorde que je parle. Nous irons à vous avec tremblement, mais aussi avec confiance. Votre divinité, qui tout entière est cachée dans votre sacrement, nous remplira d'une crainte religieuse : mais en même temps votre infinie bonté, qui dans ce même mystère épanche avec une espèce de profusion tous ses trésors, nous animera d'une confiance filiale. Dans le sentiment de notre indignité, nous nous écrierons comme saint Pierre : Retirez-vous de moi, mon Dieu ; car je suis un pécheur, et rien de plus. *Exi a me, quia homo peccator sum.*[1] Mais du reste, comptant comme le même apôtre sur votre grâce, nous nous tiendrons auprès de vous, et nous vous dirons : A quel autre irions-nous, Seigneur; et loin de vous, où trouverions-nous la vie? *Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes.*[2] Vous nous recevrez, vous viendrez vous-même à nous et dans nous; vous vous communiquerez à nous, vous vous ferez sentir intérieurement à nous, jusqu'à ce que nous puissions sans voile et face à face vous contempler et vous posséder dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

[1] Luc. 5. — [2] Joan. 6.

SERMON

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LA SÉVÉRITÉ CHRÉTIENNE.

Erant appropinquantes ad Jesum publicani et peccatores, ut audirent illum; et murmurabant pharisæi et scribæ, dicentes : Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis.

Des publicains et des pécheurs venoient à Jésus pour l'entendre; mais les pharisiens et les scribes en murmuroient, disant : Cet homme reçoit les pécheurs, et il mange avec eux. Saint Luc, chap. 15.

Ils murmuroient, dit saint Grégoire pape; ils condamnoient la conduite du Sauveur des hommes, et l'accusoient d'une molle indulgence à l'égard des pécheurs, parce qu'ils ne connoissoient pas le véritable esprit de la sainte loi qu'il étoit venu annoncer au monde. Pleins de faste et d'orgueil ils affectoient une fausse sévérité, et ils auroient cru profaner leur ministère en se communiquant à

des âmes criminelles et les recevant auprès d'eux. Mais telle est, mes Frères, la grande différence qui se rencontre entre la prétendue sainteté des pharisiens et la sainteté évangélique : l'une est sévère jusqu'à se rendre inexorable et à étouffer tous les sentimens d'une juste compassion; l'autre ne dédaigne personne, s'attendrit sur les misères spirituelles du prochain et ne cherche qu'à les soulager. *Vera justitia compassionem habet, falsa detestationem.*[1] Il n'est donc pas surprenant, selon des caractères si opposés, que ces pharisiens et ces scribes se scandalisassent de voir Jésus-Christ au milieu des pécheurs, leur prêchant sa divine parole, leur enseignant les voies de la pénitence, les visitant et mangeant à leur table; et nous ne devons pas plus nous étonner que le même Fils de Dieu, sans égard à l'injuste scandale de ces dévots du judaïsme, et à leur rigueur extrême, appelât autour de lui, comme un bon pasteur, ses brebis perdues, qu'il travaillât à les ramener au bercail, qu'il leur fît entendre sa voix dans leur égarement et qu'il les accueillît avec douceur dans leur retour: *Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis.* Que veux-je dire après tout, Chrétiens? Est-ce que cet Homme-Dieu, pour attirer les pécheurs, flattoit le péché? Est-ce qu'il leur ouvroit un chemin spacieux et commode, et qu'il manquoit de sévé-

[1] Greg.

rité dans sa morale? Il n'y a qu'à consulter son Évangile pour se détromper d'une si grossière erreur. Il étoit sévère, mais avec mesure, mais avec une sagesse toute divine ; au lieu que les pharisiens l'étoient où il ne falloit pas l'être, et ne l'étoient pas où il falloit l'être. Ceci, mes chers Auditeurs, me présente une occasion bien naturelle de vous entretenir aujourd'hui de la vraie sévérité, de vous en donner l'idée que vous devez avoir, de distinguer la sévérité chrétienne de la sévérité pharisienne, d'exposer l'une et l'autre à votre vue, et de vous faire ainsi connoître de quels écueils vous avez à vous garantir dans la voie du salut, et quelle route vous avez à prendre pour les éviter. C'est particulièrement en ces sortes de sujets que nous avons besoin des lumières et de l'assistance du Saint-Esprit, qui est un esprit de discernement et de vérité. Demandons-les par l'intercession de Marie, et disons-lui : *Ave.*

Si la perte et la damnation de l'homme est dans lui-même, selon que le prophète autrefois le reprochoit à Israël, *Perditio tua, Israël :*[1] je puis dire, Chrétiens, par une règle toute contraire, et supposant d'abord la grâce comme un principe nécessairement et absolument requis, que c'est aussi dans nous-mêmes et dans notre propre fonds qu'est notre

[1] Osee. 13.

sanctification et notre salut. Pour trouver donc la véritable sainteté et tout ensemble la véritable sévérité de l'Évangile, nous ne la devons point chercher hors de nous, mais dans nous, parce que c'est dans nous qu'elle réside, ou du moins en nous qu'elle doit consister; je m'explique. Quelle étoit la sévérité des pharisiens? une sévérité tout extérieure, qui ne regardoit que les cérémonies de la loi, que les anciennes traditions, que les exercices publics de la religion. Ils sanctifioient, pour ainsi parler, les dehors de l'homme, mais ils ne sanctifioient pas l'homme. Car, qu'est-ce proprement que l'homme, et qu'y a-t-il dans l'homme de plus essentiel? l'esprit et le cœur. Or, voilà où la sévérité pharisienne ne s'étendoit point, et voilà surtout à quoi s'attache la sévérité chrétienne et ce qui en fait le capital. Prenez-garde, s'il vous plaît, et comprenez le dessein et le partage de ce discours. Par rapport à l'esprit, la sévérité des pharisiens étoit une sévérité présomptueuse et obstinée dans ses jugemens; par rapport au cœur, la sévérité des pharisiens étoit une sévérité passionnée et violente dans ses ressentimens. Mais à cela j'oppose deux marques distinctives de la sévérité chrétienne; l'une est la docilité de l'esprit, comme vous le verrez dans la première partie; l'autre la mortification du cœur, comme je vous le montrerai dans la seconde partie. Docilité de l'esprit, pour

en soumettre les jugemens ; mortification du cœur, pour en vaincre les passions. Ces deux points méritent toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Renoncer à ce que l'on juge, à ce que l'on croit, à ce que l'on prétend savoir, c'est-à-dire renoncer à sa propre raison pour la soumettre à une autorité étrangère, ou aux lumières et aux vues d'autrui, c'est, Chrétiens, ce que je regarde comme un des plus sévères et des plus parfaits renoncemens, puisque la raison est la plus noble puissance de l'homme et celle aussi dont il se montre le plus jaloux. Il faut donc en venir là, pour vérifier la parole de notre divin maître : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum :*[1] Quiconque veut me suivre, qu'il se renonce lui-même. Car le moyen de se renoncer soi-même, et d'être encore attaché à ce qu'il y a de plus intime et de plus essentiel en nous-mêmes, qui est le jugement propre et la raison ? Et certes, dit saint Bernard, tandis que ce jugement propre abonde dans nous, les choses mêmes les plus rebutantes et les plus austères perdent pour nous leur austérité, parce qu'elles deviennent conformes à notre goût. En effet, que ne fait-on pas, et à quoi ne s'affection-

[1] Luc. 9.

ne-t-on pas, quand il est question de contenter un caprice et de marcher dans la route qu'on s'est tracée par un jugement particulier? Au contraire, quelles révoltes intérieures ne sent-on pas quand on se voit contredit dans ses pensées et comme forcé dans ses opinions? Quelles répugnances n'a-t-on pas à se surmonter dans les choses d'ailleurs les plus faciles, dès qu'elles choquent nos principes, et qu'elles combattent nos préjugés? Quels efforts ne nous en coûte-t-il pas, et quelles violences n'avons-nous pas à nous faire, quand, malgré nous, tout opposées qu'elles sont à nos vues, nous nous réduisons à les embrasser de bonne foi? C'est donc en cela, mes Frères, conclut saint Bernard, que nous devons reconnoître la vraie sévérité que nous cherchons; c'est donc en cela que consiste cette voie étroite que Jésus-Christ est venu nous enseigner, et qui est la voie du salut.

Sévérité d'autant plus chrétienne et par conséquent d'autant plus agréable à Dieu qu'elle humilie plus l'homme, et qu'elle rabaisse plus les enflures de son orgueil : car le siége de l'orgueil, dans l'homme, c'est l'esprit; et le bannir de l'esprit, c'est le bannir absolument de l'homme. Or, y a-t-il rien qui humilie plus l'esprit, que ce qui le soumet, que ce qui le captive, que ce qui l'oblige à se démentir lui-même, à ne s'en point rapporter à lui-même, à se laisser conduire avec cette

docilité des enfans, que saint Pierre demandoit aux fidèles comme la première disposition au christianisme : *Sicut modo geniti infantes?*[1] Sévérité qui partout et en tout, retient toujours l'homme dans les bornes de la droite religion, ne lui permettant jamais de s'émanciper des règles qui lui sont prescrites; le faisant dépendre, sur tout ce qui concerne la foi, d'un juge supérieur et des décisions de l'Église; lui ôtant toute liberté de les examiner, de les expliquer, de les éluder; et sans égard à ses prétendues connoissances, exigeant de lui un consentement et une créance aveugle. Sévérité qui arrête les contestations, les disputes, et qui, par-là même, entretient dans tous les états l'union, la charité, la paix. Car, ce n'est pas seulement dans l'Église ni sur les points de la religion que l'attachement à son propre sens cause les divisions, les partis, les schismes; mais si nous pouvions remonter à la source de tant de différends et de querelles qui troublent, dans le monde et dans toutes les conditions du monde, les familles et les sociétés, nous trouverions que la plupart viennent de cette malheureuse obstination des esprits qui ne veulent jamais céder, jamais avouer qu'ils se sont trompés, jamais revenir de leurs préventions et de leurs idées. Or, voilà néanmoins où il est important d'être sévère; je dis de l'être pour soi-même, car on ne l'est

[1] 1. Petr. 2.

que trop là-dessus pour les autres; on ne veut que trop qu'ils se rendent à nos raisons, qu'ils en passent par nos décisions, qu'ils s'en tiennent à ce que nous avons prononcé, et qu'ils déposent leurs sentimens pour prendre les nôtres : mais que nous-mêmes nous entrions dans leurs vues et que nous nous y conformions, c'est souvent à quoi nulle considération n'est capable de nous résoudre. Voilà toutefois, je le répète, non-seulement où il est bon, où il est important, mais où il est nécessaire que nous pratiquions la sévérité de l'Évangile; voilà où elle est moins suspecte, parce que l'amour-propre y a moins de part; voilà où elle est plus austère, parce que c'est là qu'elle fait un plus grand sacrifice; voilà où elle est plus méritoire, puisque le mérite croît à proportion de la difficulté.

Ce n'est point ainsi que l'entendoient les pharisiens : et qu'étoit-ce que leur sévérité, qu'une sévérité présomptueuse? Ils étoient sévères pour jeûner, *Jejuno bis in sabbato;*[1] sévères pour distribuer ou faire distribuer aux pauvres certaines aumônes, *Dimidium bonorum meorum do pauperibus;*[2] sévères pour observer à la lettre et dans la dernière rigueur leurs traditions, *Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum?*[3] Mais, du reste, gens entêtés et remplis d'eux-mêmes, se regardant comme les oracles du peuple et les seuls maîtres de la vraie

[1] Luc. 18. — [2] Ibid. 19. — [3] Matth. 15.

doctrine; se croyant suscités de Dieu pour la dispenser, et ne voulant la recevoir de personne, parce qu'ils ne se persuadoient pas qu'elle pût être quelque part ailleurs que parmi eux; appelant tout à leur tribunal, et n'en reconnoissant nul autre. Que le Fils de Dieu fît en leur présence les miracles les plus éclatans, au lieu de se laisser convaincre par des preuves si sensibles, ils savoient les interpréter et en éluder les conséquences; qu'il fulminât contre eux ses anathèmes, ils les méprisoient; qu'il leur expliquât les plus belles et les plus saintes maximes de son Évangile, ils l'accusoient de relâchement; que de tous côtés on eût recours à lui, ou pour en obtenir des grâces, ou pour écouter ses divines leçons, ils le traitoient de politique artificieux et de séducteur; qu'un aveugle-né, guéri par cet Homme-Dieu et leur rendant compte d'une si merveilleuse guérison, entreprît de raisonner avec eux et de leur faire remarquer le pouvoir souverain et la sainteté de son bienfaiteur, ils s'en formalisoient, ils s'élevoient contre lui et le renvoyoient avec honte : C'est bien à un pécheur comme vous, lui disoient-ils, de vouloir nous instruire : *In peccatis natus es totus, et tu doces nos.*[1] Allez, et faites-vous le disciple de ce prétendu prophète. Pour nous, nous savons à quoi nous en tenir, et nous sommes les disciples de Moïse : *Tu*

[1] Joan. 9.

discipulus illius sis, nos autem Moysi discipuli sumus.[1]

Ainsi rien ne les touchoit, pourquoi? parce qu'ils étoient de ces esprits dont nous parle l'Évangile, qui, préoccupés de leur mérite et se considérant comme les dépositaires de toute la science de Dieu, ne daignent pas faire attention à tout ce qu'on peut leur remontrer et leur dire dès qu'il ne se trouve pas conforme aux voies qu'ils se sont marquées, et à qui rien ne semble raisonnable ni saint que ce qu'ils ont imaginé. Ah! mes Frères, sans tant d'abstinences et de jeûnes, qu'ils eussent été bien plus solidement sévères s'ils avoient su plier et se soumettre; s'ils avoient appris à fléchir ce jugement propre, qui se roidissoit contre les plus claires vérités; s'ils avoient de bonne foi reconnu la supériorité du Fils de Dieu sur eux, et qu'ils eussent consenti, par un aveu sincère de leur foiblesse, à quitter leurs sentimens pour prendre les siens! Et combien de chrétiens, grands observateurs d'une morale étroite en apparence, mettroient bien mieux et plus saintement en œuvre cette sévérité dont ils se piquent, s'ils l'employoient à se rendre plus souples aux enseignemens qu'on leur donne, à déférer aux sages avis d'un confesseur, à respecter les décisions de l'Église, à se taire dès qu'elle a parlé; et non-seulement à se

[1] Joan. 9.

taire, mais à croire ce qu'elle croit et parce qu'elle le croit. Combien de femmes, avec moins de ces austérités dont elles paroissent si avides, et dont quelquefois elles sont presque insatiables, seroient bien plus austères si, par de salutaires violences, elles prenoient à tâche de devenir moins aheurtées sur certains sujets, et même sur leurs dévotions et leurs plus pieux exercices! C'est là ce qui les gêneroit, ce qui les dérangeroit; et cette espèce de dérangement et de gêne leur tiendroit lieu d'une pénitence plus dure pour elles que toutes les autres qu'elles peuvent s'imposer.

Cependant de cette présomption qu'on joint à une fausse sévérité, que s'ensuit-il? deux grands désordres, mes chers Auditeurs, sur lesquels je dois ici m'expliquer. L'un est, que souvent abandonné à ses propres idées on porte la sévérité jusques à l'erreur; et l'autre, qu'on se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur. Ceci est important, et bien remarquable : parce qu'on n'en veut croire que soi-même on porte la sévérité jusqu'à l'erreur; c'est le premier écueil. Car enfin, quelque étendue de perfection que Jésus-Christ ait donnée à cette sévérité de mœurs, qui fait un des caractères les plus propres de sa loi, il faut néanmoins convenir qu'elle a ses bornes; et comme autrefois saint Paul instruisant les fidèles leur recommandoit entre autres choses d'éviter un

certain excès, et, pour ainsi dire, une certaine intempérance de sagesse qui passoit les justes limites de la raison et de l'Évangile, et qu'il vouloit qu'ils fussent sages, mais, selon qu'il s'exprime lui-même, avec discrétion et avec sobriété, *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem:*[1] aussi est-il vrai que dans la pratique même du christianisme il y a une sévérité excessive opposée aux règles de la foi, et dont les suites ne sont pas moins à craindre que celles qui pourroient procéder du relâchement. En effet, n'est-ce pas de là que sont venus tant de schismes dont l'unité de l'Église a été troublée? Cette sévérité mal conçue, et soutenue par le zèle d'un esprit inflexible et opiniâtre, n'est-ce pas ce qui a formé dans la succession des siècles les hérésies? Tant de sectes d'abstinens, de flagellans, de continens, qui ont paru dans le monde, et qui s'y sont multipliées, d'où ont-elles pris leur nom, et d'où ont-elles tiré leur origine, sinon de l'extrême austérité qu'elles affectoient, fondée sur le caprice et l'obstination d'un sens particulier? Qu'est-ce qui fit faire à Tertullien un si triste naufrage? ne fut-ce pas cette idée bizarre d'une régularité plus étroite qu'il se figura dans le parti de Montan, et dont il se préoccupa? Pourquoi se sépara-t-il des catholiques? ne fut-ce pas parce qu'il les considéra comme des

[1] Rom. 12.

hommes charnels, tâchant toujours de les rendre odieux par ce reproche, et ne les ayant jamais autrement appelés depuis sa séparation ? Et pourquoi les catholiques le traitèrent-ils d'excommunié? ne fut-ce pas parce qu'il appesantissoit indiscrètement le joug de la loi divine, publiant des jeûnes extraordinaires, faisant un crime des secondes noces, excluant certains pécheurs de la pénitence, ne permettant pas de fuir les persécutions. Tout cela n'étoit-il pas d'un esprit sévère? oui, Chrétiens; mais tout cela en même temps étoit d'un esprit outré, qui n'écoutoit que lui-même, et qui ne s'en rapportoit qu'à lui-même.

Qu'est-ce que prêchoient les pélagiens parmi les points de leur morale? Y avoit-il rien de plus généreux que ce dépouillement général, que cet abandon réel et effectif des biens de la terre, que cette pauvreté volontaire qu'ils proposoient à leurs sectateurs? Ce fut toutefois un des sujets de leur hérésie; pourquoi? parce qu'ils prétendoient que sans cette pauvreté il n'y avoit point de salut. Jésus-Christ conseille seulement de vendre ses biens et de les donner aux pauvres; mais ils se mirent en tête d'en faire une loi absolue, et ils aimèrent mieux se détacher de l'Église que de revenir là-dessus de leur égarement. Par où les Vaudois commencèrent-ils à lever l'étendard et à se déclarer? Ne se signalèrent-ils pas d'abord par un zèle trop

ardent de réformer les ecclésiastiques, et ne fut-ce pas dans cette vue qu'ils les jugèrent incapables de rien posséder, qu'ils condamnèrent leurs bénéfices et leurs revenus, qu'ils les obligèrent à y renoncer? Cela seul ne leur gagna-t-il pas l'affection des peuples? et vous savez quel incendie excita cette étincelle allumée par le souffle de l'esprit de discorde, et combien de sang coûta au monde chrétien l'aveugle obstination de ces réformateurs. On a vu le même presque dans tous ceux qui, en matière de réforme et de discipline, se sont laissés emporter à la vanité de leurs pensées, au lieu de s'attacher à l'Église, qui est la base et la colonne de la vérité. C'est donc mal raisonner que de dire, cette doctrine est sévère et ennemie des sens, et de conclure qu'elle est bonne. Erreur, Chrétiens; elle peut être sévère et tout ensemble fausse et pernicieuse. Mais c'est encore aussi mal, et plus mal se conduire, que de la vouloir défendre à quelque prix que ce soit dès qu'on s'en est fait une fois le partisan.

Et voilà, mes chers Auditeurs, l'un des plus subtils stratagèmes de l'ennemi de notre salut. Il ne sait pas moins pervertir les âmes par l'apparence de l'austérité que par les charmes de la volupté; et son adresse a toujours été de faire que les mêmes moyens dont les saints se sont servis pour assujettir la chair à l'esprit, qui sont la mortification

et la pénitence, fussent employés par les hérétiques pour s'élever contre Dieu, et pour se soustraire à l'obéissance de son Église; comme si ce prince du monde, non content d'avoir les sacrifices et les adorations qu'il reçoit des idolâtres dans le paganisme, vouloit encore avoir parmi les chrétiens ses confesseurs et ses martyrs, qui fissent gloire de se mortifier et de se crucifier eux-mêmes pour lui. Or qui sont-ils, si ce ne sont pas ces esprits entiers et rebelles dont je parle, et les connoissez-vous par un caractère plus marqué que celui-là? Esprits d'autant plus pernicieux, cette réflexion est singulière, ne la perdez pas, esprits d'autant plus pernicieux, qu'en fait d'hérésie l'apparence de l'austérité est souvent plus dangereuse que la corruption et le relâchement : pourquoi? en voici la raison évidente : parce qu'une hérésie qui penche vers le relâchement, n'ayant rien qui lui donne de l'éclat, étant combattue par les principes de tous les gens de bien, et choquant d'une manière ouverte les maximes fondamentales de l'Évangile, elle tombe et se détruit d'elle-même; au lieu que celle qui semble porter à la sévérité s'acquiert par-là même un certain crédit qu'on ne renverse pas aisément, parce qu'elle prévient d'abord en sa faveur tout ce qu'il y a d'esprits simples et bien intentionnés, et qu'elle trouve d'ailleurs dans leur ignorance et leur opiniâtreté de quoi se fortifier et

se maintenir. Réflexion confirmée par l'expérience; car nous voyons que les hérésies les plus sévères dans leur morale ont été communément les plus contagieuses et les plus malignes dans leur progrès, et que ce sont celles dont la foi de l'Église a plus eu de peine à triompher. Mais enfin, me direz-vous, si l'on a à se départir de la vérité, ne vaut-il pas mieux que ce soit en se resserrant dans la voie étroite du salut qu'en se licenciant et s'émancipant dans le chemin large de la perdition? Et moi, je réponds, Chrétiens, que ni l'un ni l'autre n'est bon et soutenable devant Dieu, parce que dès-là qu'on s'écarte de la vérité on se perd aussi-bien par le trop que par le trop peu; ou plutôt, parce que, selon la belle observation du grand saint Léon pape, la voie étroite du salut ne consiste pas seulement dans la pratique et dans l'action, mais encore plus dans la foi et dans la créance, qui suppose nécessairement la soumission de l'esprit : *Non in sola mandatorum observantia, sed in recto tramite fidei arcta via est quæ ducit ad cœlum.*[1] Car il s'ensuit de là qu'au moment que je m'éloigne de la vraie créance, quoique sous ombre de sévérité et sous le spécieux prétexte de voie étroite, ce que j'appelle voie étroite ne l'est que pour moi, puisque, pensant éviter un relâchement, je m'engage dans un autre encore plus

[1] Leo.

à craindre et plus criminel, qui est celui de la foi.

Mais revenons, et que faut-il donc faire? Ah! Chrétiens, plût à Dieu que je pusse aujourd'hui vous apprendre à marcher dans cette voie étroite et sûre! C'est de ne point trop compter sur ses propres lumières, et de ne s'en laisser point éblouir; de ne s'ériger point en juge absolu de la doctrine chrétienne et de tout ce qui concerne la conduite et le règlement des mœurs; de ne se point regarder comme des hommes infaillibles, et de se bien persuader qu'étant homme comme les autres, on est sujet comme eux à se tromper : c'est de ne pas mettre faussement l'honneur à s'éloigner des voies communes et à s'en faire de particulières, qu'on estime d'autant plus qu'on les a soi-meme choisies; de ne s'y pas tenir obstinément, par la raison que de les quitter ce seroit donner gain de cause à ceux qui les condamnoient; de ne point rougir d'un retour salutaire et d'un aveu modeste et sage de l'illusion où l'on étoit : c'est d'écouter humblement l'oracle que Jésus-Christ a laissé après lui, qui est son Église; de lui communiquer tous nos doutes pour en recevoir l'éclaircissement; d'avoir recours à elle dans toutes nos disputes pour les terminer; de nous rendre de bonne foi à ses arrets, et, après les avoir demandés, de ne les pas rejeter par une lâche prévarication, parce qu'ils ne con-

viennent pas à notre sens. Il faudroit prendre pour cela un grand empire sur soi, il faudroit essuyer une utile confusion, il faudroit s'humilier; et voilà l'épreuve la plus délicate et la plus sensible : mais, je ne puis trop le redire, c'est en cela même qu'on seroit véritablement, qu'on seroit évangéliquement, qu'on seroit héroïquement sévère; et tel supporteroit avec une constance inébranlable toutes les austérités du désert, à qui les forces manqueroient pour aller jusques à ce point de sévérité.

Que dis-je? plutôt que de se réduire à une pareille soumission, après avoir porté la sévérité jusques à l'erreur, on se sert même de cette sévérité outrée et affectée pour accréditer et pour appuyer l'erreur. C'est le secret dont les hérétiques ont usé de tout temps, et qui leur a si bien réussi, comme la tradition nous le fait connoître : car n'est-ce pas l'idée qu'en avoit conçue saint Augustin, il y a déjà plus de douze siècles, quand il disoit en parlant des hérétiques, dont il avoit parfaitement étudié le génie, que c'étoient des hommes superbes et artificieux, qui, pour ne paroître pas dépourvus de la lumière de la vérité, se couvroient de l'ombre d'une trompeuse austérité : *Homines superbia tumidi, qui ne veritatis luce carere ostendantur, umbram rigidæ severitatis obtendunt?*[1] N'est-ce pas celle qu'Origène avoit eue, lorsqu'il appliquoit si ingénieuse-

[1] Aug.

ment aux hérétiques le reproche que Dieu faisoit à son peuple dans le prophète Ézéchiel, d'avoir pris les ornemens de son sanctuaire pour en revêtir les idoles? Car voyez, disoit ce savant homme, avec quelle régularité un Marcion et un Valentinien jeûnent, se mortifient et domptent leur chair : or qu'est-ce que tout cela, sinon les ornemens du sanctuaire et du temple de Dieu, dont ils couvrent leurs erreurs, qui sont proprement leurs idoles? Et, sans faire ici une longue induction, n'est-ce pas ce que nous avons vu presque de nos jours dans l'hérésie du siècle passé, qui, pour s'introduire plus honorablement et plus sûrement, prit d'abord le nom de réforme, et en affecta même certaines pratiques avec le succès que vous savez et que vous déplorez encore. Voilà ce que je puis appeler le grand égarement du christianisme, qui seul a fait plus de réprouvés et a plus conduit d'âmes à la perdition que jamais nous n'en ramenerons. Car à ce nom de réforme tout le monde applaudissoit; des millions de chrétiens se pervertissoient, les simples se laissoient surprendre, les libertins secouoient le joug de l'Église, les politiques demeuroient neutres et indifférens; mais tous sortoient de la voie de Dieu, et, selon le terme de l'Écriture, devenoient inutiles pour le ciel : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt.*[1]

[1] Ps. 13.

Si ceux qui se laissoient entraîner de la sorte eussent été éclairés de l'esprit de vérité, ils auroient, avant que de s'engager, examiné la foi de ces prétendus réformateurs et leur caractère; et par la qualité de leur foi, par leur caractère d'opiniâtreté, ils auroient bientôt découvert l'artifice de leur fausse sévérité : car, comme dit admirablement Tertullien, nous ne jugeons pas de la foi par les personnes, mais des personnes par la foi : *Non ex personis probamus fidem, sed ex fide personas;*[1] et j'ajoute, nous ne jugeons pas des personnes par l'austérité de la vie, mais par la docilité de l'esprit; car l'austérité de la vie est équivoque, parce qu'elle peut être bien et mal employée, selon qu'elle est bien ou mal réglée : au lieu que la docilité de l'esprit, je dis cette docilité chrétienne qui nous assujettit aux ordres et à la conduite de l'Église, nous tient en assurance contre tous les piéges, puisqu'alors nous suivons un guide qui ne peut ni se tromper ni nous tromper. Ne me dites donc point : cet homme vit durement, et est étroit dans sa morale; par conséquent je ne risque rien en l'écoutant et me confiant en lui. Fausse conséquence : car avec cela il peut n'avoir qu'une foi imparfaite, parce qu'il n'a pas une foi soumise; il peut n'agir que par un esprit humain, qui se remplit de lui-même et se prévient en sa propre fa-

[1] Tertul.

veur, aux dépens de la sainte et entière déférence qu'il doit à l'esprit de Dieu, lequel s'explique par un autre interprète que lui. Voilà néanmoins notre foible ordinaire, de ne distinguer jamais les choses, de nous arrêter à la surface et de n'en sonder jamais le fond; de nous attacher à certains dehors de sévérité, sans vouloir rien examiner davantage, et sans prendre garde si c'est une sévérité selon la science.

Mais que fais-je? et suis-je ici venu prêcher le relâchement et condamner la sévérité évangélique? Ah! mes Frères, les saints autrefois et les Pères de l'Église, en parlant sur le même sujet que moi, et plus fortement que moi, prétendoient-ils pour cela blâmer la sévérité de l'Évangile? A Dieu ne plaise! ils blâmoient l'abus qu'en faisoient des hérétiques endurcis, et tâchoient ainsi de sauver un nombre infini d'âmes que ces esprits rebelles perdoient malheureusement : mais en condamnant l'abus, ils ne condamnoient pas la chose en elle-même, puisqu'au contraire ils y exhortoient les fidèles avec toute l'ardeur de leur zèle. Faites, mes Frères, leur disoient-ils, de dignes fruits de pénitence, mais faites-les dans l'esprit de la vraie religion, qui est un esprit de dépendance et de subordination. Fuyez le monde, renoncez à ses divertissemens, tenez-vous dans une exacte modestie; mais pratiquez tout cela selon des règles supé-

rieures, et non selon les vôtres : car pourquoi faut-il qu'en vous réformant d'une part, vous veniez de l'autre à vous pervertir? pourquoi faut-il qu'en voulant être plus austères, vous soyez moins obéissans et moins soumis? Ne pouvez-vous pas allier ensemble l'un et l'autre, c'est-à-dire la sévérité de la morale et la soumission à l'Église de Jésus-Christ? S'il se glisse quelque relâchement parmi vos frères, ne pouvez-vous vous en garantir que par votre indocilité; et ne voyez-vous pas plutôt que c'est cette indocilité même qui vous enlève tout le fruit de votre austérité? Voilà comment s'expliquoient ces saints docteurs, et ce que j'ai cru moi-même, Chrétiens, vous devoir représenter : pourquoi? afin de vous faire prendre le droit chemin de la vraie sévérité, afin de vous préserver du premier écueil où mène une sévérité mal entendue, afin que vous ne vous laissiez pas surprendre à un vain éclat de sévérité, et que vous connoissiez en quoi d'abord et avant toutes choses elle doit s'exercer; afin que, dans la pratique d'une vie sévère, vous ne vous attiriez pas de la part de Dieu le reproche qu'il faisoit à son peuple, lorsqu'il leur disoit : Vous jeûnez, mais dans vos jeûnes vous me soumettez votre chair et vous ne me soumettez pas votre esprit : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra;* [1] afin que vous n'ayez pas

[1] Isaï. 58.

un jour le cruel repentir d'avoir travaillé inutilement, et de vous être donné beaucoup de peine pour vous égarer et vous damner. Mais avançons : autre caractère de la sévérité pharisienne, ce fut d'être passionnée dans ses ressentimens ; au lieu que la sévérité chrétienne, outre la soumission de l'esprit, demande encore la mortification du cœur et de ses passions, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'EST une réflexion que j'ai faite plus d'une fois après saint Augustin, et que je puis bien encore appliquer à la matière que je traite ; savoir, qu'une des illusions les plus ordinaires auxquelles nous sommes sujets est de nous faire une perfection, même devant Dieu, des choses qui nous plaisent, et d'ériger en sainteté, non-seulement nos inclinations et nos affections raisonnables, mais jusqu'à nos vices et à nos passions. *Quodcumque volumus sanctum est.*[1] Voilà, mes Frères, disoit ce grand docteur, notre désordre : tout ce qui nous flatte est bon et honnête, et tout ce que nous voulons, dès-là que nous le voulons, est saint et parfait. Mais moi, Chrétiens, s'il en falloit juger par cette règle, c'est-à-dire par rapport à notre cœur, j'éta-

[1] August.

blirois plutôt la maxime toute contraire, et je dirois que ce qui nous flatte est ce qui nous perd, et que ce que nous ne voulons pas est communément ce qu'il y a pour nous de saint : pourquoi? parce que quand il s'agit de volonté propre, j'entends de cette volonté qui fait notre bon plaisir, et qui n'a point d'autre guide que nos désirs et nos passions, il est évident que ce que nous ne voulons pas est presque toujours ce que nous devrions vouloir, et ce qui seroit le plus convenable et le meilleur : au contraire, dès-là que je veux une chose, que mon cœur s'y porte, que mon affection s'y attache, que je me satisfais en la recherchant, et que je contente ma passion, je dois dès lors m'en défier et la tenir pour suspecte (remarquez ceci, Chrétiens), non-seulement par cette raison générale, que la plupart de mes inclinations étant corrompues et infectées de l'amour de moi-même, il m'est bien plus aisé de trouver la perfection en les combattant qu'en les suivant, mais parce qu'en les secondant, il est certain que je m'éloigne d'autant plus de la voie que Jésus-Christ m'a tracée, de cette voie étroite qui conduit à la vie, et hors de laquelle il n'y a point de salut. Tâchons, mes chers Auditeurs, de pénétrer jusque dans le fond de cette vérité; reconnoissons-la dans l'Évangile, qui s'y rapporte tout entier; découvrons-en la source dans la nature même de la chose; et de ces deux prin-

cipes de conviction, apprenons encore une fois à discerner dans nous-mêmes la véritable sainteté, et par conséquent la véritable sévérité, de celle qui n'en a que le nom et que l'apparence.

Que dit l'Évangile, et qu'y lisons-nous? *In lege quid scriptum est?*[1] Le Sauveur du monde se contente-t-il que nous renoncions à tous les intérêts de la terre? Non, mes Frères, et je vous l'ai déjà fait remarquer, il n'en est pas demeuré là : il a déclaré que quiconque voudroit être son disciple, après avoir renoncé à tout ce qu'il possède, devoit être encore déterminé à se renoncer soi-même : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum;*[2] et c'est ce renoncement à soi-même, bien pris et bien pratiqué, qui est le point difficile de notre religion; parce que, selon la belle observation de saint Grégoire pape, il n'est pas si fâcheux à l'homme de quitter ses biens; mais il lui est toujours douloureux, et presque insupportable, de se quitter soi-même. En effet, nous voyons des âmes naturellement désintéressées, naturellement modestes, naturellement exemptes de cette cupidité qui se propose pour objet les biens extérieurs et les avantages de la fortune; mais nous n'en voyons point et il n'y en a jamais eu qui aient été naturellement portées à se renoncer elles-mêmes. Cette sortie de l'âme hors d'elle-même, ou plutôt cet effort et

[1] Luc. 10. — [2] Ibid. 9.

cette action de l'âme contre elle-même, ne peut venir que de la grâce de Jésus-Christ et de la grâce la plus puissante. Or que veut dire encore se renoncer soi-même, si ce n'est renoncer à ses passions, à ses inclinations, à ses aversions? Car qu'est-ce que nous-mêmes dans le langage de l'Écriture, sinon tout cela? et le moyen de vouloir sauver quelque chose de tout cela, et de pouvoir dire à Dieu que nous nous sommes renoncés nous-mêmes? Je veux que, par un mouvement de l'esprit de Dieu, nous nous soyons dépouillés du reste, que nous ayons abandonné les biens et les honneurs du monde, qui sont hors de nous : si, malgré ce dépouillement, nous nous trouvons revêtus de mille choses qui, selon l'expression de saint Paul, composent dans nous ce qui s'appelle l'homme de péché; si notre cœur a encore ses attaches secrètes, s'il est encore rempli de désirs violens, s'il conçoit encore des haines et des animosités, si l'envie le dessèche, si l'orgueil l'enfle, si la colère l'enflamme, tout cela étant dans nous et occupant la plus noble partie de nous-mêmes, qui est le cœur, sommes-nous dans l'état de cette abnégation chrétienne qui consiste à être vides de nous-mêmes? Il est donc impossible que je marche après Jésus-Christ, tandis que je tiens à moi-même par le lien de quelque passion. Il faut, sous peine d'être réprouvé de lui et exclus du nombre de ses disciples,

que mon détachement aille jusqu'à la haine de mon âme : *Si quis non odit patrem et matrem, adhuc autem et animam suam.*[1] Or haïr mon âme, dit saint Augustin, c'est, dans le sens de l'Évangile, haïr mes propres haines et mes propres affections ; car quand tout le monde seroit extérieurement crucifié pour moi, et que je serois crucifié pour le monde, comme parle saint Paul, si mon âme est encore possédée d'une affection ou d'une haine à laquelle je n'aie pas renoncé, je puis dire, aussi-bien que Saül, quoique dans une signification différente, que toute mon âme est encore dans moi : *Adhuc tota anima mea in me est.*[2] Je dis cette âme que Jésus-Christ veut que je haïsse, et selon laquelle il me commande de mourir si je désire vivre à lui.

Voilà ce que l'Évangile nous enseigne ; et ceci, Chrétiens, est fondé sur la nature même de la chose, et sur la première qualité de cette voie que Jésus-Christ est venu nous montrer, et que la foi nous apprend être une voie de sévérité et de rigueur : car qui dit sévérité dit opposition à une volonté propre qui prétendroit se satisfaire, et que l'on fait plier sous le joug d'une autre volonté qui la contredit ; et le plus grand de tous les abus est de se figurer un chrétien sévère, qui ne se contraint en rien, et dont la raison est toujours d'in-

[1] Luc. 14. — [2] 2. Reg. 1.

telligence avec la passion. Le retranchement même du plaisir et de l'intérêt, qui coûte tant à la nature, n'est proprement sévérité à notre égard qu'autant que du plaisir et de l'intérêt nous nous faisons des passions qu'il faut violenter pour les soumettre à la raison; et, quelque peu d'expérience que nous ayons de nous-mêmes, nous savons assez qu'une passion à étouffer, sans autre intérêt, est pour nous un sacrifice plus pénible que celui de tous les intérêts du monde où notre passion n'a point de part.

Or si cela est vrai généralement de la sévérité des mœurs, beaucoup plus l'est-il de la sévérité chrétienne, dont nous nous instruisons aujourd'hui. Car voilà, mes Frères, disoit saint Chrysostôme, ce qui nous distingue, et ce qui fait le mérite de notre religion. La loi chrétienne que nous professons a toujours passé pour être la plus exacte et la plus rigoureuse de toutes les lois, et ses ennemis mêmes ne lui ont pas disputé cet avantage. Mais cet avantage ne lui convient que parce qu'il n'y a jamais eu de loi qui ait été si contraire aux passions des hommes : car quelle guerre plus ouverte et plus déclarée peut-elle faire à nos passions, que de nous obliger, comme elle nous y oblige, à en arrêter jusqu'aux premiers mouvemens, que de nous en défendre les simples désirs, que de ne nous en pardonner pas les com-

plaisances les plus légères, que de nous interdire tout ce que leur violence ou leur surprise peut gagner sur notre liberté? quelle marque de sévérité plus essentielle peut-elle avoir que celle-là? Non, non, mes Frères, ajoute saint Chrysostôme, ne nous flattons point et ne nous glorifions point, même selon Dieu, d'un autre mérite que de renoncer à nous-mêmes et aux passions de notre cœur. Hors de là nous n'avons rien dont nous puissions nous prévaloir. Il y a eu des religions, ou plutôt des superstitions, aussi sévères et même plus sévères que la loi chrétienne sur ce qui regarde la mortification du corps; et si nous voulions là-dessus nous mettre en parallèle avec certaines sectes du paganisme, peut-être trouverions-nous de quoi nous confondre. Nous voyons, au milieu de l'infidélité, des abstinences et des austérités où je ne sais si notre délicatesse se réduiroit jamais, supposé que Dieu vînt à les exiger de nous : mais la différence qu'il y a eu et qu'il y aura toujours entre nous et ces sectateurs de la sévérité païenne, c'est qu'en même temps que ceux-ci se sont engagés par profession à mortifier leur chair, ils se sont du reste livrés aux saillies de leurs passions; se souciant peu d'être assujettis aux observances les plus rigides, pourvu qu'ils pussent s'abandonner à leurs désirs, et s'étant sans peine accommodés d'une loi qui, quelque fâcheuse qu'elle

leur parût, ne condamnoit d'ailleurs aucuns sentimens de leur cœur.

Tel étoit leur caractère, dont eux-mêmes ils se sont bien aperçus : nous n'avons qu'à lire leurs ouvrages et qu'à voir les portraits qu'ils nous ont laissés de ces sévères corrompus, je dis corrompus par l'esprit même et les principes de leur prétendue religion. Qu'a fait la loi chrétienne? elle a corrigé le désordre de cette sévérité : au lieu de cette mortification excessive du corps, elle s'est contentée d'une sévérité raisonnable et proportionnée à notre foiblesse, et elle a entrepris la réforme du cœur. C'étoit le point le plus difficile, mais c'étoit aussi le plus nécessaire; et pour réformer ce cœur de la manière qu'il le devoit être, elle l'a sondé, selon la figure de saint Paul, jusque dans les jointures et dans les moelles; elle l'a purgé de je ne sais combien d'humeurs malignes qui s'y engendroient sans qu'il le remarquât lui-même; elle en a arraché tout le venin que la corruption de la concupiscence y faisoit subtilement glisser : car c'est à quoi elle s'est attachée, n'ayant eu sur cela nulle indulgence, et n'ayant mis de ce côté-là nulles bornes à sa sévérité, parce qu'elle s'est réglée sur ce principe également autorisé de la raison et de la foi, que la sévérité la plus inflexible est le remède le plus efficace pour guérir les maladies de l'âme; en quoi, Seigneur, nous devons

reconnoître que cette loi est votre véritable loi : car que nous eût servi de couper les branches, si la racine étoit restée? de quel œil nous auriez-vous vus tout blancs au dehors comme des sépulcres, et au dedans pleins de pouriture, je veux dire de malice et d'iniquité? Vous qui ne jugez de l'homme que par son cœur, ne trouvant en nous qu'un cœur gâté, infecté, passionné, comment auriez-vous pu nous souffrir? Il falloit donc renoncer à ce cœur, et c'est dans ce renoncement que votre loi nous a paru sévère : mais pouvoit-elle, sans cette sévérité, être aussi sainte qu'elle est? et pouvions-nous valoir quelque chose dans votre estime, sans renoncer à ce que nous étions, puisque nous n'étions que foiblesse, et que, de notre propre aveu, c'étoit la loi de la passion qui régnoit en nous?

Or, tout ceci posé, Chrétiens, je ne suis point surpris que le Fils de Dieu se soit si souvent et si hautement déclaré contre la sévérité des pharisiens, puisque sous ce voile de sévérité ils cachoient les passions les plus animées et les plus violentes, et qu'ils employoient même leur sévérité à les entretenir et à les contenter. De quelle envie n'étoient-ils pas intérieurement piqués contre cet Homme-Dieu, lorsqu'ils lui voyoient faire tant de prodiges et que tout le peuple couroit à lui! Voilà pourquoi ils le haïssoient, ils le décrioient, ils le calomnioient, ils empoisonnoient toutes ses actions et

les défiguroient. Ces hommes si sévères ne se faisoient pas le moindre scrupule des ressentimens les plus amers, des aversions les plus invétérées, des persécutions les plus injustes, des vengeances les plus noires, des médisances les plus grièves et des plus atroces suppositions : tout cela parce qu'ils n'avoient pas cette première et essentielle sévérité qui va jusqu'au cœur et qui en réprime les mouvemens déréglés. Que dis-je? bien loin d'entrer en scrupule sur tout ce que leur inspiroient de si criminelles passions, ils s'en faisoient autant de devoirs de piété, et tournoient leur sévérité même à satisfaire leurs plus cruelles animosités : car s'ils étoient ou s'ils paroissoient si jaloux de l'ancienne discipline et des observances de leurs pères, s'ils respectoient ou s'ils sembloient respecter le Seigneur jusqu'à trouver mauvais qu'au jour du sabbat, qui lui étoit spécialement consacré, on s'appliquât à la guérison des malades; s'ils doutoient ou s'ils donnoient à croire qu'ils doutassent qu'on dût payer le tribut à César; s'ils marquoient tant de zèle pour l'honneur du temple et pour la loi de Moïse, c'étoit afin d'avoir occasion d'accuser le Sauveur du monde, afin de lui dresser des piéges et d'en tirer quelque réponse dont ils pussent se servir contre lui, afin de condamner ses disciples, et, dans ses disciples, de le condamner lui-même ; afin de le pouvoir déférer aux juges comme un homme dangereux et

d'une pernicieuse doctrine, comme un séditieux, comme un ennemi de Moïse et de sa loi, comme un destructeur du temple de Dieu ; afin de le faire arrêter, de le faire interroger, de le faire crucifier; en un mot, afin de l'opprimer et de le perdre. Est-ce donc là cette sévérité si religieuse en apparence et si régulière? est-on sévère pour former de telles intrigues, pour concevoir de tels desseins, pour exécuter de telles entreprises? Ah! Chrétiens, que ne doit-on point attendre d'un cœur où la passion domine, et que ne sait-il point mettre en œuvre, ou, pour mieux dire, que ne sait-il point profaner pour venir à bout de tout ce qu'il veut?

On est sévère, mais en même temps on porte dans le fond de l'âme une aigreur que rien ne peut adoucir, on y conserve un poison mortel, des haines implacables, des inimitiés dont on ne revient jamais; on est sévère, mais en même temps on entretient des partis contre ceux qu'on ne se croit pas favorables, on leur suscite des affaires, on les poursuit avec chaleur, on ne leur passe rien, et tout ce qui vient de leur part on le rend odieux par les plus fausses interprétations; on est sévère, mais en même temps on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain et de déclamer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier; mais, par un secret que l'Évangile ne nous a point ap-

pris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale qu'on professe, avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer des intentions, des vues, des sentimens qu'ils n'ont jamais eus; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les connoître pour ce qu'ils sont; de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits et les présentent sous d'affreuses images. On est sévère, mais en même temps on est délicat sur le point d'honneur jusqu'à l'excès; on cherche l'éclat et l'ostentation dans les plus saintes œuvres, et l'on y affecte une singularité qui distingue; on est possédé d'une ambition qui vise à tout, et qui n'oublie rien pour y parvenir; on est bizarre dans ses volontés, chagrin dans ses humeurs, piquant dans ses paroles, impitoyable dans ses arrêts, impérieux dans ses ordres, emporté dans ses colères, fâcheux et importun dans toute sa conduite. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'en cela souvent on croit rendre service à Dieu et à son Église, comme si l'on étoit expressément envoyé dans ces derniers siècles pour faire revivre les premiers, pour corriger des abus imaginaires qui se sont glissés dans la direction des consciences, et pour sauver

l'ivraie du bon grain : car c'est ainsi que le Fils de Dieu l'avoit prédit à ses apôtres : *Venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo.*[1] Hé, mes Frères, l'Église seroit bien mieux servie si elle étoit mieux édifiée; et elle seroit bien plus édifiée, si elle étoit remplie de chrétiens mortifiés dans le cœur et modérés dans leurs passions; si le fidèle, uni par le lien d'une même foi, ne répandoit point tant de fiel sur d'autres fidèles comme lui, et même plus fidèles que lui; si le prêtre, après avoir sacrifié à l'autel le Dieu de paix, n'alloit point semer la discorde; si l'on s'attachoit moins à parler de ceux-ci, à raisonner sur ceux-là, à noircir et à décréditer des gens qui ne plaisent pas parce qu'on ne peut convenir avec eux, et qu'on les regarde comme des obstacles aux desseins qu'on a formés. Voilà où la sévérité devroit être appliquée : à se comporter avec plus de ménagement, avec plus de condescendance, avec plus de retenue et plus de douceur; à étouffer des saillies trop impétueuses, à supprimer des discours trop de fois rebattus et trop injurieux, à prendre un empire absolu sur soi-même, pour agir toujours selon la religion, selon la raison, et jamais selon la passion. Voilà où la sévérité auroit à remporter de plus grandes victoires : une passion à combattre lui don-

[1] Joan. 15.

neroit mille fois plus de peine que toute autre mortification à pratiquer.

Concluons donc par l'importante leçon que Dieu faisoit à son peuple. Ils jeûnoient, ils se couvroient le corps de cilices, ils déchiroient leurs habits; mais, leur disoit le Seigneur, qu'ai-je affaire de tous ces témoignages extérieurs, si vous vous en tenez là? Ne déchirez point vos habits, mais brisez vos cœurs : *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra.*[1] Ainsi, Chrétiens, marchons dans la voie étroite de l'Évangile; j'y consens, je vous y exhorte, et je serois un prévaricateur si j'entreprenois de vous engager dans une voie large, puisque la voie large conduit à la damnation : mais aussi ne nous trompons pas sur ce que l'Évangile appelle voie étroite, et en évitant un écueil ne donnons pas dans un autre. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est réformer son cœur et renoncer à ses passions : je ne dis pas aux passions et aux affections humaines, prises en elles-mêmes; mais je dis à nos passions propres : car toutes sortes de passions ne sont pas les nôtres, et il n'y a que les nôtres qui nous donnent lieu de pratiquer la sévérité chrétienne. S'il y en a qui nous soient étrangères, c'est-à-dire s'il y a des passions dont nous ne soyons point touchés et que nous n'ayons jamais ressenties, comme il y en a sans doute, ce

[1] Joel. 2.

seroit une erreur d'en vouloir tirer avantage et de nous flatter d'être sévères, parce que nous nous sommes préservés d'un ennemi qui ne nous a jamais attaqués. Cependant c'est une erreur qui n'est que trop commune. On se fait un mérite d'être exempt des passions des autres, et l'on ne travaille pas à se défendre des siennes, en quoi consiste la vraie sévérité. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est renoncer non-seulement à ses passions, mais à toutes ses passions : pourquoi? parce qu'il n'en faut qu'une seule pour corrompre le cœur, pour le licencier, et, par une conséquence infaillible, pour nous damner. Je sais, mes Frères, disoit saint Bernard à ses religieux, que toutes les autres passions sont éteintes dans vous; mais si vous conservez cette malheureuse passion de murmurer et de médire, en vain mènerez-vous d'ailleurs une vie austère et pénitente; toute votre sévérité ne sera plus qu'un fantôme. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est surtout renoncer à la passion dominante : vous la connoissez, Chrétiens, et c'est celle qui doit être la matière la plus ordinaire de votre sévérité; car tandis qu'elle subsistera, elle sera le principe de toutes vos actions. Tantôt elle vous trompera par ses artifices, tantôt elle vous emportera par ses violences : il n'y aura point d'égarement où elle ne vous entraîne. Ah! mes chers Auditeurs, ne suivons pas ce grand che-

min de la passion, puisque c'est le grand chemin de la perdition; et parce qu'entre la raison et la passion il y a souvent très-peu de distance, et qu'entre la passion et le péché il y en a encore moins, allons toujours, autant qu'il est possible, dans toutes nos délibérations, contre le cours de la passion, et défendons-nous plutôt ce qui nous est permis, que de nous mettre en danger de nous permettre ce qui nous est défendu; et parce que certaines passions ont l'apparence de certaines vertus, ou que certaines vertus dégénèrent aisément en passions, défions-nous de ces vertus qui sont souvent de vrais vices, défions-nous de ces justices qui sont souvent de grandes injustices, défions-nous de ces zèles et de ces sévérités qui sont souvent de cruelles iniquités; et parce qu'il n'est rien de plus difficile que de discerner dans soi-même ce qui est passion de ce qui ne l'est pas, et que c'est ce discernement qui fait la science du cœur, veillons sur nous-mêmes, et jugeons-nous nous-mêmes dans la dernière rigueur. Suivant ces règles, nous marcherons en sûreté et nous arriverons au terme de la félicité éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LES ŒUVRES DE LA FOI.

Et respondens Simon, dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus; in verbo autem tuo laxabo rete.

Pierre lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit et nous n'avons rien pris; mais sur votre parole je jetterai encore le filet. Saint Luc, chap. 5.

Quoi qu'on puisse dire de la vie inutile des gens du siècle, le plus grand désordre et le plus commun dans le monde n'est pas d'y demeurer oisif et sans travail. De quels soins au contraire ne s'y charge-t-on pas? quelles entreprises n'y forme-t-on pas, et, pour y réussir, quels efforts ne fait-on pas? Mais le plus déplorable de tous les malheurs, c'est qu'on se consume en vain de tant de veilles et de tant de soins; c'est que tant d'entreprises et tant de projets n'aboutissent à rien de solide; c'est

qu'on ne retire proprement aucun fruit de tant de fatigues et de tant d'efforts, et qu'après bien des peines, l'on se trouve réduit à la même plainte que faisoient les apôtres : Nous avons travaillé long-temps, et nous n'avons rien gagné ; *per totam noctem laborantes, nihil cepimus.* Pourquoi cela, mes chers Auditeurs? les paroles de mon texte nous en marquent assez la raison ; parce que tant de mondains, comme les disciples de Jésus-Christ, ne travaillent qu'en son absence et dans les ténèbres, *per totam noctem laborantes.* Expliquons-nous, et comprenez ma pensée. Il est vrai, l'on agit dans le monde, mais selon le monde, mais en vue du monde et pour le monde. Or, voilà ce que j'appelle travailler dans l'obscurité et dans la nuit, puisque Dieu, pour ainsi parler, n'y est point présent et qu'il n'y a nulle part. Et comme Dieu, d'ailleurs, ne compte que ce qui se rapporte à lui et qui est pour lui, voilà ce que je prétends n'être de nulle valeur dans son estime, et de quoi nous ne pouvons attendre nulle récompense : *Nihil cepimus.* Voulons-nous donc, Chrétiens, amasser et nous enrichir devant Dieu ; voulons-nous, aussi-bien que les apôtres, permettez-moi cette figure, voulons-nous, dis-je, remplir nos filets et faire une pêche abondante ; appelons à nous Jésus-Christ, et travaillons sous ses ordres et en son nom : *In verbo autem tuo laxabo rete;* c'est-à-dire, travaillons

dans le grand jour de la foi, agissons selon la foi et par la foi; appliquons-nous aux œuvres de la foi, à ces œuvres saintes et sanctifiantes, mais si négligées et si rares; à ces œuvres dont je veux aujourd'hui vous faire voir l'indispensable nécessité pour ne pas perdre la foi même, et pour s'y maintenir. C'est l'importante matière que j'ai à traiter, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave.*

C'ÉTOIT une espèce de défi, mais bien pressant, que l'apôtre saint Jacques faisoit autrefois à un lâche chrétien, lorsque, raisonnant avec lui, il lui parloit en ces termes : Que vous servira-t-il, mon frère, de dire que vous avez la foi, si vous n'en avez pas les œuvres? Votre foi seule vous pourra-t-elle sauver? Vous vous glorifiez de cette foi; et moi, dans l'esprit d'une humble confiance, je m'attache à la pratique des œuvres. Montrez-moi votre prétendue foi, qui est sans œuvres; et moi, par mes œuvres, je vous prouverai ma foi : *Ostende mihi fidem tuam sine operibus, et ego ex operibus ostendam tibi fidem meam.*[1] Ce défi, Chrétiens, ne souffroit point de réplique, et réfutoit dès lors la foi chimérique et imaginaire, c'est-à-dire la foi justifiante indépendamment des œuvres, que l'hérésie du dernier siècle a bien osé renou-

[1] Jacob. 2.

veler ; rien n'étant plus conforme au bon sens et à la raison que de reconnoître entre les œuvres et la foi cette alliance mutuelle qui fait que, comme il ne peut y avoir de bonnes œuvres sans la foi, aussi ne peut-il y avoir une foi ni suffisante pour le salut, ni même capable de se maintenir au moins dans sa perfection et dans sa pureté, sans les bonnes œuvres.

Supposé donc cette maxime catholique que la foi et les bonnes œuvres ne peuvent être séparées dans l'ordre de la justification, j'entreprends de vous expliquer deux secrets de la vie chrétienne, qu'il vous est important de savoir. L'un regarde la perte de la foi, et l'autre le recouvrement ou le rétablissement de la foi. Car en deux mots, voici mon dessein : je ne puis juger de la foi d'un chrétien que par ses œuvres ; donc quiconque abandonne les bonnes œuvres me donne tout sujet de craindre qu'il ne perde enfin le don de la foi, c'est la première vérité ; donc quiconque est assez malheureux pour avoir perdu le don de la foi ne doit point espérer de le réparer que par la pratique des bonnes œuvres, c'est la seconde vérité. Je parle à des fidèles ; mais qui, malgré la profession qu'ils font de l'être, ne laissent pas tous les jours d'être chancelans dans la foi, et quelquefois même de succomber aux tentations qui ébranlent leur foi. Il m'a donc paru souverainement né-

cessaire de vous apprendre, dans ce discours, de quelle manière se perd la foi, et de quelle manière elle se rétablit : de quelle manière elle se perd, pour vous en donner une juste appréhension; et de quelle manière elle se rétablit, pour ranimer par-là votre espérance. Elle se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, ce sera la première partie; et elle se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres, ce sera la seconde. L'une et l'autre va faire tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pouvoir perdre la foi, dit saint Augustin, c'est l'effet déplorable de notre inconstance; et perdre réellement la foi, c'est la consommation malheureuse de l'impiété et de la malice de notre cœur. On la perd, Chrétiens, cette sainte et divine foi, dans le commerce du monde profane; et saint Thomas a fort bien remarqué que la corruption qui s'en fait en nous ne peut venir absolument que de deux principes, c'est-à-dire de Dieu, ou de nous-mêmes : de nous-mêmes, qui ne conservons pas avec soin ce précieux trésor de la foi; de Dieu, qui, par une justice rigoureuse, retire de nous les grâces et les lumières de la foi. Or je prétends que l'un et l'autre n'arrive que parce que nous vivons

dans une négligence criminelle, et que nous ne produisons pas les fruits de notre foi, qui sont les bonnes œuvres. Et voilà, Chrétiens, tout le mystère que Jésus-Christ vouloit faire comprendre aux Juifs, quand il leur disoit : *Ideo auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus;*[1] c'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera enlevé, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits par une fidèle correspondance.

Commençons donc par nous-mêmes; et puisqu'il s'agit de reconnoître la source d'un mal dont il est indubitable que nous sommes les premiers auteurs, comme nous en sommes les sujets, demandons-nous à nous-mêmes d'où peut procéder cette altération si pernicieuse et si contagieuse qui se fait de notre foi et que nous voyons se répandre de jour en jour dans les esprits des hommes. Il est aisé de vous instruire sur ce point, puisque les règles de cette même foi dont nous parlons en contiennent la résolution. Qu'est-ce qui fait vivre la foi dans nous? Consultons l'oracle du Saint-Esprit, qui est l'Ecriture. La foi, dit saint Jacques dans son épître canonique, doit être en nous quelque chose de vivant et d'animé. Ce n'est point une habitude morte, et elle ne peut l'être sans que nous soyons coupables de l'avoir éteinte, en lui ôtant la vie

[1] Matth. 21.

qu'elle avoit reçue de Dieu. Or, en quoi consiste cette vie de la foi, ou plutôt, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, quelle est l'âme qui entretient et qui fait subsister le corps de la foi? Ce sont, répond le même apôtre, les bonnes œuvres que nous pratiquons. Voilà par où la foi se soutient, voilà ce qui lui donne le mouvement et l'accroissement, voilà ce qui la rendroit immortelle si nous étions constans et toujours fervens dans la pratique de nos devoirs. Comme donc il arrive qu'un corps, dès qu'il cesse d'exercer les fonctions de la vie, commence à se détruire et à se corrompre; aussi la foi, par l'interruption des bonnes œuvres, s'affoiblit peu à peu, devient languissante, mourante, et, si j'ose user de ces termes, expire enfin et meurt: *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita fides sine operibus mortua est.*[1] Conclusion terrible, ajoute saint Augustin, puisqu'il importe peu, ou de n'avoir qu'une foi morte, ou de n'en point avoir du tout, et que le plus grand de tous les crimes est d'en avoir une dont on devienne, devant Dieu, le meurtrier et l'homicide.

Cependant, Chrétiens, rien de plus vrai; et cette théologie de l'Apôtre se confirme sensiblement par l'expérience que nous pouvons avoir de nous-mêmes. Car qu'y a-t-il de plus mort que la foi d'un homme qui ne fait rien pour Dieu ni

[1] Jacob. 2.

pour son salut? Et que doit-on juger d'une foi comme celle-là, sinon, ou qu'elle est déjà détruite dans le cœur de celui qui la professe, ou du moins qu'elle le sera bientôt? J'avoue, et c'est ici que l'application de vos esprits m'est nécessaire, j'avoue que la foi, qui est une vertu surnaturelle, ne se détruit pas dans nous comme les vertus morales, je veux dire par une simple omission des actes qui lui sont propres; j'avoue même que, toute surnaturelle qu'elle est, elle peut subsister avec le péché et avec le péché mortel, de quelque nature et de quelque grièveté qu'il puisse être, à l'exception de l'infidélité seule, puisque, selon la doctrine du concile de Trente, il n'y a que le péché d'infidélité qui nous fasse perdre directement l'habitude de la foi : mais je prétends qu'en cessant de faire de bonnes œuvres, on en vient insensiblement et presque sans l'apercevoir à cette infidélité; non pas à une infidélité ouverte et déclarée, que la bienséance même des mœurs ne souffriroit pas, mais à une infidélité secrète, qui est aujourd'hui le grand péché du monde. Et comment cela? le voici, Chrétiens; concevez-en bien le progrès, et vous conviendrez que je n'exagère rien. C'est qu'en matière même d'infidélité, on ne se pervertit pas tout à coup. Il y a certaines démarches et certains degrés par où le démon nous conduit, et qui nous mènent à ce malheureux terme. Je m'explique. Nous ne per-

dons pas d'abord la vertu de la foi, le caractère que nous portons l'a imprimée trop avant dans nous pour la pouvoir sitôt effacer; mais nous en perdons premièrement l'usage et l'exercice, en négligeant les devoirs de religion auxquels cette foi nous engage. A force d'en perdre l'exercice, nous en perdons peu à peu l'affection et le goût: car le moyen de goûter ce que l'on ne pratique pas, et le moyen de s'affectionner à une foi que l'on se représente toujours comme fâcheuse et importune? Après avoir perdu l'affection et le goût de la foi, nous venons bientôt à perdre la soumission et la docilité qu'elle demande. Car il est difficile, dit saint Bernard, que nous nous soumettions sincèrement et parfaitement à ce qui n'est pas selon notre cœur, et que nous ne prenions pas plaisir à contredire ce qui nous blesse et ce qui nous déplaît. Perdant cette soumission de la foi, il est infaillible que nous corrompons la substance de notre foi, puisque la soumission de l'esprit est aussi essentielle à la foi que la foi l'est à elle-même. La substance de la foi étant corrompue, il ne nous reste plus qu'un fantôme de cette vertu, pire devant Dieu que l'infidélité païenne, puisque c'est une infidélité élevée, pour ainsi dire, sur les débris de la foi. Or tout cela, Chrétiens, vient de cette lâcheté, de ce dégoût et de cet abandon des bonnes œuvres, comme de sa source. Ainsi, un

homme du monde se propose de vivre selon l'esprit du monde; et cet esprit du monde le fait tomber dans une insensibilité de cœur, et dans un oubli universel des choses de Dieu. Il ne vaque plus à la prière, il n'use plus d'aucun sacrement, il ne sait plus ce que c'est que pénitence, il n'y a plus de jeûnes ni d'abstinences pour lui; il ne pense pas même à ce qui lui coûteroit le moins, et qui lui pourroit servir auprès de Dieu d'une ressource, qui seroit de soulager les misères des pauvres : s'il assiste au sacrifice de l'Église, c'est sans esprit de religion; et Dieu veuille que ce ne soit pas souvent avec un esprit d'irréligion. Il en est de même d'une femme mondaine. Elle passe sa vie dans un embarras d'occupations vaines et frivoles, ou dans une oisiveté monstrueuse à l'égard du salut : elle est chrétienne, et à peine lui voit-on jamais faire une action de christianisme. Point de retraite, point de pratique de charité envers le prochain, point de visite des hôpitaux, point de soin d'élever ses enfans ni d'instruire ses domestiques; une messe par cérémonie, un sermon par curiosité, une légère aumône par forme d'acquit ou par une compassion humaine, voilà à quoi se réduit toute sa vie selon Dieu. Que s'ensuit-il de là? je vous l'ai dit, un assoupissement, une léthargie, et enfin une extinction entière de la foi. Tandis que nous sommes dans la ferveur des bonnes œuvres,

comme la foi ne nous promet en cet état que des récompenses, nous ne trouvons en elle qu'un fonds de consolation et de joie intérieure pour nous; et n'y trouvant que ce fonds de joie, notre esprit, bien loin de s'en rebuter, se sent disposé à s'y attacher, et à ne s'en départir jamais. Mais avons-nous une fois abandonné ce zèle pour les œuvres que Dieu nous commande, dès-là notre esprit qui ne trouve plus rien dans la foi d'avantageux ni de favorable, et qui, par la corruption des désirs du cœur, croit plutôt les choses comme il auroit intérêt qu'elles fussent, que de la manière qu'elles sont, se défait peu à peu de cette foi qui lui est incommode, parce qu'il ne peut autrement se délivrer des reproches que cette foi lui fait; et je suis persuadé, Chrétiens, par toutes les lumières que Dieu me donne, que voilà le grand principe de l'infidélité du siècle.

Mais, me direz-vous, il est toujours vrai que l'habitude de la foi divine peut demeurer en nous sans agir. Je le sais, mes chers Auditeurs, mais je sais aussi que dès qu'elle cesse d'agir en nous mille ennemis commencent à s'élever dans nous-mêmes pour agir contre elle. Nos passions, l'orgueil qui nous domine, l'amour de la liberté, le monde, la chair, tout cela s'arme et combat contre notre foi; et si notre foi ne résiste pas, et qu'elle ne soit pas en défense, il faut nécessairement

qu'elle succombe à tout cela. Or comment la foi se défendra-t-elle de tout cela si elle n'agit plus? Quelles armes Dieu lui a-t-il données pour repousser les ennemis qui l'attaquent, sinon les œuvres du salut; et le moyen qu'elle triomphe de tant de démons, si ce n'est, comme disoit le Fils de Dieu, par la prière et par le jeûne? Et c'est ici que je vous prie de remarquer avec moi le faux raisonnement d'un homme du monde, qui se plaint et qui déplore son malheur, d'avoir peu de foi, quoiqu'il souhaitât, dit-il, d'en avoir davantage. Raffinement dont le libertinage se sert pour se justifier en quelque sorte, et pour se rendre moins odieux. Car comment est-ce, mon cher Auditeur, que vous auriez beaucoup de foi, ne faisant rien de tout ce qui est nécessaire pour l'entretenir, et faisant ce qui est capable de la ruiner? Comment auriez-vous de la foi, la retenant captive dans l'injustice, la prostituant aux désordres d'une vie impure, lui portant autant de coups que vous commettez de crimes, et ne pensant jamais à guérir ses plaies par les remèdes que Dieu vous a mis en main? Ne seroit-ce pas une espèce de prodige que votre foi fût à l'épreuve de tant de blessures, et ne faudroit-il pas s'étonner comme du plus grand de tous les miracles que, dans un déréglement de vie pareil à celui où vous êtes, vous conservassiez une foi saine et pure?

Mais dépend-il de moi de croire et d'avoir la foi; cela est-il en mon pouvoir, et est-ce une chose dont je sois le maître, en sorte que je me la puisse commander à moi-même? Voilà le dernier retranchement des âmes mondaines et infidèles : il ne dépend pas de moi de croire ou de ne pas croire. Il n'en dépend pas, Chrétiens? et pourquoi donc le Sauveur du monde auroit-il reproché à ses disciples que leurs cœurs étoient lents et tardifs à croire : *O stulti et tardi corde ad credendum?*[1] Pourquoi se seroit-il offensé de leur incrédulité, lorsqu'il leur disoit avec indignation : Jusqu'à quand vous souffrirai-je? *O generatio incredula, usquequo patiar vos?*[2] Pourquoi auroit-il repris saint Pierre d'être un homme de peu de foi? *Modicæ fidei, quare dubitasti?*[3] Car si cette foi n'est point en notre pouvoir, toutes ces propositions de Jésus-Christ étoient sans fondement : il devoit supporter ses apôtres, tout incrédules qu'ils étoient ; il ne devoit point les condamner de ce que leur foi étoit imparfaite; il devoit remédier à l'impuissance où ils étoient de croire à sa parole, et non pas leur en faire des reproches. Or, de dire que Jésus-Christ leur ait fait ces reproches sans sujet et sans raison, c'est ce que je ne crois pas que nous osions lui imputer. Il dépend donc absolument de vous d'avoir la foi et de persévérer dans la foi. On ne

[1] Luc. 24. — [2] Matth. 17. — [3] Ibid. 14.

vous dit pas, Chrétiens, que vous la puissiez avoir de vous-mêmes et sans le secours de la grâce; on convient que la grâce nous est nécessaire pour assujettir notre raison à l'obéissance de la foi : mais supposé cette grâce que Dieu nous promet et que vous pouvez ensuite vous promettre infailliblement à vous-mêmes, parce que la parole d'un Dieu ne peut manquer, on dit qu'il est en votre pouvoir de pratiquer cette obéissance, de vous en imposer le joug, de le porter constamment et volontairement, en un mot de croire et d'être fidèles; et on prétend que de douter de cette maxime, c'est faire injure à la grâce même, sous ombre d'en établir la nécessité.

Si l'erreur contraire étoit une fois reçue, que dans l'état même de grâce où nous sommes, il ne dépend point de nous de croire ou de ne pas croire, il n'y auroit plus d'impiété qui ne fût autorisée, plus de libertinage de créance qui ne se trouvât à couvert, plus d'athéisme non-seulement qui ne devînt pardonnable et excusable, mais qui ne se soutînt même contre Dieu sans avoir besoin d'excuse ni de pardon. En effet, c'est à quoi aboutit le raisonnement des libertins et des impies, et voilà ce qui les endurcit dans leur infidélité. On vous dit donc, Chrétiens, et on vous le répète, qu'il n'en est pas ainsi; et qu'autant qu'il est vrai que la grâce de la foi dépend de Dieu seul, autant est-il vrai dans la solide théologie que la foi dépend de Dieu et de

vous : pourquoi? parce que, quand même vous n'auriez pas encore toute la perfection de cette vertu, il dépend de vous, en usant bien des grâces présentes, de la demander à Dieu; il dépend de vous de vous y disposer, il dépend de vous de retrancher mille obstacles qui vous en éloignent; parce que si, l'ayant déjà, vous reconnoissez qu'elle s'affoiblit, il dépend de vous d'employer les moyens efficaces dont Dieu vous a pourvus pour la fortifier par de bonnes œuvres. Vous ne faites rien de tout cela; et sans user d'aucun effort, mesurant cette foi par les vues bornées d'un esprit mondain qui vous possède, vous prétendez en être quitte pour dire, Je n'ai pas le don de la foi, cette foi n'est pas en ma puissance : je vous demande si c'est bien raisonner avec Dieu?

Mais allons plus loin, et, prenant la chose de plus haut, tâchons de pénétrer jusque dans le fond de ce mystère. Nous perdons la foi, parce que Dieu retire de nous les grâces et les lumières de la foi; et Dieu retire de nous les grâces de la foi, parce que nous ne faisons pas des œuvres dignes de notre foi : voilà le second principe de l'infidélité secrète qui règne dans nous. N'avançons rien témérairement dans une matière aussi importante et aussi délicate que celle-ci. C'est le flambeau de la révélation de Dieu, et non pas celui de notre propre sens, qui nous doit conduire. Dieu

nous ôte ces grâces spéciales et abondantes de la foi qui nous faisoient chrétiens; rien de plus formel ni de plus expressément marqué dans l'Écriture. Mais pourquoi nous les ôte-t-il? ah! Chrétiens, remarquez ceci. Il pourroit nous les ôter souverainement, et sans autre raison que parce qu'il lui plaît, et qu'il le veut; car il est le maître de ses biens. Mais bien loin d'y procéder d'une manière si absolue, il nous déclare en mille endroits que la plus grande violence que nous lui puissions faire, est de l'obliger d'en venir à cette extrémité; que ses dons n'étant sujets à aucun repentir, il ne retirera jamais de nous celui de la foi, c'est-à-dire ces grâces particulières auxquelles notre foi est attachée, que parce que nous nous en serons rendus indignes, qu'en punition de l'abus que nous en aurons fait, que pour n'en pas souffrir davantage la profanation, et par-dessus tout dans le juste ressentiment qu'il aura de voir ces grâces si fécondes et si agissantes d'elles-mêmes, devenues stériles et oisives en nous.

Car voilà ce que le Saint-Esprit semble avoir entrepris de nous faire entendre par les apôtres et par les prophètes. Voilà ce que saint Jean dans l'Apocalypse eut ordre de signifier à l'évêque d'Éphèse, quand il lui dit de la part de Dieu : J'ai quelque chose contre vous, parce que votre charité s'est refroidie. Souvenez-vous donc de l'état dont

vous êtes déchu, et rentrez dans l'exercice des saintes œuvres que vous pratiquiez autrefois à l'édification de toute l'Église. Sinon je viendrai dans le mouvement de ma colère, et j'ôterai de sa place ce chandelier mystérieux qui vous éclaire inutilement : *Memor esto itaque unde excideris, et prima opera fac; sin autem venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco suo.*[1] Or ce chandelier, dit saint Grégoire pape, selon même le sens de la lettre, nous représente la foi dont il est le symbole ; et cela montre que Dieu, lassé de la négligence de cet évêque et du relâchement de sa vie, n'avoit point de justice plus rigoureuse à exercer sur lui que de lui enlever les grâces de la foi. Voilà ce que nous prêche cette parabole si intelligible, et tout ensemble si terrible, du talent enfoui que le père de famille fit ôter à celui de ses serviteurs qui n'avoit pas pris soin de le faire valoir. Car, suivant l'observation de saint Augustin, ce premier talent, qui en devoit produire d'autres, est évidemment la foi, qui doit opérer dans nous les œuvres du salut; et la sévérité dont ce père de famille usa envers son serviteur, est justement ce qui s'accomplit dans un homme du siècle, quand Dieu, commençant déjà à le réprouver, le dépouille du seul bien qui lui restoit, et qui étoit la lumière de la foi divine.

[1] Apoc. 2.

En effet, Chrétiens, s'il y a une raison capable d'autoriser cette conduite de Dieu, et de fermer la bouche aux hommes du monde, c'est ce mépris des bonnes œuvres dans lequel ils vivent. Car la foi, dit excellemment saint Chrysostôme, n'étant donnée que pour agir; toute sa vertu se réduisant à exciter dans les cœurs le zèle du bien qu'elle fait connoître; son unique emploi étant de soutenir l'homme dans l'exécution de ce que le christianisme lui prescrit : dès qu'elle n'opère plus rien de semblable, Dieu, en vue même de sa gloire, est intéressé à la laisser détruire. C'est un arbre qui doit porter des fruits, et qui ne se trouve couvert que de feuilles, c'est-à-dire d'actions criminelles ou superflues; Dieu donc a droit de dire, *Succide illam, ut quid etiam terram occupat?*[1] Coupez-le, cet arbre, et arrachez-en jusqu'à la racine; car à quoi bon le conserver, puisqu'il n'est d'aucun profit et d'aucun rapport? Or ce que l'Esprit de Dieu nous a exprimé en figure touchant cette vérité, c'est ce qui se passe tous les jours et en effet, quand Dieu, par le plus redoutable de ses jugemens, nous prive de certaines grâces choisies, en quoi consiste le don de la foi. Car il ne nous avoit pas donné la foi comme une simple prérogative, pour nous distinguer des nations infidèles; ni comme un simple ornement, qui ne dût qu'enrichir et parer notre

[1] Luc. 13.

âme. Nous n'étions pas seulement chrétiens pour connoître les merveilles et les prodiges qu'un Homme-Dieu a faits pour nous, sans autre conséquence que celle de lui en savoir gré et de nous en féliciter nous-mêmes; nous l'étions pour répondre à ses bienfaits par des actions dignes de lui et dignes de nous. Nous avions cette foi pour la faire multiplier, pour en rendre les fruits à Dieu, pour en édifier notre prochain, pour en recueillir nous-mêmes des mérites sans nombre, et tout cela par le moyen de nos bonnes œuvres. Dieu nous visite, et au lieu de ces bonnes œuvres il ne trouve en nous qu'une foi inculte, aride, infructueuse, qui, quoique arrosée des pluies du ciel et engraissée du suc de la terre, c'est-à-dire des grâces que nous recevons continuellement, demeure toujours ingrate et ne produit rien; que fait Dieu? il conclut ou à l'extirper tout-à-fait, ou à la transplanter dans un autre sol. *Succide, ut quid etiam terram occupat?* Il commande aux anges, ministres de sa justice, de nous abandonner, et il renverse dans notre âme, ainsi que parle le prophète royal, jusqu'au fondement de tout l'édifice spirituel qu'il y avoit bâti. *Exinanite usque ad fundamentum in ea.*[1] Qu'est-ce que ce fondement? c'est la foi qui devoit soutenir toutes les vertus chrétiennes, mais qui ne soutenant plus rien lorsque nous n'agissons plus

[1] Psalm. 136.

pour Dieu, semble exciter Dieu à prononcer le dernier arrêt contre nous. *Exinanite usque fundamentum in ea.* Eh bien ! dit Dieu, qu'elle périsse cette foi inutile, et qu'il n'en reste plus aucun vestige dans ce chrétien perverti, *Usque ad fundamentum.*

Et c'est ainsi, mes chers Auditeurs, que nous voyons parmi nous des génies sublimes, des esprits forts, pénétrans, éclairés selon le monde, tomber dans des aveuglemens qui font horreur, ne reconnoissant plus ni Dieu, ni foi, ni religion; c'est ainsi que nous-mêmes, avec toute notre suffisance et tous les avantages dont nous nous piquons, nous avons souvent moins de foi que des âmes simples qui s'emploient avec humilité aux œuvres chrétiennes, nous flattant que cette différence est même une marque de leur simplicité et de notre esprit, et ne concevant pas que Dieu, en récompense de leur ferveur, se communique à elles, au lieu que, pour punir notre lâcheté, il se retire de nous; c'est ainsi que nous perdons la grâce de la foi, et que cette foi, par une substitution bien malheureuse pour nous, passe aux nations étrangères, qui font leur richesse de notre perte, comme dit saint Paul, et qui entrent dans le royaume de Jésus-Christ à mesure que nous, qui en étions les héritiers, en sommes chassés : substitution tant de fois prédite par le Fils de Dieu, si manifestement accomplie dans tous les

siècles du christianisme, consommée d'une manière si touchante dans le nôtre, où nous avons vu naître de nouvelles chrétientés, et comme deux mondes de fidèles, les uns venus de l'orient et les autres de l'occident, par la propagation qui s'est faite de l'Évangile, en même temps que l'hérésie a détaché de l'Église des peuples entiers, afin qu'il ne manquât rien à cette prophétie : *Multi ab oriente venient et occidente; filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores.*[1]

Ah! Chrétiens, ouvrons les yeux à cette vérité, et, suivant le précepte de notre divin Maître, travaillons, efforçons-nous de faire des œuvres conformes à notre foi; n'attendons pas que la mesure de nos péchés étant remplie, le soleil de justice s'éclipse entièrement pour nous : puisque notre foi n'est pas encore éteinte, servons-nous-en, non-seulement pour engager Dieu à nous la conserver, mais pour mériter même qu'il nous l'augmente; désabusons-nous surtout d'une erreur grossière qui nous séduit, de croire que, renonçant aux bonnes œuvres, nous avons néanmoins toujours une intention droite de chercher Dieu et un vrai désir de le connoître. Car comment cela pourroit-il être? Est-ce par une vie lâche et toute mondaine qu'on cherche Dieu? est-ce par-là qu'on le trouve? est-ce ainsi que l'on parvient à cette connoissance bien-

[1] Matth. 8.

heureuse qui fait la sainteté des justes? Dieu seroit-il ce qu'il est, si une telle voie nous conduisoit à lui? Non, non, Chrétiens, cela ne se peut. Dans la naissance de l'Église, dit saint Chrysostôme, la foi des chrétiens se soutenoit par les miracles; quelque temps après elle se fortifia par les persécutions: mais depuis que les persécutions ont cessé, et qu'il ne plaît plus à Dieu d'opérer ces fréquens miracles, c'est par la constance dans les bonnes œuvres que nous la devons maintenir. Ceci m'engage dans la seconde partie, où, après vous avoir montré que nous perdons la foi parce que nous négligeons les œuvres chrétiennes, je dois vous faire voir que c'est aussi par les œuvres chrétiennes que nous ranimons et réparons notre foi altérée ou perdue. Renouvelez, je vous prie, votre attention.

DEUXIÈME PARTIE.

C'EST par la foi que nous devenons capables d'agir pour Dieu et de faire de bonnes œuvres, et cependant il est vrai que c'est par l'exercice des bonnes œuvres que nous parvenons à la connoissance de Dieu et au don de la foi. Ne vous imaginez pas qu'il y ait en ceci de la contradiction. Pour peu que vous distinguiez ce que les théologiens appellent les premières grâces et les secondes grâces de la foi, ou, pour parler en termes plus

simples, le commencement et la perfection de la foi, vous comprenez sans peine tout le mystère de ces deux grandes vérités, dont voici le sens. C'est par les premières grâces de la foi que nous devenons capables de faire les œuvres qui nous conduisent au salut; rien de plus constant dans les maximes de la religion : mais aussi rien de plus indubitable que ce que j'ajoute; savoir, que c'est par les œuvres du salut que nous parvenons à ces secondes grâces qui nous élèvent, qui nous perfectionnent et qui nous établissent solidement dans la foi. C'est la foi, au moins commencée, qui est le principe nécessaire du bien que nous faisons pour Dieu; j'en conviens : mais on ne peut non plus disconvenir que c'est le bien que nous faisons pour Dieu, qui est la voie sûre pour arriver à cette foi parfaite et achevée dont dépend notre sainteté. Appliquez-vous, Chrétiens, à ce que je vais vous dire; et si vous aviez le malheur d'être du nombre de ceux que le Dieu de ce siècle a aveuglés, comme parle l'Apôtre, souvenez-vous que voici la seule espérance qui vous reste et le dernier remède pour guérir votre aveuglement.

Première vérité : c'est par les bonnes œuvres fidèlement et sincèrement pratiquées que l'on arrive à la perfection de la foi. Ainsi le centenier Corneille, dont il est parlé au livre des Actes, d'une foi obscure et confuse qu'il avoit des mystères de

Dieu, parvint à cette foi claire et distincte qui lui fit connoître Jésus-Christ. Dieu, dit l'historien sacré, eut égard aux œuvres de piété et de miséricorde où il s'occupoit continuellement, et, touché de sa ferveur, lui députa un apôtre pour l'instruire, lui révéla le sacrement de l'incarnation de son Fils, le disposa au baptême. Voilà le modèle que l'Écriture nous met devant les yeux pour nous piquer d'une sainte émulation. Prenez garde : c'étoit un gentil; mais, tout gentil qu'il étoit, il avoit de la religion, *vir religiosus;*[1] mais, tout gentil qu'il étoit, il craignoit Dieu et inspiroit cette crainte à toute sa famille, *timens Deum cum omni domo sua;*[2] mais, tout gentil qu'il étoit, il faisoit aux pauvres de grandes largesses de ses biens, *faciens eleemosynas multas plebi;*[3] mais, tout gentil qu'il étoit, il prioit avec assiduité, *et deprecans Deum semper.*[4] C'est pour cela, lui dit l'ange du Seigneur, que je suis envoyé vers vous, pour vous apprendre que vos prières et vos aumônes sont montées jusqu'au trône de Dieu; que Dieu s'en souvient, et que, ne pouvant les oublier, il a choisi Pierre, le chef et le premier pasteur de son Église, pour être aujourd'hui votre évangéliste, et pour venir vous annoncer les plus hautes merveilles de la loi de grâce. *Orationes tuæ et eleemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei.*[5] Écoutez ceci, mes Frères,

[1] Act. 10. — [2] Ibid. — [3] Ibid. — [4] Ibid. — [5] Ibid.

reprend éloquemment saint Chrysostôme, vous qui vous plaignez de n'avoir pas ces lumières dont Dieu remplit les âmes justes, et adorez jusque dans le discernement que Dieu fait des hommes, non-seulement la profondeur de ses conseils, mais la suavité et la douceur de sa providence. Si Corneille n'avoit prié, s'il n'avoit été charitable; si dans les nécessités publiques il n'avoit ouvert ses entrailles et son cœur, selon l'ordre des divins décrets, il seroit demeuré dans les ténèbres de la gentilité. Pourquoi Dieu va-t-il le chercher au milieu d'un peuple incirconcis, et répand-il sur lui l'abondance de ses grâces? c'est qu'il trouve plus en lui de ces précieuses semences de la foi, plus de ces œuvres de justice fondées sur le devoir commun, qu'il n'en trouve en Israël. Ce zèle d'un gentil à sanctifier sa maison par son exemple, cette persévérance dans la prière, cette inviolable probité qui lui attiroit même, selon saint Luc, un honorable témoignage de toute la nation juive, *testimonium habens ab universa gente judæorum*,[1] mais par-dessus tout cette tendresse de charité, et cette disposition sans réserve à secourir les indigens et ceux qui étoient dans la souffrance, voilà ce qui gagne le cœur de Dieu, ce qui détermine Dieu à remplir de ses plus riches trésors ce vase de miséricorde qu'il a prédestiné pour sa gloire. Corneille donc est

[1] Act. 10.

choisi, poursuit saint Chrysostôme, non pas à cause de sa dignité, mais en considération de sa piété : *Non propter dignitatem electus, sed propter pietatem.*[1] Soyez pieux comme lui, bienfaisans comme lui, zélés comme lui pour le soulagement des pauvres et pour l'avancement des œuvres de Dieu, et vous verrez si Dieu, toujours fidèle dans ses promesses, ne fera pas sur vous comme sur lui une effusion particulière de son esprit pour fortifier et pour augmenter votre foi. Il le fera, Chrétiens ; et tout pécheurs que vous êtes, il enverra plutôt un ange du ciel que de vous laisser dans votre égarement. Sans y employer le ministère d'un ange, un prédicateur suscité comme un autre saint Pierre pour votre conversion, en vous annonçant la divine parole, vous éclairera, vous persuadera, vous imprimera profondément dans l'âme les vérités célestes. Après l'avoir entendu, vos doutes et vos incertitudes s'évanouiront ; votre sécheresse ou, disons mieux, votre dureté pour Dieu s'amollira : vous vous trouverez tout pénétrés des sentimens de la foi ; ces sentimens, qui n'étoient en vous que superficiels, et qui n'avoient nulle solidité, rempliront toute la substance et toute la capacité de votre cœur, jusqu'à faire en vous un changement visible. On s'en étonnera dans le monde, vous en serez vous-mêmes surpris ; mais pour moi

[1] Chrysost.

je ne le serai pas; et, connoissant le principe secret de cette merveille, je dirai aussi-bien que saint Pierre, quand il entendit le centenier Corneille parlant du royaume de Dieu : *In veritate cemperi quia non est personarum acceptor Deus, sed in omni gente qui timet eum et operatur justitiam, acceptus est illi.*[1] En vérité je vois bien que, dans toute sorte d'états, c'est à celui qui craint Dieu et qui pratique le bien que Dieu se communique.

En effet, mes chers Auditeurs, voilà le ressort de certaines conversions qui arrivent quelquefois et qui nous causent de l'admiration. Ce chrétien, dans les engagemens et les intrigues du monde, paroissoit avoir peu de foi; mais, malgré ce peu de foi, il faisoit des aumônes, et les faisoit libéralement; mais, convaincu lui-même de son peu de foi, il avoit tous les jours ses heures réglées pour demander à Dieu qu'il lui fît connoître les voies du salut; mais, avec son peu de foi, il vouloit que Dieu fût servi dans sa maison, et n'auroit pas souffert impunément un domestique vicieux et impie: tout cela lui a attiré de la part de Dieu une grâce qui l'a ramené dans le bon chemin; et d'un mondain tiède et lâche qu'il étoit, il est enfin devenu un véritable et parfait chrétien : *Orationes tuæ et eleemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei.* Quand nous n'aurions pas ces exemples de

[1] Act. 10.

l'Écriture pour nous convaincre, l'ordre même et la convenance des choses seroit une preuve évidente pour nous faire voir qu'il en doit être ainsi. Je sais que Dieu, par un miracle de sa puissance, peut, sans le concours de nos bonnes œuvres, rétablir la foi dans nos esprits, quand elle y est affoiblie et altérée, et qu'usant de l'empire absolu qu'il a sur nous, il peut alors, comme dit saint Paul, commander que la lumière sorte du centre de l'obscurité même : *Qui dixit de tenebris lucem splendescere.*[1] Je sais qu'il le peut, et que, par une grâce purement gratuite, il lui plaît même quelquefois de le vouloir ; mais d'attendre qu'il le veuille en effet, et de compter sur ce miracle, qui cesseroit d'être miracle si nous avions droit de nous le promettre et de l'espérer, il n'y a que notre présomption ou notre ignorance qui puisse aller jusque-là.

C'est par les œuvres, encore une fois, qu'il faut réparer les brèches de la foi ; et de là vient que, dans le langage des Pères, ces bonnes œuvres sont appelées communément œuvres édifiantes, et que nous exprimons leur vertu par le terme d'édification, parce que c'est par elles que doit être édifiée la foi d'un juste, et par elles que doit être relevée la foi d'un pécheur. Voilà pourquoi le grand Apôtre, écrivant à son disciple Timothée, l'avertissoit et le conjuroit de ressusciter dans lui-même la grâce

[1] 2. Cor. 4.

qu'il avoit reçue par l'imposition de ses mains : *Propter quam causam admoneo te, ut resuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum*;[1] et moi, adressant aujourd'hui ces mêmes paroles à un chrétien froid et languissant dans la foi, mais qui voudroit avoir une foi plus vive, et qui cherche sincèrement à la réveiller, je lui dis dans le même esprit : Ressuscitez, mon Frère, ressuscitez cette foi que vous avez reçue par l'impression du caractère de votre baptême; il y a trop long-temps que vous la tenez comme ensevelie. Ressuscitez-la, et faites-en une foi vivante. Or vous avez entre les mains un moyen sûr et infaillible pour la faire revivre, qui est de la faire agir. Vous ne pouvez pas encore servir Dieu ni accomplir la loi de Dieu avec cette vivacité de foi qu'ont eue les saints ; mais si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez vous mettre en devoir de l'obtenir; vous pouvez intéresser Dieu à vous l'accorder; vous pouvez employer pour cela des intercesseurs puissans auprès de lui, qui sont les pauvres; vous pouvez, en réglant votre maison, en faisant justice à qui vous la devez, en inspirant l'amour de la vertu à vos enfans, le forcer par une aimable violence à vous rendre cet esprit de religion que vous semblez avoir perdu. Cette œuvre de charité que vous entreprendrez ou à laquelle vous contri-

[1] 2. Thimoth. 1.

buerez, ce secours que vous donnerez dans une nécessité pressante à une famille ruinée et affligée, ces vœux que vous porterez vers le ciel, et cette prière que vous ferez à Dieu, voilà l'étincelle qui rallumera ce flambeau de la foi, que vous aviez éteint; voilà ce que saint Paul a entendu par cet avis si salutaire et si important : *Ut resuscites gratiam Dei quæ est in te.*

Et il étoit bien juste, comme l'a remarqué saint Chrysostôme, il étoit de l'intérêt même de Dieu, que nous fussions assujettis à cette loi de providence, ou, si vous voulez, de prédestination. Car enfin, pour peu que je sois équitable, il faut que, dans le désordre de ma foi, j'en revienne toujours à ces deux principes : l'un, que Dieu étant mon souverain bien, il est pour moi d'une absolue nécessité que je le cherche; l'autre, que si je dois jamais espérer de le trouver, c'est par l'exercice des bonnes œuvres. Dieu veut être cherché dans cette vie, le prophète me l'apprend : *Quærite Dominum, dum inveniri potest;*[1] cherchez le Seigneur pendant qu'on le peut trouver. Il habite une lumière inaccessible; mais c'est pour cela, me dis-je à moi-même, que je dois, par de vertueuses et de saintes actions, travailler à m'approcher de lui. Car si sa lumière est inaccessible à l'orgueil, elle ne l'est pas à l'humilité, elle ne l'est pas à la pureté de

[1] Isaï. 55.

cœur, elle ne l'est pas à la ferveur ni aux autres vertus chrétiennes. Et qui chercherois-je donc, ô mon Dieu! si je ne vous cherche pas, vous qui êtes ma béatitude et ma fin dernière? Pourquoi m'avez-vous donné une raison, si ce n'est pour vous chercher? Ne suis-je pas trop heureux, tandis que le monde s'occupe à chercher la vanité et le mensonge, d'être obligé de chercher en vous la vérité éternelle? Mais si je vous trouve jamais, puis-je douter, Seigneur, que ce ne soit par des œuvres qui trouvent grâce devant vous; par des œuvres qui vous glorifient, et qui me donnent ainsi accès et m'introduisent auprès de vous? Car comment pourrois-je autrement trouver le Dieu des vertus, que par les vertus mêmes? Ce raisonnement, Chrétiens, qui est invincible, et que l'infidélité ne peut détruire, produit en moi deux admirables effets; car il m'engage d'une part, malgré le déréglement de ma foi, à faire cependant de bonnes œuvres, à éviter le mal, à être miséricordieux et compatissant, parce que je suis certain que si jamais Dieu se découvre à moi et me révèle ses jugemens, ce sera par là. Et d'ailleurs il me désabuse d'une erreur grossière où je pourrois tomber, et qui acheveroit de me pervertir; savoir, que je puis en même temps renoncer aux bonnes œuvres ou les négliger, et avoir néanmoins une volonté droite et véritable de chercher Dieu, puis-

que Dieu, comme je l'ai dit, ne se trouvant que par les bonnes œuvres, renoncer aux bonnes œuvres, c'est, par une suite nécessaire, ne vouloir pas le chercher, ou vouloir tout à la fois accorder deux choses contradictoires.

Vous me direz que pour pratiquer ces bonnes œuvres par où l'on parvient à la perfection de la foi, vous n'avez pas encore assez de foi. Mais je réponds, et c'est une seconde vérité qui demanderoit un discours entier si je parlois à des chrétiens moins intelligens; je prétends, dis-je, qu'en quelque désordre que nous puissions être à l'égard de la religion, non-seulement il nous reste toujours assez de foi pour faire ces œuvres qui doivent rétablir notre foi, mais que nous devons plutôt craindre qu'il ne nous en reste trop, pour servir à notre condamnation, si nous ne les faisons pas. Reconnoissons dans nous le don de Dieu, et bénissons aujourd'hui le ciel d'un avantage dont nous n'avons peut-être jamais profité, parce qu'il y a bien de l'apparence que nous ne l'avons jamais compris. Disons, avec Isaïe : *Nisi Dominus reliquisset nobis semen, quasi Sodoma fuissemus, et quasi Gomorra similes essemus.*[1] Si le Seigneur, au milieu de nos égaremens, ne nous avoit réservé une divine semence (or vous verrez comment il nous l'a réservée), nous aurions été semblables à Sodome et

[1] Isaï. 1.

à Gomorre. Consolons-nous encore une fois par ces paroles du prophète, qui nous regardent personnellement. En effet, quand nous n'aurions que la foi d'un Dieu et celle de ses adorables attributs, qui, quoique invisibles d'eux-mêmes, nous sont rendus visibles par les créatures, en faudroit-il davantage pour nous déterminer à tout le bien qu'on exige de nous? Qui est-ce qui inspiroit à ce centenier dont je vous ai produit l'exemple tant de ferveur dans ses prières et dans ses aumônes? Ce n'étoit pas la foi de Jésus-Christ, car Jésus-Christ ne lui avoit pas encore été annoncé; ce n'étoit pas celle de Moïse ni des patriarches, car, étant gentil, il ne connoissoit pas le Dieu d'Israël sous cette qualité de Dieu d'Israël : c'étoit la foi d'un premier Être, et d'une souveraine justice qui préside à tout l'univers. Il croyoit un Dieu rémunérateur de la vertu, et vengeur des crimes; et cela seul lui faisoit conclure qu'étant riche, il devoit partager ses biens avec les pauvres; qu'étant père, il devoit entretenir l'esprit de religion dans ses enfans; qu'étant maître, il devoit donner l'exemple à ses domestiques; qu'étant homme, et homme pécheur, il devoit prier et faire des fruits de pénitence. Ne croyons-nous pas un Dieu comme lui; et, dans les plus épaisses ténèbres où le libertinage du monde pourroit nous jeter, ne conservons-nous pas comme lui cette première notion de la

divinité, que le péché n'efface point? Nous avons donc aussi-bien que lui une foi du moins commencée; je dis une foi qui suffit pour nous engager à remplir tous les devoirs de la charité et de la piété, et qui, par l'accomplissement de ces devoirs, nous conduiroit infailliblement à cette perfection de foi que nous n'avons pas. Or cette notion d'un Dieu juste est proprement, Seigneur, ce que vouloit nous marquer votre prophète, quand il disoit que vous nous aviez laissé une semence de foi: *Nisi Dominus reliquisset nobis semen.* Car de quelque manière que je raisonne, et quelque système que je me fasse en matière de religion, cette semence de foi subsiste toujours : il y a un Dieu; donc je dois également l'honorer, et par mes sentimens et par mes œuvres.

Prenez garde, Chrétiens, à la réflexion de saint Augustin sur une parole de l'Évangile, qui va servir de conclusion à tout ce discours. Les Juifs, qui s'élevèrent contre Jésus-Christ, et qui se déclarèrent ses persécuteurs, étoient visiblement des incrédules; leur foi étoit corrompue, et ils vivoient dans un éloignement extrême de Dieu. Cependant ils avoient encore assez de lumière pour entrer dans la voie que Dieu leur montroit, et pour s'y avancer; car Jésus-Christ leur disoit expressément: *Ambulate dum lucem habetis;*[1] marchez pen-

[1] Joan. 12.

dant que vous avez la lumière. Ils avoient donc dans le déclin même de leur foi une lumière, quoique sombre, mais suffisante pour marcher, c'est-à-dire pour travailler, et pour opérer ce qui les auroit fait sortir des ombres de la mort où ils étoient malheureusement enveloppés, et ce qui les eût accoutumés à ce grand jour de la loi de grâce dont leurs yeux foibles et malades étoient éblouis. Voilà, homme du monde, voilà, pécheur qui m'écoutez, ce que je puis bien vous appliquer à vous-même. La foi est languissante dans votre cœur, et même elle y paroît absolument éteinte, il est vrai; mais après tout, jusque dans votre infidélité, si vous voulez bien sonder le fond de votre conscience, et prêter l'oreille à sa voix, vous trouverez qu'il y a toujours certains remords intérieurs que vous sentez au moins de temps en temps, et que font naître malgré vous mille objets dont vos yeux sont frappés. Vous trouverez qu'il y a toujours certains retours qui vous piquent, certains doutes qui vous troublent, certaines inquiétudes que vous portez dans le secret de l'âme, et que la dissipation du monde ne peut tellement assoupir qu'elles ne se réveillent quelquefois, et lorsque vous vous y attendez le moins. Vous trouverez qu'il y a toujours certaines vues qui vous surprennent à certains momens, et qui vous saisissent tout à coup; certaines frayeurs subites qui vous alarment au

milieu même ou de vos affaires humaines, ou de vos divertissemens les plus profanes. C'est ce que vous avez éprouvé en bien des rencontres, ce que vous éprouvez encore; et là-dessus je ne veux point d'autre témoin que vous. Or qu'est-ce que tout cela, que des principes de foi, quoique éloignés, dont il ne tient qu'à vous de profiter? Ah! mon cher Auditeur, suivez ces impressions salutaires, agissez, faites quelques efforts, quelques pas, *ambulate;* il ne faut rien davantage avec la grâce, qui ne vous manquera point, pour rendre à ces premières racines toute leur vertu. Elles s'étendront, elles croîtront, elles pousseront peu à peu de nouveaux fruits; la foi revivra dans vous, et vous revivrez avec la foi. Aidez-nous, Seigneur, à la ressusciter; et puisque c'est par les œuvres qu'elle doit renaître et se maintenir dans le christianisme, aidez-nous à rallumer notre zèle et à ranimer notre ferveur dans la pratique des saints exercices de la religion. De tous les dons que nous ayons reçus de votre infinie miséricorde, le plus précieux, c'est la foi; mais où la réduisent tous les jours l'aveuglement de nos passions et les enchantemens du monde? Qu'est-elle devenue, cette foi si nécessaire? où est-elle? Je ne demande pas où en sont les apparences, nous les avons conservées; mais où en est l'esprit? où en est la pureté, la fermeté, la force et l'activité? où en sont les œuvres? Ce-

pendant, sans cet esprit de la foi, sans cette force et cette activité de la foi, sans ces œuvres de la foi, qu'est-ce que le reste, et qu'en pouvons-nous attendre? Que dis-je, Seigneur? ce reste de foi que le monde n'a pu encore nous enlever, nous peut rendre la vie, tout foible qu'il est, si nous prenons soin de le cultiver; et c'est pour cela que nous implorons votre secours. Vous ne nous le refuserez pas, ô mon Dieu! Touché de notre confiance, vous écouterez notre prière; et, soutenus de votre grâce, nous reprendrons une ardeur plus vive et plus agissante que jamais. Pour réparer les pertes passées, nous redoublerons notre travail, et, à proportion de notre travail, vous nous éclairerez, vous nous éleverez, vous nous récompenserez dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LA VRAIE ET LA FAUSSE PIÉTÉ.

Amen dico vobis : nisi abundaverit justitia vestra plusquam scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum.

Je vous dis en vérité : si votre justice n'est au-dessus de celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Saint Luc, chap. 3.

C'EST la haute idée que Jésus-Christ nous donne de la loi évangélique et de la perfection qu'elle renferme. Vous savez, mes chers Auditeurs, ce qu'étoient les pharisiens parmi les Juifs : des hommes solitaires et retirés, éloignés de la multitude et séparés du commerce du peuple; des hommes regardés comme des saints, également respectés des petits et des grands, et dont la vie exemplaire faisoit tout ensemble et l'admiration et l'édification publique. Mais qui l'eût cru? malgré

toute leur sainteté, le Fils de Dieu nous déclare aujourd'hui dans son Évangile, et nous l'assure même avec serment, *amen dico vobis*, que si notre piété ne surpasse encore celle de ces dévots de la synagogue, nous ne serons jamais reçus dans le royaume céleste; que la plus éminente vertu où ils paroissoient élevés ne suffit pas pour le premier degré de la perfection d'un chrétien; et que de s'en tenir là, ce ne seroit ni satisfaire à nos devoirs, ni remplir notre vocation. Parole du Fils de Dieu, qui devroit, ce semble, nous jeter dans le découragement, et nous inspirer un secret désespoir. Mais ce n'est point, mes Frères, le dessein que s'est proposé le Sauveur du monde. S'il prononce des arrêts, c'est pour nous instruire, et non pour nous perdre; s'il parle, c'est en maître, non en juge; et s'il nous met devant les yeux l'exemple des pharisiens, c'est seulement pour nous faire connoître quels désordres peuvent corrompre la plus apparente dévotion, et pour nous apprendre à les éviter. Sujet d'une conséquence infinie; et de tous ceux que j'ai traités dans cette chaire, ou que j'y dois traiter, voilà peut-être le plus moral et le plus utile. Nous ne sommes tous sur la terre que pour servir Dieu; c'est au service de Dieu que notre salut est attaché, c'est de là que dépend notre éternité bienheureuse ou malheureuse. Mais dans ce service de Dieu il y a des écueils à craindre; et

combien donc nous est-il important d'en avoir une pleine connoissance, afin de nous en préserver! Demandons les lumières du Saint-Esprit, et pour les obtenir adressons-nous à Marie : *Ave*.

L'OR le plus brillant n'est pas toujours le plus pur, et la piété la plus éclatante n'est pas toujours la plus solide ni la plus parfaite. En pouvons-nous souhaiter un témoignage plus authentique et plus sensible que celui des pharisiens et des docteurs de la loi? Leurs œuvres les plus saintes en apparence ne leur étoient pas seulement inutiles devant Dieu, mais c'étoient des œuvres expressément réprouvées de Dieu : pourquoi cela? Par trois grands désordres que nous y pouvons remarquer, et que j'entreprends de combattre dans les trois parties de ce discours. En effet, qu'étoit-ce que cette piété pharisienne? Une piété hypocrite, une piété fausse et vicieuse, premièrement dans son sujet, secondement dans sa fin, troisièmement dans sa forme. Prenez garde, s'il vous plaît : vicieuse dans son sujet, parce qu'elle affectoit une régularité scrupuleuse sur les moindres observances, tandis qu'elle négligeoit les devoirs les plus essentiels. Vicieuse dans sa fin, parce qu'elle n'agissoit qu'en vue de ses propres avantages et que pour des intérêts tout humains. Enfin vicieuse dans sa forme, parce qu'elle étoit tout extérieure, et qu'elle ne consistoit qu'en cer-

tains dehors. Voilà pourquoi le Fils de Dieu l'a si hautement attaquée, et pourquoi il l'a si souvent frappée de ses anathèmes. Mais voulons-nous, mes Frères, par une piété sincère et véritable, assurer auprès de Dieu notre salut, et nous rendre agréables à ses yeux, appliquons-nous à corriger dans nous-mêmes ces trois défauts ; c'est-à-dire que notre piété soit entière, qu'elle soit désintéressée, et qu'elle soit intérieure. Entière, pour embrasser tout ce qui concerne le service de Dieu, soit grandes ou petites choses, et surtout pour ne pas préférer le conseil au précepte ; désintéressée, pour ne chercher que Dieu et le royaume de Dieu, sans égard à tout ce que nous en pourrions d'ailleurs espérer par rapport au monde et aux affaires du monde ; intérieure, pour résider dans le cœur et pour partir du cœur. Si, par ces trois caractères, nous ne nous élevons au-dessus des pharisiens, si nous ne donnons à notre piété plus d'étendue, si nous ne lui proposons une fin plus noble, si elle n'a son principe dans le secret et le fond de l'âme, ne nous flattons pas qu'elle nous fasse jamais trouver grâce devant Dieu : *Nisi abunduverit justitia vestra plusquam scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum.* C'est de quoi je vais vous convaincre par ordre, et ce que je vous prie d'écouter avec attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'il y ait une piété, Chrétiens, dont le défaut consiste à se licencier dans les petites choses, tandis qu'elle tient ferme dans les grandes, je ne m'en étonne pas : c'est l'effet de notre fragilité; et cette fragilité est si naturelle, qu'elle paroît en quelque sorte pardonnable. Mais qu'il se trouve une prétendue piété dont le caractère soit d'être exacte jusqu'au scrupule dans les plus légères pratiques, et de négliger du reste les points de la loi les plus importans, c'est la plus grossière de toutes les illusions, et un désordre que nous pouvons traiter de folie et de renversement d'esprit. Car de quel usage peut être ce zèle pour l'observation des simples conseils, lorsqu'en même temps on abandonne et qu'on viole les plus exprès commandemens? En m'attachant au précepte sans aller jusqu'au conseil, je ne laisse pas de marquer à Dieu une fidélité dont il me tiendra compte, puisqu'après tout je fais ce qu'il exige de moi et j'obéis à ce qu'il m'ordonne; mais en m'assujettissant au conseil sans prendre soin de satisfaire au précepte, je me consume d'un vain travail, et je me rends même coupable aux yeux de Dieu, puisque, sous ombre d'une perfection imaginaire, je transgresse ses adorables volontés et je n'accomplis pas mes plus étroites obligations.

Voilà néanmoins, mes chers Auditeurs, un des déréglemens les plus ordinaires dans le monde, je dis dans le monde chrétien ; et c'est l'abus visible et insoutenable que le Fils de Dieu condamnoit dans les pharisiens, et qui règne encore parmi nous. Concevez-le bien dans la personne de ces sages du judaïsme, afin de le corriger dans votre propre conduite. Car malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, leur disoit le Sauveur des hommes : *Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ;*[1] pourquoi? parce que toute votre piété se réduit à certaines cérémonies, à certaines coutumes, à payer certaines dîmes, dont la loi ne fait point mention et dont vous pourriez absolument vous dispenser, et que cependant vous oubliez les devoirs capitaux de la justice, de la charité, de la miséricorde : *Quia decimatis mentham et anethum; et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium, misericordiam, et fidem.*[2] La loi vous ordonne d'être équitables dans vos jugemens, et tous les jours vous y commettez les plus criantes injustices. La loi vous recommande d'être fidèles dans la société et le commerce de la vie; et vous êtes remplis d'artifices et de déguisemens. La loi veut que vous soyez charitables envers le prochain, doux et patiens; et, par une rigueur outrée, vous éclatez sur les plus foibles sujets, sans savoir compatir aux infirmités humaines. Guides aveugles,

[1] Matth. 23. — [2] Ibid.

vous craignez d'avaler un moucheron, et vous dévorez sans peine un chameau : *Duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes.*[1] Ainsi, dis-je, leur parloit le Fils de Dieu, et ce fut là, en effet, toujours le vice des pharisiens. S'agissoit-il du jour du sabbat, ils le gardoient avec superstition; mais à ce même jour du sabbat, ils formoient des intrigues contre Jésus-Christ, et prenoient des mesures pour le perdre. Étoit-il question de laver ses mains avant le repas, ils faisoient un crime aux apôtres d'y manquer; mais en même temps ils ne comptoient pour rien le droit de la nature le plus inviolable et le plus sacré, qui est d'honorer ses parens; ils apprenoient aux enfans à les mépriser, à leur être ingrats, et à leur refuser les secours nécessaires. Falloit-il paroître dans le prétoire de Pilate, où un Homme-Dieu, le Libérateur d'Israël et le Saint des saints contre qui ils s'étoient déclarés, devoit être interrogé et jugé, ils refusoient d'y entrer, parce que c'étoit la veille de Pâques, et un jour où les Juifs ne pouvoient approcher d'un païen sans contracter une espèce d'impureté qui les mettoit hors d'état de manger l'agneau pascal : *Et non introierunt in prætorium, ut non contaminarentur.*[2] Mais voilà sans doute, dit saint Augustin, des consciences bien timorées. Ils craignoient que la maison de Pilate ne les infectât, et ils ne craignoient

[1] Matth. 23. — [2] Joan. 18.

point d'être souillés du plus sacrilége et du plus noir attentat. Ils n'osoient se faire voir chez un juge étranger, mais ils avoient assez d'assurance pour persécuter l'innocent et pour l'opprimer, pour susciter contre lui de faux témoins, pour verser son sang et le faire mourir sur une croix. *Alienigenæ judicis prætorio contaminari metuebant, et fratris innocentis sanguinem fundere non timebant.*[1]

Or n'est-ce pas là, Chrétiens, une image bien ressemblante de la piété de notre siècle? Car ne regardons point cette dévotion pharisienne comme un fantôme que la loi de Jésus-Christ a dissipé. Elle subsiste encore, et elle subsiste jusqu'au milieu du christianisme, jusque dans le sein de l'Église. En voulez-vous être persuadés? il ne faut qu'un peu d'attention à ce qui se passe tous les jours autour de vous. Un homme a ses heures et ses temps marqués pour la prière, pour la lecture des bons livres, pour la fréquentation des sacremens : c'est un ordre de vie qu'il s'est tracé, ou qu'il a reçu d'un directeur; il y est attaché, et toutes les affaires du monde ne lui feroient pas omettre un point de ce qu'on lui a prescrit, ou de ce qu'il s'est prescrit lui-même. Mais, du reste, entendez-le parler dans une conversation, il tiendra les discours les plus satiriques et les plus médisans; d'un ton pieux et dévot il condamnera l'un,

[1] August.

il révèlera ce qu'il y a de plus secret dans la conduite de l'autre, il n'épargnera personne; et, comme s'il étoit envoyé du ciel pour la réformation générale des mœurs, il fera impunément le procès à tout le genre humain. Mais voyez-le agir dans un différend où il se croit offensé, il n'y aura point de satisfaction qu'il ne demande, ni peut-être même point de réparation qui le puisse contenter; il regardera sa propre cause comme la cause de Dieu, ou du moins jamais ne lui mettrez-vous dans l'esprit qu'il ait quelque tort, et que toute la justice ne soit pas pour lui : principe spécieux dont il s'autorisera pour nourrir dans son cœur les plus vifs ressentimens, et pour justifier dans la pratique les plus injustes et les plus malignes vengeances. Une femme est la première à toutes les saintes assemblées; elle a l'usage de la méditation, et elle aspire à l'oraison la plus relevée : elle ne se pardonneroit pas de s'être dérangée seulement une fois d'une certaine méthode qu'elle suit, et dont elle se fait une règle invariable. Mais venez à la contrarier dans une rencontre, vous la trouverez fière, hautaine, impatiente et aigre, se prévalant de sa vie régulière et de son exacte vertu, pour vouloir être d'ailleurs en liberté de faire tout ce qu'il lui plaît et selon qu'il lui plaît. Mais tâchez à pénétrer dans l'intérieur de son ménage, et sachez comment elle s'y comporte; elle n'a ni complaisance pour un mari,

ni affection pour des enfans, ni vigilance sur des domestiques. Il faut que chacun souffre de ses caprices, et tour à tour essuie ses chagrins. Pourvu qu'elle ait passé devant les autels une partie de la journée, qu'elle ait assisté à certaines cérémonies, tout seroit renversé dans une maison, qu'à peine elle y prendroit garde et y donneroit quelque soin. Que n'aurois-je point à dire de tous les autres états, si je voulois pousser plus loin ce détail? En est-il un qui ne me fournît des exemples sensibles et fréquens de ces piétés frivoles et mal entendues? Les ministres mêmes du Seigneur, qui néanmoins doivent servir de modèles aux peuples et les conduire dans les voies de Dieu, ne tombent-ils jamais dans un égarement si funeste; et combien en a-t-on vu témoigner le zèle le plus ardent pour maintenir ou pour rétablir la discipline de l'Église, et cependant diviser en quelque sorte l'Église même, la troubler, la scandaliser, y entretenir les factions et les révoltes? Sur cela, mes chers Auditeurs, que puis-je faire autre chose que de reprendre l'anathème lancé par Jésus-Christ, et de redire après lui : *Væ vobis*, malheur à vous; non plus seulement à vous, Scribes et Pharisiens, mais à vous, Chrétiens, indignes du nom que vous portez et de la religion que vous professez. Malheur, non point seulement à vous qui vivez dans un libertinage déclaré, et vous abandonnez ouverte-

ment à la corruption du monde, mais à vous qui, faisant état d'être à Dieu, et de vous avancer dans le service de Dieu, voulez porter votre vol aux plus hauts degrés de la sainteté, tandis que vous en négligez les fondemens.

Car quels sont les fondemens de la sainteté chrétienne telle que Jésus-Christ lui-même nous l'a proposée? L'exemple de ce jeune homme de l'Évangile nous le fait évidemment connoître. Il se sentoit touché de Dieu, il vouloit travailler à sa sanctification et à son salut; et sur cela il vint consulter ce divin Maître, à qui de toutes parts l'on s'adressoit pour entendre de sa bouche les vérités éternelles. Or que lui dit d'abord le Fils de Dieu? Lui parla-t-il d'un renoncement absolu à tous les biens qu'il possédoit? lui expliqua-t-il les mystiques opérations de sa grâce? l'entretint-il des dons sublimes et particuliers d'une oraison extraordinaire? Non, mes chers Auditeurs; mais, Gardez les commandemens, lui répondit cet Homme-Dieu : *Serva mandata.*[1] Voilà, préférablement à tout le reste, ce que vous avez à faire; et si vous ne bâtissez là-dessus, tout l'édifice de votre perfection n'étant appuyé que sur le sable, il se détruira de lui-même et vous accablera sous ses ruines.

Je puis donc appliquer ici ce que disoit le grand Apôtre : Quand je parlerois toutes les langues du

[1] Matth. 19.

monde, et le langage même des anges; quand j'aurois le don de prophétie, que je serois instruit de tous les mystères de Dieu, et que rien n'échapperoit à mes connoissances; quand je ferois des miracles jusqu'à transporter les montagnes, que j'épuiserois tous mes fonds pour le soulagement et la subsistance des pauvres, que je me présenterois au martyre et que je livrerois mon corps aux plus cruels tourmens, si je n'ai pas la charité de Dieu, (or comment l'aurois-je en n'observant pas ce que m'impose sous de grièves peines la loi de Dieu?) si, dis-je, je n'ai pas cette charité divine, je ne suis rien, ou je ne suis tout au plus qu'un airain sonnant et qu'une cymbale retentissante. Ce n'est pas assez : mais comme le même Docteur des nations, parmi les caractères de la charité, dont il relève si haut l'excellence, nous marque, en termes formels et en détail, qu'elle est patiente, qu'elle est douce et bienfaisante; qu'elle n'est sujette ni aux jalousies, ni aux emportemens et aux colères; qu'elle ne pense point mal du prochain; qu'elle n'aime point l'injustice, et qu'elle ne s'en réjouit point; enfin qu'elle endure tout, qu'elle supporte tout: il s'ensuit de là que si je ne sais pas me modérer dans les rencontres, et, selon l'expression de l'Évangile, posséder mon âme dans la patience; que si je n'ai pas toute la douceur qu'il faut pour entretenir la paix dans une famille et avec des

proches; que si, bien loin d'être porté à obliger et à contenter tout le monde, je conçois de secrètes envies contre l'un, je me laisse aller à des éclats contre l'autre; que si je me préviens aisément de faux soupçons et de préjugés désavantageux aux personnes avec qui j'ai à vivre, ou qui sont sous mon obéissance; que si, prenant pour équité tout ce qu'un zèle aveugle m'inspire, je travaille sourdement à chagriner le prochain, à le traverser et à l'humilier, et que sa peine, à laquelle je devrois être sensible, soit au contraire un sujet de triomphe pour moi, avec cela, j'ai beau d'ailleurs multiplier exercices sur exercices, et prières sur prières, toute ma piété s'évanouit comme une fumée, et ne peut être devant Dieu de nul poids.

De là même que n'aurions-nous point lieu de penser et de dire, mes chers Auditeurs, de ces femmes pieuses, ou se flattant de l'être; mais qui, sans égard à l'engagement d'un légitime mariage, et au sacré lien dont elles sont attachées, demeurent tranquillement dans des divorces qu'elles tâchent de justifier par de spécieux prétextes, et que le public équitable et droit est forcé de condamner? Que ne pourrions-nous point penser et dire de tant d'autres sur divers sujets que je passe, et qui ne sont que trop connus? Qu'en pense-t-on, en effet, et qu'en dit-on? On demande comment telle ou telle chose, dont elles n'ont aucun remords

de conscience, peut s'accorder avec la dévotion. On ne le comprend pas, et il est aussi très-difficile et même impossible de le comprendre. Cependant elles s'en tiennent à leurs pratiques ordinaires, elles y appliquent toutes leurs pensées, elles y donnent tous leurs soins; et si elles s'accusent au saint tribunal, si elles croient avoir des reproches à se faire, ce n'est que de quelques négligences là-dessus, et de quelques fragilités qu'elles se représentent comme de grièves transgressions.

Mais quoi! ces pratiques ne sont-elles pas bonnes, et doit-on les négliger? Ah! Chrétiens, voilà notre aveuglement, d'aller toujours aux extrémités qui sont vicieuses, et de ne prendre jamais le milieu, où consiste la vertu. De borner sa piété à certains points de surérogation, et de pure dévotion, qui ne sont que le complément de la loi, tandis qu'on en laisse le fond, c'est un excès dont la seule exposition que je viens de faire vous découvre assez le désordre; mais aussi de se renfermer tellement dans le fond et l'obligation de la loi, qu'on ne se porte jamais au delà, et qu'on abandonne toutes les pratiques d'une ferveur chrétienne, c'est un autre excès injurieux à Dieu et à sa grâce, pernicieux pour nous-mêmes, et très-dangereux dans ses suites. Injurieux à Dieu, qui se montre si libéral envers nous, et avec qui l'on use de réserve; injurieux à la grâce de Dieu, qu'on retient captive

et dont on mesure les mouvemens, quoique dans son action elle soit essentiellement libre; pernicieux pour nous-mêmes, puisque par-là nous nous privons d'un comble infini de mérites et de trésors célestes, que nous pourrions amasser en cette vie, et que nous retrouverions dans l'éternité; enfin très-dangereux dans ses suites, puisque de la négligence à l'égard des plus petites choses, l'on va promptement à la négligence dans les grandes. Quelle est donc la perfection, et par conséquent la vraie piété? c'est l'assemblage des unes et des autres; c'est cette plénitude de fidélité qui réunit tout, et qui embrasse tout, le précepte et le conseil: le précepte par devoir, et le conseil par amour; le précepte parce que c'est l'ordre de Dieu, et le conseil parce que c'est le gré de Dieu. Car voilà l'exemple que Jésus-Christ même, notre Sauveur et notre modèle, nous a donné, lorsque, se présentant au baptême de Jean, il dit à ce divin précurseur qui, dans la surprise où le jetoit l'humilité de son maître, refusoit de le baptiser: Ne vous opposez point à ce que je fais; il faut que j'accomplisse ainsi toute justice: *Sic enim decet nos implere omnem justitiam.*[1] Voilà ce que le même Fils de Dieu nous a encore proposé dans sa personne pour notre instruction et comme le sujet de notre imitation, lorsqu'il disoit aux Juifs qu'il n'étoit pas

[1] Matth. 3.

venu pour abolir la loi, mais pour la remplir; et qu'expliquant ensuite ce que c'est que de remplir la loi, il ajoutoit qu'il n'en passeroit pas un point ni une lettre : *Iota unum aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant.*[1] Voilà l'excellente règle qu'il nous a prescrite en deux paroles, qui, dans leur brièveté, sont comme le précis de toute la conduite d'un chrétien : Faites ceci, et n'omettez pas cela. Faites ceci, on vous le commande; et n'omettez pas cela, on vous y exhorte. Puisqu'on vous commande l'un, vous le devez faire avant toutes choses, et c'est par où il faut commencer; et puisqu'on vous exhorte à l'autre, vous ne devez pas l'omettre, mais un saint zèle de plaire à Dieu, et de vous avancer dans les voies de Dieu, doit vous y engager. *Hæc oportuit facere, et illa non omittere.*[2] De là, mes Frères, s'il y avoit à choisir entre l'un et l'autre, le premier demanderoit incontestablement la préférence. Mais l'un peut s'accorder parfaitement avec l'autre, et la vraie piété fait cette merveilleuse union. Piété entière dans son sujet; et de plus, piété désintéressée dans sa fin. Nouvel avantage qui la distingue de la piété des pharisiens, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

[1] Matth. 5 — [2] Ibid. 23.

DEUXIÈME PARTIE.

Entre les passions il n'en est point de plus commune ni de plus répandue dans les cœurs des hommes que l'intérêt, et je puis même ajouter que l'intérêt est une passion universelle, qui entre dans toutes les autres, et qui leur donne pour agir le mouvement et l'impression. En effet, l'intérêt, tel que je l'entends, n'est autre chose que l'amour de soi-même ; et qui ne sait pas jusqu'où s'étend cet amour-propre, et quelle est son adresse à s'insinuer partout et à se trouver en tout ? Que prétend le vindicatif en poursuivant avec chaleur son ennemi, et cherchant à le détruire ? il veut contenter son ressentiment, et cette satisfaction qu'il se procure, c'est ce que j'appelle son intérêt. Il en est de même du libertin, du voluptueux et des autres. Mais, Chrétiens, ce que nous ne pouvons assez déplorer, c'est que la piété n'ait pas été elle-même à couvert des atteintes de l'intérêt, et qu'il corrompe encore tous les jours ce qu'il y a de plus pur et de plus saint dans le christianisme.

Telle fut la passion prédominante des pharisiens; et, selon le rapport que nous en font les évangélistes, deux fins principales étoient tout le motif de leur religion et des bonnes œuvres qu'ils pratiquoient. Ils vouloient être honorés; et, mal-

gré l'austérité qu'ils affectoient au dehors, ils vouloient être abondamment pourvus de tout ce qui peut contribuer aux commodités et aux douceurs de la vie. Le spécieux et l'utile, un état aisé et une domination absolue sur les esprits, voilà où ils aspiroient. Et que faisoient-ils pour cela? tout ce que les saints ont coutume de faire par le principe d'une vraie piété : ils se tenoient dans la retraite, ils passoient les journées entières et même les nuits dans le temple, ils employoient presque tout le temps, ou à chanter les louanges du Seigneur, en présence de son autel, ou à s'entretenir avec lui en de longues oraisons; ils ne respiroient, ce semble, que pénitence et que mortification; ils ne parloient que d'abstinences et de jeûnes; ils condamnoient tout ce qu'ils voyoient, et gémissoient sans cesse sur la dépravation des mœurs et la corruption de leur siècle. De là qu'arrivoit-il? ce qui n'est encore que trop de fois arrivé dans les âges suivans : les peuples, crédules et faciles à séduire par les apparences, concevoient pour eux de la vénération; grand nombre de femmes, pieuses de cœur, et conduites par une bonne intention, mais du reste, selon le foible ordinaire de leur sexe, jugeant de la dévotion par je ne sais quelle sévérité, et se formant là-dessus des préjugés aussi difficiles à déraciner d'une âme simple que prompts à s'y établir, se déclaroient en leur faveur, prenoient leur parti et se rangeoient sous

leur direction; leur abandonnoient, avec le soin de leur salut, l'administration de leurs biens, les enrichissoient de leurs fonds, s'épuisoient pour les entretenir, et pensoient faire un sacrifice à Dieu en lui conservant, par de larges et d'amples contributions, des hommes si élevés, si saints, si parfaits; car voilà ce qui est exprimé dans l'Évangile. Mais ce n'est pas tout : de cette prévention générale et si favorable, suivoit encore un autre effet non moins avantageux ni moins conforme aux vues ambitieuses de ces dévots remplis d'orgueil; c'est que par-là ils acquéroient un crédit qui les rendoit maîtres de tout; qu'ils gouvernoient les familles, qu'ils ordonnoient dans les maisons, qu'ils décidoient dans les entretiens; que, dans les synagogues, dans les cérémonies, dans les places publiques, on leur rendoit de profonds respects et on leur faisoit toute sorte d'honneurs : c'est ce qui les flattoit, et de quoi ils étoient jaloux. Mais qui leur attiroit tout cela? l'idée qu'on avoit de leur piété. Voilà, leur disoit le Fils de Dieu, le fruit de vos prières, de ces prières vénales que vous recommencez si souvent, et que vous faites durer si longtemps : *Orationes longas orantes.*[1] Voilà, dit saint Marc, par où ils devenoient si puissans et si opulens : *Sub obtentu prolixæ orationis.*[2]

Or, de toutes les fausses piétés, je prétends qu'il

[1] Matth. 23. — [2] Ibid. 12.

n'en est point de plus indigne que cette piété mercenaire et intéressée. Elle est également criminelle devant Dieu, qui pénètre dans les plus secrets replis du cœur, et odieuse devant les hommes, lorsqu'ils viennent à la connoître, et qu'ils peuvent percer au travers du voile qui la couvre. Écoutez ceci, s'il vous plaît. Je dis fausse piété la plus criminelle et la plus abominable devant Dieu : car quelle profanation, remarque saint Chrysostôme, et quel sacrilége que d'abuser ainsi, non plus seulement des choses saintes, mais de la sainteté même! Si nous avions enlevé les vases de l'autel, comme fit autrefois ce roi de Babylone, et que nous les eussions souillés et profanés, ce seroit un attentat digne des plus rigoureux châtimens : pourquoi? parce que ces vases sont sacrés. Mais qu'est-ce après tout que la sainteté de ces vases, en comparaison de la sainteté qui est en nous, ou qui y doit être? Ces vases ne sont pas proprement saints, ou ils n'ont, pour m'exprimer de la sorte, qu'une sainteté métaphorique, qu'une sainteté d'analogie et de rapport; mais celle qui réside dans nos personnes, est la forme même qui sanctifie, est l'onction même de la grâce divine, est la source de toute autre sainteté. De là donc, reprend saint Chrysostôme, jugez quel est votre crime aux yeux de Dieu, quand vous corrompez cette sainteté par des intérêts tout humains, quand vous la faites servir, ou

à votre avarice, ou à votre ambition; quand, par la plus monstrueuse alliance, vous voulez joindre ensemble dans un même sujet, la piété et la cupidité : la piété, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus précieux et de plus pur, et la cupidité, qui d'elle-même est toute matérielle et toute terrestre.

Aussi Salvien ne comprenoit-il point de mépris de Dieu plus formel que celui-là; et c'est ainsi qu'il s'en est expressément déclaré. Servir le monde pour Dieu, disoit ce grand évêque, c'est une vertu; servir le monde pour le monde, c'est un désordre : mais qu'est-ce que de servir Dieu pour le monde? n'est-ce pas l'injure la plus signalée que puisse recevoir de nous ce souverain Être? Or tel est l'outrage que lui fait une piété intéressée : car notre intérêt devient alors notre fin, et nous n'envisageons plus Dieu que comme un moyen pour y parvenir; et parce que ce n'est pas la fin qui sert au moyen, mais le moyen qui sert à la fin, bien loin que nous servions Dieu dans cette disposition, nous voulons que Dieu nous serve, qu'il serve à notre convoitise, qu'il serve à notre délicatesse, qu'il serve à notre vanité et à notre orgueil, selon la juste plainte qu'il en faisoit par son prophète : *Servire me fecisti in peccatis tuis.*[1]

De là encore fausse piété, non-seulement criminelle devant Dieu, mais odieuse aux hommes. On

[1] Isaï. 43.

la hait dès qu'on l'aperçoit, et partout où on l'aperçoit; et je ne m'en étonne pas, puisqu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus à craindre que l'intérêt mêlé dans la dévotion, ou que la dévotion gouvernée par l'intérêt. Un dévot de ce caractère, permettez-moi cette expression, un dévot intéressé est capable de tout. Prenez garde, capable de tout : premièrement, parce qu'il donne à tout, et quelquefois aux plus grandes iniquités, une apparence de piété qui le trompe lui-même, et dont il n'aimeroit pas qu'on entreprît de le détromper; mais, en second lieu, capable de tout, parce que, quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir. Veut-il pousser une vengeance, rien ne lui résiste; veut-il supplanter un adversaire, il est tout-puissant; veut-il flétrir la réputation du prochain et le décrier, son seul témoignage feroit le procès à l'innocence même. Et n'est-ce pas (je ne ferai point ici difficulté de le dire, non pour décréditer la piété, à Dieu ne plaise, mais pour condamner hautement les abus qui s'y peuvent glisser, et qui s'y sont glissés de tout temps), n'est-ce pas par la voie d'une fausse piété qu'on a vu les plus foibles sujets s'élever aux plus hauts rangs; les hommes les moins dignes de considération et de recommandation, être néanmoins les plus recommandés et les plus

considérés, et, sans d'autres titres ni d'autre mérite qu'un certain air de réforme, emporter sur quiconque la préférence et s'emparer des premières places? Or je vous demande s'il est rien qui, selon les sentimens naturels, doive plus attirer notre aversion et notre indignation?

Oui, mes Frères, ne le dissimulons point, c'est cet intérêt qui, dans tous les siècles, a été le grand scandale de la dévotion, et qui l'a, si j'ose user de ce terme, avilie dans le monde. Voilà ce qui a fait parler les hérétiques, et ce qui les a rendus si éloquens contre nous. Cet abus qu'ils ont remarqué dans la plus saine partie des fidèles, de ne se consacrer à l'Église que par intérêt, que pour se procurer un établissement honorable, que pour être revêtu d'une dignité éclatante et pour y paroître dans la splendeur, que pour posséder, comme dit le Prophète, le sanctuaire de Dieu par héritage; de ne s'y engager qu'autant qu'il est du bien d'une famille, et de n'en estimer les charges et les bénéfices qu'à proportion de leurs revenus et de leurs profits : cette avidité qu'ils ont trouvée en quelques ecclésiastiques, cette ardeur à moissonner le temporel où ils avoient semé le spirituel, ne s'ingérant dans les ministères sacrés et n'y donnant leurs soins que selon la mesure des émolumens qu'ils en pouvoient retirer; ce zèle si vif et si inquiet qu'ils ont observé en d'autres, à faire

valoir leurs droits, s'érigeant en souverains, et cherchant à se repaître eux-mêmes de certains honneurs, sous prétexte de repaître les âmes; cette émulation dont ils se sont aperçus entre sociétés et sociétés, pour accréditer certaines dévotions qui leur étoient utiles, et pour y attirer les peuples : tout cela, Chrétiens, ce sont les sujets ordinaires sur lesquels les ennemis de l'Église ont exercé leur censure, sur lesquels ils ont triomphé. Et même encore aujourd'hui quelle idée ont de la piété les gens du monde; qu'en pensent-ils, et comment en parlent-ils? Prévenus des préjugés que tant d'épreuves ont établis dans le monde comme des principes incontestables contre le parti de la dévotion, ils se persuadent que toutes les personnes dévotes tendent à leurs fins; que l'un veut s'insinuer dans l'esprit d'un grand, que l'autre ménage un appui dont il a besoin, que celui-là s'est mis en tête de se faire un tribunal et de diriger, que celui-ci a d'autres attaches encore plus criminelles: c'est ainsi qu'on s'en explique, et vous savez avec quel mépris; jusque-là que ce qui devroit être un éloge est devenu, par la plus triste décadence, un reproche, et que le terme d'homme dévot, de femme dévote, qui, dans sa propre signification, exprime ce qu'il y a dans le christianisme de plus respectable, porte présentement avec soi comme une tache qui en obscurcit tout l'éclat et le ternit.

Voilà pourquoi le Fils de Dieu, envoyant les apôtres prêcher son Évangile, vouloit qu'ils s'y employassent avec le plus parfait désintéressement; en sorte qu'il ne leur permettoit pas d'avoir plus d'une robe pour se couvrir, et qu'il leur défendoit de ménager aucun fonds pour leur subsistance. Voilà pourquoi il leur recommandoit si fortement de ne chercher ni honneur, ni dignités, ni préséances, même dans son royaume, qui est son Église, leur faisant entendre que leur véritable élévation consisteroit dans leurs plus profonds abaissemens, et que le plus grand d'entre eux devoit être le plus petit : *Qui major est in vobis, fiat sicut minor.*[1] Voilà pourquoi les apôtres, suivant les divines instructions de cet adorable Maître, prenoient tant de soin, dans l'exercice de leur ministère, d'éloigner de leurs personnes tout soupçon d'intérêt; convaincus qu'ils ne pouvoient sans cela profiter aux âmes, et que, du moment qu'on viendroit à découvrir dans leurs fonctions apostoliques quelque intérêt, on perdroit pour eux toute créance, et l'on refuseroit de les écouter. Voilà pourquoi saint Paul en particulier, instruisant les Corinthiens, leur faisoit tant remarquer ce caractère de désintéressement, qui le dégageoit de toute vue humaine dans les travaux de son apostolat. Eh! mes Frères, leur disoit-il, considérez notre con-

[1] Luc. 22.

duite, voyez notre état, et jugez si c'est une vaine gloire, ou l'espérance d'une fortune temporelle qui nous touche. Nous vous annonçons la foi, et, selon la foi, nous sommes vos pères en Jésus-Christ; mais, selon le monde, nous sommes les derniers des hommes. Tout chrétiens que vous êtes, vous ne laissez pas d'occuper des places et d'avoir des rangs qui vous distinguent; mais nous, nous ne sommes rien. Vous êtes puissans, et nous sommes foibles : *Nos infirmi, vos autem fortes.*[1] Votre noblesse vous fait honorer, et l'on nous confond parmi la plus vile populace : *Vos nobiles, nos autem ignobiles.*[2] Qu'avons-nous reçu jusqu'à présent; et, par rapport à cette vie, quel profit avons-nous retiré de toutes nos fatigues? Vous le savez, et vous en êtes témoins. Nous souffrons la faim, la soif, la nudité, toutes sortes de misères : *Usque in hanc horam et esurimus, et sitimus, et nudi sumus.*[3] On nous accable d'opprobres et de coups, on nous chasse, on nous bannit, et nous sommes partout errans comme des vagabonds : *Et colaphis cædimur, et instabiles sumus.*[4] Enfin on nous regarde et on nous traite comme le rebut des hommes : *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus.*[5] Au reste, conclut le saint Apôtre, si je vous dis toutes ces choses, ce n'est point pour vous les reprocher ni pour vous en donner de la confusion; mais afin

[1] 1. Cor. 4. — [2] Ibid. — [3] Ibid. — [4] Ibid. — [5] Ibid.

de vous faire voir qu'en travaillant auprès de vous, nous ne travaillons que pour vous, et que nous ne cherchons que vous-mêmes.

Ainsi parloit ce docteur des gentils; et qui peut dire quelle impression faisoit sur les esprits ce parfait détachement? Ayons-le nous-mêmes dans notre piété, Chrétiens; c'est à quoi le monde la connoîtra, et ce qu'il respectera, ce qu'il canonisera : mais, sans égard aux jugemens du monde, c'est devant Dieu ce qui nous sanctifiera. Nos prières alors monteront à son trône comme un agréable parfum. Il recevra notre encens, parce qu'il n'y aura nul mélange qui le corrompe. Heureuse donc une âme qui, dans les choses de Dieu, cherche Dieu, et n'y cherche rien avec Dieu. Remarquez, s'il vous plaît, ces deux paroles : qui cherche Dieu, qui ne cherche rien avec Dieu. Tel est, si je puis user de cette expression, le double sceau d'une vraie piété. Ne pas chercher Dieu, c'est un oubli qui l'outrage, et comment accepteroit-il ce qui ne lui est pas offert? Chercher quelque chose avec Dieu, c'est un partage qui l'offense. Car on vous l'a dit cent fois, et il est vrai : le Dieu que nous servons, ou que nous devons servir, est un Dieu jaloux; et d'un cœur tel que le nôtre, c'est-à-dire d'un cœur qu'il a formé tout entier, il ne veut pas que rien lui échappe. Il s'en est expliqué dans l'une et dans l'autre loi : il nous a dit par ses prophètes

qu'il étoit trop grand, et notre cœur trop étroit pour y pouvoir placer quelque autre avec lui; et par la bouche de son Fils, notre Sauveur, il nous a marqué expressément qu'on ne pouvoit être tout ensemble à deux maîtres, surtout qu'il falloit ou le renoncer lui-même, ou renoncer à l'intérêt : *Non potestis Deo servire et mammonæ.*[1] Et à quel autre intérêt, Seigneur, pouvons-nous être en effet sensibles, qu'au bonheur de vous trouver et de vous posséder! Or, en vous cherchant et ne cherchant que vous, on vous trouve infailliblement, et l'on se met en état de vous posséder éternellement. N'êtes-vous pas assez pour nous, et qu'aurions-nous à souhaiter au delà? Nous le dirons donc comme votre prophète, Seigneur, et dans le même sentiment que lui : *Quid mihi est in cœlo, et a te quid volui super terram?*[2] Que peuvent me présenter et le ciel et la terre qui me soit plus cher que mon Dieu, qui me soit aussi cher que mon Dieu, et même qui me soit cher en quelque manière après mon Dieu, s'il ne l'est en mon Dieu? *A te quid volui?* Oui, Seigneur, vous serez seul désormais tout mon trésor et toute ma gloire. Alors, Chrétiens, il ne nous restera qu'à rendre encore notre piété intérieure, au lieu que celle des pharisiens ne fut qu'une piété apparente. C'est le sujet de la troisième partie.

[1] Matth. 6. — [2] Psal. 72.

TROISIÈME PARTIE.

C'EST une question que les Pères de l'Église se sont proposée, savoir, pourquoi Dieu ayant déjà jugé en particulier tous les hommes à la mort, les jugera encore à la fin du monde. Ils en apportent différentes raisons ; mais la plus solide est, à ce qu'il me semble, celle de saint Grégoire de Nazianze. Dieu, dit-il, en usera de la sorte, afin de faire connoître à tout l'univers dans ce jugement général l'état de la vie et de la conscience de chacun des hommes. Maintenant la plupart des hommes paroissent ce qu'ils ne sont pas, et ne paroissent pas ce qu'ils sont. Les justes par humilité prennent souvent la figure des pécheurs, et les pécheurs par hypocrisie contrefont la piété des justes. De là les justes en mille rencontres sont condamnés, et les pécheurs justifiés et autorisés. Or il est du devoir de la Providence de faire cesser ce désordre, et c'est pour cela que Dieu a établi un jugement universel, où tous les secrets des cœurs seront révélés, et où nous pourrons avoir une pleine connoissance du vice et de la vertu. *Fili hominis*, disoit le Seigneur parlant à Ezéchiel, *putas-ne vides quid isti faciunt?*[1] Prophète, penses-tu être assez éclairé pour voir ce que fait mon peuple? penses-tu en être bien ins-

[1] Ezech. 8.

truit? non, tu ne le connois pas, pourquoi? parce que tu n'en vois que les apparences et que les dehors. *Fode parietem : ingredere, et videbis abominationes pessimas.*[1] Approche, entre plus avant, perce cette muraille, et tu verras toutes les abominations qu'elle couvre. Tu crois que ce peuple m'honore, parce qu'il se tient devant mes autels dans une posture humble et suppliante, et qu'il m'offre des sacrifices : et moi je te dis que je rejette tous ces sacrifices. Mais, Seigneur, c'est vous qui les avez ordonnés. Tu te trompes : j'ai ordonné des sacrifices d'esprit, des sacrifices véritables et qui procèdent d'une sincère religion. Or, en tout ce que fait mon peuple, il n'y a qu'un certain extérieur qui frappe les yeux. On diroit qu'il y a du zèle pour moi, mais ce n'est qu'une idole et qu'une vaine montre de zèle : *Et ecce idolum zeli.*[2]

Voilà, mes chers Auditeurs, le dernier trait sous lequel le Fils de Dieu lui-même nous a représenté la fausse piété des pharisiens. Piété toute superficielle, toute sur les lèvres, toute sur le visage, et rien dans le cœur. Aussi à quoi le Sauveur du monde les comparoit-il? à des sépulcres blanchis. N'en considérez que les dehors, tout est brillant; mais ouvrez-les et pénétrez jusque dans le fond, vous n'y trouverez qu'infection et que pouriture. *Væ vobis, quia similes estis sepulcris dealbatis.*[3] Mais

[1] Ezech. 8. — [2] Ibid. — [3] Matth. 23.

encore, demande saint Chrysostôme, pourquoi cette comparaison? Elle est très-naturelle et très-propre, répond ce Père; parce que n'être saint qu'à l'extérieur, c'est n'être, pour ainsi dire, qu'un cadavre de piété, et que comme un corps sans âme qui n'est bon qu'à renfermer dans un tombeau. En effet, qu'est-ce que Dieu attend de l'homme, et que cherche-t-il dans l'homme? le cœur; et sans le cœur qu'y a-t-il dans l'homme qui soit digne de Dieu? C'est donc dans le cœur que consiste la vie de l'homme juste, puisque c'est par le cœur qu'il plaît à Dieu, par le cœur qu'il aime Dieu et qu'il mérite d'être aimé de Dieu. Otez-lui cette vie du cœur, tout le reste est mort dans l'ordre de la grâce, comme tout le reste meurt dans l'ordre de la nature dès que le cœur cesse de vivre.

De là vient que Dieu, par la bouche de ses prophètes, se plaignant de l'infidélité des Juifs, réduit tous les reproches qu'il leur fait, à ces termes si ordinaires ou à d'autres semblables : que leurs cœurs sont loin de lui, qu'ils ont détourné de lui leurs cœurs, que leurs cœurs se sont endurcis contre lui : *Audite me duro corde.*[1] De là vient que David faisant le portrait de l'homme de bien et du pécheur, nous marque particulièrement entre l'un et l'autre cette différence essentielle, savoir, que le juste a le cœur droit, qu'il sert Dieu de cœur, qu'il

[1] Isaï. 46.

porte la loi de Dieu dans son cœur, *Lex Dei ejus in corde ipsius;*[1] mais que le pécheur, au contraire, a un cœur vain, un cœur corrompu; que dans son cœur il s'est révolté contre Dieu, qu'il a dit au fond de son cœur, il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo, non est Deus.*[2] De là vient que le même prophète royal dans ces prières si fréquentes et si ardentes qu'il adressoit à Dieu, tantôt lui disoit, éprouvez-moi, Seigneur, éprouvez mon cœur et connoissez-le; tantôt le supplioit de former en lui un cœur nouveau, et un cœur pur; tantôt s'animoit à le louer et à le bénir de toute l'étendue de son cœur; tantôt, en deux mots qui exprimoient toute la disposition de son âme et tous ses sentimens, l'appeloit le Dieu de son cœur, *Deus cordis mei.*[3] Il faudroit presque rapporter ici toutes les saintes Écritures, si je voulois ne rien omettre de tout ce que nous y lisons à l'avantage de cette piété intérieure et du cœur.

Mais, Chrétiens, si c'étoit un des caractères de la vraie piété dans l'ancienne loi, que cette affection et cette dévotion du cœur, combien plus l'est-elle dans la loi évangélique, puisque Jésus-Christ est surtout venu sur la terre pour y former des adorateurs en esprit? Prenez garde : il n'appelle vrais adorateurs que ceux-là. *Venit hora et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu.*[4] D'où il s'en-

[1] Psal. 36. — [2] Ibid. — [3] Psal. 72. — [4] Joan. 4.

suit que tous les autres ne sont que de faux adorateurs ; et que tout culte, quel qu'il soit, qui n'est pas joint avec ce culte de l'esprit, qui ne part pas de ce culte de l'esprit, qui n'est pas relevé par ce culte de l'esprit, n'est qu'un faux culte. Je ne dis pas que ce culte extérieur soit par lui-même criminel ; je ne dis pas que ce soit un culte absolument inutile, ni qu'on le doive ou qu'on le puisse négliger : je sais qu'il y a dans la religion des prières, des cérémonies, des pratiques instituées pour glorifier Dieu, par où en effet il veut être glorifié, et par où nous le glorifions; mais je prétends que Dieu ne se tient honoré de tout cela qu'autant que l'esprit y a de part. Je prétends que, sans cette vue intérieure de Dieu, sans ce retour de l'esprit vers Dieu, il n'accepte rien de tout cela, parce qu'il n'y a rien en tout cela qui soit proportionné à son être et à sa grandeur. Car, selon l'excellente raison que le Sauveur même des hommes en a donnée, Dieu est Esprit et pur Esprit, *Spiritus est Deus.*[1] Par conséquent le véritable culte qui lui convient est un culte spirituel, *Et eos qui adorant eum, oportet adorare in spiritu;*[2] et, par une autre conséquence non moins incontestable, ne lui pas rendre ce culte spirituel, quoi qu'on puisse faire du reste, ce n'est plus l'honorer en vérité, mais seulement en figure. Or Dieu ne peut se contenter de

[1] Joan. 4. — [2] Ibid.

ce culte apparent ; et comme il est vraiment Dieu, il veut que ce soit réellement et en vérité qu'on l'adore : *Et eos qui adorant eum, oportet adorare in spiritu et veritate.*

Cela supposé, mes chers Auditeurs, que devons-nous juger de bien des œuvres que nous pratiquons dans le christianisme, ou que nous y voyons pratiquer, et quel fruit pouvons-nous nous en promettre? De quel mérite et de quel prix peuvent-elles être devant Dieu? Je ne parle plus de ces œuvres faites par ostentation ou par intérêt : il est évident que s'il y a quelque récompense à en espérer, ce ne peut être de la part de Dieu, qui les réprouve comme des œuvres criminelles. Mais je parle de ces œuvres faites sans intention, faites sans recueillement et sans réflexion, faites par coutume, par bienséance, par engagement d'état, et sans esprit de Dieu : désordre plus commun et presque universel jusque dans les plus saintes professions. Écoutez ceci, je vous prie. On récite de longs offices, et ces offices tout divins sont composés et remplis des plus beaux sentimens de foi, d'espérance, de charité et d'amour de Dieu, de confiance en Dieu, de soumission aux ordres de Dieu : mais, après y avoir employé les heures entières, peut-être n'a-t-on pas fait un acte de foi, pas un acte d'espérance, pas un acte d'amour, de confiance et de soumission ; pourquoi? parce que de tout ce que la bouche a

prononcé, le cœur ne disoit rien, ni ne sentoit rien. On paroît devant l'autel du Seigneur, on y fléchit les genoux, on y demeure prosterné et humilié; et peut-être, en tout ce que l'on y a passé de temps, n'a-t-on pas rendu à Dieu un seul hommage; peut-être ne s'est-on pas une fois acquitté envers ce souverain maître du devoir de la religion en l'adorant : pourquoi? parce que la religion ne consiste, ni dans les inclinations du corps, ni dans la modestie des yeux, mais dans l'humiliation de l'esprit, et que l'esprit n'a pas un moment accompagné toutes ces démonstrations de respect et d'adoration. On entre dans les hôpitaux, on visite des prisons, on console des affligés, on soulage des malades, on assiste des pauvres; et tel peut-être qui fait voir sur cela plus d'assiduité et plus de zèle, est celui qui exerce moins la miséricorde chrétienne : pourquoi? parce que c'est, ou une certaine activité naturelle qui l'emporte, ou une compassion tout humaine qui le touche, ou l'habitude qui le conduit, ou tout autre objet que Dieu qui l'attire, et dont il suit l'impression.

Grande et importante leçon pour nous, Ministres de Jésus-Christ : souffrez que j'en fasse ici la remarque, et que je le dise encore plus à ma confusion que pour votre instruction. Appelés au sacré ministère et spécialement dévoués au culte et au service de Dieu, combien de religieuses pra-

tiques et d'actions pieuses chaque jour nous occupent ! Toute notre vie n'est qu'un cercle de saintes fonctions, qui se succèdent presque sans intervalle. Nous chantons les louanges divines, les uns en public et les autres en particulier; nous offrons sur les autels le sacrifice de l'agneau sans tache; nous annonçons dans les chaires l'Évangile, et nous l'expliquons aux fidèles; nous réconcilions les pécheurs dans le tribunal de la pénitence, et nous servons de pasteurs aux âmes et de guides dans le chemin du salut; nous sommes par état les interprètes de Dieu, les agens de Dieu, les lieutenans et les hommes de Dieu. Quel honneur, et surtout quelle sainteté dans une telle vocation et une telle administration! Mais voici bien de quoi nous humilier, mes Frères, et nous faire trembler. Car il n'est que trop à craindre que cette sainteté ne soit que dans le ministère, sans être dans les ministres. A force de se familiariser, pour ainsi dire, avec les choses saintes, on s'y accoutume, et souvent de telle sorte qu'on en perd tout le goût et tout l'esprit. Le cœur ne s'y affectionne plus; et tandis que le simple peuple est touché de nos adorables mystères, on les traite avec autant d'indifférence et autant de froid que si c'étoient des affaires toutes profanes.

Leçon non moins nécessaire pour tant d'âmes dévotes, ou du moins en ayant la réputation et

le nom. Elles fréquentent les sacremens, et en cela elles sont louables ; mais si elles n'y apportent une extrême vigilance, l'usage de la confession, de la communion, leur devient si ordinaire qu'il se change pour elles en coutume, et que la coutume amortit peu à peu cette première ardeur, et ralentit ces secrets et saints mouvemens dont elles étoient animées.

Cependant qu'arrive-t-il ? C'est qu'on tombe par-là dans deux espèces d'hypocrisies. Je dis dans deux espèces : car ce ne sont pas, si vous le voulez, des hypocrisies formelles et d'une pleine délibération ; mais ce sont toujours des erreurs très-pernicieuses. Hypocrisie par rapport au public, et hypocrisie par rapport à nous-mêmes. C'est-à-dire que, sans même le prétendre expressément, on trompe le public, et qu'on se trompe soi-même. L'un et l'autre est aisé à comprendre. On trompe le public, et comment ? parce que toute cette dévotion extérieure dont on se pare, n'est en soi, et à le bien prendre, qu'un signe de la dévotion intérieure du cœur. Ce sont des branches, des feuilles, des fleurs qui poussent au dehors, mais qui supposent une racine cachée dans le sein de la terre. Si donc vous n'avez que ces fleurs, que ces branches et ces feuilles ; si vous n'avez que ce signe qui se montre aux yeux, et que le fond manque, c'est un signe trompeur, qui marque ce qui n'est pas, et qui ne

marque pas ce qui est. Un homme passe pour un saint ; on en juge selon ce qu'on voit, et l'on canonise hautement celui-là, on regarde celle-ci comme un modèle de vertu : mais qu'est-ce que cette vertu qu'une fausse lueur ou qu'un fantôme spécieux qui n'a rien de solide ni rien de réel ? Hé, mon Frère ! dit saint Chrysostôme, soyez ce que vous paroissez ; ou ce que vous n'êtes pas, cessez de le paroître.

Mais ce qu'il y a de plus déplorable et de plus funeste, c'est qu'on se trompe soi-même. On croit mener une vie toute chrétienne, comme en effet elle semble l'être ; on compte pour autant de mérites devant Dieu, tout ce qu'on fait, ou tout ce que l'on pense faire de bonnes œuvres, et l'on ne prend pas garde que ce ne sont plus de bonnes œuvres dès qu'elles ne partent pas du principe qui les doit produire et qui seul les peut sanctifier. On écoute volontiers certains éloges, on les reçoit avec complaisance, et l'on n'a pas de peine à se persuader qu'ils sont bien fondés ; on se laisse aller à des réflexions, à des retours sur sa conduite qui entretiennent l'illusion où l'on est ; on dit aussi-bien que cet évêque de l'Apocalypse, Je suis riche ou du moins je travaille à m'enrichir pour le ciel et à grossir tous les jours mon trésor. Aveugle que vous êtes ! au lieu de cette abondance dont vous vous flattez, vous ne voyez pas votre pauvreté et votre misère. Vous vous figurez avoir les mains pleines,

mais comme un homme endormi, qui, dans un songe agréable, s'imagine puiser d'immenses richesses, et se trouve, à son réveil, dénué de tout: *Et nihil invenerunt in manibus suis.*[1] Si Dieu lui-même s'y trompoit, et que ses yeux ne pussent pénétrer au travers de cette surface et de cet éclat qui vous éblouit, vous seriez moins à plaindre : mais ce que vous ne voyez pas, il le voit. Ah ! Chrétiens, quand il faudra comparoître devant le tribunal de ce souverain juge, et lui rendre compte non-seulement de nos crimes et de nos habitudes vicieuses, mais de nos vertus, que fera-t-il alors? S'arrêtera-t-il, pour décider de notre sort éternel, au corps de nos actions? Et ne nous a-t-il pas menacés par ses prophètes et par ses apôtres, qu'il porteroit les rayons de sa lumière jusque dans l'âme, *Scrutabor Jerusalem;*[2] qu'il mettroit au jour les pensées, les désirs, les vues, les desseins, *Manifestabo consilia cordium;*[3] qu'il peseroit tout cela dans la balance du sanctuaire, et que tout ce qui ne se trouvera pas de poids, il le réprouveroit; *Appensus es in statera, et inventus es minus habens.*[4] Combien de faux prophètes se présenteront pour lui demander et pour recevoir la couronne de gloire, à qui il répondra : Je ne vous connois point, et je ne vous ai jamais connus : *Et tunc confitebor illis, quia nunquam novi vos.*[5] Ils auront prédit l'avenir, ils auront fait des

[1] Psal. 75. — [2] Sopho. 1. — [3] 1. Cor. 4. — [4] Dan. 5. — [5] Matth. 7.

miracles, ils se seront attiré l'estime, l'admiration, la confiance des peuples par de magnifiques discours, par de beaux ouvrages de piété, par de nouvelles institutions et des établissemens de charité; on en aura parlé dans le monde, on les aura vantés, et les provinces entières, les royaumes auront retenti de leur nom : mais ils seront méconnus de Dieu, parce qu'il n'y aura eu là qu'une splendeur aussi vaine qu'éclatante, et que le jour du Seigneur la fera tout à coup disparoître, sans qu'il en reste le moindre vestige sur quoi il daigne attacher ses regards.

Prenons donc, mes Frères, des idées plus justes, et suivons l'avis de l'Apôtre : *Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi.*[1] Ne disons rien, n'entreprenons rien, n'exécutons rien qu'au nom de Jésus-Christ et dans la vue de Dieu. L'arche du Seigneur étoit toute d'or et en dedans et en dehors : voilà ce que nous devons être. Si nous nous contentons, comme les pharisiens, de purifier extérieurement le vase, et que nous négligions le reste, nous nous exposons à être frappés de la même malédiction. Faisons le sacrifice d'Abel, et non point celui de Caïn. Abel offrit ce qu'il y avoit de meilleur dans son troupeau, et Caïn ce qu'il y avoit dans le sien de moins précieux. Vous savez comment Dieu agréa les victimes

[1] Colos. 3.

de l'un, et eut en horreur celles de l'autre. Ainsi, pour nous dévouer solidement à Dieu, donnons-lui, avant toutes choses, ce qu'il y a dans nous de plus excellent et de plus noble, qui est l'esprit. Commençons par-là, poursuivons par-là, finissons par-là : car c'est de l'esprit que tout dépend; et tout ce que l'esprit anime devient digne de Dieu et de ses récompenses éternelles, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LA TEMPÉRANCE CHRÉTIENNE.

Et accipiens septem panes, gratias agens fregit, et dabat discipulis suis ut apponerent, et apposuerunt turbæ.

Alors Jésus prit les sept pains qui lui avoient été présentés; et, rendant des actions de grâces, il les rompit, et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Saint Marc, chap. 8.

Si nous étions, comme les anges, de purs esprits, toutes nos vertus devroient se ressentir de la condition et de l'excellence de cet état : mais parce que nos âmes sont attachées à des corps, et que ces corps font une partie de nous-mêmes, Dieu veut que nos vertus aient un caractère particulier pour sanctifier nos corps aussi-bien que nos âmes ; et que nos corps, de même que nos âmes, reçoivent de nos vertus le fonds de sainteté et de perfection qui leur est propre. En effet, il n'y a

point de vertu dans l'homme, soit morale, soit chrétienne, qui ne puisse contribuer à l'un et à l'autre; mais entre les vertus il y en a toutefois une qui sert spécialement à tous les deux par une différence essentielle : c'est-à-dire une vertu qui ne réside dans l'âme que pour sanctifier le corps, et dont la fonction principale est de gouverner le corps, est de régler les appétits du corps, est de pourvoir à l'entretien du corps, est d'assujettir le corps à l'esprit, pour assujettir ensuite plus aisément l'esprit à Dieu. Or cette vertu, c'est la tempérance. Les philosophes l'ont mise au nombre des vertus morales; mais les Pères de l'Église et les théologiens nous l'ont proposée comme une vertu surnaturelle dans le christianisme, et l'Évangile nous en fait un devoir absolument indispensable et un moyen de salut. Il est donc important, mes chers Auditeurs, de vous la faire connoître, et je n'en puis trouver, ce me semble, une occasion plus favorable que celle-ci. Le Sauveur du monde, suivi d'une nombreuse multitude jusques au milieu d'un désert sec et aride, après avoir nourri leurs cœurs d'une pâture toute céleste, pense au soulagement de leurs corps pressés par la faim; et vous savez par quel miracle il multiplia les pains et fournit à la subsistance d'un si grand peuple. C'est de ce miracle même que je veux tirer aujourd'hui d'excellentes leçons, pour

vous apprendre à vous comporter chrétiennement et saintement dans l'une des actions de la vie les plus ordinaires, qui est le repas et la nourriture du corps. Ce sujet, me direz-vous, ne convient guère à la dignité de la chaire; et moi je vous réponds, ne convenoit-il pas à saint Paul? Cet apôtre le croyoit-il au-dessous de son ministère, et n'en a-t-il pas plus d'une fois entretenu les fidèles, lorsqu'il leur écrivoit, Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu : *Sive manducatis, sive bibitis, omnia in gloriam Dei facite?*[1] C'est une matière, il est vrai, que les prédicateurs traitent rarement, et peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler; mais c'est pour cela même que je ne la dois pas omettre, afin que vous ne manquiez pas d'instruction sur un point où tous les jours on se laisse aller à tant de désordres. J'aurai néanmoins dans toute la suite de ce discours des écueils à éviter et des précautions à prendre. Implorons le secours du ciel, et demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave.*

Deux choses, selon saint Thomas et selon tous les maîtres de la morale, sont nécessaires pour l'accomplissement d'une action vertueuse. Premièrement, d'en corriger les abus; et seconde-

[1] 1. Cor. 10.

ment, de la revêtir de toute la perfection dont elle est capable. Je puis dire, Chrétiens, et l'expérience ne nous en convainc que trop sensiblement, qu'il n'y a point d'action sujette à de plus grands désordres, que ces repas où la nature cherche à réparer ses forces affoiblies, mais où la passion, au lieu de se contenir dans les bornes du besoin, s'abandonne aux plus honteuses et aux plus scandaleuses débauches. Comme cette action, toute naturelle par elle-même, procède immédiatement de l'appétit que nous nommons concupiscible, on ne doit point être surpris qu'elle en contracte les qualités. Or cette convoitise est la source de tous les vices; et n'ayant rien en soi que de matériel, il faut que la grâce fasse des efforts extraordinaires pour la purifier et la rendre digne de Dieu. Voici donc en deux mots tout mon dessein, renfermé dans l'évangile de ce jour. Je veux vous montrer comment le Fils de Dieu, dans le mystère de la multiplication des pains, et dans le soin qu'il prend de ces saintes troupes qui l'avoient si long-temps accompagné sans soutien et sans nourriture, nous enseigne à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé : ce sera la première partie. Et nous verrons encore de quelle sainteté il nous fait connoître que cette réfection du corps est susceptible, et comment il nous apprend à la perfectionner : ce

sera la seconde partie. Ce Sauveur des hommes répand sur tout un peuple les effets de sa charité ; et dans cette charité qu'il exerce, je trouve tout ensemble et une réforme générale de tous les déréglemens de l'appétit sensuel, et le plus parfait modèle d'un usage sobre et chrétien des dons de la providence, qui servent d'alimens à nos corps. Ne négligeons pas, je vous prie, ces leçons : pour peu que vous y donniez d'attention, elles vous paroîtront, comme à moi, bien solides et bien nécessaires. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Grégoire pape, parlant des devoirs de la tempérance chrétienne, remarque surtout trois désordres qu'elle doit retrancher, en ce qui regarde la subsistance et la nourriture du corps. Premièrement, dit-il, elle nous en doit ôter l'affection, c'est-à-dire un certain attachement servile qui rend l'homme en quelque manière esclave de son corps; secondement, elle en doit modérer l'excès, qui souvent nous en fait user hors du besoin et de la nécessité; troisièmement, elle en doit bannir la délicatesse, si contraire à l'obligation que le christianisme nous impose, de crucifier notre chair avec ses passions et ses désirs corrompus : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis*

et concupiscentiis.[1] Or c'est d'abord ce que je trouve marqué de point en point dans notre évangile, et de quoi Jésus-Christ, dans le grand miracle qu'il opère, nous donne un exemple éclatant. Observez-y, s'il vous plaît, trois circonstances. Il nourrit une multitude innombrable de peuple qu'il traîne à sa suite; mais avant toutes choses il les dégage d'une attention trop grande au soulagement de leur corps et à son entretien, en les attirant dans un lieu solitaire, inculte, dénué de tout; et voilà le premier désordre corrigé. De plus, il ne donne à ce peuple la nourriture corporelle que dans l'extrémité, et lorsqu'il est à craindre qu'ils ne tombent dans une entière défaillance; et voilà le second désordre retranché. Enfin, quoiqu'il fasse un miracle de sa providence en faveur de ce peuple, il ne leur fournit après tout qu'un aliment commun et peu propre à flatter le goût, quelques petits poissons et du pain; et c'est ainsi qu'il remédie au troisième désordre. Écoutez-moi, Chrétiens, et développons chaque article pour nous l'appliquer à nous-mêmes et pour en profiter.

Est-il rien de plus touchant que de voir des milliers d'hommes courir après notre divin Maître, et marcher dans une affreuse solitude, sans secours, sans provisions, déterminés à souffrir la faim, la soif, toutes les misères, pour contenter une sainte

[1] Galat. 5.

ardeur de l'entendre, et pour se repaître de sa doctrine? Ce miracle, à le bien considérer, n'est-il pas en quelque sorte plus étonnant et plus glorieux à Jésus-Christ que celui même des pains multipliés? Quelle différence entre ce peuple qui suit avec tant de résolution et tant de constance le Fils de Dieu, et ces anciens Juifs qui suivirent autrefois Moïse dans les déserts de la Palestine! A peine ceux-ci eurent-ils ouvert les yeux pour reconnoître la route où les avoit engagés leur législateur et leur conducteur, qu'ils éclatèrent contre lui en plaintes et en reproches. Une défiance criminelle s'empara de leurs cœurs; les viandes de l'Égypte leur revinrent sans cesse dans l'esprit; et Moïse en vain pour les rassurer fit tant de prodiges; en vain lui virent-ils fendre les flots de la mer et en adoucir l'amertume; en vain, par le seul attouchement de sa baguette, tira-t-il du sein des rochers des fontaines d'eau vive; en vain chaque jour leur parloit-il de la part du Dieu vivant, leur annonçoit-il sa loi, leur faisoit-il entendre ses sacrés oracles, ces hommes charnels ne pouvoient être contens qu'ils ne fussent rassasiés, *Si non fuerint saturati, et murmurabunt;*[1] et toujours occupés de leur corps, Plût au ciel, s'écrioient-ils, que nous fussions restés jusqu'à la mort dans le lieu de notre exil, où nous avions du pain en abondance! *Utinam mortui*

[1] Psal. 58.

essemus in terra Ægypti, quando comedebamus panem in saturitate![1] Telle étoit l'avidité de cette nation toute sensuelle. Mais voici un spectacle et des sentimens bien opposés dans un peuple fidèle, qui se rend docile aux divines instructions de son Sauveur; qui, pour l'écouter, soutient toutes les fatigues d'une longue marche, et ne se laisse rebuter ni de la difficulté des chemins, ni de la stérilité d'une terre déserte. D'où vient cela? Ah! mes Frères, répond saint Chrysostôme, n'en soyons point surpris; c'est que Jésus-Christ, ce nouveau législateur, a bien une autre vertu que Moïse. L'un n'avoit qu'une conduite extérieure sur les Israélites, mais l'autre agit intérieurement sur les âmes; et, par l'efficace de sa grâce, il a le pouvoir d'en arracher toutes les passions terrestres et animales, et d'y en substituer d'autres toutes spirituelles et toutes pures. Comprenez donc cette première leçon qu'il nous fait, de réprimer et de dompter les insatiables appétits de notre chair, pour être en état de suivre Dieu et de goûter sa sainte parole. C'est par-là que nous devons commencer, et voilà l'ennemi qui doit être défait avant tous les autres, parce que les autres reçoivent de celui-là toute leur force.

Ennemi qui, dès la naissance de l'Église, a infecté de son poison le monde même chrétien, et

[1] Exod. 16.

qui maintenant le répand aussi loin que jamais. C'est ce que déploroit saint Paul écrivant aux Philippiens. Oui, mes Frères, leur disoit ce maître des gentils, il y en a plusieurs parmi vous dont je vous ai déjà parlé, et dont je vous parle encore avec douleur, qui vivent en vrais apostats de la croix de Jésus-Christ. Hommes livrés à leurs sens, plongés dans leurs sens, idolâtres de leurs sens, et qui ne doivent point attendre d'autre fin qu'une damnation éternelle : pourquoi? parce qu'ils se font une divinité de leur corps, *Quorum Deus venter est*,[a] et que toute leur attention est à satisfaire cette chair mortelle et corruptible. Or ce que cet apôtre remontroit en des termes si forts aux premiers chrétiens, n'ai-je pas droit de vous le dire à vous-mêmes, et ne puis-je pas vous adresser les mêmes paroles? car ne savons-nous pas qu'il n'y en a que trop de ce caractère dans le siècle où nous sommes, qui ne semblent vivre que pour nourrir et engraisser leur corps; qui n'ont d'autre pensée, d'autre vue, d'autre occupation que celle-là; qui, pour une partie de plaisir et de bonne chère, abandonnent, aux plus saints jours, tous les exercices de piété; et, bien loin de se priver du nécessaire, comme ces troupes de notre évangile, pour venir entendre Jésus-Christ dans la personne de ses ministres, laissent les prédications les plus

[a] Philip. 3.

importantes et les plus salutaires enseignemens pour ne manquer pas une occasion de satisfaire leur cupidité. Je veux croire, mes chers Auditeurs, que vous n'êtes pas de ce nombre; mais je dois toujours condamner ici ce scandale pour vous en préserver; je dois vous faire souvenir que c'est par cette porte que le péché est entré dans le monde; que de toutes les armes qu'avoit en main l'ennemi de notre salut, il n'en trouva point de plus assurées, comme dit saint Basile, et de plus puissantes que cette tentation pour terrasser le premier homme; qu'il osa même attaquer par-là le Saint des saints et un Homme-Dieu. Or nous ne sommes pas plus à l'épreuve des traits de cet esprit tentateur que ne l'étoient nos premiers parens; et nous sommes bien éloignés de la sainteté de Jésus-Christ. C'est donc à nous de juger si ce démon, tout impur et tout vil qu'il est, n'est pas à craindre pour nous, et s'il n'est pas juste que nous nous tenions toujours en défense contre lui.

Je suis surpris, Chrétiens, quand je considère les règles de morale et de discipline qu'observoient sur cela ces saints religieux dont Cassien nous rapporte la vie pénitente. C'étoient des hommes parfaits, des hommes séparés du monde, des hommes étroitement unis à Dieu et dans un commerce perpétuel avec Dieu; mais en même temps toujours adonnés aux plus rigoureux exercices de la mor-

tification, toujours dans les abstinences et dans les jeûnes : pourquoi? pour éteindre toujours de plus en plus cette concupiscence de la chair que nous portons dans nous-mêmes, et dont il est si difficile de se garantir : car c'est pour cela, mes Frères, disoit Cassien, que nous avons embrassé une vie si austère. Il faut nous rendre maîtres de nous-mêmes, et réduire nos corps à un tel point que la nourriture et les alimens ne leur soient plus un plaisir, mais une peine. *Eo usque emendando caro jejuniis, ut et refectionem sibi non tam jucunditati concessam, quam oneri sibi impositam cognoscat.*[1] Sans cela, ajoutoit-il, nous ne sommes pas propres pour la milice chrétienne, et sans cela nous n'avons pas la première disposition pour être à Dieu. Or si ces grands hommes parloient de la sorte, et s'ils le pensoient ainsi qu'ils le disoient; si, tout éloignés qu'ils étoient des enchantémens et des délices du siècle, ils ne laissoient pas de combattre sans cesse l'intempérance comme un des plus dangereux ennemis qu'ils eussent à vaincre, que devez-vous faire, vous qui n'avez ni les mêmes avantages de la retraite et de la profession religieuse, ni la même sainteté?

Je ne suis pas dans un moindre étonnement, quand j'apprends de saint Augustin lui-même, de ce grand génie, de cet esprit si sublime et si élevé,

[1] Cassia.

de ce docteur de l'Église rempli des plus hautes connoissances; quand, dis-je, j'apprends de sa propre confession le soin qu'il apportoit à s'étudier sur ce point, à s'examiner, ou plutôt à se juger dans la dernière rigueur et à se condamner. Savez-vous, disoit-il, ce qui fait maintenant ma peine dans l'état même de ma pénitence, et depuis l'heureux moment où je me suis converti à mon Dieu? Ce n'est plus la curiosité et la présomption de mon esprit, je l'ai soumis à la foi; ce n'est plus l'ambition et le désir des honneurs mondains, j'y ai renoncé; ce n'est plus la foiblesse de mon cœur ni mes engagemens criminels, je suis libre enfin, et, avec le secours de la grâce, j'ai rompu mes liens : toute la difficulté qui me reste est à l'égard de l'entretien du corps, et ce qui me coûte le plus est une sobriété raisonnable. D'une part Dieu m'ordonne de soutenir mon corps, et de l'autre il me défend de m'y attacher : il me commande d'en avoir soin, afin qu'il serve aux opérations de mon âme; et il me défend de m'y attacher, afin qu'il ne les trouble pas. De là je me vois engagé dans une guerre continuelle, et contre qui? contre la concupiscence qui règne encore dans moi malgré moi, et qui me doit être d'autant plus suspecte qu'elle me paroît moins criminelle, parce qu'elle se couvre du prétexte de la nécessité : *His ergo tentationibus liber, certo adhuc adversus con-*

cupiscentiam manducandi et bibendi.[1] Et où est l'homme, Seigneur, poursuivoit ce saint pénitent, où est celui que cette concupiscence n'emporte quelquefois? *Et quis est?*[2] S'il y en a quelqu'un qui l'ait entièrement détruite, il est vraiment grand, et c'est à lui qu'il appartient de louer et d'exalter votre nom: *Quisquis est ille, magnus est, magnificet nomen tuum.*[3] Mais moi, mon Dieu, je n'en suis pas encore là, parce que j'ai encore dans moi les restes du péché : *Ego autem non sum, quia homo peccator sum.*[4] Or, si saint Augustin, je dis saint Augustin revenu de ses égaremens et sanctifié par une grâce particulière du ciel, se sentoit néanmoins dans une telle disposition, quelle doit être la vôtre, Chrétiens, dans la dissipation et le libertinage d'une vie mondaine? Enfin, ce que j'admire par-dessus tout, c'est d'entendre le Fils de Dieu qui nous recommande si expressément de prendre bien garde et de veiller exactement sur nous-mêmes, de peur que nos cœurs ne viennent à s'appesantir par un amour désordonné de nos corps, et par une attache immodérée à les nourrir; c'est, dis-je, de lire dans l'Évangile cet avertissement si formel et si salutaire, et de voir toutefois combien peu il est pratiqué : *Attendite vobis, ne forte graventur corda vestra.*

De là, mes chers Auditeurs, de cet attachement

[1] Aug. — [2] Idem. — [3] Idem. — [4] Idem. — [5] Luc. 21.

suit un autre désordre que j'ai marqué, c'est l'excès : désordre non moins ordinaire, mais encore plus pernicieux; désordre contre lequel je ne puis m'expliquer avec trop de force, et qui demande toute l'ardeur de mon zèle. La nature se contente du nécessaire, et s'en tient précisément à ce qui lui suffit; mais la convoitise de l'homme ne sait point ainsi se renfermer dans le besoin, et vouloir l'arrêter là, c'est lui opposer une barrière qu'elle franchit bientôt, et lui imposer une loi dont elle tâche par toute sorte de moyens à s'affranchir. Quand est-ce que le Fils de Dieu pourvoit à la subsistance de ces quatre mille hommes dont il se trouvoit chargé, et que sa providence dans une pareille conjoncture ne pouvoit abandonner? Apprenez-le de lui-même. J'ai compassion, dit-il, de ce peuple, pourquoi? parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils souffrent pour demeurer avec moi, et qu'ils sont dépourvus de toutes choses : *Quia jam triduo sustinent me, nec habent quod manducent.*[1] Si je les renvoie sans leur faire prendre quelque nourriture, ils tomberont dans une défaillance entière : *Et si dimisero eos jejunos, eficient in via.*[2] Voyez-vous, Chrétiens, la nécessité? Mais le Sauveur du monde ne pouvoit-il pas prévenir ce besoin, et, dès qu'ils entrèrent avec lui dans le désert, leur fournir des vivres en abondance? Il le pouvoit sans doute, lui qui

[1] Marc. 5. — [2] Ibid.

fait d'une parole tout ce qu'il lui plaît: mais s'il n'en use pas de la sorte, c'est, selon la belle réflexion de saint Basile, pour vous donner à connoître que la seule nécessité doit être notre règle dès qu'il s'agit de la nourriture et des alimens du corps; que ce n'est point un aveugle appétit, puisqu'on ne le peut presque jamais satisfaire dès qu'on l'écoute; que ce n'est point la coutume, puisque souvent elle est vicieuse; que ce n'est point la complaisance, puisque ce seroit une complaisance vaine, et qu'elle devient même quelquefois un sujet de raillerie pour le monde; enfin, que ce n'est pas toujours la raison, si elle n'est bien épurée, puisqu'en mille rencontres, sous une fausse apparence de nécessité, elle autorise la volupté: *Sub obtentu necessitatis patrocinium agit voluptatis.*[1] Non pas, après tout, continue le même saint docteur, que la raison, qui est notre première loi, ne pût d'elle-même nous diriger là-dessus et nous conduire; mais parce que le péché l'a affoiblie, elle se laisse aisément tromper par l'habitude du vice, et alors, toute raison qu'elle est, elle ne peut plus être pour nous un guide fidèle et sûr, puisqu'elle ne suit plus ses propres lumieres, c'est-à-dire qu'alors, bien loin d'agir en chrétiens, nous n'agissons pas meme en hommes.

Je dis en hommes; et ne pourrois-je pas employer ici la figure du Saint-Esprit, et faire la

[1] Basil.

même comparaison : *Homo cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.*[1] L'homme, cet homme l'image de Dieu, cet homme marqué du sceau de Dieu, cet homme au-dessus de la bête par le don d'intelligence et par le rayon de la lumière de Dieu qui lui a été communiqué, oubliant le caractère de sa grandeur, s'est honteusement dégradé lui-même; il s'est réduit au rang des brutes insensées, et comment? par un honteux asservissement à sa chair; de sorte qu'il ne lui refuse rien, autant qu'il lui est possible, de tout ce qui la peut remplir. Car c'est ainsi que nous devons entendre cette parole de l'Ecclésiaste, qui a semblé si difficile à quelques interprètes, et dont nos libertins ont prétendu se prévaloir. Concevez-en bien le sens. Salomon, au troisième chapitre de l'Ecclésiaste, dit qu'il a formé une pensée dans son cœur, qu'il s'est imaginé une chose dont il a été comme persuadé, savoir, que l'homme étoit semblable aux bêtes, et de même condition que les bêtes; qu'il respiroit comme les bêtes, qu'il vivoit et qu'il mouroit comme les bêtes; en un mot, qu'il n'y avoit entre lui et les bêtes nulle différence : *Dixi in corde meo, nihil habet homo jumento amplius.*[2] De là les athées, déterminés à faire valoir tout ce qui favorise leur impiété, ont conclu que l'âme

[1] Psal. 48. — [2] Eccles. 3.

n'est pas plus immortelle que le corps; et ils n'ont pas vu, ou plutôt ils n'ont pas voulu voir ce qui précède immédiatement dans le texte sacré, et qui condamne formellement leur erreur : car c'est là même que Salomon déclare qu'il a été encore convaincu de cette autre vérité, qu'un jour viendroit où Dieu jugeroit le juste et l'impie, et que ce seroit dans ce jugement dernier que chaque chose auroit son temps : *Et dixi in corde meo, justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit.*[1] Or il est évident que ces paroles ne peuvent s'expliquer de la vie présente, puisque, dans la vie présente, les justes sont communément plus maltraités que les impies, et les impies plus favorisés que les justes. D'où il s'ensuit qu'il y a donc une autre vie que celle-ci, où les justes et les impies recevront de Dieu chacun ce qui leur sera dû, et, par conséquent, que les âmes survivront au corps pour lui être réunies à la fin des siècles. C'est l'invincible raisonnement de Guillaume de Paris. Mais cela étant, pourquoi donc Salomon a-t-il dit que les bêtes sont égales aux hommes, et que les hommes n'ont aucun avantage sur les bêtes? *Et nihil habet homo jumento amplius, et æqua utriusque conditio.* Le voici, selon l'interprétation de saint Jérôme et de plusieurs après lui : c'est-à-dire, répond ce saint docteur, qu'à l'égard des actions

[1] Eccles. 3.

sensuelles et animales, comme est celle de manger et de se repaître d'alimens matériels, l'homme ressemble à la bête, et la bête ressemble à l'homme; avec cette différence néanmoins, que l'homme pourroit relever ces actions basses d'elles-mêmes, et, tout animales qu'elles sont, les faire d'une manière en quelque sorte spirituelle, par les vues qu'il s'y proposeroit, et par la règle qu'il y mettroit. Mais quand il n'y garde nul ménagement, et qu'il ne veut pas se restreindre à la juste mesure d'une discrétion prudente et sage, dès-là il n'a plus rien au-dessus de la bête : *Et nihil habet homo jumento amplius.* Je dis plus, Chrétiens, et je prétends que les bêtes alors commencent à avoir l'avantage sur l'homme. Car enfin les bêtes ne tombent point dans ces excès infâmes où l'homme se laisse entraîner. Si elles n'ont pas la tempérance par raison et par vertu, du moins l'ont-elles par un instinct de la nature; au lieu que l'homme n'étant pas conduit par cet instinct, et ne se gouvernant pas d'ailleurs selon la droite raison, ni selon la foi, il ne l'a ni de l'une ni de l'autre manière. Quand une fois il s'est abandonné au libertinage de ses sens, à quoi ne se porte-t-il point? dans quelles débauches ne se plonge-t-il point? en quel état ne se réduit-il point? jusqu'à ruiner son corps, ce qui est monstrueux, et, ce que nous ne voyons point dans les bêtes, jusqu'à se consumer et à se détruire lui-même.

Quel opprobre pour nous, mes chers Auditeurs, et pour nous tous; mais en particulier (car je ne puis ici passer sous silence un des plus grands scandales de notre siècle; je dis de notre siècle, où nous l'avons vu naître, et où nous le voyons croître tous les jours), quel opprobre en particulier pour les personnes du sexe! Que le sexe soit vain, qu'il soit jaloux d'un agrément périssable, qu'il mette sa gloire à paroître et à briller, ou par la richesse des ornemens dont il se pare, ou par l'éclat de la beauté que la nature lui a donnée en partage, c'est une mondanité qu'on lui a reprochée dans tous les temps; mais que, par une corruption toute nouvelle, il en soit venu à des intempérances qui lui étoient autrefois inconnues; qu'il affecte sur cela une prétendue force et qu'il s'en glorifie, c'est un abus que l'iniquité de ces derniers âges a introduit parmi nous, et plaise au ciel qu'il n'achève pas de bannir du christianisme toute vertu. Encore ose-t-on quelquefois demander si ce sont là toujours devant Dieu des excès criminels; mais je demande moi si l'on peut former là-dessus le moindre doute. Faut-il recourir à la morale chrétienne pour résoudre une telle question; et les païens ne s'élèveroient-ils pas contre nous au jugement de Dieu, si nous ne condamnions ces désordres, non-seulement comme des crimes, mais comme des abominations?

Le remède, mes chers Auditeurs, je l'ai dit, et je le répète, c'est de se resserrer dans ce nécessaire qui suffit à la fragilité humaine; et parce que les excès se commettent plus ordinairement en certaines assemblées, le moyen de se maintenir dans une vie sobre et tempérante, c'est de les éviter autant que le permettent la charité du prochain et votre état; c'est de méditer souvent ces paroles que saint Augustin confesse avoir été le principe de sa conversion : *Non in commessationibus et ebrietatibus, sed induimini Dominum Jesum Christum;*[1] l'esprit de Dieu n'est point dans ces fréquens repas, ni dans ces fausses joies du monde; mais, pour se revêtir de Jésus-Christ, il faut se résoudre à vivre frugalement : *Sobrie vivamus in hoc seculo;*[2] c'est de faire divorce avec ces faux amis et ces compagnons de débauche, qui sont les vrais ennemis de la piété, et autant de corrupteurs; c'est de fuir ces maisons publiques où l'intempérance semble être dans un plein règne; de considérer que, si l'Église en a défendu l'entrée à ses ministres sur les plus grièves peines, si les Pères généralement en ont donné horreur aux chrétiens, c'est parce qu'ils ont cru que si l'excès n'y étoit pas toujours, au moins l'occasion prochaine de l'excès en étoit moralement inséparable : car voilà comme ils en ont jugé, et ce que nous en devons juger nous-mêmes. Après cela,

[1] Rom. 13. — [2] Tit. 2.

que nous restera-t-il? de corriger le troisième désordre, qui est la délicatesse et la sensualité.

Tels sont en effet, Chrétiens, les progrès de l'amour-propre. On ne s'accorde d'abord que le nécessaire; mais du nécessaire on passe ensuite au commode, du commode au superflu, du superflu au délicat, et du délicat enfin au délicieux et au sensuel. Or vous n'ignorez pas combien tout cela est opposé à l'esprit et aux maximes de Jésus-Christ. Et sans en chercher ailleurs les preuves, je m'arrête à celle que me présente l'évangile de ce jour. Hé quoi, Seigneur! dit l'abbé Rupert, en s'adressant à cet Homme-Dieu, les pains que vous faites distribuer à ce peuple épuisé de forces, et fatigué d'une si longue marche, sont-ce là toutes les douceurs que vous pouviez lui donner? N'aviez-vous rien autre chose dans les trésors de votre providence, et toute la libéralité d'un Dieu devoit-elle se borner là? Autrefois, dans le désert, vous nourrissiez les Israélites des mets les plus exquis; vous faisiez tomber autour d'eux les oiseaux du ciel: *Et pluit super eos volatilia pennata.*[1] Vous étoient-ils plus chers que ces troupes si zélées pour vous et pour votre divine loi? Ceux-là n'étoient que des incrédules, et ceux-ci sont des fidèles; ceux-là se révoltoient contre vous, et ceux-ci veulent vous reconnoître pour leur Roi; ceux-là irritoient votre

[1] Psal. 77.

colère, et ceux-ci excitent votre compassion et votre miséricorde. D'où vient donc, Seigneur, que vous les traitez si différemment des autres? Ah! reprend ce saint abbé, en se répondant à lui-même, nous nous trompons, et nous l'entendons mal. Nous ne comprenons pas les desseins de Dieu; mais c'est en cela même que Dieu a fait le discernement de ces deux peuples. Quand il nourrissoit si bien les Israélites, ce n'étoit point par un effet de sa libéralité, mais au contraire par un châtiment de sa justice. Il condescendoit à leurs désirs, mais c'étoit pour les punir; et dans l'instant même qu'ils goûtoient les viandes qu'ils avoient demandées, l'ire de Dieu et ses vengeances éclatoient sur eux : *Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos.*[1] Comment cela? parce qu'il n'y a rien de plus pernicieux à l'homme, ni de plus dangereux pour le salut de son âme, que ce qui sert aux délices de son corps. Ainsi nous l'apprend l'Esprit de Dieu, ainsi l'ont estimé tous les saints, ainsi l'expérience et la raison nous l'enseignent aussi-bien que le christianisme.

Car où est-ce que se trouve la sagesse, et en quel lieu du monde habite-t-elle? *Sapientia ubi invenitur, et quis est locus intelligentiæ?*[2] Ce n'est pas, dit le Saint-Esprit, parmi ceux qui vivent dans le plaisir et les délices; on n'y voit que luxe et qu'impu-

[1] Psal. 77. — [2] Job. 28.

reté : *Nec invenitur in terra suaviter viventium.*[1] Et comment pourroit-on réputer sage celui qui entretient délicatement un esclave, et lui donne des forces pour se révolter et pour secouer le joug? Or cet esclave c'est le corps; et si vous ne le traitez en esclave, si vous le ménagez, si vous lui accordez tout ce qu'il veut, c'est un rebelle que vous nourrissez. Il s'élèvera contre les ordres de Dieu, il prendra l'ascendant sur l'esprit, il se rendra le maître et vous perdra. Aussi les saints se sont-ils toujours armés de la pénitence pour le réduire et le tenir dans la servitude. Jean-Baptiste étoit le précurseur de Jésus-Christ; il avoit été sanctifié dans le sein de sa mère; Dieu l'avoit prévenu de ses grâces les plus puissantes. De tous les hommes en fut-il un qui dût, ce semble, moins craindre les révoltes de la chair? et cependant quelle vie menoit-il dans son désert? Fut-il jamais une abstinence plus rigoureuse, et le Fils de Dieu n'a-t-il pas dit de lui: *Venit Joannes, neque manducans, neque bibens?* Sans cela, prétendre que le corps soit souple à la raison, se promettre d'être exempt des tentations impures, tandis qu'on allume sans cesse le feu de l'impureté, c'est un secret que nous n'avons point encore appris dans la religion, et qui certes n'est pas plus connu dans le monde.

Et pourquoi pensez-vous qu'il y ait tant de cor-

[1] Job. 28. — [2] Matth. 11.

ruption parmi les grands du monde et dans les cours des princes? N'en cherchons point d'autre source que celle même que nous a marquée Jésus-Christ : *Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt;*[1] c'est qu'on y vit mollement, c'est qu'on s'y nourrit délicieusement, c'est que le corps y a toutes ses commodités et toutes ses aises abondamment. Je sais qu'il n'y a point d'état que le vice ne puisse corrompre : mais après tout il faut convenir que ces conditions médiocres et laborieuses, où les facultés ne permettent pas d'accorder si libéralement à la chair ce qu'elle demande, sont plus à couvert de la contagion et qu'elle y fait moins de ravages; au lieu que ce seroit une espèce de miracle si dans ces palais des rois et dans ces maisons des puissans et des opulens du siècle, où la sensualité est sans cesse écoutée et flattée, la vertu ne succomboit pas aux atteintes des plus vicieuses passions, et si la parole de l'Écriture ne s'y accomplissoit pas : *Incrassatus, impinguatus, dilatatus;*[2] ce peuple ne s'est rien refusé, rien épargné; et au milieu d'une affluence somptueuse, il s'est mis dans un embonpoint qui lui fait plaisir et qu'il a bien soin de conserver. Mais que s'ensuit-il de là? c'est qu'il ne connoît plus le Dieu qui l'a créé, et qu'il l'a renoncé pour se livrer tout entier à lui-même, et ne s'occuper que de

[1] Matth. 11 — [2] Deut. 32.

lui-même : *Dereliquit Deum factorem suum.*[1] Ah! Seigneur, n'est-ce pas ainsi que ceux à qui vous avez dispensé vos dons avec moins de réserve, les tournent contre vous, et ne vous en font point d'autre hommage que de s'ensevelir, non-seulement dans la vie la plus oisive, mais, par une conséquence immanquable, dans la vie la plus lascive et la plus dissolue? Cependant, Chrétiens, avançons, et, après avoir corrigé dans la réfection du corps les désordres qui s'y peuvent glisser, voyons de quelle perfection elle est capable, et comment nous la devons sanctifier. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Chaque chose a sa perfection qui lui est propre; et quoique le soin de nourrir le corps soit une des actions de la vie les plus grossières et les plus humiliantes pour l'homme, elle ne laisse pas de pouvoir devenir toute sainte, toute divine, dès qu'elle est faite dans la vue de Dieu et selon la forme que nous en prescrit aujourd'hui le Sauveur du monde : car voici, Chrétiens, comment il élève cette action, toute humaine qu'elle est, à l'ordre surnaturel; et c'est le modèle que j'ai à vous proposer, et sur lequel vous devez vous régler. Il la sanctifie en trois manières : premièrement, par la bénédiction des viandes et par l'action de grâces qu'il rend à son Père : *Et accipiens septem panes be-*

[1] Deut. 32.

nedixit, et cum gratias egisset, distribuit;[1] secondement, par sa présence adorable, voulant que ces troupes répandues dans la plaine pour prendre la nourriture qu'il leur fait distribuer, l'aient pour témoin, pour juge, pour modérateur, *Et præcepit turbæ discumbere super terram;*[2] enfin, par l'ordre qu'il donne à ses apôtres de recueillir les restes des pains, afin d'en faire part aux pauvres et de les employer aux œuvres de la charité : *Colligite quæ superaverunt fragmenta; et sustulerunt quod superaverat de fragmentis, septem sportas.*[3] Tel est, mes chers Auditeurs, le divin exemplaire que nous avons devant les yeux, et auquel nous devons nous conformer. Considérons-le, s'il vous plaît, ensemble, et appliquez-vous à me suivre.

Les viandes, dit saint Paul, sont sanctifiées par la parole de Dieu, *Sanctificatur enim cibus per verbum Dei;*[4] et cette parole, selon l'explication des Pères, n'est rien autre chose que l'action de grâces et la bénédiction. Ainsi, concluent-ils, voulez-vous agir en serviteurs de Dieu, en justes, en vrais imitateurs de Jésus-Christ, dans ces repas où vous usez des biens que la providence vous a fournis? ce que vous avez d'abord à faire, et ce qui doit en premier lieu vous occuper, c'est de lever, à l'exemple même du Fils de Dieu, les yeux et les mains au ciel, pour honorer le souverain Créateur qui vous a formés,

[1] Marc. 8. — [2] Ibid. — [3] Ibid. — [4] 1. Timoth. 4.

et qui daigne encore pourvoir à votre conservation. N'est-il pas étrange que vous jouissiez de ses grâces temporelles sans les reconnoître, et peut-il moins exiger de vous qu'une simple vue de l'esprit et que ce retour de votre cœur? Mais pourquoi bénir les viandes? demande saint Chrysostôme; est-ce qu'elles sont impures d'elles-mêmes? non, mes Frères, répond ce saint docteur; mais c'est que nous-mêmes, qui les prenons, nous sommes impurs. Ce que je crains, Seigneur, disoit dans le même sens saint Augustin, ce n'est pas l'impureté des viandes, parce que je sais qu'elles viennent de vous; mais je crains ma propre impureté, et c'est pour cela que je commence toujours par la prière: *Non ego immunditiam obsonii vereor, sed immunditiam cupiditatis timeo;*[1] car je reconnois par la prière que ce sont des dons de votre main, que vous en êtes l'auteur, et que je les tiens de vous. Or, les recevant de la sorte, je les reçois avec respect, avec gratitude, avec amour, et par-là même je purifie mon âme. Voilà comment parloit à Dieu ce grand saint, et voilà ce que pratiquoient comme lui et avant lui les premiers chrétiens, suivant le rapport de Philon le juif. Ils ne se faisoient pas seulement connoître en qualité de fidèles, dans la célébration des divins mystères, dans la participation du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'attention à sa sainte

[1] Aug.

parole, mais dans ces assemblées même et ces repas où ils se réunissoient. Leur table étoit sanctifiée aussi-bien que leur sacrifice, et l'on y louoit Dieu, on l'y glorifioit avec la même religion et la même piété que dans le temple.

Sur quoi Saint Ambroise fait cette belle réflexion, que je vous prie de remarquer. Ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs, le reconnurent dans la fraction du pain, *Cognoverunt eum in fractione panis :*[1] comment cela? parce que cet Homme-Dieu, selon sa coutume, et par une cérémonie qui lui étoit particulière, bénit le pain avant que de le manger. Or c'est à ce signe, reprend saint Ambroise, qu'il a aussi toujours reconnu et qu'il reconnoît encore ses vrais disciples : *Ita et discipulos cognoscit.*[2] Disons plutôt, mes chers Auditeurs, que c'est à ce signe qu'il devroit et qu'il voudroit nous reconnoître pour ses disciples et pour chrétiens, mais qu'il ne nous reconnoît plus : car ce saint usage n'est-il pas presque aboli dans le monde? du moins où n'est-il pas négligé? où n'est-il pas traité de menue pratique et de léger exercice? Combien même de ces auditeurs mondains à qui j'en parle, de ces esprits forts ou prétendus forts, m'accusent peut-être présentement de descendre à un détail frivole et puéril? Hé quoi! l'homme vivra des bienfaits de Dieu

[1] Luc. 24. — [2] Amb.

sans penser à Dieu, et je ne pourrai pas lui rappeler le souvenir de son bienfaiteur qu'il oublie? Et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est à ces tables où tout abonde, tandis qu'ailleurs on mange à peine, selon l'expression de l'Écriture, un pain étroit et mesuré; à ces tables où tout est servi avec tant de propreté, avec tant d'assaisonnemens et tant d'apprêts, avec tant de pompe et tant de magnificence, lorsqu'autre part on ne mange qu'un pain de douleur, qu'un pain détrempé dans les larmes et dans les sueurs; c'est, dis-je, à ces tables si bien dressées et si bien couvertes, qu'on refusera impunément au souverain Seigneur, de qui seul on tient tout cela, et à qui seul on est redevable de tout cela, les justes hommages qui lui sont dus? Vous en penserez, mes Frères, et vous en direz tout ce qu'il vous plaira; pour moi, quoi que le monde en puisse penser, et quoi qu'il en puisse dire, je ne craindrai point de me faire entendre là-dessus, et, pour éviter la censure du monde, je ne me tairai point sur un devoir si légitime et si raisonnable.

Mais on n'est pas là, me répondez-vous, pour prier, on y est pour se réjouir. Oui, Chrétiens, pour se réjouir, je le veux, et je le dis comme l'Apôtre, afin de condescendre en quelque sorte à votre infirmité : *Propter infirmitatem dico.*[1] Encore une fois donc, pour se réjouir, j'y consens; mais

[1] Rom. 6.

pour se réjouir selon les règles prescrites par le même Docteur des nations; mais pour se réjouir dans un esprit tout chrétien, avec une modestie et une retenue toute chrétienne : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus;*[1] mais pour se réjouir dans le Seigneur, selon le Seigneur, comme étant en la présence du Seigneur : *Gaudete in Domino semper, Dominus enim prope est.*[2] Prenez garde, s'il vous plaît : comme étant en la présence du Seigneur, et c'est le second degré de perfection que j'ai marqué. Car ne vous y trompez pas, mes chers Auditeurs, vous êtes alors devant Dieu, et vous y êtes, si je l'ose dire, plus que jamais. Il est là présent, et plus présent en quelque sorte qu'ailleurs. Ce Père commun se comporte à votre égard comme vous-mêmes vous vous comportez à l'égard de vos enfans. Vous les observez en tout temps; mais s'il y a une occasion où ils soient plus en danger de se licencier et où ils aient plus coutume de le faire, c'est alors que vous redoublez votre vigilance et que vous les éclairez de plus près. Telle est l'attention avec laquelle Dieu vous considère et vous examine. Il vous suit partout, partout il a les yeux attachés sur vous : mais parce que dans ces réjouissances mondaines il vous est plus ordinaire de vous échapper; parce que c'est là que vous donnez une plus libre carrière à votre esprit pour se dissi-

[1] Philip. 4. — [2] Ibid.

per, à votre langue pour parler, à vos sens pour se contenter, c'est pour cela même aussi qu'il ne vous perd point de vue, et qu'il vous regarde, qu'il vous écoute avec plus de réflexion. Or, le moyen de ne se pas contenir dans une modération sage, lorsqu'on est actuellement frappé de cette pensée: Dieu me voit, et je ne dis pas une parole qu'il n'entende, je ne conçois pas un sentiment qu'il ne lise dans mon cœur, je ne fais rien dont il ne soit témoin.

C'est une observation bien capable de nous confondre, que celle d'Arnobe. Il nous apprend que les païens consacroient leurs tables aux dieux, afin de s'imposer par-là une obligation particulière et une nécessité de n'en approcher jamais qu'avec circonspection, persuadés que toute action trop libre où ils se laisseroient aller, seroit alors une espèce de sacrilége. Voilà pourquoi, dit-il, ils exposoient leurs idoles à la vue des conviés, et ce n'étoit pas en vain; car quiconque jetoit les yeux sur ces fausses divinités, en devenoit plus réservé et plus attentif sur lui-même. Quelle leçon pour nous, Chrétiens! Des dieux imaginaires et en figure inspiroient aux plus libertins une crainte respectueuse; et, à la face du vrai Dieu, on ne garderoit nulle règle, nulle mesure, nulle bienséance! Des infidèles étoient touchés de la présence extérieure d'une idole; et nous, avec les lumières de la foi,

nous n'aurions nul égard à la présence intérieure du Seigneur! De là cet important avis que nous donne saint Chrysostôme : *Epulis vestris Christus adsit.*[1] Mes Frères, disoit ce saint docteur, que Jésus-Christ assiste à tous vos repas, qu'il soit un des conviés, qu'il y tienne la première place, qu'il y reçoive tous les honneurs; c'est-à-dire, portez-y le souvenir de Dieu, n'y perdez jamais le souvenir de Dieu, ayez-y toujours dans l'esprit le souvenir de Dieu. Si cela est, on n'entendra plus à vos tables de ces discours dissolus dont elles ont été jusqu'à présent tant de fois profanées, et qui en faisoient le plus commun entretien, ou plutôt le plus mortel agrément. On n'y débitera plus de ces maximes corrompues, et même si abominables, sur l'usage de la vie, comme si nous ne l'avions reçue que pour jouir de ses plaisirs; sur l'emploi du temps, comme s'il n'étoit donné que pour se divertir, et que la brièveté de ses années dût être un motif pour les rendre plus voluptueuses et pour les passer avec plus de licence : *Comedamus et bibamus; cras enim moriemur.*[2] On n'y célébrera plus, et l'on n'y exaltera plus tant ces divinités fabuleuses, dont les noms portent avec eux les plus sensuelles idées, et expriment les plus grossières et les plus sales passions. On n'y déchirera plus personne, ou par de piquantes railleries,

[1] Chrysost. — [2] Isai. 22.

ou par de cruelles médisances; pourquoi? parce qu'on y respectera la présence de Dieu.

En effet, Chrétiens, on respectoit bien la seule présence de saint Augustin, jusqu'à n'oser à sa table prononcer une parole qui pût offenser le prochain : car c'est un point que l'auteur de sa Vie a remarqué, et qui sans doute méritoit de l'être. Or si la vue d'un homme étoit un frein si puissant et faisoit une telle impression, que doit faire la vue de Dieu même? Mais parce que, tout présent qu'il est, on l'oublie, et qu'on veut l'oublier; parce que, bien loin de s'en retracer l'image, on l'efface autant qu'il est possible, et l'on cherche à l'éloigner, qu'arrive-t-il? nous en avons une peinture bien naturelle et un exemple bien célèbre, mais bien terrible tout ensemble, dans l'Écriture. Vous savez ce qui est dit de Balthasar. Ce roi de Babylone fit un magnifique repas, où toute sa cour étoit invitée : *Balthasar rex fecit grande convivium optimatibus suis.*[1] Jusque-là ce prince n'avoit point encore profané les vases sacrés que Nabuchodonosor son père avoit enlevés du temple de Jérusalem; jusque-là il n'avoit point fait cet outrage au Dieu d'Israël. Peut-être le craignoit-il; peut-être, au fond de son cœur, l'honoroit-il : mais, dans l'ardeur de la débauche, il n'y a plus de considération qui l'arrête, et, dans l'aveuglement où il est plon-

[1] Dan. 5.

gé, il veut qu'on apporte ces saints vases et qu'ils soient employés aux plus vils ministères. Son exemple entraîne toute l'assemblée : on boit tour à tour dans ces mêmes vases, qui jamais n'avoient été destinés à un pareil usage, et qui ne devoient servir qu'au culte du vrai Dieu. On ne se souvient plus que de ces dieux d'or et d'argent, de ces dieux d'airain et de fer, de ces dieux même de bois et de pierre, à qui la superstition des peuples avoit dressé des autels : *Bibebant, et laudabant deos suos aureos et argenteos, æreos, ferreos, ligneosque et lapideos.*[1] Cependant le Seigneur voyoit toutes ces impiétés : il étoit invisible pour ces profanateurs, mais ils ne l'étoient pas pour lui. Balthasar l'éprouva bientôt; et de quel effroi fut-il saisi, quand tout à coup il aperçut cette main qui sur la muraille écrivoit son arrêt? *In eadem hora apparuerunt digiti, quasi manus hominis scribentis.*[2] Ah! Chrétiens, si notre Dieu ne tire pas ainsi le voile pour se montrer à vous dans ces repas et à ces tables où le plaisir vous rassemble, ses regards n'en sont pas moins appliqués sur vous, ni sa main n'en est pas moins prête à tracer en des caractères de mort la sentence de votre condamnation. D'où vous devez conclure avec moi, de quelle conséquence est donc pour vous cette règle du prophète royal : *Justi epulentur et exultent in conspectu Dei.*[3] Que

[1] Dan. 5. — [2] Ibid. — [3] Psal. 67.

les justes aient leurs relâches et leurs récréations, mais en sorte que le Seigneur y ait toujours part, et qu'il y préside.

Enfin, mes Frères, que vos tables sanctifiées par une bénédiction toute céleste, sanctifiées par la présence divine, le soient encore par la miséricorde et par votre charité envers les pauvres. Troisième devoir, et dernier degré de perfection. C'est par où le Fils de Dieu finit les saintes instructions qu'il nous donne dans notre évangile ; car pourquoi cet ordre que reçurent de lui les apôtres, de recueillir les restes, et de ne les pas laisser perdre : *Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant?*[1] n'est-ce pas pour vous faire comprendre que les pauvres doivent être nourris et entretenus du superflu de vos tables, et que vous devez les compter parmi les personnes dont Dieu vous a chargés? Jamais cet Homme-Dieu ne fit rien d'inutile, ni qui fût absolument superflu. D'où vient donc qu'il multiplia tellement les pains, que de ce qui resta l'on put encore remplir jusqu'à sept paniers? Ne suffisoit-il pas qu'il y en eût assez pour rassasier le peuple? Non, mes Frères, répond saint Chrysostôme; mais voici justement le mystère de l'aumône. Il falloit qu'il y eût des restes pour les pauvres qui pouvoient survenir, et ces restes alors n'étoient point super-

[1] Marc. 8.

flus, puisqu'on les destinoit à un si saint usage. C'est pour cela que le Sauveur du monde prend soin de les faire ramasser; et c'est ainsi, riches du siècle, que vous devez pourvoir, selon l'étendue de vos facultés, à ce qu'il y ait dans vos maisons de ces restes réservés pour les besoins des misérables. Je l'ai dit, et il est vrai : pour vous-mêmes vous pouvez et vous devez vous tenir au nécessaire; mais en faveur de tant d'indigens qui ne l'ont pas ce nécessaire, il faut aller au delà, pour être en état de suppléer à ce qui leur manque. Ce que vous faites pour des domestiques, et avec justice, combien est-il encore plus juste de le faire pour ceux qui vous représentent la personne de Jésus-Christ? Ce que vous ne voudriez pas présenter à des domestiques, combien est-il indigne que vous le donniez pour partage à vos frères en Jésus-Christ? Et si des domestiques se ressentent de la somptuosité et de l'abondance de votre table, pourquoi les membres de Jésus-Christ n'en profiteront-ils pas? Car voilà quels doivent être ces restes que Jésus-Christ vous demande par la bouche des pauvres, et qu'il reçoit par leurs mains : *Colligite fragmenta.*

Je pourrois vous proposer ici l'exemple d'un saint Louis, qui tous les jours nourrissoit dans son palais un certain nombre de ces malheureux, que le monde traite avec tant d'indifférence et tant de mépris; qui les faisoit asseoir à ses côtés, qui lui-

même les servoit; et qui, bien loin de leur refuser les restes de sa table, souvent par respect mangeoit des viandes qu'on leur avoit préparées, et n'en vouloit user qu'après eux. Mais vous me diriez que c'est porter les choses trop loin. Ce saint roi néanmoins ne croyoit rien faire en cela qui fût au-dessous de sa dignité; et si Dieu vous avoit une fois touchés des mêmes grâces que lui, j'ose vous répondre, non-seulement que vous feriez tout cela sans peine, mais que vous y trouveriez une onction intérieure, et que vous y goûteriez des consolations que toutes mes paroles ne peuvent exprimer. Quoi qu'il en soit, il n'est point ici question de tout cela, et ce n'est point ce que j'exige de vous. Tout cela étoit héroïque dans saint Louis, et peut-être seroit pour vous un sujet de complaisance et de vaine gloire. Ce que je vous demande, mes chers Auditeurs, c'est qu'au lieu de nourrir les pauvres dans vos maisons et à vos tables, comme saint Louis, vous les nourrissiez dans les hôpitaux, où ils sont malades; vous les nourrissiez dans les prisons, où ils sont captifs; vous les nourrissiez dans leurs familles et dans ces tristes demeures où la honte les retient; vous les nourrissiez dans ces communautés religieuses où ils attendent votre secours, après s'être volontairement dépouillés eux-mêmes de ce qu'ils pouvoient posséder comme vous. Voilà à quoi doivent au moins servir ces su-

perfluités que vous faites étaler avec tant de faste devant vos yeux, et que vous laissez quelquefois dissiper avec si peu d'ordre et si peu de fruit. *Colligite fragmenta, ne pereant.* Si tout ce superflu périt par votre négligence, par votre insensibilité pour tant d'infirmes, pour tant d'affligés, pour tant de fidèles à qui vous ne pensez point, et que la misère réduit aux dernières extrémités; si, faute de ce superflu et de l'assistance qu'ils en pourroient tirer, ils périssent eux-mêmes, prenez garde de périr avec eux. Ils périront pour le temps, et vous périrez pour l'éternité; ils perdront une vie mortelle, et vous perdrez une couronne immortelle; en perdant cette vie mortelle, ils pourront être souverainement heureux, comme le pauvre Lazare; et, en perdant cette couronne immortelle, vous ne pourrez être que souverainement malheureux, comme le riche réprouvé.

Exemple bien touchant, et bien convenable à mon sujet. Je vous renvoie avec cette pensée. Vou savez le sort de ce mauvais riche dont il est parlé dans l'évangile de saint Luc. Vous savez comment, enlevé de ce monde par une mort imprévue, il fut tout à coup enseveli dans l'enfer. Qu'avoit-il fait? Est-il dit qu'il se fût enrichi, comme tant d'autres, ou par fraude, ou par violence? Est-il dit que ce fût un libertin sans religion, ou un homme engagé dans de criminelles habitudes? Non, Chrétiens;

mais c'étoit un riche, amateur de son corps et vivant dans la bonne chère : voilà son premier crime ; *Epulabatur quotidie splendide.*[1] C'étoit un riche aussi impitoyable pour les pauvres qu'indulgent pour lui-même. Lazare, couvert d'ulcères et pressé de la faim, languissoit à sa porte, et ne vouloit que les miettes qui tomboient de sa table, sans qu'il prît soin de lui faire donner un soulagement si léger : voilà le second de ses crimes : *Et erat quidam mendicus nomine Lazarus, qui jacebat ad januàm ejus, cupiens saturari de micis quæ cadebant de mensa divitis, et nemo illi dabat.*[2] Pour cela il est condamné, pour cela il est rejeté de Dieu, pour cela il est précipité dans les flammes éternelles. Daigne le ciel vous préserver d'une si affreuse destinée, et puissiez-vous ni par l'un, ni par l'autre, ne vous y exposer jamais vous-mêmes ! Je suis trop grand pour m'asservir à mon corps, disoit un païen éclairé de la seule raison naturelle ; et moi, doit dire un chrétien éclairé de la foi, je suis appelé à une fin trop noble, et j'ai de trop hautes espérances dans une autre vie que celle-ci, pour les sacrifier aux appétits déréglés de ma chair. Quelle indignité que cette chair aveugle et périssable occupe toute l'attention d'une âme faite pour Dieu, et pour être heureuse de la possession même de Dieu ! Et quelle honte d'entendre des chrétiens tenir sans cesse ce

[1] Luc. 16. — [2] Ibid.

langage si expressément défendu par Jésus-Christ : que mangerons-nous, et comment nous traiterons-nous ? *Nolite solliciti esse dicentes, quid manducabimus, aut quid bibemus ?*[1] Car le christianisme est plein de ces âmes charnelles qui rapportent là toutes leurs pensées, et qui font rouler là-dessus tous leurs entretiens. Mais surtout quelle dureté de ne se rien épargner à soi-même, et de retrancher tout à nos frères, qui sont les pauvres ; comme si tous les biens n'étoient que pour nous, et qu'ils n'y dussent avoir nulle part ; comme si nous devions seuls vivre sur la terre, et qu'ils n'eussent point eux-mêmes de vie à soutenir ; comme si Dieu avoit eu plus de soin des oiseaux du ciel que de ces hommes formés à son image. Ne les oublions pas, mes chers Auditeurs ; mais, selon le conseil et même le précepte du Fils de Dieu, faisons-nous-en des protecteurs, des patrons, des amis, qui nous reçoivent un jour au banquet céleste, où nous conduise, etc.

[1] Matth. 6.

SERMON

POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR L'HYPOCRISIE.

Dixit Jesus discipulis suis : Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.

Jésus dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravissans. Saint Matth., chap. 7.

C'EST de tout temps qu'il y a eu de faux prophètes et des hypocrites dans l'Église de Jésus-Christ : et c'est à nous, mes chers Auditeurs, aussi-bien qu'aux premiers disciples, que s'adressent ces paroles de notre adorable Maître. Il n'est rien de plus saint que la piété, rien de plus excellent et de plus divin ; mais ne puis-je pas dire avec douleur qu'il n'est rien aussi de plus exposé aux profanations et aux abus, ni rien de plus dangereux que ces âmes

artificieuses qui, sous le voile d'une dévotion apparente, cachent ou le venin d'une doctrine corrompue ou le déréglement d'une conduite criminelle? Ceci, Chrétiens, m'engageroit à parler aujourd'hui contre l'hypocrisie, si Dieu ne m'avoit inspiré un autre dessein qui, quoique différent de celui-là, ne laisse pas de s'y rapporter, et dont je me promets encore plus de fruit pour la réformation de vos mœurs. L'hypocrisie, dit ingénieusement saint Augustin, est cette ivraie de l'Évangile, que l'on ne peut arracher sans déraciner en même temps le bon grain. Laissons-la croître jusqu'à la moisson, selon le conseil du père de famille, pour ne nous point mettre en danger de confondre avec elle les fruits de la grâce et les saintes semences d'une piété sincère et véritable. Au lieu donc d'employer mon zèle à combattre l'hypocrisie, j'entreprends de combattre ceux qui, raisonnant mal sur le sujet de l'hypocrisie, ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de funestes impressions, ou s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété. Je veux considérer l'hypocrisie non pas en elle-même, mais hors d'elle-même; non pas dans son principe, mais dans ses suites; non pas dans la personne des hypocrites, mais dans ceux qui ne le sont pas. En un mot, je veux, autant qu'il m'est possible, vous préserver des tristes effets que produit communément en nous

l'hypocrisie d'autrui. Esprit saint, vous qui êtes souverainement et par excellence l'esprit de vérité, éclairez-nous et conduisez-nous par votre grâce, afin que nous marchions en assurance dans le chemin du salut, et que nous ne recevions nul dommage de l'imposture et du mensonge. C'est ce que je vous demande par l'intercession de la Vierge à qui vous communiquâtes vos plus pures lumières, et que je salue en lui disant : *Ave.*

Vous avez trop de pénétration, Chrétiens, pour n'avoir pas compris d'abord le dessein et le plan de ce discours. Je distingue dans le christianisme trois sortes de personnes qui, sans être hypocrites ni le vouloir être, se font de l'hypocrisie d'autrui un obstacle essentiel à leur salut. Remarquez-en bien les divers caractères. Les premiers, ce sont les mondains et les libertins du siècle, qui, déclarés contre Dieu et contre son culte, se prévalent ou veulent se prévaloir de l'hypocrisie d'autrui pour autoriser leur libertinage et s'élever contre la vraie piété. Les seconds, ce sont les chrétiens lâches à qui l'hypocrisie d'autrui est une occasion de scandale et de trouble, jusqu'à les dégoûter et à les rebuter de la vraie piété. Et les derniers, ce sont les ignorans et les simples qui ne consultant ni leur foi ni leur raison, se laissent séduire par l'hypocrisie d'autrui et la prennent pour la vraie piété.

Ainsi les impies pensent trouver dans l'hypocrisie d'autrui la justification de leur impiété, les lâches le prétexte de leur lâcheté, les simples l'excuse de leur imprudence et de leur témérité. Mais je prétends leur montrer à tous combien leur conduite est insoutenable et leurs raisonnemens frivoles. Je prétends, dis-je, faire voir au libertin combien il est mal fondé quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, ce sera la première partie; au lâche, combien il est foible et coupable dans sa foiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, ce sera la seconde partie; à l'ignorant et au simple, combien il est inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, ce sera la troisième partie. Trois points d'une extrême importance, et que je traiterai selon que le temps me le permettra. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'EST l'injustice et la malignité du libertin de prétendre tirer avantage de l'hypocrisie et de la fausse dévotion; et si vous voulez savoir en quoi consiste cet avantage, et quel est là-dessus le secret de sa politique, il me suffit, pour vous en instruire pleinement, de développer ici la remarque de saint Chrysostôme dans un excellent discours qu'il nous

nous a laissé sur cette matière, où il ramasse en peu de mots tout ce qu'on en peut dire de plus sensé et de plus solide; car voici comment il raisonne. Le libertin, dit ce grand docteur, ne manque jamais de se prévaloir de la fausse piété pour se persuader à lui-même qu'il n'y en a point de vraie, ou du moins qu'il n'y en a point qui ne soit suspecte, et pour affoiblir par-là le reproche qu'elle semble lui faire continuellement de son libertinage. Double prétexte, l'un et l'autre très-dangereux, que lui suggère l'esprit du monde, et qui sont en lui autant d'oppositions formelles à l'esprit de Dieu. Prenez garde, s'il vous plaît. Il veut s'autoriser dans sa vie libertine et déréglée; et parce qu'il voit des gens de bien qui vivent autrement que lui et dont les exemples le condamnent, que fait-il? il en appelle de cette condamnation à son jugement propre; et, s'érigeant de plein droit en censeur du prochain, il prononce sans hésiter que toute cette piété qui paroît dans les autres n'est qu'hypocrisie et qu'un spécieux fantôme; ou s'il ne va pas jusqu'à porter un arrêt si décisif et si absolu, du moins il tient toute piété qui se montre à ses yeux pour douteuse, comme s'il n'y en avoit aucune sur quoi l'on pût sûrement compter. Damnables principes, auxquels il s'attache d'autant plus volontiers qu'ils sont plus favorables à sa passion et plus capables de le confirmer dans ses déré-

glemens. Donnons jour encore à ces deux pensées, et tâchez à les bien comprendre.

Comme l'impie est déterminé à être impie, et que la passion à laquelle il s'abandonne l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudroit qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât; et quoiqu'il se reconnoisse pécheur et qu'il fasse profession de l'être, sa joie seroit de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plutôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre et néanmoins très-naturel. Quoi qu'il en soit de ce sentiment bizarre, il se forme une opinion et se convainc peu à peu que la chose est en effet de la manière qu'il se la figure, et qu'il souhaiteroit qu'elle fût; et parce que l'exemple des hypocrites et des faux dévots appuie son erreur et lui donne quelque couleur de vraisemblance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires. Parce qu'il y a des dévots hypocrites, il conclut d'abord que tous le peuvent être; et de là, passant plus loin, il s'assure que la plupart et même communément tous le sont. Il s'obstine dans ses désordres par cette vaine persuasion, que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus régulière et avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui; que la différence qu'il y a entre

lui et eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés et plus adroits à se cacher, mais qu'ils ont du reste leurs engagemens comme il a les siens; que pour certains vices grossiers que le seul respect humain leur fait éviter, ils en ont d'autres, plus spirituels à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu; que s'ils ne sont pas débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambitieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés. D'où vient que, malgré leur régularité et son libertinage, il a même l'assurance, je devrois dire l'extravagance, de se croire dans un sens moins coupable qu'eux, parce qu'il est au moins de bonne foi, et qu'il n'affecte point de paroître ce qu'il n'est pas. Voilà les préjugés d'un libertin, qui vont effacer, autant qu'il est possible, de son esprit toute idée de la véritable piété, et à lui faire juger que tout ce qui s'appelle ainsi n'est qu'une chimère, qu'un nom dont les hommes se font honneur, mais qui ne subsiste que dans leur imagination; qui, dans sa signification propre et rigoureuse, surpasseroit la nature, quelque secours qu'elle reçût de la grâce, et qui. par conséquent, ne se trouve nulle part dans le monde : voilà, dis-je, de quoi il se prévient, et sur quoi il ne veut rien entendre qui le puisse détromper.

Que s'il est après tout forcé de convenir que toute piété n'est pas fausse, du moins prétend-il

qu'elle est suspecte, et qu'il y a toujours lieu de s'en défier. Or cela lui suffit : car il n'y a point de piété qu'il ne rende par-là méprisable en la rendant douteuse; et tandis qu'on la méprisera, qu'on la soupçonnera, elle sera foible et impuissante contre lui. C'est ce qu'il croit gagner en faisant de ses entretiens et de ses discours autant de satires de l'hypocrisie et de la fausse dévotion : car, comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie ; comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes; comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables, il est non-seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là, à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte et bien intentionnée, ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, Chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes représentations de la fausse.

Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugemens de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion foiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposoient fortement attaquées; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importans, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portoit d'ailleurs aux crimes les plus énormes; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servoit qu'à couvrir ses infamies; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais, dans le fond, la plus mercenaire et la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage triomphoient: car ce sont là, Chrétiens, les stratagèmes et les ruses dont le démon s'est prévalu; et tout cela fondé sur

le prétexte de l'hypocrisie. Le monde est plein de ces hypocrites, disoit le libertin : ils sont au milieu de nous, et nous sommes parmi eux ; mais nous ne les connoissons pas, et il n'y a que Dieu, qui sonde les cœurs, lequel puisse les distinguer. Que savons-nous si toutes ces vertus qu'on élève si haut, et qu'on nous propose pour modèles, ne sont point de ces hypocrisies colorées, qui n'ont qu'une belle face et qu'un certain brillant? Ainsi, dis-je, raisonnoit l'impie, et ainsi raisonne-t-il encore tous les jours; par où, comme je viens de le remarquer, il prétend se défendre du témoignage que la piété rend contre lui, et pense avoir droit de la récuser, puisque, du moment qu'elle est suspecte, elle perd toute autorité, et n'est plus recevable dans ses jugemens. Or je soutiens, moi, qu'en cela et en tout le reste le libertin raisonne mal; et, pour renverser son raisonnement, j'en attaque tout à la fois et la conséquence et les principes. Redoublez, je vous prie, votre attention. Car je veux bien d'abord convenir avec le libertin des principes qu'il établit, tout injurieux qu'ils sont à la piété ; je veux bien qu'il n'y ait point de vraie piété dans le monde, ou qu'il n'y ait qu'une piété douteuse, peut-il conclure de là ce qu'il conclut, qu'il n'a donc qu'à demeurer dans sa vie mondaine et déréglée, et que la conduite des autres est une justification de la sienne? Fausse et pernicieuse conséquence. Que

toute piété soit bannie du christianisme, ou que toute piété qui paroît dans le christianisme soit sujette à de légitimes soupçons, il y a toujours un Dieu qui doit être adoré en esprit et en vérité; et quand tous les hommes lui refuseroient les justes hommages qui lui sont dus, ils ne lui seroient pas moins dus par chacun des hommes, et chacun des hommes ne seroit pas moins criminel en les lui refusant. Il y a toujours une loi qui doit être observée dans tous ses points; et quand tous les hommes la violeroient, chacun des hommes ne seroit pas moins obligé de l'accomplir ni moins coupable en la transgressant. Dieu, en se faisant connoître à nous, ne nous a pas dit, Vous m'honorerez à proportion que le reste des hommes m'honorera, et parce qu'il m'honorera; mais, Vous m'honorerez parce que je mérite de l'être, parce que je suis le Seigneur, parce que je suis votre Dieu : *Ego Dominus, et non alius extra me.* En nous imposant sa loi, il ne nous a pas dit, Vous ferez cela et vous vous abstiendrez de ceci, selon que vous verrez les autres le faire ou s'en abstenir; mais, Vous le ferez parce que je l'ordonne, vous vous en abstiendrez parce que je le défends, et parce que j'ai pouvoir d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parce que j'ai raison d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parce qu'il est juste que vous fassiez l'un et que vous vous absteniez de l'autre : *Mandatum*

quod præcipio tibi.[1] Or, indépendamment de la conduite que tiennent et que peuvent tenir tous les hommes, Dieu est toujours Dieu, et par conséquent toujours maître, toujours adorable, toujours digne de notre culte et de notre obéissance. La loi est toujours loi, l'Évangile toujours Évangile, la raison toujours raison, la justice toujours justice, le bien toujours bien, et le péché toujours péché; d'où il s'ensuit que vous devez toujours l'observer cette loi, que vous devez toujours le suivre cet Évangile, que vous devez toujours l'écouter cette raison, que vous devez toujours la garder cette justice, que vous devez toujours pratiquer ce bien, et toujours vous préserver de ce péché.

Voici donc ce que devroit se dire à lui-même le libertin pour raisonner juste : Qu'ai-je affaire de prendre garde à ce que font tels et tels, et que m'importe de savoir si cette piété qu'ils professent est sincère ou affectée? leur vie n'est pas ma règle : si ce sont de faux dévots, leur fausse dévotion n'est pas à mon égard un titre pour être mauvais chrétien, pour me livrer impunément à mon ambition, pour m'abandonner aux mouvemens de ma passion, pour négliger tous les devoirs de la religion; chacun répondra pour soi : laissons-les vivre comme ils le voudront; mais nous, vivons comme nous le devons. En effet, mes chers Auditeurs, si Dieu, dans

[1] Deut. 3.

son dernier jugement, produit contre nous certains exemples, ce ne sera pas le sujet fondamental de notre condamnation, mais ce n'en sera qu'une circonstance : ce qui décidera de notre éternité bienheureuse ou malheureuse, ce seront nos œuvres; et c'est ce que David avoit admirablement compris, et ce qui le soutenoit contre la corruption générale de son siècle. En quel état le voyoit-il? dans un déréglement universel. Tous se sont égarés, s'écrioit-il dans l'amertume de son cœur; tous sont sortis des voies de Dieu : *Omnes declinaverunt.*[1] Ce n'est partout que licence, qu'impiété, qu'abomination : *Corrupti sunt, abominabiles facti sunt.*[2] Sous le voile même de la vertu le vice s'insinue; et de tous ceux qui paroissent les plus adonnés au bien, il n'y en a pas proprement un qui le cherche ni qui le pratique : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.*[3] Cependant quelle conclusion tiroit-il de là? en devenoit-il moins fidèle à Dieu? en étoit-il moins zélé pour la loi de Dieu? disoit-il, suivons le torrent; et puisqu'il n'y a plus de piété sur la terre, renonçons-y nous-mêmes et quittons-en tous les exercices? Ah! Seigneur, reprenoit ce saint roi, que tout le monde se tourne contre vous et profane vos divins commandemens, je m'y attacherai toujours, et je n'oublierai jamais la plus essentielle de mes obligations,

[1] Psal. 13. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

qui est de vous servir : *Ego autem non dereliqui mandata tua.*[1] Ainsi en usa Tobie au milieu de tout un peuple idolâtre et superstitieux. On couroit de toutes parts à des veaux d'or pour leur présenter un encens sacrilége, et, par une fausse religion, on se prosternoit devant ces idoles ; mais lui, se séparant de la multitude, il alloit à Jérusalem reconnoître le vrai Dieu et lui offrir ses vœux : *Hic solus fugiebat consortia omnium, sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini, et ibi adorabat Dominum Deum Israel.*[2]

Voilà donc la conséquence du libertin détruite : mais si je remonte jusqu'aux principes sur lesquels il s'appuie, je ne le trouve pas mieux établi dans son injuste prétention. Car, quoique je sois le premier à déplorer la triste décadence du christianisme, et quoique je déclame si souvent et si hautement contre les désordres qui y règnent, et qui se sont glissés jusque dans la pratique de la piété, je n'ai garde néanmoins de confondre le bon grain avec l'ivraie ; et, convenant avec vous qu'il y a des hypocrites, je n'en suis pas moins persuadé qu'il y a des âmes solidement et vraiment vertueuses. Non, mes Frères, Dieu n'a point tellement abandonné son Église qu'il ne se soit réservé de parfaits adorateurs, comme autrefois il s'en réserva parmi les Juifs, lorsque cette aveugle nation tomba dans l'infidélité. Nous

[1] Psal. 118. — [2] Tob. 1.

voyons encore des hommes tels que la religion les demande, et dont la vie exemplaire nous peut servir de modèle; nous voyons des femmes, des vierges dont la ferveur nous édifie, et dont la dévotion ardente, charitable, humble, désintéressée, a tous les caractères de la sainteté évangélique. Outre ceux ou celles que la providence, par une vocation particulière, a renfermés dans les solitudes et dans les cloîtres, il y en a dans tous les états : il y en a jusqu'à la cour; et si le libertin les méconnoît, ils ne feront pas moins devant Dieu sa condamnation, parce qu'il affecte de les méconnoître; parce qu'il ferme volontairement les yeux pour ne pas apercevoir ces lumières dont l'éclat l'importune en lui découvrant sa misère; parce qu'il ne tâche à les éteindre, du moins à les obscurcir, qu'afin de se dérober à lui-même la connoissance de son iniquité, et de s'épargner le remords que cette vue excite malgré lui dans son cœur. S'il étoit de meilleure foi, il rendroit gloire à Dieu et justice à la vertu; il s'humilieroit, il se confondroit, et peu à peu cette confusion salutaire le convertiroit : mais, comme il ne veut ni se confondre et s'humilier, ni changer et se convertir, il conteste ce qu'il y a de plus évident; il l'interprète, non selon la vérité ni selon les apparences, mais selon son gré et son intérêt. Si le public se déclare, il tient seul contre ce jugement public, et il imagine des raisons de

soupçonner où personne ne forme le moindre doute. Mais grâces immortelles vous en soient rendues, Seigneur, vous êtes encore connu en Israël, et votre saint nom est encore révéré sur la terre. En vain le pécheur et le mondain s'inscrit en faux contre tout ce qu'on lui rapporte et tout ce qu'il voit; ce qui reste de piété dans le monde ne porte pas moins témoignage contre son péché; et de ne vouloir pas céder à la force et à l'évidence de ce témoignage, bien loin de l'excuser, c'est ce qui redouble son crime. Mais que sais-je, dit-il, ce qui se passe dans l'âme, et si l'intérieur répond à ces beaux dehors qui frappent les yeux? Et moi je lui dis, pourquoi, mon cher Auditeur, de deux partis prenez-vous toujours le moins favorable? et, sur un soupçon vague et sans nulle preuve particulière, pourquoi voulez-vous que ces dehors trompent toujours parce qu'ils trompent quelquefois? Mais ces exemples, ajoute-t-il, de vertus véritables et incontestables sont bien rares. Il est vrai; mais, quoique rares, ce seront toujours des titres convaincans pour justifier l'arrêt que Dieu prononcera contre vous: car il est en votre pouvoir de les imiter; et d'ailleurs le Fils de Dieu vous a fait expressément entendre que le nombre de ses élus est très-petit, et qu'il faut se conformer à ce petit nombre, qu'il faut marcher avec ce petit nombre, qu'on ne peut être sauvé que dans ce petit nombre. Heureux si désor-

mais vous le suivez, et si vous cessez d'en être l'injuste censeur pour en devenir le fidèle imitateur; heureux qui le suivra comme vous. Mais parlons présentement au chrétien lâche, et montrons-lui combien il est foible et coupable dans sa foiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner si l'hypocrisie, dont les libertins profitent pour se confirmer dans leur libertinage, est aux chrétiens foibles et tièdes un sujet de trouble, et une tentation dangereuse pour les détourner de la vraie piété. Le démon qui est le père du mensonge, étant par la même raison le père de l'hypocrisie; et Dieu, comme nous l'apprenons de l'Évangile, lui permettant de se servir de l'hypocrisie pour perdre même, s'il étoit possible, les élus, on peut dire qu'il n'y a rien en cela qui ne soit très-naturel. Il s'agit seulement de bien établir en quoi consiste cette tentation, afin de la pouvoir détruire, et de bien connoître le mal qu'elle cause, pour y apporter le remède : et c'est ce que vous attendez maintenant de moi. Or je trouve que cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens foibles. Car, premièrement, elle leur imprime une crainte servile de passer dans

le monde pour hypocrites et pour faux dévots ; et cette crainte leur est un obstacle à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion. Secondement, elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, disent-ils, sur ce que la piété, quoique solide en elle-même et estimable devant Dieu, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes et à la malignité de leurs jugemens. Enfin ils tombent par-là dans un abattement de cœur qui va souvent jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plutôt que de s'engager à soutenir la persécution, c'est-à-dire à essuyer la raillerie qu'ils se persuadent que ce reproche odieux ou même que le simple soupçon d'hypocrisie leur attireroit. De savoir, mes chers Auditeurs, si en tout cela ils sont excusables, c'est ce que nous allons examiner : mais auparavant comprenez quel est leur état, ou, pour mieux dire, leur désordre ; le voici.

Ils voudroient s'attacher à Dieu et faire profession de le servir ; mais ils craignent de passer pour hypocrites, et cette crainte les arrête : car voilà ce que nous voyons tous les jours, nous ministres de Jésus-Christ, secrets confidens des âmes et dépositaires de leurs sentimens ; voilà ce qui fait perdre à nos exhortations les plus pathétiques toute leur vertu, et ce qui rend notre ministère inutile auprès de tant de chrétiens lâches. Ils ont du penchant pour la piété ; ils connoissent là-dessus leurs obli-

gations, et ils seroient très-disposés à y satisfaire. Nous tâchons à les y porter, nous leur en représentons l'importance et la nécessité. Ils nous écoutent, ils goûtent tout ce que nous leur disons, ils en paroissent édifiés, et il semble qu'ils soient déterminés à le mettre en pratique ; mais, dès qu'il faut faire le premier pas, une malheureuse réflexion survient, et c'est assez pour les retenir. Que pensera-t-on de moi, et à quels raisonnemens vais-je m'exposer? croira-t-on que c'est la piété qui me fait agir? on se figurera que j'ai mes vues, et que je tends à mes fins? on empoisonnera mes plus saintes actions ; on donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, et l'on en rira. N'est-ce pas ainsi qu'on demeure dans un état de vie d'où l'on souhaiteroit de sortir, et que pour éviter une hypocrisie, du moins pour en éviter la réputation et le nom, on tombe pour ainsi dire dans une autre. Car si c'est une hypocrisie d'avoir les dehors de la piété sans en avoir le fonds, n'en est-ce pas une d'avoir dans le cœur l'estime de la piété, le désir de la piété, les sentimens de la piété, et d'affecter des dehors tout opposés; de condamner en apparence ce qu'intérieurement on approuve, et d'approuver ce qu'intérieurement on condamne ; de se déclarer pour le monde et d'en suivre les voies corrompues, lorsqu'on en connoît la corruption, qu'on en a même une secrète horreur, et qu'on gémit de s'y voir en-

gagé; de s'éloigner de Dieu et de quitter ses voies, lorsqu'on juge que ce sont les plus droites et les plus sûres, et qu'une heureuse inclination, soutenue de la grâce, nous y attire; en un mot, de se montrer tout autre qu'on n'est en effet? Quoi qu'il en soit, voilà où en sont réduits une multitude infinie de chrétiens; voilà l'esclavage où leur lâcheté les tient asservis. Au lieu de prendre l'esprit de saint Paul, cet esprit généreux et saintement libre, cet esprit supérieur au monde et à tous ses discours, cet esprit élevé et indépendant; au lieu de dire comme cet apôtre, *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer aut ab humano die*, [1] pour moi je suis peu en peine de quelle manière vous parlerez, ou quelque homme que ce soit, quand il s'agit de ce que je dois à mon Dieu; accusez-moi tant qu'il vous plaira de déguisement et d'hypocrisie, pourvu que j'en sois innocent devant celui qui est mon juge, je me consolerai, et de votre jugement j'en appellerai au sien, *Qui autem judicat me, Dominus est;* [2] au lieu d'entrer dans cette disposition vraiment chrétienne, ils se laissent prévenir des fausses idées d'une prudence toute charnelle, et vivent dans une servitude plus honteuse mille fois que tous les mépris dont ils se font de si vains fantômes.

Ce n'est pas tout. De cette crainte, dont les ser-

[1] 1. Cor. 4. — [2] Ibid.

viteurs mêmes de Dieu ne sont pas exempts, suit le dégoût de la piété, et la raison en est évidente. Car, comme a remarqué saint Chrysostôme, n'y ayant rien dans le monde de plus méprisable ni de plus méprisé que l'hypocrisie; et un certain amour-propre qui subsiste en nous jusque dans les plus saints états se trouvant blessé du seul soupçon de ce vice, nous devons aisément et naturellement nous dégoûter de ce qui nous expose à ce soupçon. Or, à moins d'une grâce forte qui nous élève au-dessus de nous-mêmes et qui guérisse sur ce point notre foiblesse, nous nous imaginons, et nous croyons même en avoir l'expérience, que c'est là le sort de la piété, et qu'il est presque impossible de l'embrasser et de la pratiquer sans avoir tous les jours cette peine à soutenir, c'est-à-dire sans être tous les jours, sinon condamné, au moins soupçonné d'hypocrisie. Et parce qu'un tel soupçon est en lui-même très-humiliant, et que la délicatesse de notre orgueil ne le peut souffrir, de là vient qu'ébranlés, ou, si vous voulez, que fatigués de cette tentation, nous perdons peu à peu la joie intérieure, qui est un des plus beaux fruits de la piété; que nous nous rebutons de ses pratiques; que nous devenons tièdes, languissans, pusillanimes sur tout ce qui regarde le culte de Dieu; que nous n'accomplissons plus les obligations du christianisme qu'avec cet esprit de chagrin qui, selon

saint Paul, en corrompt toute la perfection et tout le mérite.

Mais si la persécution du monde se joint à cela, je veux dire si ce dégoût de la piété vient encore à être excité par les paroles piquantes et par les insultes, on succombe enfin, on se relâche, on se dément. Cette persécution de la piété sous le nom d'hypocrisie se présentant à l'esprit, on s'en fait un monstre et un ennemi terrible. En se consultant soi-même, on n'y croit pas pouvoir résister, on désespère de ses forces, on se défie même de celles de la grâce, on quitte entièrement le parti de Dieu ; et, plutôt que d'être traité d'hypocrite, on devient impie et libertin. Voilà, dis-je, mes chers Auditeurs, les trois déplorables effets de cette tentation dont je voudrois aujourd'hui vous préserver. Or je prétends que ce scandale est très-déraisonnable, et qu'à l'égard d'un homme chrétien, il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs. Suivez ceci, s'il vous plaît.

Je soutiens qu'un chrétien n'a jamais de sujet légitime pour craindre qu'on le mette au rang des hypocrites et des faux dévots : pourquoi? parce qu'il lui est aisé, pour peu qu'il fasse de réflexion sur sa conduite, de se garantir de cette tache; parce qu'il sait fort bien comment il peut servir Dieu de telle sorte que le monde même soit convaincu de sa droiture ; parce qu'il ne tient qu'à lui

d'allier, quand il voudra, l'exercice d'une piété solide devant Dieu et la réputation d'une parfaite sincérité devant les hommes. Car, quoiqu'en matière de religion il y ait eu en tout temps de l'artifice, quoiqu'il soit vrai que les apparences sont trompeuses, quoique le discernement en soit quelquefois difficile, et que les hommes s'y laissent assez souvent tromper, il faut après tout convenir que la vraie vertu a certains traits éclatans par où elle se fait bientôt connoître. C'est une lumière, dit saint Augustin, qui en découvrant toutes choses se découvre encore mieux elle-même; c'est un or pur, qui se sépare sans peine de tous les autres métaux; c'est un modèle qui ne peut être si bien contrefait qu'il ne se distingue toujours de ses copies. J'avoue que la sainteté a des caractères équivoques, capables de séduire; mais aussi en a-t-elle d'infaillibles, qui, lui étant uniquement propres, ne peuvent être suspects. Une humilité sans affectation, une charité sans exception et sans réserve, un esprit de douceur pour autrui et de sévérité pour soi-même, un désintéressement réel et parfait, une égalité uniforme dans la pratique du bien, une soumission paisible dans la souffrance, tout cela est au-dessus des jugemens mauvais, et l'on ne s'avise point de donner à tout cela le nom d'hypocrisie. Nous avons donc tort de prétexter pour excuse de nos relâchemens dans la

voie de Dieu, cette malignité du siècle qui, en fait de dévotion, confond le vrai avec le faux. La malignité du siècle ne va point jusque-là. Soyons humbles, renonçons à nous-mêmes, marchons simplement et de bonne foi; et le monde, tout injuste qu'il est, nous fera justice. Tenons-nous dans le rang où Dieu nous a mis, par un saint attachement à ses ordres, et on ne nous confondra point avec ceux qui falsifient où qui altèrent son culte. Faisons luire, selon la règle de l'Évangile, cette lumière de notre foi par l'édification de nos œuvres; et les hommes, glorifiant Dieu dans nous, seront les premiers à nous en rendre le témoignage. Que jamais donc une crainte vaine d'être pris pour ce que nous ne sommes pas, j'entends pour hypocrites, ne nous empêche d'être constamment ce que nous devons être, je veux dire chrétiens.

Il en est de même des deux autres effets du scandale que je combats. Vous dites que le malheur de la piété, d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie, est ce qui vous en fait naître le dégoût: et moi je vous réponds avec saint Jérôme que c'est ce qui vous en doit inspirer le zèle; et que s'il y a une raison qui vous oblige indispensablement de prendre à cœur ses intérêts, c'est cette même iniquité des hommes dans la liberté qu'ils se donnent de soupçonner et de juger ceux qui la professent. Pourquoi cela? Parce que c'est à vous de

vous opposer à cette iniquité, de détruire ces soupçons, de réfuter ces jugemens, et de montrer par votre vie que, quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs. C'est à vous, dis-je, d'en être une preuve et d'en convaincre le libertinage : car qui le fera, si ce n'est vous qui connoissez Dieu, et qui, par l'expérience des dons de sa grâce, savez combien il est honorable et avantageux d'être à lui? Mais comment le ferez-vous, si vous vous dégoûtez de son service, et si par votre délicatesse, ou plutôt par votre lâcheté, vous vous éloignez de la piété par la raison même qui vous engage à être encore plus zélé pour elle et à vous y attacher avec plus d'ardeur? Ainsi ce que vous alléguez pour justifier ce dégoût, est justement ce qui le rend criminel. En effet, Chrétiens, il est hors de doute que, dans les temps où l'hypocrisie règne le plus, c'est alors que les véritables fidèles ont une obligation plus étroite de s'intéresser pour Dieu et pour la pureté de son culte; et comme nous pouvons dire, à notre honte, que le siècle où nous vivons est un de ces siècles malheureux, puisqu'il est certain que jamais l'abus de la dévotion apparente et déguisée n'a été plus grand qu'il l'est aujourd'hui, de là je conclus que jamais Dieu n'a exigé de nous plus de ferveur, et que ce qu'il y a parmi nous de vrais chrétiens, bien loin de s'affliger et de se refroidir dans

cette vue, doivent s'enflammer d'un feu tout nouveau pour la loi de Dieu, s'en déclarant tout haut comme ce brave Machabée, et y attirer les autres par leur exemple. *Omnis qui habet zelum legis, exeat post me.*[1]

Mais pour cela, direz-vous, il faut se résoudre à être persécuté du monde. Hé bien, mon cher Auditeur, quelle conséquence tirez-vous de là? Quand il s'agiroit d'être persécuté, devriez-vous renoncer au parti de Dieu? Faudroit-il abandonner la piété, parce que le monde lui est contraire? Ces persécutions que le libertinage vous susciteroit auroient-elles quelque chose de honteux pour vous? en pourriez-vous souhaiter de plus glorieuses? La seule consolation de les endurer pour une si digne cause ne devroit-elle pas, non-seulement vous remplir de force, mais de joie? Ah, Chrétiens! quels sentimens doivent produire en nous ces paroles du Sauveur, *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet cum venerit in majestate sua?*[2] Si quelqu'un rougit de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père. Une telle déclaration qui a inspiré tant de hardiesse et tant de courage aux confesseurs de la foi, ne suffit-elle pas pour détruire au moins dans votre esprit le scandale de votre propre foiblesse; et si vous y succombiez, que pourriez-

[1] 1. Mach. 2. — [2] Luc. 9.

vous répondre à Jésus-Christ, je ne dis pas dans le jugement exact et rigoureux que vous aurez un jour à subir, mais dès à présent et dans le secret de votre conscience? Seriez-vous bien reçus ou bien recevables à dire que vous n'avez pu consentir qu'on vous traitât d'hypocrites, et que cela seul a ralenti votre zèle, et vous a empêchés de rien entreprendre ni de rien exécuter pour Dieu? Et qu'auriez-vous donc fait, mon cher Auditeur, si vous aviez été aussi rudement attaqué que les martyrs? Comment auriez-vous soutenu les affreuses épreuves par où ils ont passé? comment auriez-vous résisté jusqu'à l'effusion de votre sang, si vous ne tenez pas contre une légère contradiction? Voilà ce que je pourrois vous répondre. Mais je n'ai pas même besoin de tout cela pour vous faire voir combien ce prétendu scandale que vous cause l'hypocrisie est mal fondé. La seule erreur où vous êtes que le monde, sous le nom d'hypocrisie, persécute la vraie piété est ce qui vous a fait prendre jusques ici de si fausses mesures. Vous vous trompez, Chrétiens; le monde, tout impie qu'il est, ne persécute point absolument la vraie piété. Autant qu'il a de peine à en convenir et à la reconnoître pour vraie, autant, dès qu'il la connoît telle, est-il déterminé à l'honorer. C'est un hommage qu'il lui rend, et dont il ne se peut défendre. Et quoique, en la respectant, il se con-

damne lui-même, aux dépens de lui-même il la respecte jusqu'à sa propre condamnation. Pratiquez la piété avec toutes les conditions que je vous ai marquées, le monde que vous craignez vous donnera les justes éloges qui vous seront dus. Ainsi vous n'aurez nul prétexte de vous scandaliser, par foiblesse, de l'hypocrisie d'autrui; et il ne vous restera plus qu'à ne vous y laisser pas surprendre par simplicité. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'EST une remarque de saint Chrysostôme, que s'il n'y avoit point dans le monde de simplicité, il n'y auroit point de dissimulation ni d'hypocrisie; et la preuve qu'il en donne est convaincante : parce que l'hypocrisie, dit-il, ne subsiste que sur le fondement et la présomption de la simplicité des hommes, et qu'il est évident que l'hypocrite renonceroit à ce qu'il est, s'il ne s'assuroit qu'il y aura toujours des esprits faciles à tromper, et capables d'être surpris par ses artifices. En effet, Chrétiens, on s'y laisse surprendre tous les jours; et, ce qui est bien terrible quand on l'examine selon les règles de la conscience et du salut, on s'y laisse surprendre jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Deux désordres sources d'un million

d'autres, et qui, pour l'importance de leurs suites, demanderoient un discours entier, si l'heure ne me pressoit de finir.

On quitte le chemin de la vérité, et on s'égare dans des erreurs pernicieuses, parce qu'on se laisse éblouir par l'éclat d'une spécieuse hypocrisie; et c'est par-là, comme l'observe le chancelier Gerson, et comme je vous l'ai donné moi-même plus d'une fois à connoître, c'est par-là que presque toutes les hérésies ont fait des progrès si surprenans et qu'elles ont corrompu la foi de tant de chrétiens. Car voici, mes chers Auditeurs, ce qui arrivoit et ce que Dieu permettoit par un secret impénétrable de sa providence. On voyoit des hommes qui, pour donner crédit à leurs nouveautés et pour autoriser leurs sectes, prenoient tout l'extérieur de la piété la plus scrupuleuse et la plus rigide, et qui, s'introduisant par cette voie, répandoient leur venin dans les parties les plus saines de l'Église. Ils n'avoient qu'à paroître, revêtus, comme parle l'Évangile, de cette peau de brebis qui les couvroit, pour attirer les peuples à leur suite. Au seul nom de réforme qu'ils faisoient partout retentir, chacun applaudissoit; les ignorans étoient prévenus, les gens de bien gagnés, les dévots charmés. Tout cela dans la plupart n'étoit que l'effet d'une simplicité populaire, je l'avoue; mais cette simplicité, séduite par l'hypocrisie, ne laissoit pas de

faire des approbateurs, des fauteurs, des sectateurs de l'hérésie, c'est-à-dire des prévaricateurs de leur foi, et des déserteurs de la vraie religion. S'ils avoient su que ces hérésiarques travestis en brebis, étoient au fond des loups ravissans, ils auroient été bien éloignés de s'attacher à eux; mais parce qu'ils étoient simples sans être prudens, ils les suivoient en aveugles et tomboient avec eux dans le précipice.

Voilà ce qui touche l'intérêt de la vérité. En est-il de même de l'équité et de la justice dans le commerce et la société des hommes? Oui, mes Frères, répond saint Bernard, traitant ce même sujet. Comme par l'illusion et par la surprise de l'hypocrisie on s'engage dans l'erreur au préjudice de la vérité, aussi par la même surprise s'engage-t-on souvent à soutenir l'injustice contre le bon droit, le crime contre l'innocence, la passion contre la raison, l'incapacité contre le mérite; et cet abus est encore plus commun que l'autre. Vous savez, Chrétiens, ce qui se pratique, et l'expérience du monde vous l'aura fait connoître bien mieux qu'à moi. Qu'un homme artificieux ait une mauvaise cause, et qu'il se serve avec adresse du voile de la dévotion, dès-là il trouve des solliciteurs zélés, des juges favorables, des patrons puissans, qui, sans autre discussion, portent ses intérêts quoique injustes, et qui, sans considérer le tort qu'en

souffriront de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection et en l'appuyant. Que sous ce déguisement de piété un homme ambitieux et vain prétende à un rang dont il est indigne, et qui ne lui est pas dû, dès-là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, et qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habileté : pourquoi? parce qu'ils sont, pour ainsi dire, fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin, qu'un homme violent et passionné, mais en même temps hypocrite, exerce des vexations, suscite des querelles, trouble par ses entreprises le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, et qu'en tout cela il fasse le personnage de dévot, dès-là il est sûr d'avoir des âmes dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qu'il opprime, et qui, ne jugeant des choses que par cette première vue d'une probité fausse et apparente, justifieront les passions les plus visibles et condamneront la vertu même. Car c'est ainsi que l'hypocrisie, imposant à la simplicité, lui fait commettre sans scrupule les plus grossières injustices; et je serois infini si j'en voulois produire toutes les espèces.

On demande donc si ceux qui se laissent surprendre de la sorte sont excusables devant Dieu.

Écoutez, Chrétiens, une dernière vérité, d'autant plus nécessaire pour vous, que peut-être n'en avez-vous jamais été instruits. On demande, dis-je, si les égaremens dans la foi et si les défauts de conduite qui blessent la charité et la justice envers le prochain seront censés pardonnables au tribunal du souverain juge, parce qu'on prétendra avoir été trompé et séduit par l'hypocrisie. Et moi je réponds que cette excuse sera l'une des plus frivoles dont un chrétien se puisse servir: pourquoi cela? par deux raisons tirées des paroles mêmes de Jésus-Christ, et qui ne souffrent point de réplique. Parce que Jésus-Christ, prévoyant les maux que devoit produire cet éclat de la fausse piété, ne nous a rien tant recommandé dans l'Évangile que de nous en donner de garde, que d'y apporter tout le soin d'une sainte circonspection et d'une exacte vigilance, que de ne pas croire d'abord à toute sorte d'esprits, que de nous défier particulièrement de ceux qui se transforment en anges de lumière; en un mot, que de nous précautionner contre ce levain dangereux des pharisiens, qui est l'hypocrisie: *Attendite a fermento pharisæorum, quod est hypocrisis.*[1] Faites-y attention, défendez-vous-en, *Attendite.* Or c'est à quoi nous ne pensons jamais, vivant sur cela dans une négligence,

[1] Luc. 12.

ou, pour mieux dire, dans une indifférence extrême ; donnant à tout, ne discernant rien, nous comportant comme si nous étions peu en peine d'y être surpris, et même comme si nous voulions l'être. Et ne le voulons-nous pas en effet, surtout quand cette illusion satisfait notre vanité ou notre curiosité? D'où je conclus que s'il en arrive des désordres, c'est-à-dire si notre foi ou notre charité viennent à en être altérées, bien loin de mériter grâce, nous sommes doublement coupables auprès de Dieu, et du désordre causé par notre erreur, et de notre erreur même, parce que l'un et l'autre vient de notre désobéissance, en n'observant pas ce précepte du Sauveur : *Attendite a fermento pharisæorum.*

Car enfin, mes Frères, disoit saint Bernard, si l'on avertissoit un voyageur qu'il y a un précipice dans son chemin dont il doit se préserver, et que, négligeant cet avis salutaire, et marchant au hasard, il s'y jetât par son imprudence, ne seroit-il pas inexcusable dans son malheur? Or voilà justement notre état. Jésus-Christ nous a dit en termes exprès : Prenez bien garde, parce qu'il s'élèvera de faux prophètes, qui viendront sous mon nom, qui auront l'apparence de la sainteté, qui feront même des prodiges, et qui, par ce moyen, en pervertiront plusieurs ; et je vous le prédis, afin qu'ils ne vous séduisent pas : *Videte*

ne quis vos seducat.[1] C'est ainsi qu'il nous a parlé; et cette leçon, encore une fois, est celle de tout l'Évangile que ce divin Maître semble avoir eu plus à cœur de nous faire comprendre. Cependant c'est celle que nous voulons comprendre le moins. Notre unique règle est de nous abandonner sur ce point à notre caprice; et il n'y a rien où nous affections davantage d'agir par la préoccupation de nos idées, sans vouloir écouter notre raison ni notre foi, pour peu que notre foi et notre raison s'opposent à notre goût et contredisent les sentimens de notre cœur. Après cela, si nous faisons de fausses démarches, et si nous nous égarons dans les voies du salut, pouvons-nous prétendre que notre simplicité soit un sujet légitime de justification pour nous? Mais, quelque précaution que l'on y apporte, il est difficile de n'être pas trompé par l'hypocrisie. Vous le dites, et moi je soutiens qu'après les règles admirables que Jésus-Christ nous a données, il n'est rien de plus aisé que d'éviter cette surprise dans les choses dont nous parlons, qui sont celles de la conscience et du salut éternel. Car en matière de religion, par exemple, cet Homme-Dieu nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité étoit la soumission à son Église; que hors de là toutes les vertus qui se pratiquoient n'étoient qu'hypocrisie et que men-

[1] Matth. 24.

songe ; et que quiconque n'écoutoit pas son Église, fût-il un ange descendu du ciel, il devoit être regardé comme un païen et comme un publicain. S'il arrive donc que, sans avoir égard à une instruction si positive et si importante, nous nous attachions à un parti où cet esprit de soumission ne se trouve pas, dès-là, quoique séduits par l'hypocrisie, nous sommes criminels, et notre erreur est une infidélité. Et voilà ce qui confondra, dans le jugement de Dieu, tant d'âmes réprouvées qui, par une simplicité pleine d'indiscrétion, ont adhéré aux sectes et aux hérésies, sous ombre d'une réforme imaginaire. Car de quelque bonne foi qu'aient été, à ce qu'il semble, ceux qui se sont engagés dans le schisme de Luther, ou dans celui de Calvin, s'ils avoient suivi la règle du Fils de Dieu, et s'ils en avoient fait la juste application qu'ils en pouvoient et qu'ils en devoient faire, ils auroient aisément découvert le piége qu'on leur dressoit, et l'écueil où ils se laissoient conduire. Et il ne faut point me répondre qu'ils alloient où ils croyoient voir le plus grand bien ; car c'est par-là que tant d'âmes chrétiennes, quittant la voie simple de la piété pour marcher dans des voies plus hautes, mais détournées, se sont perdues et se perdent tous les jours ; malheur que sainte Thérèse déploroit autrefois, et pour lequel Dieu la suscita, afin de nous donner dans sa personne l'idée d'une con-

duite prudente et droite; c'est, dis-je, par-là que le démon, sous prétexte non-seulement du bien, mais du plus grand bien, les fait tomber dans l'abîme : démon que Marie, toute remplie de grâces qu'elle étoit, appréhenda, quand elle se troubla à la vue d'un ange, se défiant d'autant plus de ce qu'il lui proposoit, que c'étoient des mystères plus sublimes : démon dont saint Paul, tout ravi qu'il avoit été au troisième ciel, craignoit les ruses et les artifices, quand il disoit, Nous n'ignorons pas ses desseins, et nous ne savons que trop que cet esprit de ténèbres se montre souvent sous la forme d'un esprit de lumière : démon que les apôtres eux-mêmes redoutoient, lorsque, voyant Jésus-Christ ressuscité, ils s'écrioient que c'étoit un fantôme, ne se fiant pas à leurs propres yeux ni à la présence de cet Homme-Dieu : démon, dit saint Bernard, qui, des quatre persécutions dont l'Église a été affligée, y entretient la plus dangereuse. La première a été celle des tyrans, qui, par la cruauté des supplices, ont voulu arrêter l'établissement de la foi; la seconde, celle des hérésiarques, qui, par la nouveauté de leurs dogmes, ont corrompu la pureté de la doctrine; la troisième, celle des catholiques libertins, qui, par leurs relâchemens, ont perverti la discipline des mœurs : mais la dernière et la plus pernicieuse est celle des hypocrites, qui, pour s'insinuer et pour se faire

croire, contrefont la piété et la plus parfaite piété. Il est donc de notre devoir et d'une nécessité indispensable d'user de toute notre vigilance pour nous tenir en garde contre eux. Sans cela, Dieu nous menace de nous comprendre dans l'anathème qu'il lancera sur leur tête : *Et partem ponet cum hypocritis.*[1] Et parce que le Sauveur des hommes nous avertit de joindre toujours la prière à la vigilance, c'est encore une obligation pour nous d'avoir recours à Dieu et de lui dire souvent avec son prophète : *Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam.*[2] Montrez-moi, Seigneur, la route où je dois marcher. Ne permettez pas qu'une trompeuse illusion m'aveugle. Le monde est rempli de faux guides d'autant plus à craindre qu'ils sont plus adroits à se cacher, et que leurs intrigues sont plus secrètes. C'est pour cela que je m'adresse à vous, ô mon Dieu! afin que vous m'aidiez des lumières de votre grâce, et qu'à la faveur de cette clarté divine je puisse heureusement parvenir au terme de la gloire où nous conduise, etc.

[1] Matth. 24. — [2] Psal. 142.

SERMON

POUR LE HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR L'AUMÔNE.

Et ego dico vobis : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis recipiant vos in æterna tabernacula.

Et moi je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses, afin que quand vous serez réduits à l'extrémité ils vous reçoivent dans les demeures éternelles. Saint Luc, chap. 16.

C'est la conclusion que tire aujourd'hui le Fils de Dieu de la parabole de l'Évangile, et c'est de tous les conseils de Jésus-Christ, ou plutôt de tous les préceptes de la sainte loi que ce Sauveur de nos âmes est venu nous enseigner, un des plus salutaires et des plus indispensables. Est-il rien de plus avantageux et de plus à souhaiter pour nous que d'avoir de fidèles amis et de puissans intercesseurs

qui prennent en main nos intérêts, qui défendent auprès de Dieu notre cause, qui fléchissent en notre faveur ce souverain juge, et qui, par l'efficace de leur médiation, nous ouvrent ce royaume céleste où nous aspirons et nous fassent entrer avec eux dans la gloire? Mais, afin de parvenir à cet heureux terme et de nous en assurer la possession, est-il rien en même temps de plus nécessaire et d'une obligation plus étroite que de nous enrichir de mérites et de trésors spirituels, de nous purifier devant Dieu, d'acquitter nos dettes, et d'avoir même de quoi acheter cette terre promise qui doit être le centre de notre repos et notre éternelle béatitude? Or c'est à cela, mes chers Auditeurs, que vous peuvent servir ces biens temporels dont vous jouissez dans la vie; voilà l'emploi que vous en devez faire. Ce sont des richesses d'iniquité, selon la parole de mon texte, c'est-à-dire des richesses qui nous rendent communément injustes : *Mammona iniquitatis.* Mais ces richesses d'iniquité et de damnation deviendront, par l'exercice de la charité chrétienne, des richesses de justice, si je puis parler de la sorte, des richesses de salut et de prédestination. Je viens donc, mes Frères, vous entretenir de l'aumône, matière, dit saint Chrysostôme, qu'un ministre évangélique ne peut omettre sans manquer à l'un des devoirs les plus essentiels de son ministère : et il est bien remarquable que

de tant de prédications et d'exhortations que fit à son peuple ce saint évêque, il n'y en a presque pas une où l'aumône ne soit expressément recommandée, comme si toute la morale du christianisme se réduisoit là et que c'en fût le point capital. Je n'ai ni la pénétration, ni l'éloquence de cet incomparable prédicateur; mais votre grâce, Seigneur, me soutiendra, et je la demande par l'intercession de Marie : *Ave.*

C'EST une question dont tout homme chrétien peut être édifié, et qui parut autrefois à saint Chrysostôme assez importante pour en faire le sujet d'une de ses homélies; savoir, qui des deux est le plus redevable à la providence de Dieu de la conduite qu'elle a tenue en établissant le précepte de l'aumône, ou le riche qui est dans l'obligation de la donner, ou le pauvre qui est dans la nécessité de la recevoir. A en juger par les apparences, on croiroit d'abord, dit ce saint docteur, que cette loi de l'aumône est bien plus favorable au pauvre qu'au riche, puisqu'elle a pour fin de soulager la misère du pauvre, et qu'au contraire elle impose au riche un devoir onéreux dont il ne peut se dispenser. Mais d'ailleurs le riche tire de l'accomplissement même de cette loi de tels avantages qu'il y a raison de douter s'il n'est pas encore plus de son intérêt que de celui du pauvre qu'elle sub-

siste. Décidons cette question, Chrétiens, et, pour y observer quelque ordre, distinguons deux choses dans la matière que nous traitons, je veux dire le précepte de l'aumône, et l'efficace de l'aumône. Le précepte de l'aumône peu connu, et l'efficace de l'aumône souvent très-mal entendue; le précepte que l'on néglige, et l'efficace dont on ne profite pas. Car de là, mes chers Auditeurs, dépend l'éclaircissement de la question que je me suis proposée, et le voici : Je dis que, dans l'établissement de l'aumône, la providence de notre Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu, par une loi particulière, au soulagement de sa pauvreté; ce sera la première partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité; ce sera la seconde partie. Érigeant l'aumône en précepte, Dieu a considéré le pauvre; et, en attribuant à l'aumône une vertu aussi souveraine qu'elle l'a, Dieu a eu égard au riche : deux points d'instruction que je vais développer selon les principes de la plus exacte théologie. Dans le premier, vous pourrez reconnoître à quoi le devoir de l'aumône engage un riche chrétien; et dans le second, je vous ferai voir de quelle ressource et de quelle consolation la pratique de l'aumône est pour un

riche pécheur. L'un et l'autre méritent une attention toute particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

A considérer en elle-même et selon les vues du monde la condition du pauvre, nous y trouvons trois désavantages bien remarquables et trois grandes disgrâces. La première est cette inégalité de biens qui le distingue du riche; en sorte que l'un, dans l'opulence et dans la fortune, se voit abondamment pourvu de toutes choses, tandis que l'autre, sans revenus et sans héritages, a les mains vides et ne possède rien, ni ne peut disposer de rien. La seconde est la nécessité où le pauvre languit et les besoins qu'il souffre, en conséquence de cette même inégalité qui se rencontre entre lui et le riche, tellement qu'il endure toutes les misères de l'indigence, pendant que le riche goûte toutes les douceurs d'une vie aisée et commode. Enfin la troisième est l'état de dépendance où la disette réduit le pauvre, et les mépris qu'il est souvent obligé d'essuyer dans le rang inférieur où le met sa pauvreté; au lieu que tous les honneurs et toutes les grandeurs du siècle sont pour le riche. Or voilà, mes chers Auditeurs, à quoi la providence de notre Dieu a suppléé par la loi de la charité, et en particulier par le précepte de l'aumône : et c'est ce

qui me la fait regarder dans ce divin commandement comme une providence miséricordieuse et bienfaisante à l'égard des pauvres. J'en donne les preuves, et vous en allez être pleinement convaincus.

Je l'ai dit, et vous le voyez, le malheur du pauvre, j'entends son malheur temporel, c'est d'abord ce partage si inégal de facultés et de biens qui le dépouille de tout, et qui comble au contraire le riche de trésors. Selon la première loi de la nature, remarque saint Ambroise, tous les biens devoient être communs. Comme tous les hommes sont également hommes, l'un par lui-même et de son fonds n'a pas des droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus. Ainsi il paroissoit naturel que Dieu les ayant créés, et voulant, après le bienfait de la création, leur fournir à tous, par celui de la conservation, l'entretien et la subsistance nécessaire, leur abandonnât les biens de la terre pour en recueillir les fruits chacun selon ses nécessités présentes et selon que les différentes conjonctures le demanderoient. Mais cette communauté de biens si conforme d'une part à la nature et à la droite raison, ne pouvoit d'ailleurs, par la corruption du cœur de l'homme, long-temps subsister. Chacun, emporté par sa convoitise et maître de s'attribuer telle portion qu'il lui eût plu, n'eût pensé qu'à se remplir aux dépens des autres; et

de là les divisions et les guerres. Nul qui volontairement et de gré se fût assujetti à certains ministères pénibles et humilians ; nul qui eût voulu obéir, qui eût voulu servir, qui eût voulu travailler et agir, parce que nul n'y eût été forcé par le besoin. D'où vous jugez assez quel renversement eût suivi dans le monde, livré par-là, si j'ose ainsi m'exprimer, à un pillage universel, et à tous les maux que la licence ne manque point de traîner après soi.

Il falloit donc qu'il y eût une diversité de conditions, et surtout il falloit qu'il y eût des pauvres, afin qu'il y eût dans la société humaine de la subordination et de l'ordre. C'est une infortune, il est vrai, pour les pauvres que cette variété d'états où ils se trouvent si mal partagés et qui les prive des avantages accordés aux riches. Mais, providence de mon Dieu, que vous êtes aimable et bienfaisante, lors même que vous semblez plus rigoureuse et plus sévère ; et que vous savez bien rendre par vos soins paternels ce que vous ôtez selon les conseils de votre adorable sagesse! En effet, Chrétiens, qu'a fait Dieu ? en faveur du pauvre, il a établi le précepte de l'aumône. Il a dit au riche ce que saint Paul, son interprète et son apôtre, disoit aux premiers fidèles : Vous ferez part de vos biens à vos frères ; car, dès que ce sont vos frères, vous devez vous intéresser pour eux, et je vous l'ordonne. Non

pas que je vous oblige de leur donner tout, ou la meilleure partie de ce que vous avez reçu de moi. Je n'entends pas que vous alliez jusqu'à vous appauvrir vous-mêmes pour les enrichir, ni qu'ils soient par vos largesses dans l'abondance et vous dans la peine, *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio;*[1] mais vous mesurerez les choses de telle manière qu'il y ait entre eux et vous une espèce d'égalité, *sed ex æqualitate.*[2] Comme riche vous avez non-seulement ce qu'il vous faut, mais au delà de ce qu'il vous faut, et le pauvre n'a pas même le nécessaire. Or, pour le pourvoir de ce nécessaire qu'il n'a pas, vous emploierez ce superflu que vous avez; si bien que l'un soit le supplément de l'autre : *Vestra abundantia illorum inopiam suppleat.*[3] Par cette compensation tout sera égal. Le riche, quoique riche, ne vivra point dans une somptuosité et une mollesse aussi pernicieuse pour lui-même que dommageable au pauvre; ni le pauvre, quoique pauvre, ne périra point dans un triste abandon. Chacun aura ce qui lui convient : *Ut fiat æqualitas, sicut scriptum est : Qui multum, non abundavit; et qui modicum, non minoravit.*[4]

Voilà, dis-je, Riches du monde, la règle inviolable que Dieu vous a prescrite dans le commandement de l'aumône. Ce père commun s'est sou-

[1] 2. Cor. 8. — [2] Ibid. — [3] Ibid. — [4] Ibid.

venu qu'il avoit d'autres enfans que vous, dont sa providence étoit chargée. Si pour de solides considérations il ne les a pas traités aussi favorablement que vous, ce n'est pas qu'il ait prétendn les délaisser; et si vous avez eu le partage des aînés, si vous êtes les dépositaires de ses trésors, c'est pour les répandre et les dispenser avec équité, et non pour les retenir et vous les réserver par une avare cupidité. Comme ils sont à lui, puisque tout lui appartient, il les donne à qui il lui plaît, et de la manière qu'il lui plaît. Or c'est ainsi qu'il lui a plu de les donner aux pauvres, et qu'il les leur a destinés. De là, conclut saint Chrysostôme, quand le riche fait l'aumône qu'il ne se flatte point en cela de libéralité : car cette aumône, c'est une dette dont il s'acquitte; c'est la légitime du pauvre, qu'il ne lui peut refuser sans injustice. Je le veux, il honore Dieu par son aumône; mais il l'honore comme un vassal qui reconnoît le domaine de son souverain et lui rend l'obéissance qui lui est due. Il l'honore comme un fidèle économe, qui administre sagement les biens qu'on lui a confiés, et les distribue, non point en son nom, mais au nom du maître : *Fidelis dispensator et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram.*[1] Prenez garde à ces paroles, dont vous n'avez peut-être jamais pénétré

[1] Luc. 12.

tout le sens. C'est un dispensateur; mais Dieu est le Seigneur, *fidelis servus.* Il a l'intendance sur toute la maison, il la conduit et il la gouverne; mais c'est le Seigneur qui l'a constitué pour cela, *quem constituit Dominus super familiam suam.* Les pauvres font partie de cette maison de Dieu, et il y a assez de biens pour tous les membres qui la composent; il doit donc dans une juste compensation les leur communiquer à tous, *ut det illis.* Mais du reste tous les besoins n'étant pas les mêmes, il est de sa prudence d'y faire attention et d'examiner l'état de chacun, afin de lui donner une mesure proportionnée, *ut det illis tritici mensuram.* Et parce qu'il y a des temps où les uns sont plus pressés et les autres moins, c'est encore un devoir pour lui d'y avoir égard et d'y veiller, augmentant ou diminuant les secours selon les divers changemens qui arrivent et dont il est instruit, *ut det illis in tempore tritici mensuram.* Voilà le secret de cette égalité que Dieu, dans la loi qu'il a portée pour le soulagement des pauvres, a eu en vue de remettre parmi les hommes; voilà ce qui justifie sa providence. Car quand les biens, selon l'intention et l'ordre de Dieu, seront ainsi appliqués, il n'y aura plus proprement ni riches ni pauvres, mais toutes les conditions deviendront à peu près semblables. Le pauvre qui n'a rien aura néanmoins de quoi subsister, parce que le riche le lui fournira,

Tanquam nihil habentes, et omnia possidentes ;[1] et le riche qui a tout n'aura pourtant rien au delà du pauvre, parce qu'il lui sera tributaire de tout ce qu'il se trouvera avoir de trop, et qu'en effet il s'en privera, *Ut et qui habent, tanquam non habentes sint.*[2]

Mais allons plus avant, et admirons toujours les charitables desseins de cette providence dont je parle, et le soin qu'elle a pris des pauvres dans le précepte de l'aumône. Un malheur attire un autre malheur; et du premier désavantage du pauvre, qui est l'inégalité des biens, laquelle le rabaisse au-dessous du riche, s'ensuit conséquemment un second, je veux dire l'état de souffrances et les désolantes extrémités où expose la pauvreté. Vous en êtes témoins, mes chers Auditeurs, et je puis bien là-dessus en appeler à vos propres connoissances. Vous savez ce que souffrent tant de misérables qui se présentent tous les jours à vos yeux; et si vous vouliez l'ignorer, leurs seules figures malgré vous vous l'apprendroient; leurs visages exténués, leurs corps décharnés, vous le donneroient à connoître; leurs plaintes, leurs cris, leurs gémissemens, et souvent leurs désespoirs, vous le feroient assez entendre. Et que seroit-ce si je pouvois, outre ce que vous voyez, vous découvrir encore tant de calamités secrètes qui vous sont cachées? Que seroit-ce si tant de malades sans assistance, si

[1] 2. Cor. 6. — [2] 1. Cor. 7.

tant de prisonniers sans consolation, si tant de familles obérées, ruinées sans ressource et tombées dans la dernière mendicité, dont elles ressentent toutes les suites, et quelles suites! si, dis-je, tous et tout à coup ils venoient s'offrir à votre vue et vous tracer l'affreuse peinture des maux dont ils sont accablés?

N'est-ce pas là, mon Dieu, à en juger selon les premières idées que fait naître dans l'esprit un si pitoyable et si douloureux spectacle, n'est-ce pas le scandale le plus apparent de votre providence? Hé! Seigneur, les avez-vous donc formés, ces hommes sortis de votre sein, et leur avez-vous donné l'être pour les abandonner à leur infortune et pour les laisser périr de faim, de soif, de froid, d'infirmités, de chagrins? Qu'ont-ils fait, et par où se sont-ils rendus devant vous assez coupables pour mériter une telle destinée? Je sais, mon Dieu, que vous ne leur devez rien; mais après tout je sais que vous êtes père, et que comme vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez créé, surtout entre les créatures raisonnables, vous n'avez rien aussi créé pour le perdre, même temporellement. Non sans doute, répond à cette difficulté saint Chrysostôme, la providence d'un Dieu si sage et si bon n'a point prétendu manquer à tant d'hommes qui tiennent de lui la vie; et si nos pauvres périssent dans la nécessité et le besoin, ce n'est point à lui

qu'il s'en faut prendre, mais à ceux qu'il a mis en pouvoir de les assister, et à qui il a commandé sous des peines si grièves d'en être par leurs charités, après lui, les conservateurs. Parce qu'en conséquence de l'inégalité de qualités et de fortune qu'il a autorisée pour le règlement du monde, il étoit infaillible que plusieurs dans leurs conditions se trouveroient destitués de tous moyens pour se sustenter et pour subsister, il a bien su, en le prévoyant, y pourvoir; par où? par son précepte : et quiconque comprendra toute la force et toute l'étendue de ce commandement sera forcé de rendre gloire à la miséricorde et à la vigilance du maître qui l'a porté.

Car, pour en venir à un détail qui contient de si importantes leçons pour vous, mes chers Auditeurs, faisons, s'il vous plaît, ensemble quelques réflexions sur ce commandement si peu connu de la plupart des chrétiens, et de là si mal pratiqué. Prenez garde : Dieu, touché de zèle pour le pauvre, en qui il voit sa ressemblance et qu'il aime comme l'ouvrage de ses mains, ne conseille pas seulement au riche de l'entretenir et de le nourrir, ne l'y exhorte pas seulement, mais le lui enjoint et lui en fait un devoir rigoureux. Il use pour cela de toute son autorité ; et afin de donner encore plus de poids à sa loi, il transporte au pauvre tous ses droits sur les biens du riche : il le choisit, si j'ose le dire,

pour être comme son trésorier, et c'est à lui qu'il assigne toutes les contributions qu'il peut exiger légitimement et que le riche est indispensablement tenu de lui payer. Ce n'est pas assez : mais joignant à l'ordre la menace, et la plus terrible menace, il annonce au riche qu'il y va de son âme, de sa damnation, de son salut; que celui qui dans le temps n'aura point exercé la miséricorde, n'a point de miséricorde à espérer dans l'éternité; qu'il sera le vengeur du pauvre, le vengeur de la veuve et de l'orphelin, s'ils ont été négligés, et qu'il n'emploiera point d'autre titre pour condamner tant de riches et pour les frapper de toute sa malédiction. Cela même encore ne lui suffit pas pour assurer aux pauvres le soutien qu'il leur a ménagé; mais voulant prévenir les fausses interprétations qui pourroient servir de prétexte et de retranchement à l'avarice, et ne bornant point l'obligation de son précepte à certaines nécessités extrêmes et rares, il l'étend aux besoins communs, aux besoins présens : tant il est sensible aux intérêts de ses pauvres, et tant il paroît avoir à cœur qu'ils soient aidés et secourus!

C'est donc ici qu'usant des paroles du Saint-Esprit, je dois m'écrier : *Tua, Pater, providentia gubernat.*[1] Oui, Seigneur, quelque sévère que semble d'ailleurs votre conduite envers le pauvre, il

[1] Sap. 14.

est évident qu'il y a dans le ciel une providence qui pense à lui, qui veille sur lui, qui travaille pour lui; et si les soins de cette providence demeurent inutiles et sans effet, ah! mes Frères, c'est ce qui doit vous faire trembler, parce que c'est votre crime, et que ce sera le sujet de votre réprobation. Car, dit saint Ambroise, si c'est incontestablement un crime digne de la haine de Dieu et de ses vengeances éternelles, que d'enlever au riche ce qu'il possède, ce n'est pas une moindre injustice devant Dieu de refuser au pauvre ce qu'il attend de vous et ce que vous pouvez lui procurer.

Quoi qu'il en soit de cette comparaison, et sans examiner le plus ou le moins, ce que j'avance avec une certitude entière, et ce que vous ne devez jamais oublier, c'est qu'au jugement de Dieu vous rendrez compte de l'un aussi-bien que de l'autre. Et qu'aurez-vous à répondre, mon cher Auditeur, quand Dieu vous montrant cette foule de misérables dont sa providence vous avoit chargé, et dont les voix plaintives retentissoient à vos oreilles sans pénétrer jusqu'à votre cœur, il vous reprochera cette inflexible dureté que rien n'a pu amollir et qu'il vous en demandera raison? quand il vous dira : Je voulois que celui-là fût vêtu; et vous avez sans humanité et sans compassion retenu la robe qui le devoit couvrir : je voulois que celui-ci fût nourri; et vous avez détourné le pain qui devoit

être son aliment: je voulois que ce débiteur insolvable par le désordre de ses affaires, et languissant dans une obscure prison, fût encouragé, fût consolé, fût délivré; et vous n'avez ni fait un pas pour le visiter, ni ouvert une fois la main pour le racheter : je voulois leur adoucir à tous leur état; et vous leur en avez laissé ressentir toutes les disgrâces et tous les malheurs. Or est-ce là ce que je vous avois prescrit? Est-ce ainsi que je l'avois arrêté dans mes décrets et que je l'avois marqué dans ma loi? Mais surtout est-ce ainsi que je vous avois traité vous-même; et puisque vous jouissiez si abondamment de mes dons, et que j'avois été si libéral pour vous, comment étiez-vous si resserré et si insensible pour vos frères? *Nonne oportuit et te misereri conservi tui?*[1] Je le répète, Chrétiens, et je vous le demande, que répondrez-vous à ces reproches? qu'alléguerez-vous pour votre excuse; et qui vous mettra à couvert de ce foudroyant arrêt : Retirez-vous de moi, maudits; *Discedite a me, maledicti?*[2]

Ce n'est pas là néanmoins encore tout le bienfait du Seigneur; et je prétends que par le précepte de l'aumône il a pleinement remédié à une dernière disgrâce du pauvre, qui sont les rebuts et les mépris où l'expose ordinairement sa condition, vile par elle-même et abjecte. C'est l'injustice du monde de n'estimer les hommes que par un cer-

[1] Matth. 18. — [2] Ibid. 25.

tain extérieur qui brille, que par le faste et la splendeur, que par l'équipage et le train, que par la richesse des ornemens et la magnificence des édifices, que par les trésors et les dépenses. Tout cela répand sur les opulens et les grands de la terre je ne sais quel éclat dont le vulgaire est ébloui, et dont ils ne se laissent que trop éblouir eux-mêmes. De là qu'arrive-t-il? Accoutumés à ces honneurs qu'ils reçoivent partout et à cette pompe qui les environne, quand ils voient les pauvres dans l'abaissement et l'humiliation, de quel œil les regardent-ils, ou, pour mieux dire, les daignent-ils même regarder? Il semble que ce ne soient pas des hommes comme eux; et si quelquefois ils les gratifient d'une légère et courte aumône, il faut que ce secours leur soit porté par des mains étrangères, parce qu'il n'est pas permis au pauvre de les approcher, parce que la personne du pauvre leur inspireroit du dégoût, parce qu'ils se feroient ou une peine ou une confusion de traiter avec le pauvre et de converser avec lui. Divin Maître que nous adorons, Sauveur des hommes, vous êtes né pauvre, vous avez vécu pauvre, vous êtes mort pauvre; et voilà, parmi des chrétiens, c'est-à-dire parmi vos disciples, où en est réduite cette pauvreté que vous avez consacrée.

Mais, sans recourir à l'exemple de cet Homme-Dieu, sa loi doit aujourd'hui me suffire pour confondre tous les jugemens humains sur le sujet des

pauvres, et pour nous apprendre à les respecter. Car puisque c'est par l'estime de Dieu que nous devons régler la nôtre, des hommes si chers à Dieu, des hommes qu'il a estimés jusqu'à faire dépendre d'eux et de leur soulagement le salut du riche, jusqu'à récompenser d'un royaume éternel la moindre assistance qu'ils auront reçue de nous, comment et avec quels sentimens la foi que nous professons et qui nous les représente sous de si hautes idées, nous oblige-t-elle de les envisager? Le mondain orgueilleux, et aveuglé par son orgueil, rougiroit de leur appartenir; mais le Fils même de Dieu ne rougit point, en nous les recommandant, de les appeler ses frères, et de les reconnoître pour les membres de son corps mystique. Il ne rougit point d'être spécialement à eux et dans eux, d'y être par l'étroite liaison qui les unit à lui comme à leur chef, d'y être comme dans ses images vivantes, qui le retracent à nos yeux avec ses caractères les plus marqués; il ne rougira point à la face de l'univers d'en faire la déclaration publique, et de se substituer en leur place, quand il dira aux réprouvés : J'ai eu faim, *Esurivi;*[1] J'étois pressé de la soif, *Sitivi;* J'étois sans demeure, exposé aux injures de l'air, nu, infirme et souffrant, *Hospes eram, nudus, infirmus.*[2] Mais, Seigneur, en quel temps et où vous avons-nous vu dans tous ces états? Vous

[1] Matth. 25. — [2] Ibid.

m'y avez vu lorsque vous y avez vu ce pauvre, parce que, tout pauvre qu'il étoit, je le regardois comme une portion de moi-même, ou plutôt comme un autre moi-même : *Quandiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis.*[1] Or voilà tout ce qui est exprimé dans le précepte de Jésus-Christ, et l'un des plus solides fondemens dans le christianisme sur quoi il est appuyé.

Après cela, Chrétiens, je ne suis plus surpris que l'esprit de l'Évangile nous fasse considérer les pauvres avec tant de vénération ; je ne m'étonne plus de la règle que nous donne saint Chrysostôme, d'écouter la voix des pauvres comme la voix de Jésus-Christ même, de les honorer comme Jésus-Christ, de les recevoir comme Jésus-Christ ; je n'ai plus de peine à comprendre une autre parole de ce saint docteur, savoir, que les mains des pauvres sont aussi respectables, et en quelque sorte plus respectables pour nous que les autels, parce que sur les autels on sacrifie Jésus-Christ, et que dans les mains des pauvres on soulage Jésus-Christ. J'entre aisément dans les vues toutes saintes de la religion, lorsqu'elle a tant de fois humilié et qu'elle humilie encore aux pieds des pauvres les monarques et les potentats. Nous en voyons renouveler chaque année la pieuse cérémonie. Toute la grandeur du siècle rend hommage dans leurs personnes

[1] Matth. 25.

à Jésus-Christ, je dis à Jésus-Christ pauvre, et non point à Jésus-Christ glorieux et triomphant. Les têtes couronnées s'inclinent profondément en leur présence, et des mains royales sont employées à les servir. Enfin je conçois comment les saints ont toujours témoigné tant de zèle pour les pauvres, les prévenant, les recherchant, les appelant auprès d'eux, et les accueillant avec une distinction digne du Maître dont ils portent le sacré sceau et les plus précieuses livrées. En tout cela, dis-je, je ne trouve rien que de convenable, rien que de juste et qui ne leur soit légitimement dû.

C'est donc ainsi, Pauvres, que votre condition est relevée; et s'il a plu à la providence de votre Dieu de vous faire naître dans les derniers rangs, c'est ainsi qu'il a su, par son précepte et par les termes dans lesquels il l'a énoncé, vous dédommager de cette bassesse apparente. Qui vous méprise le méprise; et, par l'affinité qu'il y a entre lui et vous, tous les outrages qui vous sont faits lui deviennent personnels : ils ne demeureront pas impunis; mais le temps viendra où vous en aurez une satisfaction pleine et authentique. Quel est-il ce temps? vous n'y pouvez faire, mes chers Auditeurs, une trop sérieuse réflexion : c'est ce grand jour où le riche et le pauvre seront cités devant le tribunal de Dieu; ce jour où tant de riches présomptueux et si fiers à l'égard des pauvres, qu'ils

éloignoient, qu'ils rejetoient avec dédain, à qui même quelquefois ils insultoient, seront à leur tour, et par la plus affreuse révolution, couverts eux-mêmes d'ignominie et d'opprobre. Que penseront-ils et que diront-ils lorsque, placés à la gauche, vils restes de la nature et sujet d'horreur, ils verront à la droite et sur leurs têtes ces pauvres qu'ils laissoient ramper dans la poussière, ces pauvres autrefois si petits, mais alors comblés de gloire et si hautement exaltés? *Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum et in similitudinem improperii.*[1] Sont-ce là ces hommes à qui nous faisions si peu d'attention, pour qui nous avions si peu de ménagemens, qui nous sembloient si fort au-dessous de nous, envers qui nous étions si indifférens, si impérieux, si absolus? Quel retour et quel changement! Les voilà parmi les enfans de Dieu, parmi les élus de Dieu, héritiers du royaume de Dieu, pendant qu'il nous fait sentir toute son indignation et qu'il nous frappe des plus rudes coups de sa justice. *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est.*[2] C'est à vous, Chrétiens, d'y prendre garde, de concevoir d'autres sentimens pour les pauvres, de seconder les vues de la providence sur eux, de faire ainsi pour vous-mêmes du précepte de l'aumône un moyen de sanctification et de salut : car la même

[1] Sap. 5. — [2] Ibid.

providence qui, dans l'établissement de ce précepte, s'est montrée si bienfaisante envers le pauvre, ne l'est pas moins envers le riche, comme vous le verrez dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De quelque manière qu'en juge le monde, et quelque adroit que soit l'amour-propre à séduire le cœur de l'homme en lui donnant de fausses idées de tout ce qui flatte ses désirs, pour peu qu'un riche chrétien ait de religion, trois choses, dit saint Chrysostôme, doivent réprimer en lui l'orgueil secret que la possession des richesses a coutume d'inspirer aux âmes mondaines. Cette opposition qui se rencontre entre l'état des riches et celui de Jésus-Christ pauvre, ce choix que Jésus-Christ a fait pour soi-même de la pauvreté préférablement aux richesses, ce caractère de malédiction qu'il semble avoir attaché aux richesses en béatifiant et en canonisant la pauvreté, c'est la première. Cette espèce de nécessité qui engage presque inévitablement les riches en toutes sortes de péchés, cette facilité qu'ils trouvent à satisfaire leurs passions les plus déréglées, ce pouvoir de faire le mal, c'est la seconde. Enfin cette affreuse difficulté, ou, pour me servir du terme de l'Évangile, cette impossibilité morale où sont les riches de se sau-

ver, c'est la troisième. Car, malgré les préventions du monde et malgré les avantages que peut procurer aux hommes la jouissance des biens temporels, s'ils veulent raisonner selon les principes du christianisme, il n'est pas possible qu'un état si différent de l'état du Dieu-Homme qui les a sauvés, et qu'ils regardent comme le modèle de leur prédestination; qu'un état exposé et comme livré à tout ce qu'il y a sur la terre de plus contagieux et de plus contraire au salut; qu'un état qui de lui-même conduit à une éternelle damnation : il n'est pas, dis-je, possible qu'un tel état, bien loin de les enfler d'une vaine complaisance, ne les saisisse de frayeur, ne les trouble, ne les désole, et du moins ne les oblige à prendre toutes les précautions nécessaires pour marcher sûrement dans la voie de Dieu.

Il étoit, ajoute saint Chrysostôme, de la providence et de la bonté de Dieu de donner aux riches du siècle quelque consolation dans cet état, et c'est ce qu'il a prétendu lorsque, par une conduite bienfaisante, il les a mis en pouvoir de pratiquer la miséricorde chrétienne par le soulagement des pauvres, et qu'il leur a imposé le précepte de l'aumône. Car si le riche peut dans sa condition non-seulement diminuer, mais entièrement corriger l'opposition de son état avec celui de la pauvreté de Jésus-Christ; si le riche peut répa-

rer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, surtout l'usage des biens du monde; et si le riche par conséquent peut se promettre quelque sûreté pour le salut et contre une malheureuse réprobation, tout cela doit être le fruit de sa charité, et c'est le seul fondement solide qui reste à son espérance.

La première vérité est évidente; car du moment, Chrétiens, que vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, dès-là vos biens, sanctifiés par ce partage, n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisque cet Homme-Dieu entre par-là comme en société de biens avec vous: et voilà l'admirable secret, ou plutôt l'artifice innocent dont le riche miséricordieux se sert pour mettre Jésus-Christ dans ses intérêts et pour en faire d'un juge redoutable un protecteur; voilà par où il se garantit de ces anathèmes fulminés dans l'Évangile contre les riches. En effet, remarque saint Chrysostôme, Jésus-Christ est trop fidèle pour donner sa malédiction à des richesses dont il reçoit lui-même sa subsistance, et qui contribuent à le nourrir en nourrissant ceux qui le représentent en ce monde. Cette seule considération ne devroit-elle pas nous suffire, et que faudroit-il davantage pour nous remplir d'une sainte ardeur dans l'accomplissement du précepte de l'aumône?

Mais la seconde n'est pas moins touchante, et c'est que Dieu, par le moyen de l'aumône, a pourvu les riches d'un remède général et souverain contre tous les péchés où les expose leur condition, et dont il est si rare qu'ils se préservent. Car n'est-ce pas une chose bien surprenante, poursuit toujours l'éloquent avocat des pauvres, dont j'emprunte si souvent dans ce discours les pensées et les paroles, n'est-il pas bien étonnant de voir en quels termes l'Écriture s'exprime quand elle parle du pouvoir de l'aumône et de sa vertu pour effacer le péché? Jamais elle n'a rien dit de plus fort, ni de l'efficace des sacremens de la loi nouvelle, ni du sang même du Rédempteur, qui en est la source; et nous ne lisons rien de plus décisif en faveur du baptême que ce qui est écrit au chapitre onzième de saint Luc à l'avantage de l'aumône : *Date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis:*[1] Faites l'aumône, et tout, sans exception, vous est remis. D'inférer de là que l'aumône autorise donc la liberté de pécher, et que de satisfaire à ce seul devoir est une espèce d'impunité à l'égard de tout le reste, c'est la maligne conséquence que voudroient tirer quelques mondains peu instruits de leur religion. Mais non, mes Frères, répond là-dessus saint Augustin dans le livre de la Cité de Dieu, il n'en est pas ainsi, et cette doctrine que toutes les Écritures nous prê-

[1] Luc. 11.

chent, ne favorise en nulle manière la licence des mœurs : pourquoi? parce que si l'aumône remet le péché, ce n'est qu'en disposant Dieu à écouter vos prières, qu'il auroit autrement rejetées; à accepter vos sacrifices, dont il n'eût tenu nul compte et qu'il auroit rebutés; à être touché de vos larmes, qui ne l'auroient point fléchi. Ce n'est qu'en vous attirant les grâces de la pénitence et d'une véritable conversion, que vous n'auriez sans cela jamais obtenues. Ce n'est qu'en satisfaisant à la justice divine, qui se fût endurcie contre vous et rendue inexorable. *Propter hoc ergo eleemosynæ faciendæ, ut de præteritis compungamur, non ut in eis perseverantes male vivendi licentiam comparemus.*[1] C'est pour cela et par-là que l'aumône est toute-puissante et que le pécheur peut sans témérité faire fond sur elle, parce que c'est par elle qu'il trouve grâce devant Dieu pour mériter le pardon de son péché, pour le pleurer, pour l'expier, et non pas pour avoir droit d'y persévérer.

Or, supposé cette vertu de l'aumône dans le sens que je viens de l'expliquer, admirez avec moi, Chrétiens, la douceur de la providence envers le riche, et reconnoissez-la en trois points dont je me contente de vous donner une simple idée. Premièrement, quelle providence du Seigneur, et combien est-elle aimable, d'avoir établi pour les riches

[1] Aug.

pécheurs un moyen de justification si conforme à leur état, si proportionné à leur foiblesse, si aisé par rapport à eux dans la pratique, et néanmoins si infaillible? Car voilà sans doute un des plus beaux traits, non-seulement de la miséricorde, mais de la sagesse de Dieu. Comme chaque condition a ses péchés qui lui sont propres, aussi Dieu a-t-il voulu que chaque condition eût ses ressources particulières pour la pénitence. Le pauvre satisfait Dieu par ses souffrances, et le riche par ses charités. La satisfaction du riche paroît plus douce que celle du pauvre : ainsi a-t-il plu au Seigneur, qui d'ailleurs, dans l'ordre de la grâce, avoit assez privilégié le pauvre au-dessus du riche. A peine auroit-on pu espérer du riche qu'il se fût soumis aux autres remèdes plus violens ordonnés contre le péché. Hé bien! lui dit Dieu, en voici un que j'ai choisi pour vous. Vous n'aurez nul prétexte pour vous en défendre; car il dépendra toujours de vous. Ni la délicatesse de votre complexion, ni vos infirmités ne vous en dispenseront jamais. Car il ne consistera point en des exercices pénibles et incommodes. Il ne vous exposera point à la censure du monde, puisque le monde, tout perverti qu'il est, ne pourra vous refuser ses éloges quand il vous le verra mettre en œuvre. Il vous coûtera peu; mais, avec ce peu, il n'y aura rien que vous ne gagniez. *Divina res eleemosyna*, s'écrie saint Cyprien, *res posita in po-*

testate facientis, res grandis et facilis sine periculo persecutionis.[1]

Pourquoi pensez-vous que Daniel, suivant l'inspiration qu'il avoit reçue d'en haut, et déclarant au roi de Babylone que le ciel étoit irrité contre lui et qu'il étoit temps qu'il pensât à l'apaiser, ne lui proposa point d'abord de prendre le sac et le cilice, de se couvrir de cendres, de jeûner et de macérer son corps, mais seulement de racheter ses crimes par l'aumône : *Quamobrem, rex, consilium meum placeat tibi, et peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis pauperum.*[2] Ah! Chrétiens, il en usa de la sorte par une prudence qui ne fut ni humaine ni lâche et qui ne ressentit point le courtisan, mais le prophète. Car il ne voulut plaire à son prince qu'autant qu'il le pouvoit sans blesser les intérêts de son Dieu; et il ne voulut faciliter la satisfaction qui étoit due à son Dieu qu'autant que le permettoit la fidélité qu'il devoit à son prince. Il jugea donc, et avec raison, que l'aumône étoit de toutes les œuvres satisfactoires celle qui seroit plus au goût de ce prince déjà touché, mais non encore converti; et il savoit que celle-là seroit suivie de toutes les autres et de sa conversion même. D'où vient qu'il se contente de lui dire : Agréez, Seigneur, le conseil que je vous donne, et rachetez vos péchés par vos lar-

[1] Cypria. — [2] Dan. 4.

et ces intercesseurs, ce sont les pauvres : ces pauvres, amis de Jésus-Christ, et selon l'Évangile devenus les siens; *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis :* [1] ces pauvres dont les vœux s'élèvent jusqu'au trône de Dieu et que Dieu exauce; *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum :* [2] ces pauvres, circonstance bien remarquable, ces pauvres dont le crédit auprès de Dieu ne dépend ni de leur mérite ni de leur innocence. Car ils intercèdent pour ceux qui les soulagent, sans parler, sans agir, sans y penser, et même sans le vouloir. C'est assez qu'ils paroissent revêtus de vos aumônes, afin que Dieu les entende, et qu'en leur considération il s'adoucisse pour vous. Pourquoi cela? la raison en est belle, et c'est la réflexion de saint Augustin : parce que, dans le langage de l'Écriture, ce n'est pas proprement le pauvre, mais l'aumône faite au pauvre qui intercède pour le riche. *Conclude eleemosynam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit :* [3] Mettez votre aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous. Le Saint-Esprit ne dit pas, *Et ipse exorabit pro te;* comme si c'étoit ce pauvre que vous avez secouru qui fût devant Dieu votre patron : il dit que l'aumône, indépendamment de lui, parle en votre faveur, plaide votre cause, mais d'une voix si éloquente et si forte que Dieu, quoique indigné

[1] Luc. 16. — [2] Psal. 33. — [3] Eccles. 29.

et courroucé, ne peut néanmoins lui résister : *Et hæc pro te exorabit.*

Voilà ce que la foi nous apprend, et de là s'ensuit cette dernière et consolante verité, que si le riche peut avoir quelque assurance de sa prédestination éternelle, et quelque préservatif contre cette malheureuse réprobation dont il est menacé, c'est par l'aumône. Ah ! mes chers Auditeurs, combien de riches sont heureusement parvenus au port du salut après avoir marché bien des années dans les voies corrompues du monde ! A voir les égaremens où ils se laissoient emporter en certains temps de leur vie, qui jamais eût espéré pour eux une telle fin ? Qu'ont-ils dit à Dieu lorsqu'ils sont entrés dans sa gloire ! et, conservant le souvenir de leurs désordres passés, combien ont-ils béni et béniront-ils éternellement ce père des miséricordes, qui les a éclairés, qui les a touchés, qui les a ramenés, qui les a sanctifiés, qui les a couronnés ! Mais que leur a-t-il répondu, et que leur répondra-t-il pendant toute l'éternité, où ils auront sans cesse devant les yeux ce mystère de grâce ? *Eleemosynæ tuæ ascenderunt in conspectu Dei.* Il est vrai, vous méritiez mes châtimens les plus sévères, et ma justice en mille rencontres devoit éclater contre vous ; mais vous lui avez opposé une barrière qui l'a arrêtée : ce sont vos aumônes. Au milieu de vos déréglemens, vous aviez toujours un cœur libéral et compatissant pour

les pauvres, et c'est ce qui m'a désarmé. Tout le bien que vous avez fait à vos frères, j'étois engagé à vous le rendre : je l'avois promis, et je l'ai exécuté. Ma providence a eu pour cela de secrets ressorts qu'elle a fait agir, et qui vous ont fait agir vous-mêmes, afin que ma parole s'accomplît : Donnez et on vous donnera : *Date et dabitur vobis.*[1]

Mais du reste, Chrétiens, ne vous y trompez pas, et ne pensez pas compter sur vos aumônes, si elles n'ont toute l'étendue et toute la mesure nécessaire. Et quelle est pour vous cette mesure? observez ceci, et imprimez-le fortement dans vos esprits. Quand un riche du siècle seroit exempt devant Dieu de tout péché et de toute satisfaction, le superflu de ses biens, ainsi que je l'ai dit, devroit toujours être employé pour les pauvres comme leur patrimoine et leur partage : or de là concluez quelle est donc l'obligation d'un riche pécheur, d'un riche criminel. Je prétends qu'alors le nécessaire même de l'état ou du moins qu'une partie de ce nécessaire n'y doit pas être épargnée; et je me fonde sur l'autorité des Pères, qui tant de fois ont obligé les riches pénitens à diminuer la dépense de leur maison, à se vêtir avec plus de modestie, à vivre avec plus de frugalité, à rabattre non-seulement de leur luxe immodéré, mais de l'éclat honnête et raisonnable où selon leur condition ils auroient pu d'ail-

[1] Luc. 6.

leurs paroître, et à convertir en aumônes, pour l'acquit de leurs dettes auprès de Dieu, et pour l'expiation de leurs péchés, ce qu'ils retranchoient à leurs aises et à leurs commodités. Aussi est-il juste qu'il en coûte davantage à celui qui se trouve plus redevable : et c'est un renversement bien étrange dans le christianisme, que ce soient les plus innocens et les plus saints qui fassent les aumônes les plus abondantes; et, au contraire, les plus grands pécheurs qui se dispensent plus aisément d'un devoir si essentiel, ou qui l'accomplissent plus imparfaitement. Profitez, mes Frères, du talent que vous avez dans les mains : c'est votre rançon; et si vous ne vous en servez pas, à quoi vous exposez-vous? Vous vivrez dans l'esclavage du péché et vous y mourrez, pour en ressentir éternellement le regret et la peine. Comme pécheurs vous êtes ennemis de Dieu, et il faut vous réconcilier avec lui. Ce n'est pas une petite affaire à traiter entre lui et vous que cette réconciliation; mais, tout importante qu'elle est, vous pouvez la terminer en peu de temps et à peu de frais : présentez à Dieu le sacrifice de vos aumônes, et il fera descendre sur vous les trésors de sa grâce. Hâtez-vous, et ne différez pas; car le Seigneur n'est pas loin, et son bras peut-être va bientôt s'appesantir sur vous. Il le tient encore suspendu; mais s'il vient enfin à frapper, le coup sera sans remède. Plaise au ciel que cet avertisse-

ment vous soit salutaire, et que par la charité du prochain vous fassiez revivre dans vos cœurs la charité de Dieu, afin de le retrouver dans cette vie et de le posséder dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LES REMORDS DE LA CONSCIENCE.

Cum appropinquaret Jesus Jerusalem, videns civitatem flevit super illam, dicens : Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi.

Lorsque Jésus fut proche de Jérusalem, voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, et il dit : O si du moins en ce jour, qui est pour toi, tu avois connu ce qui pouvoit te donner la paix ! Saint Luc, chap. 19.

Ce jour où le Fils de Dieu, accompagné de ses disciples, entra dans Jérusalem avec tant de solennité et au milieu des acclamations publiques; ce jour de la visite du Seigneur, c'étoit, mes Frères, selon l'expression de Jésus-Christ même, le jour de cette ville incrédule, parce que c'étoit en ce jour de grâce que le Sauveur des hommes venoit répandre sur elle un nouveau rayon de sa lumière,

et faire un dernier effort pour l'éclairer et la convertir. Il prévoyoit de quels malheurs l'infidélité de ce peuple seroit suivie, le profond aveuglement où il tomberoit, les désolantes extrémités où l'ennemi le réduiroit, le ravage affreux qui le ruineroit de fond en comble et le détruiroit, la haine de toutes les nations qu'il encourroit. Tristes, mais immanquables effets de son opiniâtre résistance à la voix du ciel et aux pressantes recherches de la divine miséricorde : voilà, dis-je, ce qu'il avoit en vue, ce rédempteur d'Israël, et ce qu'il eût voulu prévenir en amollissant la dureté de ces cœurs jusque-là toujours rebelles, et les touchant par sa présence. Belle figure, Chrétiens, de la conduite de Dieu à l'égard de tant de pécheurs : car le pécheur, tout pécheur qu'il est, a néanmoins encore, aussi-bien que Jérusalem, dans l'état même de son péché, des jours de salut, où Dieu le prévient, où Dieu lui parle, où il le rappelle. Il voudroit, ce pasteur si vigilant et si compatissant, sauver cette brebis égarée qui va se précipiter dans l'abîme; il voudroit fléchir cette âme endurcie, et la ramener dans ses voies pour la préserver de ses vengeances. C'est pour cela qu'il s'adresse à elle, qu'il la poursuit et qu'il la sollicite : comment? non pas toujours d'une manière sensible, ni par la voix de ses ministres, mais secrètement et par lui-même ; je veux dire par certaines réflexions qu'il lui inspire

et qui la frappent, par certains reproches intérieurs qui la piquent et qui la troublent. Ah! mon cher Auditeur, que ne connoissez-vous alors le don de Dieu, et que ne profitez-vous de ce trouble salutaire qui n'a point d'autre fin que de vous conduire à la paix! *Si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi!* Il est donc d'une conséquence infinie de vous faire voir tout le fruit que vous en pouvez tirer, et de vous exhorter fortement à ne le pas perdre. C'est aussi ce que je me propose dans ce discours, où je viens vous entretenir des remords de la conscience, après que nous aurons invoqué le Saint-Esprit, qui en est le principe, et que nous aurons fait à Marie la prière ordinaire, en la saluant avec les paroles de l'ange. *Ave.*

Intimider le pécheur par d'effrayantes menaces, et lui donner après son péché de continuelles alarmes; lui retracer sans cesse l'image de son désordre, et lui en représenter toute la difformité; ne lui accorder aucun repos, et sans relâche l'inquiéter, l'agiter, le tourmenter, n'est-ce pas là, Chrétiens, selon les apparences, le traiter en ennemi et le vouloir perdre? Mais, par une règle toute contraire, je prétends, moi, et je vais vous en convaincre, que Dieu, quoique offensé et irrité, ne peut donner à l'homme criminel un plus solide témoi-

gnage de son amour qu'en excitant au fond de son cœur ces remords secrets; d'où je veux en même temps conclure que l'homme aussi de sa part ne se rend jamais plus coupable ni plus malheureux que lorsqu'il résiste à Dieu dans cette sainte guerre que Dieu lui fait, et qu'il ne se laisse pas vaincre par l'infinie bonté du Maître qui ne le blesse que pour le guérir, et qui ne l'abat que pour le relever. En deux mots, mes chers Auditeurs, voici tout mon dessein : je dis que le remords du péché est une des grâces de Dieu les plus efficaces et les plus précieuses; et j'infère de là, que de ne pas écouter ce remords et de ne le pas suivre, c'est dans l'homme pécheur un des plus grands désordres et un des plus justes sujets de sa réprobation. Jamais Dieu n'agit plus favorablement à l'égard du pécheur que lorsqu'il le presse par les reproches de sa conscience; et jamais le pécheur n'outrage plus sensiblement Dieu que lorsqu'il ferme l'oreille à ces reproches et qu'il refuse de les entendre. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché, ce sera la première partie; la malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grâce pour persévérer dans le péché, ce sera la seconde partie : deux points qui demandent toute votre attention. Si dans cet auditoire, comme je n'ai que trop lieu de le penser, il y a de ces pécheurs actuellement

combattus par leur propre conscience, et combattant eux-mêmes contre elle, c'est à eux aujourd'hui que je parle; et, par tout l'intérêt que je prends et qu'ils doivent prendre encore plus que moi au salut de leur âme, je les conjure de s'appliquer à une matière qui les regarde spécialement, et à laquelle il a plu peut-être à Dieu d'attacher leur conversion et leur bonheur éternel.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire bien entendre ma pensée, et pour vous donner une pleine connoissance du premier point que j'entreprends d'établir, voici, Chrétiens, quelques propositions auxquelles je les réduis, et que je vous prie de suivre exactement et sans en perdre une seule ; car elles ont entre elles une liaison absolument nécessaire.

Je dis que le remords de conscience que nous sentons après le péché est une grâce intérieure; que c'est la première grâce que Dieu donne au pécheur dans l'ordre de sa conversion; que cette grâce est une des plus miraculeuses, si nous considérons la manière dont elle est produite dans l'homme; que de toutes les grâces, c'est la plus digne de la grandeur et de la majesté de Dieu; qu'il n'y a point de grâce plus constante ni moins sujette à se retirer de nous; que c'est la grâce la plus

générale et la plus universelle que Dieu emploie pour notre salut; qu'entre les autres grâces, elle a ceci de particulier, d'être certaine, assurée, exempte de toute sorte d'illusion; que cette grâce seule fait agir toutes les autres grâces sur notre cœur; que c'est une grâce de lumière plus convaincante que toute autre pour réduire l'esprit; enfin qu'elle est la plus absolue et la plus impérieuse pour fléchir notre volonté et pour la soumettre à Dieu. Auriez-vous cru, mes chers Auditeurs, que dans ce reproche de la conscience il y eût tant d'avantages et tant de trésors renfermés? C'est néanmoins ce que je vais vous montrer; et vous verrez que ce sujet, tout stérile qu'il vous paroît d'abord, est un des plus étendus et des plus vastes. J'en tirerai les preuves de la théologie; mais cette théologie n'aura rien de fatigant pour vous, et elle me donnera lieu d'entrer dans les morales les plus édifiantes. Reprenons, et appliquez-vous.

Au moment que nous péchons, nous sentons dans nous-mêmes un remords de la conscience, qui est le reproche qu'elle nous fait de notre péché. Je dis que ce remords est une grâce, et voilà le fondement de toutes les vérités que j'ai à développer. Car qu'est-ce qu'une grâce, et combien l'ignorent, quoiqu'ils en reçoivent tous les jours? La grâce, disent les théologiens, est un secours que Dieu donne à l'homme afin qu'il puisse agir et

mériter pour le ciel, et, s'il est pécheur, afin qu'il puisse travailler à sa conversion. Voilà comme en parle l'école. Or tout cela convient parfaitement à cette syndérèse, c'est-à-dire à ce remords de conscience qui naît dans nous après le péché. Car il est certain que Dieu en est l'auteur, que c'est par amour qu'il l'excite en nous, et qu'il s'en sert pour nous convertir : d'où je conclus que ce remords a toutes les qualités d'une véritable grâce. Que Dieu en soit le principe, rien de plus constant, puisque l'Écriture nous l'apprend en mille endroits. Oui, c'est moi-même, dit Dieu parlant à un pécheur, c'est moi qui te reprocherai le désordre de ton crime. Quand après l'avoir commis ta conscience sera troublée, ne t'en prends point à d'autre qu'à moi, et ne cherche point ailleurs d'où vient ce trouble. Cent fois après avoir succombé à la tentation, tu voulois te dissimuler à toi-même ta lâcheté; tu détournois les yeux pour ne pas voir ton péché, et tu croyois que j'en userois de même, et que je serois d'intelligence avec toi, *Existimasti inique quod ero tui similis;*[1] mais tu te trompes : car étant ton Seigneur et ton Dieu, je me déclarerai toujours ton accusateur; et jamais tu ne m'offenseras que je ne te représente aussitôt malgré toi ton iniquité et toute son horreur : *Arguam te et statuam contra faciem tuam.*[2] Voyez-vous, Chrétiens, comment

[1] Psal. 49. — [2] Ibid.

Dieu est le principal auteur du remords de conscience? Mais par quel motif l'opère-t-il en nous? je l'ai dit: par amour, par un effet de sa bonté, par une effusion de sa miséricorde. Ne s'en explique-t-il pas ainsi lui-même à son bien-aimé disciple dans le chapitre troisième de l'Apocalypse? *Ego quos amo, arguo;*[1] ceux que j'aime, je les reprends, et c'est en les reprenant que je les aime. Mais en faut-il d'autre témoignage que la parole du Fils de Dieu, lorsqu'il annonçoit à ses apôtres la venue du Saint-Esprit? *Cum venerit ille, arguet mundum de peccato.*[2] Le monde, leur disoit cet adorable Sauveur, sera repris des péchés qui le rendent criminel : et par qui sera-t-il repris? par l'esprit de vérité, que j'enverrai pour cela. Que veut-il dire par cet esprit de vérité? c'est-à-dire par l'amour substantiel du Père et du Fils, par cette personne divine qui est la charité même. Prenez garde, mes chers Auditeurs : c'est l'amour de Dieu qui nous reprend, lorsque nous sommes pécheurs : *Arguet mundum de peccato.* Y a-t-il lieu de doûter après cela que le remords de notre conscience ne soit une grâce?

Grâce non extérieure, mais grâce intérieure, puisque c'est au milieu de nous-mêmes et dans le fond de nos âmes que ce ver ou ce remords est formé. Car voilà pourquoi, dit saint Paul, l'Esprit

[1] Apoc. 3. — [2] Joan. 16.

de Dieu est descendu dans nos cœurs, afin d'y crier sans cesse contre nos désordres : *Misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra clamantem.*[1] Il crie, ce divin Esprit, non point, remarque saint Augustin, comme un prédicateur qui nous parle et qui nous reproche les déréglemens de notre vie : car tous les prédicateurs du monde n'ont pas assez de vertu pour pénétrer dans une conscience ; et quand leur parole frappe l'oreille, elle est souvent si éloignée du cœur qu'elle ne peut y arriver. Mais l'Esprit de Dieu est placé comme dans le centre de nous-mêmes, afin d'y être mieux entendu ; et de là, dit saint Augustin, il pousse incessamment une voix qui contredit nos passions, qui censure nos plaisirs, qui condamne notre péché : *Clamat in nobis Spiritus contradictor libidinis.*[2] Ah! Chrétiens, serions-nous ingrats et endurcis jusqu'à ce point, de prendre cette contradiction du Saint-Esprit pour une rigueur importune, et de ne pas reconnoître que c'est un don de sa grâce, une miséricorde envers le pécheur, un aide pour son salut, un moyen favorable pour le rappeler à Dieu? Serions-nous assez aveugles pour considérer comme une peine insoutenable l'aiguillon qui nous pique, et pour vouloir nous en délivrer? Non, Seigneur, nous n'en jugerons point ainsi; et puisque nous savons que c'est votre Esprit et votre Esprit consolateur qui

[1] Galat. 4. — [2] Aug.

suscite dans nous ces remords, nous les recevrons toujours comme des bienfaits de votre main; et, bien loin de nous en plaindre, nous ne penserons par notre fidélité qu'à vous en marquer notre reconnoissance.

Mais voici quelque chose de plus : j'ajoute que le remords de la conscience est la première de toutes les grâces que Dieu donne à un pécheur, pour commencer l'ouvrage de sa conversion. Je m'explique. Imaginez-vous, Chrétiens, que par le péché l'homme retombe dans une espèce de néant d'où Dieu l'avoit tiré par la grâce du baptême et de la justification. Je veux dire que, dans l'instant que l'âme est souillée du péché, elle est dénuée de tous mérites, dépouillée de tous droits à la gloire, destituée de toutes les vertus et de tous les dons du Saint-Esprit, digne d'être privée de tous les secours de la grâce, et comme réduite enfin au néant dans l'ordre surnaturel; de sorte qu'elle ne peut faire d'elle-même une seule démarche pour retourner à Dieu. Il faut donc, afin qu'elle se convertisse, que Dieu la prévienne, et que, se relâchant de ses propres intérêts, il fasse toutes les avances pour se réconcilier avec le pécheur qui est son ennemi. Or voilà ce qui s'accomplit par les grâces prévenantes, dont la première est le remords du péché; voilà le premier coup que Dieu frappe pour disposer un cœur à la pénitence, et par où, dit excellemment

l'abbé Guerry, le Saint-Esprit trouve le secret d'anticiper lui-même son entrée dans nos âmes : *Stimulus cordis, quo et adventum jam ipse suum Spiritus antevenit.*[1] En voulez-vous un illustre exemple? le voici : David tombe, il devient adultère, il y ajoute l'homicide. Que fait Dieu? il pouvoit le réprouver aussi-bien que Saül; mais il ne le veut pas : au contraire, il se dispose à exercer sur lui sa miséricorde. Mais par où commence-t-il? vous le savez : par un remords de conscience qui touche ce prince. A la voix du prophète, David s'écrie, *Peccavi*[2], J'ai péché et je suis coupable d'une double injustice; la chair m'a vaincu, et j'ai versé le sang du juste, *Peccavi.* C'étoit là proprement ce retour de la conscience qui s'élève contre elle-même, et ce fut le premier mouvement qui porta ce roi criminel à une entière pénitence. Jusque-là nous ne lisons point dans l'Écriture qu'il eût donné quelque marque de repentir : il n'avoit point encore répandu de larmes, et il ne s'étoit point encore revêtu du cilice, il n'avoit point encore mortifié son corps par le jeûne. Pourquoi cela? parce que dans l'ordre des grâces tout cela devoit être précédé du remords de son péché; et c'est ce qui me fait dire que ce remords est, à l'égard d'un pécheur, la première grâce du salut, la première vocation de Dieu qui l'invite à se rap-

[1] Guer. — [2] 2. Reg. 12.

procher de lui, la première lueur qui nous éclaire dans l'ombre de la mort où le péché nous tient ensevelis.

Et n'est-ce pas aussi ce que Dieu faisoit entendre à Caïn, lorsqu'après lui avoir reproché l'indignité de ses sacrifices, et voulant néanmoins, par une bonté toute paternelle, le préserver du désespoir où ce malheureux étoit sur le point de tomber, il lui disoit : Pourquoi te décourages-tu? ne sais-tu pas qu'autant de fois que tu feras mal, ton péché sera à la porte pour t'assaillir et pour te troubler par ses remords? *Nonne si male egeris, statim in foribus peccatum aderit?*[1] C'est ce remords qui t'abat l'esprit; et c'est ce qui devroit t'animer et te remplir de confiance, parce que ce remords est un sentiment de grâce que je t'inspire, et qui montre que je ne t'ai pas encore délaissé. Ainsi saint Ambroise interprète-t-il les paroles que je viens de rapporter, et cette interprétation est tout-à-fait conforme aux termes de l'Écriture; car il est certain que Dieu parloit alors à Caïn pour le consoler. Mais avez-vous bien observé ces deux mots, qui contiennent toute ma proposition : *Statim in foribus peccatum aderit;* le péché, ou comme l'expliquent les Pères, le remords du péché se trouvera dès l'heure même à l'entrée de ton cœur : ce qui nous donne à connoître que ce remords est à la tête

[1] Gen. 4.

de toutes les grâces, et que c'est par-là d'abord que Dieu attaque une âme rebelle, *Statim in foribus peccatum aderit.* Ah! Chrétiens, cela seul ne devroit-il pas nous rendre cette grâce infiniment chère! Quoi, ce reproche intérieur que je sens de mon crime, est la première recherche que Dieu fait de moi, c'est le principe de toutes les grâces que je dois espérer de lui, c'est le commencement de mon bonheur; et combien donc dois-je l'estimer? Mais allons plus avant.

J'ai fait une quatrième proposition, savoir, que le remords de conscience étoit entre toutes les autres grâces la plus miraculeuse dans la manière dont elle est produite. Or en quoi consiste ce miracle? apprenez-le : c'est que le péché de l'homme, si opposé de lui-même et par sa nature aux grâces de Dieu, est pourtant ce qui donne naissance à celle-ci. Car, si vous le remarquez bien, le remords du péché est engendré par le péché même; et il est d'ailleurs indubitable, ainsi que vous l'avez vu, que ce remords est une grâce: donc il est certain que cette grâce est extraite du néant du péché comme de son fonds et de son origine. Sur quoi saint Jean Chrysostôme, adorant la providence de Dieu, s'écrie: Que votre miséricorde, ô mon Dieu, est admirable dans ses conseils, qu'elle est puissante dans ses opérations, qu'elle est ingénieuse dans toute l'économie de la conversion des hommes!

Nous ne nous en apercevons pas, et cependant, Seigneur, vous faites dans nous des miracles de grâce pour nous sauver, au moment même où nos offenses devroient vous engager à faire des miracles de justice pour nous punir. Car vous prenez le péché que nous venons de commettre, pour en exprimer la grâce qui nous reproche de l'avoir commis : vous vous servez pour nous justifier de ce qui nous a fait coupables ; et pour nous rendre la vie de ce qui nous avoit causé la mort.

Peut-être me direz-vous, Chrétiens, qu'il est indigne de la majesté de Dieu, après l'injure qu'il a reçue de l'homme, de s'abaisser encore jusqu'à le rechercher, jusqu'à le prévenir de ses grâces, jusqu'à vouloir l'attirer à lui ; que de se comporter de la sorte envers une créature, et une créature rebelle, c'est déroger à sa grandeur. Mais vous vous trompez, et votre erreur vient de ce que vous ne connoissez pas ni la nature des grâces ni leur qualité ; car en tout cela Dieu garde parfaitement son caractère et son rang. Il rappelle l'homme pécheur, mais c'est sans rien rabattre de sa suprême autorité ; il fait les premiers pas, mais il les fait en monarque, en souverain, en Dieu : comment? par le remords même de la conscience. Car ne croyez pas que ce remords soit une de ces grâces par où Dieu semble nous solliciter en forme de suppliant, de ces grâces par où il nous convie amoureusement, de ces

grâces accompagnées d'une douceur et d'une onction céleste; mais comprenez ce que fait Dieu par la grâce de ce remords. Il s'élève contre nous avec une indignation également sévère et majestueuse, disant à notre cœur : Tu as trahi ton Dieu. Il nous force de confesser nous-mêmes que nous sommes criminels, et faisant dire à notre conscience, J'ai péché, il y répand avec empire la terreur de ses jugemens. Enfin si la manière dont il nous prévient est une grâce, cette grâce a toutes les apparences d'un châtiment. Et c'est ce que saint Chrysostôme nous a si bien représenté dans la personne d'Achab. Considérez, mes Frères, dit ce saint docteur, ce que fit dans ce prince le remords de son injustice envers Naboth. Achab étoit roi et un roi très-absolu. Il ne vouloit être contredit de personne, et il prétendoit que tout se réglât selon ses volontés. Cependant, dès qu'il a écouté la voix de sa conscience, qui lui reproche la violence de son procédé contre un de ses sujets, le voilà triste, abattu, confus, couché par terre, sans lever les yeux ni regarder le ciel. Jamais il ne parut plus humble, ni plus petit devant Dieu. Qui opéroit en lui ce changement? le remords de son péché : ce remords étoit donc une grâce. Oui, reprend saint Chrysostôme, mais c'étoit une grâce impérieuse par où Dieu traitoit Achab en esclave et non en roi, avec la sévérité d'un juge et non avec les caresses d'un père; et c'est ainsi que

cette grâce se trouve pleinement conforme à l'idée que nous avons de notre Dieu comme du plus puissant et du plus grand de tous les maîtres.

Ce remords a encore un avantage bien estimable, c'est que de toutes les grâces il n'en est point de si constante ni qui soit moins sujette à se retirer de nous : car il y a des grâces, Chrétiens, que saint Augustin appelle grâces délicates, parce qu'on les perd aisément, et que Dieu nous en prive quelquefois pour les plus légères infidélités. Mais le remords du péché est une grâce stable, fixe, permanente, qui ne nous quitte presque jamais, qui nous suit dans tous les lieux du monde, dont Dieu nous favorise malgré nous, et dont nous ne pouvons même nous défaire. Car en quelque lieu du monde que nous allions nous nous trouvons nous-mêmes; et, nous trouvant nous-mêmes, nous trouvons notre péché : or le péché est toujours suivi du remords, et par conséquent de la grâce divine. Comme si Dieu disoit au pécheur : C'est en vain que tu veux m'échapper; ma miséricorde est résolue de ne point se séparer de toi, et de te poursuivre partout; j'ai une grâce à l'épreuve de toutes les contradictions, qui est le remords de ta conscience. Fais tout ce qu'il te plaira, elle ira te chercher jusque dans la confusion et le tumulte des plus nombreuses assemblées, jusque dans les plus secrets et les plus sombres réduits, jusque dans tes dé-

bauches les plus infâmes; c'est là même qu'elle agira plus fortement et qu'elle sera plus assidue à te présenter sans cesse la double image et de ton crime et de ton devoir. Telle est en effet cette grâce, que plus l'homme s'en rend indigne, plus elle s'attache à lui; elle naît avec le péché, elle croît avec le péché, et jamais elle n'abandonne la conscience que la conscience n'abandonne le péché. N'est-ce pas une prérogative bien singulière? Grâce toujours présente pour nous secourir dans l'état le plus désespéré, et plus ferme pour s'opposer à notre malice, que notre malice n'est obstinée à la combattre.

Ce n'est pas tout. Comme cette grâce du remords de conscience est la plus constante dans sa durée, aussi est-ce la plus universelle dans son étendue; car on ne peut pas dire d'elle ce que disoit autrefois le prophète royal des grâces particulières que Dieu faisoit à son peuple, qu'elles n'étoient pas pour les nations païennes et barbares, et que Dieu les réservoit pour une étroite portion de la terre; c'est-à-dire pour la Judée, *Non fecit taliter omni nationi.*[1] Celle-ci est commune indifféremment à tous les hommes. Ce ne sont pas seulement les justes, comme David, qui, après un péché de foiblesse, ressentent le remords de leur conscience; mais les traîtres comme Judas, mais les parricides

[1] Psal. 147.

comme Caïn, mais les réprouvés comme Ésaü, tous sans exception, puisque tous, dit saint Paul, sont exposés à ses atteintes secrètes et à cette tribulation salutaire dont Dieu les afflige, *Tribulatio et angustia in omnem animam operantis malum.*[1] Ne semble-t-il pas même, ajoute saint Augustin, que ce remords qui s'élève dans la conscience soit la grâce propre des pécheurs, et n'est-ce pas à eux que Dieu la communique plus souvent, plus abondamment, plus efficacement? Ah! Chrétiens, quelle consolation pour un homme engagé dans le crime de pouvoir dire : Tout pécheur que je suis, il m'est encore permis d'espérer ; Dieu a encore des grâces pour moi, aussi-bien que pour les saints : il a des grâces d'amis auxquelles je n'ai pas droit de prétendre; mais il a, pour ainsi parler, des grâces d'ennemis, desquelles je puis encore profiter et qui sont les remords de ma conscience. Quand il n'y auroit que cela, ne seroit-ce pas assez pour conclure qu'il n'y a point de pécheur dans la vie qui soit entièrement destitué du bénéfice de la grâce; et Dieu n'a-t-il pas raison après cela de faire aux plus impies mêmes le commandement indispensable de se convertir, puisqu'il n'y en a pas un qui n'ait du moins le secours de cette grâce, je veux dire le reproche de son péché? Car, pour le remarquer en passant, il est certain qu'il n'y a

[1] Rom. 2.

point de pécheur sur la terre exempt de l'obligation de satisfaire à Dieu, et à qui Dieu ne dise, Je veux que tu reviennes à moi par la pénitence; cela est sans contredit : donc il n'y a point de pécheur à qui ce précepte ne soit possible, et par conséquent qui n'ait toujours quelque grâce de pénitence quand il est actuellement obligé de la faire. Nous avons là-dessus des preuves qui ne nous permettent pas d'en douter; mais quand nous ne les aurions pas, en voulez-vous une plus sensible que celle-ci, et ne suffit-il pas qu'il n'y ait point de pécheur à couvert des retours et des pointes de sa conscience?

Cependant admirez une autre propriété de la grâce dont je relève le prix. C'est la plus assurée pour l'homme pécheur, et la moins sujette à l'illusion. Dans les autres grâces le pécheur court risque d'être trompé, et souvent l'ange de ténèbres se transforme en ange de lumière. De là l'on prend pour des grâces et des inspirations divines de véritables tentations; par exemple, dit saint Ambroise, une présomption secrète pour un mouvement d'espérance, une tendresse naturelle pour un sentiment d'amour de Dieu. Mais le remords du péché est une grâce certaine, sous laquelle cet ennemi des hommes ne sauroit se déguiser : car il ne s'avisera jamais, poursuit le même père, de représenter à un pécheur le désordre de

son crime ; au contraire il fait tous ses efforts pour lui en cacher la honte, pour lui en diminuer la malice, pour en effacer de son esprit le souvenir. Quand donc il arrive, Chrétiens, qu'après le péché votre conscience est troublée de remords, dites avec assurance : C'est Dieu qui me parle, voilà sa voix, ce reproche ne peut partir que de sa grâce ; et je ne dois rien craindre en le suivant, parce qu'il ne m'inspirera que l'horreur et le regret de ma vie corrompue. Or de tels effets ne viennent point de l'esprit de mensonge, qui est un esprit de corruption. C'est, mon cher Auditeur, ce que vous devez dire, et vous direz vrai ; et cette confiance sera un puissant motif pour vous porter à Dieu.

Car outre les autres avantages du remords de la conscience, observez-en un des plus insignes : c'est que sans cette grâce tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, et qu'avec elle ils sont tous efficaces, parce que c'est elle qui les fait agir pour notre conversion et notre sanctification. En effet, Chrétiens, quand nous sommes dans l'état du péché, en vain Dieu nous imprime-t-il la crainte de sa justice, en vain veut-il allumer dans nos cœurs le feu de son amour : si notre conscience ne forme ce remords, *Peccavi*, j'ai péché, tout le reste est inutile ; et dès que ce remords est une fois conçu, il communique à tout le reste une vertu

particulière et sanctifiante, comme si vous disiez : J'ai péché, donc il faut craindre Dieu qui est mon juge ; j'ai péché, donc je vais recourir à la miséricorde de Dieu pour le toucher en ma faveur ; j'ai péché, et par mon péché je me suis éloigné de Dieu, donc je dois me rapprocher de lui et m'y réunir par un saint amour. Sans ce remords je ne raisonnerois pas de la sorte, et je ne me convertirois pas : pourquoi ? Zénon de Vérone en apporte la raison; parce que la conversion du pécheur doit se faire par forme de jugement, et d'un jugement tout nouveau, dit ce savant évêque. Si le coupable se justifie, on le condamne ; et s'il s'accuse lui-même, il est absous : *Novum judicium, in quo si reus excusaverit crimen, damnatur; absolvitur, si fatetur.* Comme il est donc vrai que dans la justice humaine toutes les autres procédures sont nulles en matière de crime si elles ne sont fondées sur l'action de l'accusateur et des témoins ; de même, pour la justification du pécheur, toutes les autres grâces n'ont point de force à moins qu'elles ne soient soutenues par le remords du pécheur et par le témoignage qu'il porte contre lui-même.

Achevons, Chrétiens, et disons enfin que cette grâce seule du remords de la conscience est plus convaincante que toute autre pour disposer l'esprit de l'homme à la pénitence. Car qu'y a-t-il de plus

[1] Zen. Ver.

fort pour cela que d'obliger un pécheur à s'accuser soi-même : Oui, j'ai péché ? Que de produire un témoin qui ne peut être récusé, et qui est sa propre conscience : Il est vrai, tu as péché ? Que de le réduire à prononcer lui-même l'arrêt de sa condamnation : Je suis pécheur et j'ai mérité l'enfer ? Or tout cela est renfermé dans le reproche que fait la conscience à une âme criminelle. Et c'est, dit saint Grégoire pape, ce qui rend ce remords insoutenable, et par conséquent cette grâce invincible. Car au lieu que dans les jugemens des hommes les témoins peuvent être subornés, les accusateurs passionnés; que souvent le témoignage de l'un n'est pas conforme à celui de l'autre, ce qui est cause que la conviction n'en est presque jamais certaine : au contraire, dans une conscience troublée des remords de son péché, il ne peut y avoir ni supposition, ni passion, ni préoccupation, parce qu'elle agit contre elle-même ; et comme elle fait d'ailleurs tout ensemble ces trois fonctions, d'accuser, de juger et de condamner, il faut par nécessité que le pécheur lui cède, parce que son témoignage est une démonstration plus évidente que tous les raisonnemens du monde.

De là même il s'ensuit que cette grâce est aussi la plus puissante sur le cœur de l'homme pour le soumettre aux ordres de Dieu. Et quel est en effet le pécheur assez endurci pour ne pas sentir les

traits de sa conscience ; et, s'il les sent, le moyen qu'il les puisse supporter sans faire tous ses efforts pour sortir de cet état de peine en quittant le péché? Nous nous étonnons quelquefois que les Pères de l'Église faisant le portrait d'une conscience déréglée, nous la dépeignent comme un bourreau domestique qui tourmente le pécheur. Que veulent-ils nous marquer par cette figure? c'est que le remords de conscience, quoiqu'il procède de l'esprit d'amour, et qu'il soit une grâce, a néanmoins la force et comme la cruauté d'un bourreau pour contraindre les cœurs rebelles de s'assujettir à Dieu. Ah! Chrétiens, c'est cette grâce qui de tout temps dans le christianisme a opéré les plus grandes conversions ; c'est elle qui tous les jours au milieu du monde opère des changemens si merveilleux. Quand vous voyez dans une ville, dans un quartier, un homme réformer ses mœurs, et tenir une conduite toute contraire à ses désordres passés, dites : C'est la conscience qui a fait cela, ou c'est Dieu qui, pour le faire, s'est servi de la conscience. Oui c'est la conscience qui brise les rochers et qui fend les pierres pour en former des enfans d'Abraham ; c'est elle qui va détacher un mondain de l'amour du siècle pour l'attirer à la vie religieuse ; c'est elle qui ouvre les tombeaux, selon l'expression de saint Jérôme, c'est-à-dire qui ouvre les âmes pour en tirer par de saintes confessions le venin qui y demeu-

roit caché ; enfin c'est cette grâce qui a donné un saint Augustin à l'Église. Non, Chrétiens, cet homme incomparable ne renonça au péché que lorsqu'il y fut réduit par le remords de sa conscience : voilà la grâce victorieuse qui emporta son cœur. Dieu l'arma contre lui-même et lui livra une espèce de combat, dont jamais il ne se put défendre. Jusque-là saint Augustin avoit résisté à toutes les autres grâces ; mais il succomba à cette grâce du remords, et il en fut heureusement vaincu. Que de trésors, ô mon Dieu, dans une seule grâce, et qu'un pécheur est donc redevable à votre miséricorde de le ramener ainsi à son devoir ! J'entends chez le prophète Jérémie des hommes dominés par leurs passions et plongés dans le vice, qui se glorifient d'avoir la paix de la conscience, quoiqu'ils n'aient rien moins qu'une véritable paix : *Dicentes pax, et non erat pax.*[1] Mais c'est en cela même que je reconnois qu'ils sont abandonnés à l'iniquité, et que vous les traitez, Seigneur, selon toute la sévérité de vos jugemens, parce qu'il n'y a rien de plus dangereux ni de plus formidable que la paix dans le péché ; et l'on peut dire que c'est la plus terrible de vos vengeances, et qu'une âme commence dès lors à être réprouvée. Je vois dans le même Jérémie d'autres pécheurs, ce sont les habitans de Jérusalem, qui se reconnoissent,

[1] Jerem. 6.

qui embrassent la pénitence et protestent que c'est le remords de leur péché et le trouble de leur âme qui les y a comme forcés. Seigneur, disent-ils, vous nous avez favorablement trompés quand nous étions dans votre disgrâce et dans nos criminelles habitudes. Nous attendions la paix, et nous ne l'avons jamais trouvée : *Expectavimus pacem, et ecce formido.*[1] Nous cherchions le remède à notre mal, et vous nous avez envoyé le trouble : *Tempus curationis, et ecce turbatio.*[2] C'est par-là, Seigneur, que nous avons connu nos impiétés, et que nous les avons détestées : *Cognovimus, Domine, impietates nostras, quia peccavimus tibi.*[3] Car, dans ce trouble de nos consciences, vous nous avez fait éprouver que le péché étoit notre plus grand ennemi, et que vous étiez seul notre souverain bien et toute notre félicité. Il est donc vrai, mes chers Auditeurs, que le remords de conscience a toutes les qualités de la grâce la plus complète. Mais cela étant, que faisons-nous lorsque, dans l'état du péché, nous méprisons la voix de notre conscience? c'est de quoi il me reste à vous entretenir en peu de paroles. La miséricorde de Dieu en accordant à l'homme la grâce qui forme dans nous le remords du péché, c'a été la première partie; la malice de l'homme qui résiste à cette grâce pour persévérer

[1] Jerem. 2. — [2] Ibid. 14. — [3] Ibid.

dans le péché, c'est la seconde. Encore un moment d'attention.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour bien connoître la malice et tout ensemble le malheur de l'homme qui s'obstine contre le remords de sa conscience, il n'y a point de plus juste méthode à suivre que de reprendre toutes les qualités de la grâce dont je viens de développer les avantages, et que de leur opposer les divers degrés de résistance qui se rencontrent dans l'obstination du pécheur. Ceci m'offre une nouvelle et ample matière, mais que j'aurai soin d'abréger. Écoutez comment je raisonne.

Quand je suis dans l'état du péché, le reproche que m'en fait ma conscience est une grâce. Donc je résiste à la grâce, si je néglige ce reproche, et que je tâche même à l'étouffer dans mon cœur. Ce n'est point un mouvement naturel que je supprime, c'est une inspiration qui vient d'en haut, et que je rends inutile à mon salut. Le Saint-Esprit est l'auteur de cette grâce, et c'est lui qui me reprend de mon péché. D'où il s'ensuit qu'en résistant à cette grâce, c'est au Saint-Esprit que je résiste, et qu'alors je suis de ces cœurs incirconcis à qui parloit saint Étienne, quand il disoit aux Juifs : *Dura cervice et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui*

Sancto resistitis.[1] Esprits rebelles, cœurs durs et inflexibles, vous ne cessez point de résister à l'Esprit de Dieu. Comment lui résistoient-ils, demande saint Chrysostôme ? En refusant d'entendre le remords de leur conscience, qui leur reprochoit de n'avoir pas reçu Jésus-Christ comme leur Messie. Vous l'avez livré à la mort; et non contens de cela, au lieu de reconnoître l'horreur de ce déicide, qui se présente tout entière aux yeux de votre âme pour l'engager à un saint repentir, vous persistez dans votre crime. Voilà pourquoi je dis que vous êtes des cœurs indomptables, et que vous vous endurcissez contre l'Esprit de votre Dieu : *Vos semper Spiritui Sancto resistitis.* Or n'est-ce pas justement ce que fait un pécheur dans le feu et l'emportement de la passion qui le possède ? La conscience lui dit, Cela t'est défendu ; c'est une injustice, c'est une vengeance, c'est une perfidie, c'est un attentat contre la loi de ton Dieu : mais, Il n'importe, répond-il ; je me satisferai, et rien là-dessus ne sera capable de m'arrêter. Concevez-vous une résistance plus formelle, et un mépris plus exprès et plus outrageant ? *Vos semper Spiritui Sancto resistitis.*

Le mal va plus loin, et que les suites en sont terribles ! car, puisque le remords de la conscience est la première grâce du salut, et le premier moyen

[1] Act. 7.

de conversion pour un pécheur, que fait-il encore en y résistant? Il tarit pour lui toutes les sources de la divine miséricorde, et, si j'ose m'exprimer ainsi, il met Dieu dans une espèce d'impuissance de le sauver. En effet, que pouvez-vous après cela, mon cher Auditeur, attendre de Dieu pour vous retirer de la voie de perdition où vous demeurez malgré lui? Comptez-vous qu'il vous donnera d'autres grâces? mais il ne le peut selon les règles ordinaires de sa providence: et pourquoi? parce que, dans le conseil de cette providence éternelle, il est arrêté que le remords du péché précédera toutes les grâces, ou que ce sera l'entrée à toutes les autres grâces. Vous flattez-vous que, par une conduite toute particulière, Dieu changera en votre faveur l'ordre de votre prédestination? mais il ne le veut pas; et il prétend avec raison que ce changement n'étant point nécessaire, c'est à vous de vous conformer à ses lois, et non point à lui de recevoir les vôtres. Par conséquent, perdre cette grâce du remords, c'est manquer l'occasion favorable du retour, c'est ruiner le fondement de votre justification, c'est couper la racine de tous les fruits de pénitence que vous auriez été en état de produire. Quand Holopherne voulut se rendre maître de Béthulie qu'il assiégeoit, ce ne fut point par la force des armes qu'il la réduisit aux dernières extrémités, mais en détournant le cours des eaux qui y couloient. Or

voilà comment vous en usez contre vous-mêmes, et voilà ce qui damne communément les libertins du siècle. S'ils étoient attentifs aux avertissemens de leur conscience, s'ils se servoient utilement de ce secours ordinaire et de cette première grâce, Dieu entreroit par-là; il iroit bientôt plus avant, il feroit naître dans leur cœur un dégoût secret du vice et l'amour de la vertu, il se communiqueroit à eux en mille manières. Mais tandis qu'ils le laissent frapper à la porte sans lui ouvrir, et qu'ils lui ferment toutes les voies en lui fermant celle de ces remords intérieurs par où il pourroit s'insinuer, quel accès lui reste-t-il, et n'est-il pas naturel qu'il les abandonne à eux-mêmes? Voilà, dis-je, ce qui les entretient jusqu'au dernier soupir de leur vie dans un désordre continuel, et ce qui les conduit presque immanquablement à l'impénitence finale.

Et quel désordre, en effet, Chrétiens, de commettre le péché et de se charger devant Dieu de tout ce qu'il y a de plus abominable et de plus odieux dans le péché, sans tirer nul avantage du seul bien que le péché puisse produire, qui est le remords de la conscience. Je vous ai dit que ce remords étoit une grâce toute miraculeuse en ce qu'elle naît du péché même: mais n'est-il pas vrai que plus elle est miraculeuse dans sa naissance, plus nous sommes condamnables dans la résistance que nous y apportons? Dieu fait pour vous, mon

cher Auditeur, un miracle de sa miséricorde, en vous faisant trouver dans votre péché la grâce qui doit le détruire, et qui peut réparer tout le dommage qu'il vous a causé. Mais vous, par une espèce de miracle tout contraire, je dis par un miracle de malice, par un miracle d'infidélité et d'opiniâtreté, vous rendez cette grâce infructueuse, et vous en arrêtez toute la vertu; comme si vous aviez entrepris de combattre contre la toute-puissance de Dieu, et que par la malignité de votre cœur vous voulussiez surpasser l'excès de son amour et toute sa bonté.

De là, qu'est-ce que je conclus? C'est que rien, ainsi que je vous l'ai fait entendre, n'étant plus digne de la majesté de Dieu, ni plus conforme à sa grandeur souveraine, que la grâce dont je parle, rien aussi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, qui s'élève contre elle, et emploie tous ses efforts à la repousser; car plus Dieu agit en Dieu, plus suis-je coupable de ne me pas soumettre et de ne lui pas obéir. Or par les remords de ma conscience Dieu me traite parfaitement en maître, puisqu'il m'humilie, qu'il me trouble, qu'il m'épouvante, qu'il se venge de moi, qu'il me fait voir ce que je suis et sentir toute mon indignité. Mais moi, en méprisant ces remords, j'agis parfaitement en sujet rebelle. Je ne veux pas seulement prêter l'oreille aux remontrances de mon Dieu, je trouve mauvais qu'il

me reprenne, je ne tiens nul compte de ses menaces; sans me mettre en peine si je suis pécheur ou non, si je lui plais ou si je lui déplais, si je mérite ses châtimens ou ses récompenses, j'écarte de mon esprit toutes ces pensées, et je n'en ai point d'autre que de me contenter. Telle est l'audace du pécheur; et contre qui? contre l'auteur même de son être et le suprême arbitre de son sort éternel.

Ce n'est pas là néanmoins que se termine toute sa malice, et voici ce qui l'augmente. Le remords du péché est de toutes les grâces la plus constante et la plus durable; donc une pleine résistance à ce remords suppose la malice la plus invétérée et la plus insurmontable. Un des hérétiques de ces derniers siècles se glorifioit, après bien des assauts qu'il avoit eu à soutenir, d'être enfin venu à bout de sa conscience, et de s'être tellement affermi contre elle, qu'il s'étoit délivré de ces reproches intérieurs qui le fatiguoient. Il le disoit, et c'étoit plutôt une vanité diabolique qu'une vérité. Que dis-je, une vanité diabolique! n'étoit-ce pas quelque chose de plus? car jusque dans l'enfer les démons sont perpétuellement et impitoyablement bourrelés des remords de leur conscience; et si ce n'est pas pour eux une grâce, n'est-ce pas un de leurs plus cruels supplices? Le Sauveur du monde nous l'a lui-même appris, lorsqu'il nous a dit que le ver

qui les ronge ne meurt point, comme le feu qui les brûle ne s'éteindra jamais: *Vermis eorum non moritur, et ignis eorum non extinguitur:*[1] au lieu que Luther, cet ennemi de l'Église le plus emporté et le moins traitable, prétendoit avoir secoué le joug et s'être mis au-dessus de cette censure importune. Que la chose fût ainsi ou ne fût pas, ce n'est point ce que j'examine. Mais de là je vous laisse à juger par quels efforts de malice et par combien de résistance il s'étoit établi, ou il croyoit s'être établi dans cette damnable disposition. Vous me demandez si réellement un pécheur peut parvenir là. Je n'en sais rien, et j'ai de la peine à me le persuader. Mais si cela se peut, je dis que c'est le comble de l'impiété; mais si cela se fait, je dis que c'est l'abîme du péché dont parloit Salomon au livre de ses Proverbes; et que le pécheur n'est jamais dans un état plus irremédiable et plus perdu que quand il vient à n'avoir plus que du mépris pour tout ce qui concerne la conscience et pour Dieu même. *Impius cum in profundum peccatorum venerit, contemnit.*[2] Encore une fois, je ne décide point si cela se peut, ni si cela se fait: mais, quoi qu'il en soit, je prétends que cela ne se peut faire qu'en déclarant à Dieu une guerre éternelle; qu'en disant à Dieu, Vous êtes résolu de m'attaquer partout, et moi partout je vous résisterai; vous êtes déterminé à ne me

[1] Marc. 9. — [2] Prov. 18.

point accorder de relâche, et moi je ne cesserai point de me défendre; vous me presserez vivement, et moi je ferai si bien qu'à force de tenir contre vous, je réussirai à vous éloigner absolument de mon cœur dont vous voulez prendre possession. On le dit, Chrétiens, non pas expressément ni en paroles, car on frémiroit en le prononçant et l'on auroit horreur de soi-même : mais on le dit en pratique ; on agit selon ces détestables principes. Ce ne peut être là sans doute que l'état des âmes vendues au péché, et pour qui il ne paroît plus qu'il y ait de ressource.

Ce qui doit nous en convaincre, c'est ce que j'ai marqué pour sixième caractère de la grâce attachée au remords de la conscience. Grâce universelle, et la plus commune dans toutes les conditions et tous les états. Sur quoi je fais cette réflexion ; elle est solide : Eh ! mon cher frère, vous renoncez volontairement à la grâce la plus commune, à la grâce la plus étendue, à une grâce qui n'est pas même refusée au plus méchant homme et au plus impie; vous vous privez de cette dernière espérance ; que vous restera-t-il donc, et n'êtes-vous pas comme dans un enfer? Car un des plus grands malheurs du réprouvé dans l'enfer, ce n'est pas d'être déchiré des remords de sa conscience, mais de ne pouvoir plus se servir de ces remords, de n'y trouver plus nul secours, de

n'en avoir que le sentiment et que la peine. Or je conviens avec vous que vous pouvez encore utilement vous servir du remords qui vous pique, et qu'en cela votre situation est différente. Mais au fond et quant à l'effet, qu'importe que vous puissiez vous en servir, si vous ne vous en servez pas? qu'importe que vous en puissiez tirer quelque secours, si vous ne le tirez pas? qu'importe que ce soit une grâce pour vous, si vous n'en faites nul usage, et si vous n'en profitez pas?

D'autant plus criminel dans votre malice et dans votre aveugle résistance, que cette grâce est entre toutes les autres la plus certaine pour un pécheur et la moins exposée aux prestiges et aux artifices de l'esprit de mensonge. Saint Jean dans sa première épître écrivoit à ses disciples : Mes chers enfans, si votre cœur ne vous reprend d'aucune chose, ayez une confiance entière : *Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus :*[1] mais, sans contredire la pensée de cet apôtre, je vous dis : Tenez-vous assurés du côté de Dieu quand votre conscience vous fera des reproches, parce que c'est une preuve infaillible que Dieu pense à vous, et qu'il jette encore sur vous un regard de salut : *Charissimi, si cor nostrum reprehenderit nos, fiduciam habemus.* Ces deux propositions, toutes contradictoires qu'elles parois-

[1] 1. Joan. 3.

sent, ne se combattent point : car le saint apôtre parloit de la confiance des justes, qui suppose la grâce d'innocence ; et je parle de la grâce de pénitence, qui n'est jamais moins douteuse que lorsqu'elle commence dans une âme par le remords du péché. C'est donc pour vous, pécheur, le seul fonds sur lequel vous puissiez compter avec une pleine certitude. Mais pourquoi le dissipez-vous ? pourquoi vous l'enlevez-vous à vous-même ? et que ne vous souvenez-vous de la parole de saint Bernard, que comme ce remords est la plus sûre de toutes les grâces, aussi la résistance à ce remords est la plus prochaine disposition au désespoir ?

Affreux désespoir, que redoublera au jugement de Dieu cette même conscience dont vous aurez tant de fois éludé les poursuites salutaires ; cette conscience à qui vous aurez si souvent imposé un silence mortel, lorsqu'elle s'expliquoit contre votre gré, contre vos inclinations vicieuses, contre vos passions, mais pour vous ressusciter et vous rendre une vie toute divine ; cette conscience pour qui vous aurez conçu la même haine que témoigna le roi Achab contre le prophète Michée, parce que ce zélé ministre du Seigneur, usant de toute la liberté qui lui convenoit comme à l'homme de Dieu, annonçoit à ce prince des malheurs qui l'effrayoient, mais dont la connoissance lui pouvoit être si avantageuse pour les éviter, *Odi eum, non enim prophetat*

mihi bonum, sed malum : [1] cette conscience dont le remords est dès à présent contre vous le témoignage le plus irréprochable et le plus convaincant; mais qui, dans l'assemblée du monde entier, parlant plus haut que jamais et produisant au jour ce remords qu'elle avoit jusque-là tenu secret, en formera, à votre honte et pour votre ruine, la conviction la plus accablante. C'est saint Paul qui vous en avertit dans son épître aux Romains, où, faisant la description du jugement dernier, il nous représente tous les hommes devant le tribunal de Jésus-Christ, lequel n'aura besoin contre eux ni d'autres témoins que leurs consciences, ni d'autres accusations que leurs propres remords : *Testimonium reddente conscientia ipsorum, et cogitationibus invicem accusantibus aut etiam defendentibus.* [2] Comme si Dieu devoit dire alors aux réprouvés : Jugez-vous vous-mêmes. Voilà votre conscience qui vous accuse. C'est elle qui dépose contre vous, et je n'ai point pris d'ailleurs que d'elle-même les titres qui vous condamnent. Dès la vie, elle vous a fait cent fois reconnoître que vous étiez pécheurs, et dignes de mes plus sévères arrêts. Je voulois par-là vous rappeler de vos égaremens. Mais c'étoit un aveu stérile et sans fruit qu'elle vous arrachoit. Elle vous l'arrache encore après la mort, non plus pour votre conver-

[1] Reg. 22. — [2] Rom. 2.

sion, mais pour votre éternelle réprobation. Le moyen que je vous sauve après que vous avez porté vous-mêmes votre sentence? C'est ainsi que Dieu leur fermera la bouche, et qu'en même temps il se justifiera. Car voilà, Seigneur, disoit le prophète royal, voilà pourquoi vous faites paroître en témoignage la conscience des hommes; voilà pourquoi vous leurs faites avouer à eux-mêmes qu'ils ont péché et qu'ils sont inexcusables dans leur péché: *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci.*[1] C'est, mon Dieu, afin de mettre votre justice à couvert de tout blâme; et que quelque rigoureux que soient vos jugemens contre le pécheur, il n'ait rien à vous opposer : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris.*[2]

La conclusion, mes Frères, c'est donc d'être fidèles à la grâce lorsque vous le pouvez encore, et de lui céder sans une plus longue résistance : j'entends toujours à cette grâce du remords de votre conscience, qui, par une dernière prérogative, n'est pas seulement la plus puissante pour convaincre l'esprit, mais une des plus fortes pour fléchir la volonté. Que dit Jésus-Ghrist à saint Paul, quand, sur le chemin de Damas, il fit briller à ses yeux cet éclair qui l'éblouit, et retentir à ses oreilles ce coup de tonnerre qui l'atterra? *Durum est tibi contra stimulum calcitrare.*[3] Saul, Saul, lui dit cet

[1] Psal. 50. — [2] Ibid. — [3] Act. 9.

Homme-Dieu, où vas-tu, et de quelle commission as-tu voulu te charger, en te déclarant le persécuteur de mon Église? C'est trop long-temps faire violence à ma grâce qui te recherche, et il est trop pénible pour toi de résister davantage à ses traits. Je vous adresse, mon cher Auditeur, les mêmes paroles. Il y a peut-être déjà tant d'années que Dieu vous invite à rentrer dans la sainte liberté de ses enfans, et qu'il veut vous faire sortir de l'esclavage où vous êtes malheureusement engagé. Vous avez un penchant au mal qui vous entraîne; mais vous avez aussi un frein bien capable de vous retenir : c'est votre conscience. Votre cœur s'est laissé prendre à un objet corrupteur et périssable, et vos liens sont difficiles à rompre : mais combien de coups la conscience a-t-elle frappés pour cela; et n'en seroit-elle pas venue à bout si vous l'aviez secondée? Les sens et la chair vous dominent; mais le remords qui vous perce l'âme vous apprend assez que les brutales voluptés des sens et de la chair ne vous satisferont jamais, et que vous y trouverez toujours plus d'amertume que de plaisir. Si vous voulez être de bonne foi vous en conviendrez. Oui, vous conviendrez que depuis le moment fatal où votre passion vous a séduit, et où elle vous a soumis à son empire tyrannique, vous n'avez pas eu un jour tranquille; que si à quelques temps elle vous a enivré de ses fausses

douceurs, vous les avez ensuite payées bien cher, par les regrets qui les ont suivies, par la douleur que vous en avez conçue, par les reproches que vous vous êtes faits, par la crainte des vengeances divines qui vous a saisi, par tous les sentimens de votre foi qui se sont réveillés : vous conviendrez que ce combat domestique dont vous êtes le triste sujet, et qui s'élève presque à toutes les heures entre la passion et la conscience; que cette incertitude où vous vivez, sans savoir à quoi vous résoudre, ni à quoi vous voulez renoncer, si c'est à votre conscience, si c'est à votre passion; que ces vicissitudes éternelles, ces tours et retours de votre cœur, se démentant mille fois lui-même, et mille fois se contredisant, tantôt voulant l'un, tantôt choisissant l'autre, ne se déterminant ou du moins ne se tenant à rien de fixe, fuyant ce qu'il souhaite, cherchant ce qu'il déteste (car voilà où en sont tant de pécheurs), vous conviendrez, dis-je, que tout cela est l'état le plus désolant, et qu'il vous en coûteroit incomparablement moins de suivre enfin la voix de la conscience qui vous presse, et d'exécuter aux dépens de tout le reste la sainte résolution qu'elle vous inspire. *Durum est tibi contra stimulum calcitrare.* Encore si vous en étiez quitte pour la peine que vous ressentez ; mais ce qu'il y a de plus funeste et de plus à craindre, c'est que par la force de l'habitude, qui jette tous

les jours dans votre âme de nouvelles et de plus profondes racines, la conscience ne vienne, non pas, si vous voulez, à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que foiblement; de sorte que ces remords ne fassent plus qu'une légère impression, et qu'ils perdent presque toute leur vertu : car, je l'ai dit et je le répète, c'est ce qui arrive, et ce que Dieu permet. Terrible punition dont il menaçoit autrefois son peuple par le prophète Ézéchiel. Nation infidèle, leur disoit le Seigneur, je te trouve toujours en défense contre moi, et toujours en garde contre ma grâce pour la repousser. Mais sais-tu ce que je ferai, et quel châtiment je te prépare? je ne t'enverrai point des afflictions temporelles, ni pertes de biens, ni maladies; je corrige ainsi mes prédestinés et mes amis, et tu ne mérites pas un traitement si salutaire; mais, dans le trésor de mes vengeances, j'en ai une plus conforme à ton indignité, et d'autant plus mortelle, qu'elle sera plus selon tes désirs : c'est que je laisserai ma colère se reposer pour toi et dans toi : *Requiescet indignatio mea in te.*[1] Comment se reposera-t-elle? parce qu'elle ne te reprochera plus rien, ou qu'elle ne le fera plus, ni avec la même assiduité, ni avec les mêmes instances. Quand elle tonnoit, qu'elle t'effrayoit, qu'elle te consternoit, c'étoit une colère de pardon; mais quand elle semblera

[1] Ezech. 16

se calmer et t'épargner, ce sera une colère de damnation. Ah! Seigneur, nous sommes pécheurs, et comme pécheurs nous sommes dignes des plus rudes coups de votre justice; mais si vous avez à vous venger et à nous châtier, que ce ne soit point par ce silence plus à redouter pour nous que tous vos tonnerres, ni par ce repos plus dangereux que tous les troubles. La grande grâce que nous vous demandons, ô mon Dieu, c'est de ne nous faire point maintenant de grâce. Vous ne nous ménagerez jamais davantage en cette vie, que lorsque vous voudrez moins nous ménager. Remuez, Seigneur, remuez nos consciences, et ne souffrez pas qu'elles tombent dans un assoupissement dont elles ne reviendroient plus. Votre prophète vous supplioit de ne le point reprendre dans votre fureur, et de ne le punir point dans votre courroux. Cela est bon pour un autre monde que celui-ci, et nous vous faisons la même prière. Mais présentement les touches les plus pénétrantes et les plus sensibles, les plus vives répréhensions, seront pour nous les plus signalées faveurs. La nature en murmurera, elle en sera peinée, mortifiée, attristée; mais cette heureuse tristesse que l'Apôtre préféroit à tous les plaisirs du siècle, nous fera passer du péché à la pénitence, et de la pénitence à la joie du Seigneur et à la souveraine félicité où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE DIXIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR L'ÉTAT DE VIE ET LE SOIN DE S'Y PERFECTIONNER.

Pharisæus stans, hæc apud se orabat : Deus, gratias tibi ago, quia non sum sicut cæteri hominum.

Le pharisien se tenant debout faisoit intérieurement cette prière : Seigneur, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes. Saint Luc, chap. 18.

Jamais l'orgueil et l'esprit ambitieux se fit-il mieux connoître que dans l'exemple de ce pharisien ! Toute sa prière consiste à s'élever lui-même et à rendre grâces au ciel d'un avantage imaginaire qu'il prétend avoir, et qu'il n'a point en effet reçu. Car bien loin d'être, ainsi qu'il le pense, au-dessus du reste des hommes, sa seule présomption suffit pour le rabaisser devant Dieu aux derniers rangs, et pour le mettre infiniment au-dessous de cet humble publicain qu'il méprise. Encore, re-

marque saint Augustin, s'il se contentoit de dire, Je ne suis pas comme quelques-uns des hommes : mais en disant sans exception, comme les autres hommes, il se préfère à tous les hommes en général, et pour se glorifier il les condamne : *Non sum sicut cæteri hominum.* Aussi quelle place prend-il dans le temple, et en quelle posture s'y fait-il voir? Au lieu que le publicain demeure à la porte et ne se croit pas digne de pénétrer plus avant, le pharisien approche du sanctuaire et va jusqu'au pied de l'autel. Au lieu que l'un baisse les yeux par respect et se prosterne contre terre, l'autre se tient debout et lève la tête : *Pharisæus autem stans.* Voilà, mes chers Auditeurs, le caractère de l'ambition ; elle veut toujours monter, toujours s'avancer. Elle ne rougit de rien, et sans égard à la foiblesse du sujet qu'elle possède et à qui elle inspire de se pousser, ou dans l'Église, ou dans le monde, il n'y a point de projets si téméraires qu'elle ne lui fasse concevoir, ni de si hautes espérances dont elle ne le flatte. Damnable et audacieuse passion dont je voudrois réprimer les attentats criminels! Mais avant que de vous proposer mon dessein, adressons-nous à cette Vierge, qui par son humilité a, pour ainsi dire, commencé la rédemption du monde, et saluons-la avec les paroles de l'Ange : *Ave.*

C'est par le plus sage et le plus adorable de tous les conseils, que Dieu, créant le monde, et y voulant établir une société d'hommes vivans ensemble et destinés à converser les uns avec les autres, y a distingué divers états, et leur a assigné leurs fonctions et leurs devoirs. Suivant cette providence il y a des conditions supérieures, et il y en a de subordonnées; il y en a d'éclatantes, et il y en a d'obscures : toutes réglées par la sagesse divine et nécessaires pour maintenir la paix sur la terre et le bon ordre. Car sans cette diversité qui met l'un en pouvoir de commander, et qui tient l'autre dans la dépendance ; qui fait paroître celui-là dans la splendeur, et qui réduit celui-ci à demeurer dans les ténèbres, quel renversement verroit-on dans le monde, et que seroit-ce que la société humaine? Mais cette disposition générale de la providence ne suffisoit pas, et il en falloit encore une plus particulière. Je veux dire qu'entre ces différentes conditions il falloit que Dieu, selon ses desseins et ses vues de prédestination, marquât à chacun des hommes et lui déterminât l'état particulier où il l'appeloit. Or c'est ce que Dieu a fait : tellement qu'il n'y a point d'homme qui n'ait une vocation propre, qu'il doit tâcher de bien connoître et qu'il est indispensablement obligé de suivre. Cependant, Chrétiens, voici le désordre de l'ambition. Elle nous tire de cette route où Dieu vouloit nous con-

duire, et elle nous fait prendre une voie plus conforme aux désirs de notre cœur, et à l'orgueil dont il se laisser enfler. Elle nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de notre état; et elle nous entretient dans une négligence entière des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre et nous perfectionner. En deux mots, qui vont faire le partage de ce discours, on veut être ce qu'on n'est pas, c'est de quoi j'ai à vous parler dans la première partie; et l'on ne veut pas être ce qu'on est, c'est sur quoi je vous instruirai dans la seconde partie. Ne point chercher à être ce qu'on n'est pas, et travailler à être parfaitement ce qu'on est, voilà le fond de l'humilité chrétienne, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'EST le péché originel de l'homme de vouloir être plus qu'il n'est, et l'Écriture nous apprend que le premier homme n'est déchu de ce bienheureux état de grâce où Dieu l'avoit créé que parce qu'il ne se contenta pas d'être ce qu'il étoit, et qu'il affecta d'être ce qu'il n'étoit pas. Si j'avois à parler ici en philosophe je tirerois de la morale des païens de grandes lumières pour vous instruire sur ce point et pour vous persuader; car je vous

dirois tout ce qu'ont dit ces sages du monde en faveur de la modestie, et je vous ferois voir tout ce qu'ils ont pratiqué selon l'esprit et les règles de cette vertu. Je citerois leurs maximes et je produirois leurs exemples, également opposés à cette malheureuse ambition de vouloir toujours croître et s'élever; et, après vous avoir mis tout cela devant les yeux, je conclurois par ces belles paroles de saint Augustin dans le livre de la Cité de Dieu, où il nous dit : Voilà, mes Frères, les semences et les principes d'humilité qui se sont conservées jusque dans la corruption du paganisme; et je vous les propose afin que vous rougissiez, si dans le christianisme vous êtes moins modestes que ces infidèles; et d'ailleurs que vous ne vous flattiez pas d'une haute perfection, si vous l'êtes comme eux et autant qu'eux : *Et hæc dico, ut si virtutes quas isti utcumque coluerunt, non tenuerimus, pudore pungamur; si tenuerimus, superbia non extollamur.*[1] C'est ainsi, dis-je, que je raisonnerois. Mais quand je traite avec des chrétiens, je ne dois point avoir recours à la sagesse païenne pour la conviction d'une vérité si bien établie dans l'Évangile, et qui même n'a rien de solide que dans notre religion. Arrêtons-nous donc à ce que la foi nous en dit, et ne fondons point sur d'autres principes les le-

[1] Aug.

çons importantes que j'ai à vous faire dans ce discours.

Oui, Chrétiens, c'est la foi que nous devons écouter. Or elle nous apprend, par tous les oracles de l'Écriture et par tous les témoignages des Pères, qu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus funeste pour le salut éternel que cette ardeur empressée de vouloir être plus que l'on n'est. Et quelles raisons en apporte-t-elle? des raisons, mes chers Auditeurs, si évidentes par elles-mêmes, que la seule proposition vous en fera sentir d'abord toute la force. Car, nous dit-elle, rien de plus fatal pour le salut que le désir de sa propre élévation: pourquoi? parce qu'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde, et de ne pas oublier Dieu, ni s'oublier soi-même; parce qu'en s'élevant on s'attire par une suite nécessaire des obligations infinies de conscience auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement; parce que, pour être dans un rang élevé, il faut avoir des qualités et des vertus acquises qu'on a fort rarement, et dont alors le défaut est criminel; parce que bien même qu'on les eût, dès-là qu'on affecte un rang supérieur et qu'on l'ambitionne, on en devient positivement indigne devant Dieu; parce qu'il y a une indécence particulière à un chrétien de vouloir s'agrandir; et parce que ce désir enfin est une source de désor-

dres qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes. Voilà les raisons que la foi nous fournit sur cet excellent point de morale, et dont chacune nous doit tenir lieu de démonstration. Suivez-moi.

S'élever sans perdre la vue de Dieu et la connoissance de soi-même, vous savez, mes Frères, combien la chose est difficile; et vous savez de plus en quelle impuissance de se sauver est un homme qui ne se souvient plus de lui-même et qui ne connoît plus Dieu. C'est ce qui a fait trembler les saints, quand ils se sont vus engagés dans les honneurs du monde, quoique par une disposition de la providence. C'est ce qui donnoit à saint Bernard des sentimens si éloignés de la politique du siècle, lorsqu'au lieu de féliciter un de ses disciples qui venoit d'être placé sur le premier trône de l'Eglise, il lui en témoignoit sa douleur. Car voici en quels termes il lui écrivoit. Il est vrai, saint père, j'ai participé extérieurement à la joie publique de votre exaltation; mais j'en ai gémi, et je m'en suis affligé pour vous dans le secret de mon cœur. Car je ne puis considérer le rang que vous tenez, que je n'en appréhende la chute. Plus votre dignité est éminente, plus le précipice me paroît affreux. Je regarde ce que vous êtes, et je mesure par-là ce que vous avez à craindre, parce qu'il est écrit que l'homme étant dans l'honneur,

il s'est méconnu : *Homo cum in honore esset, non intellexit.*[1] Bien loin donc de vous enfler de votre état, humiliez-vous, de peur que vous ne soyez un jour obligé, mais trop tard, de dire avec David : Ah Seigneur, c'est par un effet de votre colère que vous m'avez élevé, et qu'en m'élevant vous m'avez brisé comme un vase fragile : *Ne forte contingat tibi miserabilem illam emittere vocem, a facie iræ indignationis tuæ elevans allisisti me :*[2] car vous êtes maintenant dans la place la plus honorable, mais non pas la plus sûre. Ainsi parloit saint Bernard, ainsi faisoit-il sa cour aux grands de la terre. Or s'il y a tant de péril à être grand, jugez ce que c'est de le vouloir être et d'ambitionner de l'être. Car être grand n'est pas une chose en soi blâmable ni criminelle, comme de vouloir être grand. Être grand, c'est l'ouvrage de Dieu ; mais vouloir être grand, c'est l'effet de notre orgueil. Si donc d'être grand, même par l'ordre de Dieu, est une occasion si dangereuse d'oublier Dieu, que sera-ce de la grandeur qui n'a pour fondement que l'ambition et le déréglement de l'homme ? Or telle est, Chrétiens, celle que les enfans du siècle recherchent, quand ils travaillent avec tant d'empressement à se pousser dans le monde, et à s'y établir.

Ajoutez à cela le poids des obligations dont un

[1] Psal. 48. — [2] Bern.

chrétien se charge devant Dieu, quand il se procure un degré plus haut, et qu'il se fait plus grand qu'il n'étoit. Car voici la règle dont la providence n'a jamais dispensé, et dont elle ne dispensera jamais : il n'y a point de grandeur dans le monde qui n'ait ses engagemens, j'entends des engagemens de conscience. Dans cette vie, disoit Cassiodore, le devoir et le pouvoir sont deux choses inséparables, et la mesure de ce que nous devons, est toujours ce que nous sommes et ce que nous pouvons. Être donc plus que je n'étois, c'est devoir plus que je ne devois; à qui? à Dieu premièrement, et aux hommes ensuite. Aux hommes, dis-je, sur qui je domine et qui ont droit d'attendre de moi ce qu'auparavant ils n'auroient pu exiger; à Dieu, qui est le protecteur de ce droit, et qui me jugera selon que j'y aurai satisfait ou non. Par conséquent être plus que je n'étois, c'est avoir un compte à rendre que je n'avois pas, c'est être responsable de mille choses qui ne me regardoient pas, c'est porter un fardeau que je ne portois pas. Et quiconque le pense autrement pèche dans le principe, et trouve dans sa propre grandeur la ruine de son salut. Or par-là, Chrétiens, formez-vous l'idée juste de ces conditions qui font les rangs d'honneur dans le monde et dont les hommes du monde sont si passionnés. Pesez dans la balance, non pas de l'intérêt et de l'amour-propre, mais dans celle du sanctuaire, ce

que c'est qu'un prélat dans l'Eglise, un gouverneur dans une province, un commandant dans une armée, un magistrat dans une ville. De quoi n'est-il pas chargé? à quoi n'est-il pas obligé? quelle vigilance et quelle attention ne doit-il pas à son ministère? quel zèle à la religion, quelle protection à l'innocence et à la justice, quel exemple à ceux qui dépendent de lui? combien de scandales ne doit-il pas retrancher, combien d'abus ne doit-il pas corriger? et s'il y manque, quel trésor de colère, selon l'expression de saint Paul, n'amasse-t-il pas pour le jugement de Dieu? Si vous, mes chers Auditeurs, qui vous trouvez ainsi élevés, étiez bien persuadés de tout cela, comme il vous est aisé de l'être, compteriez-vous parmi les avantages de votre état votre grandeur; et si vous aviez eu tout cela devant les yeux lorsqu'il a été question de vous avancer, y auriez-vous travaillé avec tant d'empressement et tant d'ardeur? Après cela faut-il s'étonner si les vrais serviteurs de Dieu, remplis de son esprit, par une humble défiance d'eux-mêmes, ont fui ces dignités éclatantes dont la vue nous éblouit? Faut-il s'étonner si quelques-uns ont porté là-dessus leur résistance jusqu'à une sainte opiniâtreté; s'ils ont employé pour s'en défendre tant d'artifices innocens, s'ils ont contrefait une sage folie, s'ils se sont cachés dans les grottes et dans les sépulcres, comme nous l'apprenons de leur

histoire, et s'ils ont mieux aimé s'exposer à manquer de tout, que d'accepter ces titres d'honneur avec des obligations si rigoureuses? Non, non, Chrétiens, cela ne me surprend pas; mais ce qui m'étonne, c'est de voir des hommes bien moins capables qu'eux de satisfaire à ces obligations et de les soutenir, s'y ingérer avec autant d'ardeur que ceux-là s'efforçoient de les éviter; des hommes, pour me servir des termes de saint Bernard, qui n'ont point de plus grand soin que de s'attirer des soins, comme s'ils devoient trouver le repos quand ils seront parvenus à ce qui est incompatible avec le repos, et à ce qui rend le repos même criminel : *Tanquam sine curis victuri sint, cum ad curas pervenerint.*[1] Ce qui m'étonne, c'est de voir souvent ces hommes aveuglés et infatués des erreurs du monde courir après un emploi, sans savoir même s'il y a des obligations de conscience qui y soient attachées, ou s'il n'y en a pas; sans y avoir seulement pensé; sans se mettre en peine de s'en instruire : ou, s'ils le savent, n'hésitant pas sur cela; s'offrant à tout, pourvu qu'ils arrivent à leur fin, et se promettant tout d'eux-mêmes sans être en état de rien tenir. Ce qui m'étonne encore plus, c'est de les voir accumuler sans crainte ces obligations, les entasser avec joie les unes sur les autres, et en prendre jusqu'à s'accabler; ou plutôt ne prendre au-

[1] Bern.

cune de ces obligations, en prenant les titres qui les imposent, et dont il n'est pas permis de les séparer. En un mot, ce qui m'étonne, c'est de voir la plupart des hommes qui sont quelque chose par leur condition être jaloux à l'excès d'en retirer les émolumens, et d'en maintenir les droits sans en rien rabattre; mais quant aux obligations, n'en vouloir pas entendre parler, n'écouter qu'avec chagrin et avec dégoût ceux qui les leur font connoître, en retrancher tout ce qu'ils peuvent, et négliger ce qu'ils ne peuvent pas en retrancher ; et tout cela, par une conduite que la prudence de la chair approuve, mais odieuse et abominable devant Dieu. Voilà ce qui m'étonne, Chrétiens, et ce qui me donne de la compassion pour les ambitieux de la terre. Mais ce n'est pas tout.

Pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités et des vertus proportionnées au degré où l'on aspire : cela est de l'ordre naturel; et il faut tellement avoir ces qualités, qu'on les ait toutes sans exception d'une seule, puisqu'il est certain que le défaut d'une seule rend aussi bien un homme incapable d'être ce qu'il prétend, et par conséquent peut aussi bien le perdre devant Dieu s'il vient à bout de ses desseins, que s'il étoit dépourvu de toutes. En effet, presque tous ceux qui se damnent dans le monde pour s'y pousser trop ont d'excellentes qualités, même selon Dieu : mais

parce qu'il leur en manque une qui devroit faire la perfection de toutes les autres, quoique peut-être la moins importante, toutes les autres sans celle-là leur deviennent inutiles; et l'on peut bien leur appliquer la parole de saint Jacques, *Offendat autem in uno, factus est omnium reus.*[1] Il faut des vertus déjà acquises, et non pas la simple capacité ou volonté de les acquérir. Car il n'est pas juste que nous fassions des expériences aux dépens d'autrui et aux dépens de nos emplois mêmes; et qu'à l'exemple des vierges folles, nous commençions à chercher de l'huile pour remplir les lampes, quand elles doivent être prêtes et allumées. Il faut des hommes déjà formés, et non pas à former; des hommes déjà éprouvés, et non pas à éprouver : *Viros probatos et non probandos*, dit saint Bernard. Mais les emplois, dit-on, font les hommes : erreur, Chrétiens; les emplois doivent perfectionner les hommes, et non pas les préparer. Il faut qu'ils soient déjà disposés, et c'est le mérite acquis personnellement qui doit avoir fait cette préparation. Sans cela toutes les démarches d'un homme dans le monde sont autant de crimes aux yeux de Dieu. Or en vérité, de ces partisans de la fortune et de l'ambition dont je parle ici, quel est celui qui sur le point de faire le premier pas pour une entreprise où il s'agit de son avancement, rentre en lui-même

[1] Jacob. 2. — [2] Bern.

afin de supputer en repos et à loisir, s'il a tous les talens nécessaires pour la fin qu'il se propose : et quel est celui qui ne les ayant pas, veuille bien le reconnoître, et se rendre à soi-même cette justice : non, je n'ai pas ce qu'il faut pour occuper telle place? Et quand il auroit assez de lumière et assez d'équité pour prononcer ainsi contre lui-même, quel est celui qui possédé de cette malheureuse passion de croître et de monter toujours, ait la force d'en réprimer les saillies et de se tenir dans les bornes que lui prescrit la vue de son indignité? Ne voyons-nous pas que les plus imparfaits et les plus vicieux sont les plus ardens à se pourvoir, ceux qui ont sur cela plus d'activité, ceux qui veulent être tout, qui se destinent à tout, et qui ne croient rien au-dessus d'eux ni trop grand pour eux, tandis que les autres mieux fondés en qualités et en mérite gardent une modération honnête dans leurs désirs. S'il ne s'agissoit, Chrétiens, que d'essuyer la censure du monde, et que l'on en fût quitte pour cela, ce seroit peu. On sait fort bien que la hardiesse accompagnée de quelque bonheur, peut prendre impunément l'ascendant partout. Mais il est question de justifier cela devant Dieu, qui ne peut souffrir ces téméraires attentats de l'ambition humaine; et qui en cela, comme dans la chose la plus sainte de notre religion, veut que nous accomplissions le précepte de l'Apôtre, *Probet au-*

tem se ipsum homo;[1] c'est-à-dire qu'avant que de nous élever, nous nous éprouvions nous-mêmes, prêts de nous condamner pour jamais à n'être rien, si par les lumières de la grâce nous découvrons que nous n'avons pas le fonds de suffisance requis pour être quelque chose, comme nous y condamnerions un autre si nous en savions autant de lui. Car il veut que la droiture de notre âme aille jusque-là; et si nous nous flattons, c'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il a établi un jugement, afin de nous y humilier autant que nous nous serons injustement exaltés, et de nous faire descendre aussi bas que nous aurons voulu monter trop haut. Or je prétends que si nous agissions dans les vues de Dieu et de notre raison, ce seroit là le grand contre-poids de notre vanité.

Mais je veux, Chrétiens, que vous ayez tout autre mérite nécessaire pour être élevé, dès-là que vous recherchez cette élévation, je soutiens que vous ne la méritez plus; et qu'il y a de la contradiction à ambitionner cet honneur, et à se trouver pourvu de toutes les qualités qu'il faut pour le posséder : pourquoi! parce que l'une de ces qualités est que vous soyez humble, et par conséquent que vous ne vous l'attiriez pas. En effet, dit saint Grégoire pape, quand il arriveroit qu'un emploi spécieux et honorable tombât en bonne main, et qu'il fût bien ad-

[1] 1. Cor. 11.

ministré, il y a une indécence positive à le désirer : *Locus porro superior, et si recte administratur, tamen indecenter appetitur.*[1] Et cela est si vrai, Chrétiens, que ceux mêmes qui travaillent le plus pour se faire grands dans le monde, et qui à force de le vouloir être le deviennent enfin, affectent encore de faire croire qu'ils n'y ont en rien contribué, et de persuader, s'ils pouvoient, qu'on leur a fait violence : confessant, ajoute saint Grégoire, ce qui devroit être, par ce qu'ils veulent paroître. Et quoique le monde ne se trompe pas à ces apparences de modestie (car on entend bien le langage des hommes), ces apparences subsistent toujours, et nous les conservons; comme si Dieu, par cette hypocrisie même inutile qu'il permet en nous, vouloit empêcher l'ambition de prescrire contre l'humilité.

Mais quoi, me direz-vous, ne sera-t-il donc jamais permis à un homme du monde de désirer d'être plus grand qu'il n'est? Non, mon cher Auditeur, il ne vous sera jamais permis de le désirer. Il vous sera permis de l'être quand Dieu le voudra, quand votre roi et votre prince vous y destinera, quand la voix publique vous y appellera; car la voix publique et celle de votre prince c'est pour vous la voix de Dieu. Mais de prévenir cette voix de Dieu par vos désirs, par vos sollicitations, par

[1] Greg.

vos intrigues, je dis que c'est une présomption insoutenable, et qui va jusqu'à renverser l'ordre de votre prédestination. Et pourquoi est-ce, Chrétiens, que nous nous attribuerons ce que Jésus-Christ lui-même ne s'est pas attribué? Jésus-Christ, tout saint qu'il étoit, n'a pas voulu entreprendre de se faire grand; il a attendu que son Père le fît, et c'est une des louanges que saint Paul lui a données. Quoiqu'en qualité de Fils de Dieu il eût un droit essentiel à toute la gloire qu'il a reçue, et qu'il eût pu la prendre sans usurpation, il a voulu qu'elle lui vînt d'ailleurs que de lui-même, pour autoriser par son exemple cette grande loi : *Nec quisquam sumit sibi honorem.*[1] Et nous qui sommes pécheurs, et qui en cette qualité ne méritons que la confusion et le mépris, nous allons au-devant des honneurs du monde; et, sans attendre que notre Dieu nous y appelle, par une témérité pleine d'orgueil, nous nous y ingérons les premiers. Cela est-il tolérable? Cependant cela se fait, et ce qui est intolérable en soi cesse de l'être en se rendant commun parmi les hommes. On cherche l'honneur ouvertement, on s'en déclare et on s'en explique; on emploie pour cela son crédit, et souvent quelque chose de plus; on se fait une gloire d'en venir à bout; celui qui en prend mieux le chemin passe pour le plus habile et pour le plus en-

[1] Grég.

tendu ; et parce que tout cela est ordinaire on se figure qu'il est honnête, et que Dieu ne le défend pas. L'aveuglement du péché peut-il nous conduire plus loin ?

Car enfin, quand tout cela n'auroit pas été condamné dans le paganisme, quand cette passion de s'élever seroit d'elle-même innocente, ce que la seule raison nous enseigne ne pouvoir pas être, comment pourroit-on la justifier dans un chrétien ? Quel monstre qu'un chrétien ambitieux, qui fait profession d'adorer un Dieu humilié et anéanti, ou plutôt qui adore dans la personne de son Dieu les humiliations et l'anéantissement, et qui dans sa propre personne est idolâtre des honneurs du monde ; qui sait que son Dieu l'a sauvé en se faisant petit, et qui prétend se sauver en se faisant grand ; qui remercie son Dieu de s'être abaissé pour lui, et qui n'a point d'autre pensée que de s'élever soi-même ? Et comment, mon cher Auditeur, pouvez-vous vous approcher de votre Dieu dans cette disposition ? comment pouvez-vous le prier, comment pouvez-vous vous confier en lui, comment pouvez-vous même l'aimer, le voyant si contraire à vous, ou vous voyant si contraire à lui ? Toute votre dévotion en cet état n'est-elle pas une illusion ? et quand vous feriez des miracles, ne devrois-je pas m'en défier et les avoir pour suspects ?

Mais il n'est pas besoin d'aller jusque-là pour re-

connoître combien cette passion que je combats est ennemie de Dieu. Les seuls désordres qu'elle cause dans la société des hommes en sont des preuves trop sensibles. Vous les savez, Chrétiens, et ce seroit en vain que je vous en ferois le dénombrement. Quand cette passion s'est une fois emparée d'un esprit, vous savez l'empire qu'elle y exerce, et jusqu'où on se porte pour la satisfaire. Il n'y a point de ressort que l'on ne remue, point d'artifice qu'on ne mette en œuvre, point de personnage que l'on ne fasse; on y fait même servir Dieu et la religion. N'ayant rien d'ailleurs par où se distinguer, on tâche au moins de se distinguer par-là; par-là on s'introduit et on s'insinue, par-là on se transfigure aux yeux des hommes; de rien qu'on étoit on devient quelque chose; et la piété, qui, pour chercher Dieu, doit renoncer à tout, par un renversement déplorable se trouve utile à tout, hors à chercher Dieu et à le trouver. C'est cette passion qui viole tous les jours les plus saints devoirs de la justice et de la charité. Cette concurrence d'ambition dans la poursuite des mêmes honneurs, voilà ce qui divise les esprits et qui entretient les partis et les cabales, ce qui suscite les querelles, ce qui produit les vengeances, ce qui est le levain des plus violentes inimitiés. Voilà pourquoi on se décrie et on se déchire les uns les autres. Voilà d'où naissent tant de fourberies et tant de calomnies qu'invente

le désir de l'emporter sur autrui et de le supplanter. Qui pourroit dire combien cette passion a fait de plaies mortelles à la charité, et qui pourroit dire combien elle fera de réprouvés au jugement de Dieu ?

Toutefois c'est la grande maladie de notre siècle. On veut être tout ce que l'on peut être, et plus que l'on ne peut être. C'est ce que saint Bernard déploroit avec des expressions que le seul Esprit de Dieu pouvoit lui suggérer. Comme il avoit encore plus de zèle pour l'Église que pour le monde, c'étoit particulièrement au sujet de l'Église qu'il s'en expliquoit. On a honte, disoit-il, de n'avoir point dans l'Église d'autre caractère que celui d'être consacré aux autels : *Nunc esse clericum erubescitur in Ecclesia.*[1] On ne s'engage à servir l'Église que dans l'espérance d'y dominer ; et si l'on n'espéroit pas y dominer un jour, on ne se réduiroit jamais à la servir. Mais ce qu'il disoit de l'Église n'est pas moins vrai des autres états. Il n'y en a pas un où l'ambition ne règne ; elle y passe même pour une vertu, pour une noblesse de sentimens, pour une grandeur d'âme. C'est ce que l'on inspire aux enfans dès le berceau, et c'est de quoi on leur fait des leçons dès leur jeunesse. O humilité de mon Dieu, que vous êtes peu imitée, quoique vous soyez notre modèle ! C'est cette humilité qui fait toute notre

[1] Bern.

perfection; et le monde, tout perverti qu'il est, ne peut se défendre de lui rendre ce témoignage. Car il n'est rien de si aimé dans le monde que l'humilité, rien de si estimé dans le monde que l'humilité: mais en même temps que nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer dans les autres, nous n'en voulons point pour nous-mêmes. Nous voulons être plus que nous ne sommes; et, par un second désordre, nous ne voulons pas être ce que nous sommes. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité, Chrétiens, fondée sur les lois éternelles de la providence, que tous les états de la vie sont capables d'une certaine perfection, et que, selon la différence des conditions qui partagent le monde, il y a des perfections différentes à acquérir. Quand Dieu eut créé toutes choses, l'Écriture dit qu'il en fit comme une revue générale, et qu'après les avoir bien considérées, il n'y en eut pas une à laquelle il ne donnât son approbation. Elles lui parurent toutes, non-seulement bonnes, mais très-bonnes, c'est-à-dire parfaites, parce qu'elles lui parurent toutes être ce qu'elles devoient être, et conformes à l'idée qu'il en avoit conçue: *Viditque Deus cuncta quæ fecerat, et erant bona.*[1]

[1] Genes. I.

Or il n'est pas croyable que les états et les conditions des hommes, qui sont encore bien plus noblement les ouvrages de Dieu, aient eu en cela moins d'avantage, ou, pour mieux dire, moins de part à sa sagesse et à sa bonté. Dieu leur donna donc, aussi-bien qu'à tout le reste des créatures, le caractère de perfection qui leur étoit propre; et si ces états nous paroissent maintenant défectueux, déréglés, et corrompus comme ils le sont, ce n'est point par ce que Dieu y a mis, mais par ce que nous y avons ajouté. Car si nous les considérons en eux-mêmes, il n'y en a aucun qui n'ait sa perfection dans l'idée de Dieu et qui ne doive l'avoir dans nous. Or je dis, Chrétiens, et voici l'excellente maxime que Dieu m'a inspiré de vous proposer pour la conduite de votre vie; je dis que toute la prudence de l'homme, même en matière de salut, se réduit à deux chefs, à s'avancer dans la perfection de son état, et à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Étant aussi éclairés que vous l'êtes dans les choses du monde, vous devez être déjà plus convaincus que moi de l'importance de ces deux règles.

Il faut s'avancer dans la perfection de son état: pourquoi? parce que c'est ce que Dieu veut de nous, parce que c'est uniquement pour cela qu'il nous a préparé des grâces, parce que c'est en cela seul que

consiste notre sainteté, et à quoi par conséquent notre prédestination est attachée. Pouvons-nous avoir de plus puissans motifs pour persuader notre esprit, et pour toucher notre cœur? Dieu veut cela de nous, et ne veut point toute autre chose: si nous étions soumis à ses ordres, n'en faudroit-il pas demeurer là? Quand saint Paul instruisoit les premiers fidèles des devoirs du christianisme, une des grandes leçons qu'il leur faisoit étoit celle-ci, d'examiner soigneusement, et de tâcher de bien reconnoître, non pas simplement ce que Dieu vouloit, mais ce qu'il vouloit le plus, c'est-à-dire ce qui étoit le meilleur et le plus agréable à ses yeux : *Ut probetis quæ sit voluntas Dei bona et beneplacens et perfecta.*[1] Mais pour moi, Chrétiens, et pour la plupart de vous qui m'écoutez, il me semble que nous n'avons point à faire là-dessus de longues recherches. Car quelque parfaite que puisse être la volonté de Dieu sur moi, je suis sûr que je la connois déjà, et que, sans passer pour téméraire, je puis me glorifier d'être déjà instruit de ses desseins, puisqu'il m'est évident que Dieu ne demande de moi qu'une seule chose, qui est que je sois ce que je fais profession d'être et ce que moi-même j'ai voulu être : vérité si constante (écoutez ceci, qui peut être de quelque soulagement pour les consciences), vérité

[1] Rom. 12.

si constante que quand par malheur j'aurois embrassé une condition sans y être appelé de Dieu, dès-là que j'y suis engagé par nécessité d'état, et qu'il ne m'est plus libre d'en sortir, la volonté de Dieu est que je m'y perfectionne, et que je répare le désordre de ce choix aveugle et peu chrétien que j'ai fait. Hors de là, quoi que je fasse, ce n'est plus la volonté de Dieu. C'est, si vous voulez, ce qui éclate le plus aux yeux des hommes, c'est ce que les hommes estiment, c'est ce qui fait du bruit dans le monde, c'est peut-être même ce qui paroît le plus louable en soi; mais après tout c'est ce que je veux, et non pas ce que Dieu veut: pourquoi? parce que c'est quelque chose hors de mon état. Quelle est donc dans Dieu cette volonté que saint Paul appelle bon plaisir et volonté de perfection: *Voluntas Dei beneplacens et perfecta?* Je vous l'ai dit, Chrétiens; cette volonté est que chacun soit dans le monde parfaitement ce qu'il est; qu'un roi y soit parfaitement roi, qu'un père y fasse parfaitement l'office de père, un juge la fonction de juge; qu'un évêque y exerce parfaitement le ministère d'un prélat, que tous marchent dans la voie qui leur est marquée, qu'ils ne se confondent point, et que les uns ne s'ingèrent point en ce qui est du ressort des autres: car si cela étoit, et que chacun voulût se réduire à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde seroit parfait.

Mais parce qu'on vit tout autrement, et qu'à l'exemple de ce philosophe dont parle Minutius Félix, on veut régler la vertu et le devoir même par le caprice de l'inclination et de l'humeur; c'est-à-dire parce que l'on ne se met pas en peine d'être dignement ce que l'on est, et qu'on travaille éternellement à être ce que l'on n'est pas, de là vient cette confusion et ce mélange qui trouble non-seulement la conduite entière du monde, mais les vues même de Dieu sur nous; ce que nous devons souverainement craindre. Et c'est de quoi saint Bernard représentoit si bien la conséquence en certaines personnes, qui, dans une profession sainte et dévouée à Dieu, s'adonnoient à des choses purement profanes et menoient une vie toute séculière. Car que faites-vous? leur disoit-il, et à quoi vous exposez-vous, en passant ainsi les bornes que Dieu vous a prescrites? L'Apôtre vous dit que chacun ressuscitera dans son rang : mais comment se pourra-t-il faire que vous ressuscitiez dans le vôtre, puisque vous ne gardez aucun rang? et que peut-on espérer de vous, sinon qu'ayant vécu dans le désordre, vous ressuscitiez un jour dans le désordre? Belle idée, mes chers Auditeurs, de je ne sais combien de chrétiens, qui vivent aujourd'hui et qui ne sont ni du monde ni de l'Église, parce qu'ils ne s'attachent parfaitement ni à l'un ni à l'autre; qui pensent faire quelque chose, et qui ne font propre-

ment rien, parce qu'ils ne font pas ce qui leur est ordonné de Dieu.

Cependant, Chrétiens, c'est pour celá seul que Dieu nous a préparé des grâces, et si nous avons des secours à nous promettre de sa miséricorde, c'est uniquement pour la perfection de notre état; car la plus grossière de toutes les erreurs seroit de croire que toutes sortes de grâces soient données à tous. Comme Dieu est aussi sage qu'il est bon, et que dans la distribution de ses trésors il sait observer le poids, le nombre et la mesure avec lesquels l'Écriture nous apprend qu'il a tout fait, il ne nous destine point d'autres grâces que celles qui sont conformes et proportionnées à notre condition. C'est la théologie expresse de saint Paul en mille endroits de ses épîtres. Il y a diversité de grâces, dit ce grand apôtre; et selon la diversité des grâces, il y a diversité d'opérations surnaturelles, quoique toujours par l'influence du même esprit, qui opère tout en tous; et comme l'œil n'a pas la vertu d'entendre, ni l'oreille la faculté de voir, et que la nature ne fournit des forces à ces deux organes que pour l'action qui leur est propre, aussi Dieu, qui a fait de son Église un corps mystique, ne dispense ses grâces aux hommes, qui en sont les membres, que par rapport à la fonction où chacun est destiné. Il donne la grâce de commander à celui qui doit commander, et la grâce d'obéir à celui qui doit obéir; la

grâce de direction est pour les prêtres et pour les pasteurs des âmes, et la grâce de soumission pour les peuples qui ont recours à leur conduite : ainsi du reste. Or il est de la foi que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grâce, et que tout ce que nous entreprendrons hors de l'étendue et des limites de cette grâce, quelque apparence qu'il ait de bien, nous sera inutile. Si donc celui qui a la grâce d'être conduit veut se mêler de conduire et de diriger, comme il n'arrive que trop ; dès-là, outre qu'il ne fait rien de ce qu'il pense, parce qu'il n'a point de grâce pour cela, il tombe, sans y prendre garde, dans le péché de présomption, et il tente Dieu, ou en lui demandant une grâce qu'il n'a point droit de lui demander, ou en présumant de faire sans grâce ce qui est essentiellement l'ouvrage de la grâce. Il corrompt cet ouvrage de la grâce, et cet ouvrage de la grâce ainsi corrompu, bien loin de le perfectionner, a un effet tout contraire. Car nous voyons que les bonnes œuvres faites hors de l'état ne servent qu'à inspirer l'orgueil, l'attachement au sens propre, et mille autres imperfections. Pourquoi? parce qu'elles ne procèdent pas du principe de la grâce, mais de nous-mêmes : au lieu qu'étant pratiquées dans l'état d'un chacun, elles portent avec elles une bénédiction particulière, et de sainteté pour celui qui les fait, et d'exemple pour les autres.

Car n'espérons pas, Chrétiens, trouver jamais la sainteté ailleurs que dans la perfection de notre état. C'est en cela qu'elle consiste, et les plus grands saints n'ont point eu d'autre secret que celui-là pour y parvenir. Ils ne se sont point sanctifiés parce qu'ils ont fait des choses extraordinaires que l'on n'attendoit pas d'eux : ils sont devenus saints parce qu'ils ont bien fait ce qu'ils avoient à faire, et ce que Dieu leur prescrivoit dans leur condition. Jésus-Christ lui-même, qui est le Saint des saints, n'a point voulu suivre d'autre règle. Quoiqu'il fût au-dessus de tous les états, il a borné, sinon sa sainteté, du moins l'exercice de sa sainteté aux devoirs de son état; et la qualité de Dieu qu'il portoit ne l'a point empêché de s'accommoder en tout à l'état de l'homme. Il étoit fils, il a voulu obéir en fils; il étoit Juif, il n'a manqué en rien à la loi des Juifs; et parce que la loi des Juifs défendoit d'enseigner avant l'âge de trente ans, tout envoyé qu'il étoit de Dieu pour prêcher le royaume de Dieu, il s'est tenu jusqu'à l'âge de trente ans dans l'obscurité d'une vie cachée, arrêtant toutes les ardeurs de son zèle, plutôt que de le produire d'une manière qui ne fût pas réglée selon son état; car c'est la seule raison que nous donnent les Pères de la longue retraite de cet Homme-Dieu. Voilà pourquoi saint Paul, dont je ne fais ici qu'extraire les pensées, exhortant les chrétiens à la sainteté,

en revenoit toujours à cette maxime : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est.*[1] Que chacun de nous, mes Frères, se sanctifie dans l'état où il a été appelé de Dieu. Voilà pourquoi ce grand maître de la perfection chrétienne, et qui avoit été instruit par Jésus-Christ même, recommandoit si fortement aux Corinthiens de n'affecter point cet excès de sagesse qui s'égare de la vraie sagesse, et de n'être sages qu'avec sobriété : *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.*[2] Non pas qu'il voulût mettre des bornes à la perfection et à la sainteté de ces premiers fidèles ; il en étoit bien éloigné : mais parce qu'il craignoit que ces premiers fidèles n'allassent chercher la sainteté et la perfection où elle n'étoit pas, je veux dire hors de leur état ; car c'est proprement ce que signifie cette intempérance de sagesse dont parle saint Paul : intempérance, dis-je, non point de ce qui est de notre état, puisqu'il est certain que nous ne pouvons jamais être trop parfaits dans notre état ; mais intempérance en ce qui est au delà de l'état où Dieu nous a mis, parce que vouloir être parfaits de la sorte, c'est le vouloir trop, et cesser tout-à-fait de l'être.

Or le moyen de corriger dans nous cette intempérance? le voici renfermé en trois paroles par où je finis, et qui contiennent un fonds inépuisable de

[1] 1. Cor. 7. — [2] Rom. 12.

moralités. C'est de nous défaire de certains faux zèles de perfection qui nous préoccupent, et qui nous empêchent d'avoir le solide et le véritable. Je m'explique. C'est de retrancher le zèle d'une perfection chimérique et imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, et qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous; de modérer ce zèle inquiet de la perfection d'autrui qui nous fait négliger la nôtre, et que nous entretenons assez souvent au préjudice de la nôtre; mais par-dessus tout, de réformer ce zèle tout païen que nous avons d'être parfaits et irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme et selon Dieu. Prenez garde: je dis de retrancher le zèle d'une perfection chimérique; car j'appelle perfection chimérique celle que nous nous figurons en certains états où nous ne serons jamais, et dont la pensée ne sert qu'à nourrir le dégoût de celui où nous sommes. Si j'étois ceci ou cela, je servirois Dieu avec joie, je ne penserois qu'à lui, je vaquerois sérieusement à mon salut. Abus, Chrétiens: si nous étions ceci ou cela, nous ferions encore pis que nous ne faisons; car nous n'aurions pas les grâces que nous avons. Or ce sont les grâces qui peuvent tout, et qui doivent tout faire en nous et avec nous. Dieu donne des grâces à la cour qu'il ne donneroit pas hors de la cour, et des grâces dans la magistrature qu'il vous refuseroit partout ailleurs.

J'appelle perfection chimérique celle qui nous porte à faire le bien que nous ne sommes pas obligés de faire, et à omettre celui que nous devons faire. Car vous verrez des chrétiens pratiquer des dévotions singulières pour eux, et se dispenser des obligations communes; faire des aumônes par une certaine compassion naturelle, plus que par charité, et ne pas payer leurs dettes, à quoi la justice et la conscience les engagent. Voilà le zèle qu'il faut retrancher, et voici celui qu'il faut modérer. C'est un zèle inquiet de la perfection d'autrui, tandis qu'on néglige la sienne propre. On voudroit réformer toute l'Église, et l'on ne se réforme pas soi-même. On parle comme si tout étoit perdu dans le monde, et qu'il n'y eût que nous de parfaits. Eh! mes chers Auditeurs, appliquons-nous d'abord à nous-mêmes; un défaut corrigé dans nous vaudra mieux pour nous que de grands excès corrigés dans le prochain.

Mais ce que nous avons surtout à régler et à redresser est ce faux zèle qui nous rend si attentifs à notre propre perfection selon le monde, tandis que nous abandonnons tout le soin de notre perfection selon Dieu; comme si l'honnête homme et le chrétien devoient être distingués dans nous; comme si toutes les qualités que nous avons ne devoient pas être sanctifiées par le christianisme; comme s'il ne nous étoit pas mille fois plus important de nous avancer auprès de Dieu et de lui

plaire, que de plaire aux hommes. Ah! Chrétiens, pratiquons la grande leçon de saint Paul, qui est de nous rendre parfaits en Jésus-Christ; car nous ne le serons jamais qu'en lui et que par lui. Toutes les sectes de philosophes ont fait des hommes vains, des hommes orgueilleux, des hommes remplis d'eux-mêmes, des hommes hypocrites : mais un homme parfait, c'est le chef-d'œuvre de la religion, comme il n'y a qu'elle aussi qui puisse nous conduire à une félicité parfaite et à l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LA MÉDISANCE.

Et adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum ut imponat illi manum.

On lui amena un homme qui étoit sourd et muet, et on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir. Saint Marc, chap. 7.

Voici, Chrétiens, une chose bien étrange, que nous représente notre évangile. Dans un moment le Fils de Dieu, par une vertu toute miraculeuse, délie la langue d'un muet et lui donne l'usage de la parole : *Solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur recte;*[1] mais en vain ce même Sauveur des hommes veut-il imposer silence à une nombreuse multitude qui l'environne et leur fermer la bouche. Malgré le commandement qu'il leur fait,

[1] Marc. 7.

et plusieurs ordres réitérés de sa part, ils élèvent la voix, et ne cessent point de se faire entendre : *Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædicabant.*[1] C'est, dit saint Grégoire, qu'il est beaucoup plus difficile de se taire que de parler. L'un procède d'une discrétion sage, d'une retenue modeste et humble, d'une charité compatissante aux foiblesses d'autrui et d'un empire absolu sur soi-même ; au lieu que l'autre, en mille rencontres, n'est l'effet que d'une impétuosité naturelle, et souvent d'une passion maligne et d'une envie secrète de censurer. Si l'on parloit au moins comme cette troupe zélée qui rend gloire à Jésus-Christ, et qui publie le miracle qu'il venoit d'opérer à leurs yeux ! mais on parle pour décrier le prochain et le couvrir de confusion ; on parle pour en railler, pour le condamner, pour relever ses défauts, pour noircir sa réputation, pour le perdre enfin dans l'estime publique. Il y a long-temps, mes chers Auditeurs, que je me suis proposé de vous entretenir de la médisance, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Injurieuse et criminelle liberté, qui ne respecte personne, qui s'attaque sans distinction et aux grands et aux petits, qui n'épargne ni le profane ni le sacré, et qu'il est d'une importance extrême, pour le bon ordre du monde et le salut des âmes, de réprimer. Deman-

[1] Marc. 7.

dons les lumières du Saint-Esprit, et adressons-nous à sa sainte Épouse, qui est Marie. *Ave.*

Si nous connoissions parfaitement nos maux, et si nous avions soin d'en étudier la nature et les qualités, souvent il ne faudroit rien davantage pour nous en guérir, et cette réflexion seule en pourroit être le remède infaillible et souverain. Ce qui fait que nous les entretenons, c'est que nous n'en voyons pas la malignité, et que, par une négligence très-dangereuse, nous n'examinons presque jamais, ni de quelle source ils procèdent, ni quels effets ils causent dans nous. Or je parle aujourd'hui, Chrétiens, d'un mal d'autant plus déplorable qu'il est volontaire, et d'autant plus pernicieux qu'il est habituel; savoir, du péché de médisance, ou plutôt de la passion qui est en nous le principe de ce péché. Mon étonnement est que cette passion étant d'une part la plus lâche et la plus odieuse, et de l'autre ayant pour la conscience les plus étroits et les plus terribles engagemens, ce soit toutefois celle que nous craignons le moins et qui nous devient ainsi plus ordinaire. Car enfin, pour peu que nous soyons sensibles à l'honneur, sans grâce même et sans christianisme, nous fuyons naturellement ce qui porte avec soi un caractère de lâcheté, et ce qui peut nous attirer la haine des hommes; et pour peu d'ailleurs que nous

ayons de religion et que nous soyons touchés de zèle sur l'affaire du salut, nous devons conséquemment éviter ce qui nous le rend plus difficile et ce qui l'expose à un péril plus certain. Mais, par une conduite tout opposée, la médisance est de tous les péchés celui dont nous nous préservons avec moins de précaution; et voilà encore une fois ce qui me surprend. En deux mots, qui comprennent tout mon dessein, point de péché plus universel que la médisance, et c'est ce qui m'étonne par deux raisons : en premier lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point de plus lâche ni de plus odieux; vous le verrez dans la première partie : en second lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point qui engage plus la conscience ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses; je vous le montrerai dans la seconde partie. Appliquez-vous à l'une et à l'autre, et commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Quand je dis que la médisance est un des vices les plus lâches et les plus odieux, ne pensez pas, Chrétiens, que ce soit une morale détachée des règles et des maximes de la foi. C'est la morale du Saint-Esprit même, qui, dans le livre de l'Ecclésiastique et dans les Proverbes, s'est particulièrement servi de ces deux motifs pour nous inspirer

l'horreur de ce péché. Comme nous sommes sensibles à l'honneur, il nous a pris par cet intérêt, en nous faisant voir que la médisance, qui est le péché dont nous nous préservons le moins et que nous voudrions le plus autoriser, de quelque manière que nous la considérions, porte un caractère de lâcheté dont on ne peut effacer l'opprobre; et c'est ce que saint Chrysostôme prouve admirablement dans l'une de ses homélies, par cette excellente démonstration qu'il en donne, et qui va sans doute vous convaincre.

Car, pour commencer par la personne qui sert d'objet à la médisance, voici le raisonnement de ce Père. Ou celui de qui vous parlez est votre ennemi, ou c'est votre ami, ou c'est un homme indifférent à votre égard. S'il est votre ennemi, dès-là c'est ou haine ou envie qui vous engage à en mal parler, et cela même parmi les hommes a toujours été traité de bassesse et l'est encore. Quoi que vous puissiez alléguer, on est en droit de ne vous pas croire, et de dire que vous êtes piqué; que c'est la passion qui vous fait tenir ce langage; que si cet homme étoit dans vos intérêts, vous ne le décrieriez pas de la sorte, et que vous approuveriez dans lui ce que vous censurez maintenant avec tant de malignité. En effet, c'est ce qui se dit; et les sages qui vous écoutent, témoins de votre emportement, bien loin d'en avoir moins d'estime pour votre en-

nemi, n'en conçoivent que du mépris pour vous et de la compassion pour votre foiblesse. Au contraire, si c'est votre ami (car à qui la médisance ne s'attaque-t-elle pas?), quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié, de vous élever contre celui même dont vous devez être le défenseur; de l'exposer à la risée dans une conversation, tandis que vous l'entretenez ailleurs de belles paroles; de le flatter d'une part, et de l'outrager de l'autre! Or il y en a, vous le savez, en qui l'intempérance de la langue va jusqu'à ce point d'infidélité, et qui n'épargneroient pas leur propre sang, leur propre père, quand il est question de railler et de médire. Mais je veux, conclut saint Chrysostôme, que cet homme vous soit indifférent, n'est-ce pas une autre espèce de lâcheté de lui porter des coups si sensibles? Puisque vous le regardez comme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous? N'en ayant reçu nul mauvais office, pourquoi êtes-vous le premier à lui en rendre? Qu'a-t-il fait pour s'attirer le venin de votre médisance? Vous n'avez rien, dites-vous, contre lui, et cependant vous l'offensez et vous le blessez : je vous demande s'il est rien de plus lâche qu'un tel procédé.

Mais reconnoissons-le encore plus clairement par la seconde circonstance. Quiconque médit attaque l'honneur d'autrui : c'est en quoi consiste l'essence de ce péché. Mais de quelles armes se

sert-il pour l'attaquer? d'une sorte d'armes qui de tout temps ont passé pour avoir quelque chose de honteux, je veux dire des armes de la langue, selon l'expression même du Saint-Esprit. Car dans les termes de l'Écriture, c'est la langue qui fournit au médisant les flèches aiguës ou les paroles envenimées qu'il lance contre ceux qu'il a dessein de perdre : *Filii hominum dentes eorum arma et sagittæ.*[1] C'est la langue qui lui tient lieu d'épée à deux tranchans, dont il frappe sans égard et sans pitié : *Lingua eorum gladius acutus.*[2] Et qui est-ce qui fut l'inventeur de cette espèce d'armes, et qui les fabriqua? Le démon, répond saint Augustin, lorsque, voulant combattre le premier homme dans le paradis terrestre, il s'arma d'une langue de serpent; ce qui ne lui réussit que trop bien : d'où vient que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, parlant de cet ennemi du genre humain, dit que dès le commencement du monde il fut homicide : *Ille homicida erat ab initio :*[3] or il est évident que le démon ne commit pas cet homicide avec le fer, mais avec la langue : *Non ferro armatus, sed lingua, ad hominem venit.*[4]

Voilà la source et l'origine de la médisance. Aussi Jérémie ne croyoit-il pas pouvoir mieux exprimer la malice de ses ennemis et l'indignité de leur conduite, qu'en rapportant les discours qu'ils te-

[1] Psal. 56. — [2] Ibid. — [3] Joan. 8. — [4] Aug.

noient de lui et contre lui. *Venite, et percutiamus eum lingua.*[1] Allons, disoient ces hommes de sang, s'excitant les uns les autres contre Jérémie, ou plutôt contre Jésus-Christ, dont ce prophète étoit la figure; allons, et déclarons-lui une guerre ouverte; jetons-nous sur lui comme sur une proie qui nous est préparée; déchirons-le et le mettons en pièces. Tout cela comment? par les trait set les coups de la langue, qui sera l'instrument général de tout ce que nous avons formé de desseins et d'entreprises contre sa personne : *Venite, percutiamus eum lingua.* Car voilà, Chrétiens, de quelle manière en usent encore tous les jours ce qu'on appelle gens de parti, gens de faction et de cabale. Ils parlent, ils déclament, ils invectivent, ils calomnient, et je vous laisse à juger si c'est là le caractère des âmes généreuses et des cœurs droits.

Mais de plus, quel temps choisit presque toujours le médisant pour frapper son coup? celui où l'on est moins en état de s'en défendre. Car ne croyez pas qu'il attaque son ennemi de front : il est trop circonspect dans son iniquité pour n'y pas apporter plus de précaution. Tandis qu'il vous verra, il ne lui échappera pas une parole. Qu'il aperçoive seulement un ami disposé à soutenir vos intérêts, il n'en faut pas davantage pour lui fermer la bouche. Mais éloignez-vous, et qu'il se croie

[1] Jerem. 18.

en sûreté, c'est alors qu'il donnera un cours libre à sa médisance, qu'il en fera couler le fiel le plus amer, qu'il se déchaînera, qu'il éclatera. Or quelle lâcheté d'insulter un homme parce qu'il n'est pas en pouvoir de répondre! C'est néanmoins ce que font tous les médisans. Et voilà sur quoi particulièrement est établie l'obligation de ne les pas écouter. On vous a dit cent fois que cette obligation est essentielle au précepte de la charité, et qu'il est de la foi que quiconque prête l'oreille à la médisance, dès-là en devient complice; que, dans la pensée de saint Bernard, il n'y a souvent pas moins de désordre à entendre la médisance qu'à la faire, et que selon saint Grégoire pape il y aura peut-être un jour plus de chrétiens condamnés de Dieu pour avoir ouï parler que pour avoir parlé contre le prochain. On vous a dit tout cela; mais vous demandez sur quoi l'obligation de tout cela peut être fondée, et moi je dis qu'elle est particulièrement fondée sur la lâcheté du médisant. Car comme c'est toujours des absens qu'il médit, il a été de la providence que les absens fussent prémunis contre un mal si dangereux. Or c'est à quoi Dieu a sagement pourvu par cette loi de la charité qui nous oblige de ne point adhérer à la médisance; c'est-à-dire, ou de la condamner par notre silence, ou de la réfuter par nos paroles, ou de la réprimer par notre autorité : de sorte que si l'on

s'échappe en ma présence à blesser l'honneur du prochain, je dois me regarder comme un homme député de Dieu pour le défendre, et comme le tuteur de la réputation de mon frère. Telle est l'importante commission dont Dieu nous a chargés et qu'il nous a signifiée dans l'Ecclésiastique, *Mandavit illis unicuique de proxima suo.*[1] Le médisant est lâche : il faut que vous ayez une fermeté chrétienne, et que la charité trouve en vous autant de protecteurs. Sans cela vous êtes responsables de tout le tort que votre prochain en souffrira.

Rien de plus formidable à la médisance, dit saint Ambroise, qu'un homme zélé pour la charité. Mais savez-vous, Chrétiens, comment la médisance a coutume de s'en défendre? Par trois autres lâchetés encore plus insignes qu'elle commet. Premièrement, sur certains faits plus diffamans, elle ne parle presque jamais qu'en secret. Secondement, elle affecte de plaire et de se rendre agréable. Et en troisième lieu, elle tâche à se couvrir de mille prétextes qui semblent la justifier. Je m'explique. Si la médisance étoit réduite à ne se produire qu'en public et devant des témoins, à peine y auroit-il des médisans dans le monde; pourquoi? parce qu'il y auroit fort peu de gens qui pussent ou qui voulussent essuyer la tache que la médisance imprime à celui qui la fait. Mais au-

[1] Eccles. 17.

jourd'hui l'on en est quitte pour un peu de prudence et pour une discrétion apparente ; avec cela on médit librement et impunément : d'où il arrive que les plus lâches y deviennent les plus hardis. Peut-on mieux les dépeindre que le Saint-Esprit dans la Sagesse, quand il les compare à des serpens qui piquent sans faire de bruit : *Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet, qui occulte detrahit.* [1] Ils demandent le secret à tout le monde, et ils ne voient pas, dit saint Chrysostôme, que cela même les rend méprisables. Car demander à celui que j'ai fait le confident de ma médisance qu'il garde le secret, c'est proprement lui confesser mon injustice. C'est lui dire : Soyez plus sage et plus charitable que moi : je suis un médisant, ne le soyez pas ; en vous parlant de telle personne, je blesse la charité, ne suivez pas mon exemple. Aussi David, qui fut un prince si éclairé, n'avoit point tant d'horreur, à ce qu'il paroît, de la médisance, que du secret de la médisance. J'avois pitié, disoit-il, de ceux que la chaleur et l'emportement faisoit éclater en des médisances, quoique outrageantes et atroces ; mais si j'en voyois quelqu'un qui inspirât secrètement le poison de sa malignité, je me sentois animé de zèle et d'indignation, et il me sembloit qu'il étoit de mon devoir de le persécuter et de le confondre. *Detrahentem secreto*

[1] Eccles. 10.

proximo suo, hunc persequebar.[1] Ce n'est pas tout. D'où vient qu'aujourd'hui la médisance s'est rendue si agréable dans les entretiens et dans les conversations du monde? pourquoi emploie-t-elle tant d'artifices et cherche-t-elle tant de tours? Ces manières de s'insinuer, cet air enjoué qu'elle prend, ces bons mots qu'elle étudie, ces termes dont elle s'enveloppe, ces équivoques dont elle s'applaudit, ces louanges suivies de certaines restrictions et de certaines réserves, ces réflexions pleines d'une compassion cruelle, ces œillades qui parlent sans parler, et qui disent bien plus que les paroles mêmes : pourquoi tout cela? le prophète nous l'apprend. *Os tuum abundavit malitia, et lingua tua concinnabat dolos* :[2] Votre bouche étoit remplie de malice, mais votre langue savoit parfaitement l'art de déguiser cette malice et de l'embellir : car quand vous aviez des médisances à faire, c'étoit avec tant d'agrément, que l'on se sentoit même charmé de les entendre : *Et lingua tua concinnabat dolos.* Quoique ce fussent communément des mensonges, ces mensonges, à force d'être parés et ornés, ne laissoient pas de plaire, et, par une funeste conséquence, de produire leurs pernicieux effets : *Et lingua tua concinnabat dolos.* Or en quelle vue le médisant agit-il ainsi? Ah! mes Frères, répond saint Chrysostôme, parce qu'autrement la médi-

[1] Psal. 100. — [2] Ibid. 49.

sance n'auroit pas le front de se montrer ni de paroître. Étant d'elle-même aussi lâche qu'elle est, on n'auroit pour elle que du mépris si elle se faisoit voir dans son naturel; et voilà pourquoi elle se farde aux yeux des hommes, mais d'une manière qui la rend encore plus méprisable et plus criminelle aux yeux de Dieu.

Allons encore plus loin: ce qui met le comble à la lâcheté de ce vice, c'est que, non content de vouloir plaire et de s'ériger en censeur agréable, il veut même passer pour honnête, pour charitable, pour bien intentionné; car voilà l'un des abus les plus ordinaires. Permettez-moi de vous le faire observer et d'entrer avec vous dans le détail de vos mœurs, puisqu'il est vrai de ce péché, ce que saint Augustin disoit des hérésies, qu'on ne les combat jamais mieux qu'en les faisant connoître. Voilà, dis-je, l'un des abus de notre siècle. On a trouvé le moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus, qui est le zèle de la gloire de Dieu; c'est-à-dire qu'on a trouvé le moyen de déchirer et de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colère, mais par maxime de piété et pour l'intérêt de Dieu. Il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bien de l'Église de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit. Cela s'établit comme un principe: là-dessus on se fait une conscience,

et il n'y a rien que l'on ne se croie permis par un si beau motif. On invente, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi, on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables, on débite cent faussetés, on confond le général avec le particulier; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous; et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne : et tout cela encore une fois pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. Elle ne suffiroit pas pour rectifier une équivoque : mais elle est plus que suffisante pour rectifier la calomnie, quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu.

Ah! Chrétiens, si Dieu, au moment que je parle, révéloit ici toutes nos pensées, comme il les révélera dans son jugement universel, et qu'il découvrît toutes les intentions que nous avons eues en rabaissant celui-ci et celui-là, quelle honte n'aurions-nous pas de nous-mêmes? Ou si nous-mêmes, dans l'esprit d'une sincère pénitence, nous voulions reconnoître la perversité de notre cœur, quelle confession n'en ferions-nous pas à Dieu? Non, Seigneur, lui dirions-nous, ce n'est rien moins que le motif de votre gloire qui me conduisoit, et je suis un prévaricateur d'avoir voulu faire servir cette gloire divine à l'iniquité et au désordre de ma passion. Si je ne m'étois proposé que votre gloire, je n'aurois pas eu dans mon zèle tant d'aigreur; je

n'aurois pas eu un plaisir si sensible à révéler les imperfections de mon prochain; je ne me serois pas fait de son humiliation un avantage au préjudice de la charité : car la charité est inséparable de votre gloire. Si c'étoit l'intérêt de votre gloire qui m'eût touché, je n'aurois pas tant exagéré les choses, je n'y aurois rien ajouté de moi-même, je n'aurois pas publié mes conjectures et mes soupçons pour des faits certains et indubitables : car le zèle de votre gloire suppose la vérité. Trouvant de quoi reprendre dans la conduite des autres, ou je vous en aurois laissé le jugement, ou, selon l'ordre de l'Évangile, je m'en serois éclairci entre eux et moi. Je n'en aurois point fait de confidences indiscrètes; je ne l'aurois point déclaré à des personnes incapables d'y remédier, et capables de s'en scandaliser; je n'en aurois point rafraîchi inutilement la mémoire en mille occasions, et je ne serois pas tombé par ma médisance dans un mal plus grand et plus inexcusable que celui que je condamnois. Il faut donc l'avouer, ô mon Dieu, et l'avouer à ma confusion, ce qui m'a mis dans la bouche tant d'amertume, ce sont de lâches passions dont mon cœur s'est laissé préoccuper; c'est une antipathie naturelle que je ne me suis pas efforcé de vaincre; c'est une envie secrète que j'ai eue de voir les autres mieux réussir que moi; c'est un intérêt particulier que j'ai recherché dans l'abaisse-

ment de celui-ci, c'est une vengeance que je me suis procurée aux dépens de celle-là; c'est une aveugle prévention contre le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre. Telle a été, Seigneur, la source de mes médisances, et j'en veux bien faire l'aveu devant vous, parce que j'y veux apporter le remède. Si nous étions de bonne foi avec Dieu, voilà comment nous parlerions : et de tout ceci je conclus toujours qu'entre les vices la médisance est évidemment un des plus lâches.

J'ai dit encore que c'étoit un des plus odieux, et à qui? à Dieu et aux hommes. A Dieu, qui est essentiellement amour et charité, et qui par-là même doit avoir une opposition spéciale à la médisance, puisque la médisance est l'ennemi le plus mortel de la charité : *Detractores, Deo odibiles.*[1] Aux hommes, dont le médisant, selon l'oracle du Saint-Esprit, est l'abomination : *Abominatio hominum detractor.*[2] Et je ne m'en étonne pas. Car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme à la censure de qui chacun se trouve exposé; dont il n'y a personne, de quelque condition qu'il soit, qui se puisse dire exempt; et de qui les puissances mêmes ne peuvent éviter les traits? Quoi de plus odieux qu'un tribunal érigé d'une autorité particulière, où l'on décide souverainement du mérite des hommes; où l'un est déclaré tel que l'on veut qu'il soit; où l'autre quelque-

[1] Rom. 1. — [2] Prov. 24.

fois est noté pour jamais, et flétri d'une manière à ne s'en pouvoir laver; où tous reçoivent leur arrêt, qui leur est prononcé sans distinction et sans compassion?

C'est pour cela que l'Écriture, dans le portrait du médisant, nous le représente comme un homme terrible et redoutable : *Terribilis in civitate homo linguosus.*[1] En effet, il est redoutable dans une ville, redoutable dans une communauté, redoutable dans les maisons particulières, redoutable chez les grands, redoutable parmi les petits. Dans une ville, parce qu'il y suscite des factions et des partis; dans une communauté, parce qu'il en trouble la paix et l'union; dans une maison particulière, parce qu'il y entretient des inimitiés et des froideurs; chez les grands, parce qu'il abuse de la créance qu'ils ont en lui, pour détruire auprès d'eux qui il lui plaît; parmi les petits, parce qu'il les anime les uns contre les autres : *Terribilis homo linguosus.* Combien de familles divisées par une seule médisance! combien d'amitiés rompues par une raillerie! combien de cœurs aigris et envenimés par des rapports indiscrets! Qu'est-ce qui forme tous les jours tant de querelles ouvertes et déclarées : n'est-ce pas un terme offensant dont on veut avoir raison? Qu'est-ce qui engage à ces combats singuliers, si sagement défendus par les lois divines et humaines : est-ce

[1] Eccles. 9.

autre chose souvent qu'une parole piquante, qu'on ne croit pas, selon le faux honneur du monde, pouvoir laisser impunie? Ne serions-nous pas surpris si dans la suite de l'histoire on nous faisoit voir des guerres sanglantes qui n'ont point eu d'autre principe que celui-là? On armoit de toutes parts, on versoit le sang des hommes, on désoloit les provinces; et de quoi s'agissoit-il? d'un mot peut-être, qui comme une étincelle excitoit le plus violent et le plus affreux embrasement. Que ne fait point la médisance, lorsque pour se répandre, et même, autant qu'il lui est possible, pour se perpétuer et s'éterniser, elle se produit dans des libelles, dans des ouvrages satiriques, dans des poésies scandaleuses! Les siècles entiers suffiroient-ils pour fermer ces plaies? Après mille réconciliations, mille satisfactions, mille désaveux, la cicatrice n'en reste-t-elle pas toujours? Or Dieu, qui est le protecteur de la charité, peut-il voir tout cela sans avoir en horreur le médisant? Vous-mêmes à qui je parle, Chrétiens, rendez ici témoignage (car vous le pouvez) de tous les désordres où vous avez eu part, et que la médisance a causés, soit celle que vous avez faite, soit celle qu'on a faite de vous: je veux dire, de tous les chagrins que vous avez donnés aux autres par vos médisances, et de tous les chagrins que la médisance des autres vous a donnés à vous-mêmes. Avez-vous pu supporter ce qu'on a dit de vous?

quels ressentimens n'en avez-vous pas fait paroître, et dans quels transports de colère cela ne vous a-t-il pas quelquefois jetés ! Or ce que vous avez dit des autres a dû produire dans les autres les mêmes effets. Voyez combien de disgrâces on vous auroit épargnées si l'on n'avoit jamais mal parlé de vous ; et combien de déplaisirs vous vous seriez épargnés vous-mêmes, si vous n'aviez jamais parlé mal d'autrui. Car enfin tous les mauvais pas de votre vie, toutes les rencontres fâcheuses, tous les embarras d'affaires que vous avez eus, sont peut-être arrivés d'avoir mal gouverné votre langue. Voilà ce qui vous a attiré des ennemis, voilà ce qui vous a fait perdre vos amis, voilà ce qui les a éloignés de votre personne, voilà ce qui vous a fait passer dans le monde pour un esprit dangereux. Tant il est vrai que la médisance est un vice odieux de sa nature.

Mais on se plaît à l'entendre, et, quoi qu'il en soit, il n'y a rien dans la conversation de plus agréable et de plus divertissant. Ah ! Chrétiens, c'est ici le prodige que je vous prie de remarquer : car saint Chrysostôme ajoute fort bien que tout est monstrueux dans ce vice et qu'il n'y a rien de naturel. On l'aime et on l'abhorre tout à la fois. Il plaît en même temps qu'il se fait haïr ; et vous, mon cher Auditeur, qui vous en réjouissez, vous êtes le premier à le détester : pourquoi ? parce que si vous êtes sage, vous devez juger que le médisant ne vous mé-

nagera pas dans l'occasion, qu'il ne vous fera pas plus de grâce qu'aux autres, et qu'après vous avoir diverti à leurs dépens, il saura vous faire servir vous-même à leur divertissement. Car pourquoi vous excepteroit-il ? avez-vous quelque qualité qui vous rende invulnérable aux traits de la médisance ? êtes-vous un homme parfait ? s'il n'a pas respecté un tel, aura-t-il plus d'égard pour vous ? avez-vous fait un pacte avec lui, et quand vous l'auriez fait, espéreriez-vous qu'il l'observât ? le moyen qu'il vous garantisse une langue dont il n'est pas le maître ? et comment pourroit-il vous en assurer, puisqu'il ne peut pas s'en assurer lui-même ? Cependant, mes Frères, reprend saint Chrysostôme, voilà notre indignité et l'indignité de ce vice. Nous aimons la médisance tandis qu'elle s'attaque aux autres ; mais du moment qu'elle vient à nous, nous en avons horreur. Que notre prochain en soit déchiré, nous le souffrons et nous l'agréons ; que nous en ressentions la moindre atteinte, nous nous emportons.

Voilà donc les deux qualités de cette habitude criminelle : elle est lâche, et elle est odieuse. Après cela n'est-il pas étrange que ce soit néanmoins aujourd'hui le vice le plus commun et le plus universel ? Mais je me trompe : ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que ce vice règne dans le monde, puisqu'il y règne dès le temps même de David, et que quand ce prophète vouloit exprimer la cor-

ruption générale de toute la terre, c'étoit singulièrement ce désordre qu'il marquoit. *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.*[1] Tous les hommes, disoit-il, se sont égarés des voies de Dieu, et en même temps ils sont devenus des sujets inutiles. Car à quoi peut être utile une créature qui n'est plus à Dieu, et qui ne cherche plus Dieu; il n'y en a pas un qui fasse le bien, pas un sans exception: *Non est usque ad unum.* Mais dites-nous, grand roi, demande saint Augustin, quelle est donc cette contagion qui a infecté tout le monde, et en quoi est-ce que tous les hommes se sont éloignés si généralement des voies de Dieu? Est-ce dans les excès de la débauche? est-ce dans les déréglemens de l'ambition? est-ce dans les convoitises de l'avarice? non. En quoi donc? dans les libertés de la médisance: *Sepulchrum patens est guttur eorum, linguis suis doloso agebant; venenum aspidum sub labiis eorum.*[2] Oui, voilà en quoi l'on peut dire que tous les hommes se sont pervertis; c'est que leurs bouches sont comme des sépulcres ouverts, dont il ne sort rien que de corrompu; c'est qu'ils ne se servent de leurs langues que pour tromper, que pour railler, que pour offenser, que pour calomnier; c'est qu'ils ont sur leurs lèvres un venin pire que celui de l'aspic, dont l'innocence et la vertu même ne

[1] Psal. 13. — [2] Ibid.

peuvent se préserver. Encore une fois, disoit ce prophète, voilà ce qui les a tous perdus, voilà la lèpre dont ils sont tous couverts; et je vois si peu de personnes dans le monde qui en soient exempts, que j'aime mieux dire absolument, *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.*

En effet, Chrétiens, quoique les autres vices se répandent présentement plus que jamais, encore y a-t-il certains états et certaines conditions qui s'en défendent, soit par grâce de vocation, soit par effort de vertu, soit par éloignement des occasions, soit par une espèce de nécessité. L'avarice ne trouve guère d'entrée dans le cœur d'un religieux; à peine l'ambition s'attache-t-elle à certaines professions basses et obscures; il y a des vierges dans le christianisme qui triomphent presque sans peine du démon de la chair. Mais pour la médisance, elle exerce également son empire sur tous les hommes. C'est le vice des grands comme des petits, des souverains comme des peuples, des savans comme des ignorans; le vice de la cour et de la ville, de l'homme de robe et de l'homme d'épée, des jeunes et des plus avancés en âge. Le dirai-je, et ne s'en formalisera-t-on point? non, mes Frères; car je le dirai avec tout le respect et toute la circonspection convenable. C'est le vice des prêtres aussi-bien que des laïques, des religieux aussi-bien que des séculiers, des spirituels et des dévots aussi-bien et peut-

être même plus que des libertins et des impies. Prenez garde : je ne dis pas que c'est le vice de la dévotion; à Dieu ne plaise. La dévotion est toute pure, toute sainte, exempte de tout vice; et lui en attribuer un seul, ce seroit faire outrage à Dieu même, et décréditer son culte. Mais ceux qui professent la dévotion ont leur péché propre comme les autres, et vous savez si le plus ordinaire n'est pas la médisance; péché qui s'attache aux âmes d'ailleurs les plus pieuses; péché qui souvent fait mourir en elles tous les fruits de grâce et de justice; péché qui corrompt leurs esprits, pendant que leurs corps demeurent chastes; péché qui leur fait faire un triste naufrage, après qu'elles ont évité tous les écueils des plus criminelles et des plus dangereuses passions; enfin, péché qui perd bien des dévots, et qui déshonore la dévotion.

Ah! mes Frères, concluoit saint Bernard, instruisant ses religieux sur la matière que je traite : écoutons-le, mes chers Auditeurs, vous qui faites une profession particulière de piété, vous qui êtes engagés dans l'état ecclésiastique, vous qui êtes revêtus de l'habit de religieux, moi-même qui suis chargé tout à la fois de toutes ces obligations; c'est à vous et à moi que j'adresse les paroles de ce grand saint : Ah! mes Frères, s'écrioit-il, si cela est, c'est-à-dire si nous devions être sujets comme les hommes du siècle à ce péché de médisance, pourquoi tant d'exer-

cices pénibles et mortifians que nous pratiquons tous les jours, et à quoi nous servent-ils ? *Si ita est, Fratres, ut quid sine causa mortificamur tota die ?*[1] Pour quoi ces retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continuelles prières, si nous ne laissons pas avec cela de nous damner en ne retenant pas notre langue ? Falloit-il nous donner tant de peine, pour nous perdre avec les autres ? Ne pouvions-nous pas trouver une voie plus commode et plus supportable pour descendre dans l'enfer ? *Siccine ergo non inveniebatur nobis via tolerabilior ad infernum ?*[2] Que ne marchions-nous dans le chemin large des plaisirs du monde, afin d'avoir au moins cette espèce de consolation, de passer de la joie à la souffrance, et non pas de la souffrance à une autre souffrance ? *Cur non saltem illam quæ ducit ad mortem latam viam elegimus, quatenus de gaudio ad luctum, non de luctu ad luctum transiremus ?*[3] Qu'importe que ce soit par les vices de la chair ou par ceux de l'esprit que nous tombions dans l'abîme ; que ce soit par l'impureté ou par la médisance, puisque la médisance est seule capable de nous y précipiter ? Ainsi parloit saint Bernard, et de là je prends occasion de vous expliquer le second sujet de mon étonnement, savoir, que la médisance étant de tous les péchés celui qui nous impose devant Dieu des engagemens plus rigoureux et plus étroits, on s'y porte néanmoins

[1] Bern. — [2] Id. — [3] Id.

avec tant de facilité et si peu de précaution. Donnez, s'il vous plaît, à cette seconde partie une attention toute nouvelle.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit parlant du péché d'injustice, lui a donné pour compagne inséparable l'amertume et la douleur, et qu'il a voulu que le remords, le trouble, le ver de conscience, fussent les productions malheureuses de ce qu'il appelle iniquité. *Ecce parturiit injustitiam, concepit dolorem et peperit iniquitatem.*[1] En effet, dit saint Augustin, tout péché est à l'égard de Dieu un funeste engagement de la conscience du pécheur; mais l'injustice ajoute à celui-ci d'être encore un engagement à l'égard de l'homme; et quoique l'engagement à l'égard de l'homme paroisse léger en comparaison de celui qui regarde Dieu, il est néanmoins vrai qu'il a quelque chose pour la conscience de plus inquiétant, de plus douloureux, et d'une suite plus fâcheuse. Pourquoi cela? parce qu'à remonter au principe, le droit de Dieu peut être violé sans celui de l'homme, mais que le droit de l'homme ne le peut jamais être sans celui de Dieu. Quand je pèche contre Dieu, si je puis parler de la sorte, je n'ai affaire qu'à Dieu même;

[1] Psal. 7.

mais quand je fais tort à l'homme, je suis responsable et à Dieu et à l'homme; et ces deux intérêts sont si étroitement unis, que jamais Dieu ne relâchera du sien, si celui de l'homme n'est entièrement réparé. Or il est bien plus aisé de satisfaire à Dieu seul que de satisfaire tout à la fois à l'homme et à Dieu. Car, pour Dieu seul, la contrition du cœur suffit : mais pour l'homme et pour Dieu tout ensemble, ou plutôt pour Dieu prenant la cause de l'homme, outre ce sacrifice du cœur, ce qu'il faut au delà est ce que le pécheur a coutume de craindre davantage, et ce qui forme en lui l'obstacle le plus difficile à vaincre pour sa conversion. Appliquez-vous, Chrétiens, à cette vérité, et comprenez le plus essentiel de vos devoirs.

Toute injustice envers le prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut; mais de toutes les espèces d'injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus terrible devant Dieu que celui de la médisance. Premièrement, parce qu'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur. Secondement, parce que c'est celui dont l'obligation souffre moins d'excuses, et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre. Enfin, parce qu'il s'étend communément à des suites infinies, dont il n'y a point de conscience, quelque libertine qu'elle puisse être, qui ne doive trembler. Trois caractères

qui méritent toutes vos réflexions, et que vous n'avez peut-être jamais bien considérés.

Il faut réparer l'honneur, c'est le premier. Ah! Chrétiens, l'étrange nécessité! Vous avez ravi celui de votre frère, et il s'agit de le rétablir. Si vous reteniez son bien, vous vous condamneriez à le rendre; et vous avouez que sans cela il n'y auroit nulle espérance de salut pour vous : or ce bien dont vous lui seriez redevable est de beaucoup au-dessous de son honneur. Il seroit donc surprenant qu'ayant de l'équité pour l'un, vous en manquassiez pour l'autre; et qu'étant religieux pour le vol, vous ne le fussiez pas pour la médisance. De savoir comment elle se répare, c'est ce que je n'entreprends pas de vous expliquer en détail; et je pourrois vous prescrire sur cela des règles contre lesquelles votre foiblesse se révolteroit. Consultez ceux que Dieu a établis dans son Église pour être les pasteurs de vos âmes; mais souvenez-vous que, tout pasteurs qu'ils sont de vos âmes, Dieu ne leur donne nul pouvoir pour vous dispenser de cette réparation. Ils ont les clefs du ciel entre les mains; et l'Église en certains temps plus solennels leur communique sans réserve toute sa juridiction. Mais ni la juridiction de l'Église ni les clefs du ciel ne vont point jusque-là; et cet homme, quoique ministre et lieutenant de Jésus-Christ, n'est pas plus capable de vous réconcilier avec Dieu, sans la con-

dition dont je parle, que de vous rendre maître de l'honneur d'autrui, et de vous attribuer le domaine de ce qui ne vous appartient pas. Je vous le dis, Chrétiens, parce que, dans le tribunal même de la pénitence, il peut arriver quelquefois, ou que vous dissimuliez avec lui, ou qu'il dissimule avec vous; que vous lui déguisiez les choses, ou qu'il vous déguise vos obligations : abus qui, bien loin de vous justifier, ne serviroit qu'à augmenter la rigueur de votre jugement.

Il me suffit donc en général de vous déclarer, qu'un honneur que la médisance a flétri ne peut être lavé de cette tache qu'aux dépens d'un autre honneur, comme un intérêt ne peut être compensé que par un autre intérêt. Vous avez blessé la réputation de cet homme, il est juste qu'il vous en coûte, à proportion, de la vôtre, dans la satisfaction que vous lui ferez. Cette satisfaction vous humiliera; mais en cela même consiste le paiement de la dette que vous avez contractée. Car payer en matière d'honneur, c'est s'humilier; et il est autant impossible de réparer la médisance sans subir l'humiliation, que le larcin sans se dessaisir et se dépouiller de la possession. Vous essuierez par-là un peu de honte : combien vos discours libres et piquans ont-ils causé de confusion à la personne que vous avez décriée! On rabattra de l'estime qu'on faisoit de votre probité : cette estime

de probité ne vous est plus due, mais vous la devez à ceux que vous avez offensés; et l'ordre de Dieu est que vous leur en fassiez comme un sacrifice, en vous exposant, s'il est nécessaire, aux mépris des hommes. Vous avancez une calomnie : il faudra expressément vous rétracter. Vous excédez dans un récit : il faudra reconnoître sans équivoque que vous avez exagéré. Vous empoisonnez par un air malin ce qui ne vous plaît pas : il faudra là-dessus, et sur tout le reste, rendre justice et faire connoître la vérité. En mille conjonctures cela est affligeant, j'en conviens : mais au moins, dit Guillaume de Paris, le pécheur y trouve-t-il un avantage plein de consolation pour lui, savoir, que ce qui lui paroît affligeant, s'il a le courage de s'y résoudre, est aussi la marque la plus évidente qu'il puisse avoir dans cette vie, et de l'efficace de sa contrition, et de la validité de sa pénitence. Vous ne l'avez pas voulu, ô mon Dieu, que ce secret nous fût infailliblement connu; et, pour nous tenir dans une dépendance plus étroite, l'ordre de votre providence a été que, dans cet exil où nous vivons, nous ne puissions être certains si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Mais quand je vois un chrétien touché de repentir, et non content de détester son crime, en faire une sérieuse réparation, en détruire les impressions les plus légères, et pour cela ne se point flatter soi-même,

dire, Non-seulement j'ai péché contre la charité, mais contre la justice, mais même contre la droiture naturelle et la sincérité, en interprétant selon ma passion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai; quand j'entends sortir de sa bouche un tel aveu, ah! Seigneur, quelque impénétrable que soit le mystère de votre grâce je ne puis m'empêcher alors de croire que c'est un pécheur contrit, sanctifié, parfaitement réconcilié avec vous. Quoi qu'il en soit, mes chers Auditeurs, sans cela point de pénitence solide, et par conséquent point de miséricorde ni de pardon de la part de Dieu.

Ajoutez que l'obligation de réparer l'honneur est de toutes la plus absolue, et comme j'ai dit, la moins exposée aux prétextes de l'amour-propre, qui pourroient l'affoiblir. Car en vain l'amour-propre nous suggère-t-il des raisons et des excuses pour nous décharger d'un devoir aussi pressant que celui-là; ces excuses et ces raisons sont autant d'impostures de l'esprit du monde, qui se détruisent d'elles-mêmes, pour peu que nous voulions les examiner. En effet, quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous nous en défendons par le prétexte de l'impossibilité. Souvent cette impossibilité est chimérique, quelquefois elle est réelle; Dieu, qui ne se peut tromper, en sera le juge. Mais quand il s'agit de l'honneur de nos frères, qu'avons-nous à alléguer? Nous nous

flattons car il en faut venir à l'induction et ne pas craindre que cette morale dégénère de la dignité de la chaire, puisqu'en réfutant nos erreurs elle nous développera la loi de Dieu), nous nous flattons de n'être point obligés à réparer une médisance, parce que nous n'en sommes pas, disons-nous, les premiers auteurs, et que nous n'avons parlé que sur le rapport d'autrui; mais dans un sujet où la charité étoit blessée, le rapport d'autrui étoit-il pour nous une caution sûre? falloit-il déférer à ce rapport? voudrions-nous que sur la foi des autres on crût de nous indifféremment tout ce qui se dit? un péché peut-il jamais servir d'excuse à un autre péché; et le jugement téméraire, qui de lui-même est un désordre, dispenseroit-il de la réparation d'un second désordre qui est la médisance?

Nous prétendons que le bruit commun avoit rendu la chose publique. Mais n'est-ce pas, disoit Tertullien, ce bruit commun qui publie tous les jours les plus noirs mensonges et qui les répand dans le monde avec le même succès que les plus constantes vérités? n'est-ce pas le caractère de ce bruit commun, de ne subsister que pendant qu'il impose, et de s'évanouir du moment qu'il n'impose plus? *Nonne hæc est famæ conditio, ut non nisi cum mentitur, perseveret?*[1] Cependant, poursuivoit-il, c'est ce bruit commun que l'on nous objecte con-

[1] Tertul.

tinuellement, et dont on s'autorise pour ne nous rendre aucune justice : *Hæc tamen profertur in nos sola testis.*[1] Or il seroit bien étrange qu'une chose si frivole pût anéantir une obligation si sainte.

Je vais plus avant. Nous nous figurons en être quittes devant Dieu, parce que nous n'avons rien dit que de vrai : mais, pour être vrai, nous est-il permis de le révéler? N'est-ce pas assez qu'il fût secret pour devoir être respecté de nous? avons-nous droit sur toutes les vérités? consentirions-nous que tout ce qui est vrai de nos personnes fût découvert et manifesté? ne compterions-nous pas cette entreprise pour une injure atroce dont il n'y a point de satisfaction que nous ne dussions attendre? et pourquoi, raisonnant ainsi pour nous-mêmes, ne suivons-nous pas les mêmes principes en faveur des autres? Nous nous persuadons que la médisance qui nous est échappée, n'a que légèrement intéressé le prochain : mais en sommes-nous juges compétens? avons-nous bien pesé jusqu'où peut aller cet intérêt du prochain? le devons-nous mesurer selon les vues d'une raison telle qu'est la nôtre, toujours préoccupée et toujours disposée à prendre le parti qui la favorise? si c'étoit notre intérêt propre, en formerions-nous le même jugement? Ce n'a été, dit-on, qu'une raillerie; mais en faut-il souvent davantage pour causer un tort in-

[1] Tertul.

fini, et ne sont-ce pas les railleries qui font les plaies les plus vives, les plus cruelles et les plus sanglantes? Nous l'avons dit innocemment; mais quand on en conviendroit, en serions-nous plus à couvert? un honneur détruit, quoique innocemment, en est-il moins détruit? et la loi naturelle ne veut-elle pas que nous guérissions les maux dont nous sommes même la cause innocente, comme elle nous oblige à restituer les biens que nous aurions innocemment usurpés?

Achevons, Chrétiens, de renverser les vains fondemens sur quoi notre iniquité s'appuie. Ce que j'ai dit au désavantage de celui-ci n'est qu'une confidence d'ami que j'ai cru pouvoir faire à celui-là. Voilà, mes Frères, répond saint Ambroise, l'écueil de la charité : c'est une confidence que j'ai faite, et je ne m'en suis ouvert qu'à mon ami; comme s'il vous étoit libre de me ruiner de crédit et d'honneur auprès de votre ami; comme si, pour être votre ami, ce m'étoit un moindre outrage d'être diffamé dans son esprit; comme si cet homme que vous traitez d'ami n'avoit pas lui-même d'autres amis à qui confier le même secret; comme si le secret d'une médisance, bien loin d'en diminuer la malignité, ne l'augmentoit pas dans un sens, puisque c'est ce secret même qui m'ôte le moyen de me justifier devant cet ami. Tout cela est de saint Ambroise; et ce qu'il enseignoit, Chrétiens,

il le pratiquoit : car ayant un frère d'une prudence consommée, et qui lui étoit, comme l'on sait, uniquement cher, il ne laissoit pas d'avoir fait pacte avec lui qu'ils ne se communiqueroient jamais l'un à l'autre aucun secret préjudiciable à l'honneur du prochain ; condition que ce frère si sage et si droit accepta sans peine ; et saint Ambroise, pour notre instruction, a bien voulu en faire un point de son éloge funèbre : *Erant omnia communia, individuus spiritus, individuus affectus ; unum hoc non erat commune, secretum* :[1] Entre lui et moi tout étoit commun, inclinations, pensées, intérêts ; notre seule réserve étoit sur ce qui touchoit la réputation d'autrui ; ce que nous observions, dit-il, non pas par un principe de défiance, mais pour le respect de la charité : *Non quo confitendi periculum vereremur, sed ut divinæ charitatis tueremur fidem.*[2] La règle donc inviolable pour lui étoit, sur cet article, de ne pas découvrir à son frère ce qu'il auroit celé à un étranger : *Et hoc erat fidei indicium, quod non esset extraneo proditum, id non fuisse cum fratre collatum.*[3] En effet, ce sont ces criminelles confidences qui rendent le péché que je combats non-seulement pernicieux, mais contagieux : car on a dans le monde un ami que l'on fait le dépositaire et le complice de sa médisance ; celui-ci en a un autre, duquel il a éprouvé la fidélité ; cet autre en a un

[1] Amb. — [2] Id. — [3] Id.

troisième, dont il ne se tient pas moins sûr : ainsi, sous ombre de confidence, un homme est décrié dans toute une ville; et vous, qui êtes la première source de ce désordre, n'en devenez-vous pas solidairement responsable à Dieu?

Car voici, mes chers Auditeurs, le dernier caractère de ce péché : c'est qu'outre l'honneur qu'il attaque et qu'il blesse directement, il a mille autres suites déplorables, qui sont, dans la doctrine des théologiens, autant de charges pesantes pour la conscience. L'ignorez-vous, et mille épreuves ne doivent-elles pas vous avoir appris quels dommages dans la société humaine la médisance peut causer, et de quels maux elle est suivie? Il étoit d'une importance extrême pour l'établissement de cette jeune personne que sa vertu fût hors de tout soupçon; mais vous ne vous êtes pas contenté d'en donner certains soupçons, vous avez fait connoître toute sa foiblesse, et la chute malheureuse où l'a conduite une fatale occasion. Elle l'avoit pleurée devant Dieu, elle s'en étoit préservée avec sagesse en bien d'autres rencontres, elle marchoit dans un bon chemin et gardoit toutes les bienséances de son sexe; mais parce que vous avez parlé, la voilà honteusement délaissée, et pour jamais hors d'état de prétendre à rien dans le monde. Il n'étoit pas d'une moindre conséquence pour cet homme de se maintenir dans un crédit qui faisoit valoir son

négoce, et qui contribuoit à l'avancement de ses affaires; mais parce que vous n'avez pas caché selon les règles de la charité chrétienne quelques fautes qui lui sont échappées, et qu'il avoit peut-être pris soin de réparer, vous déconcertez toutes ses mesures et vous l'exposez à une ruine entière. Ce mari et cette femme vivoient bien ensemble, et par l'union des cœurs entretenoient dans leur famille la paix et l'ordre; mais un discours que vous avez tenu mal à propos a fait naître dans l'esprit de l'un de fâcheuses idées contre l'autre; et de là le refroidissement, le trouble, une guerre intestine qui les a divisés, et qui va bientôt les porter à un divorce scandaleux. Je serois infini si j'entreprenois de produire ici tous les exemples que l'usage de la vie nous fournit. Que fera ce domestique dont vous avez rendu la fidélité douteuse, et où trouvera-t-il à se placer? de quel poids, pour réprimer la licence et pour administrer la justice, sera l'autorité de ce juge, après les bruits qui ont couru de lui et que vous avez partout semés? quelle créance aura-t-on en cet ecclésiastique, et avec quel fruit exercera-t-il son ministère, depuis les sinistres impressions qu'on en a prises sur une parole qu'on a entendue de vous, et qui ne servoit qu'à en inspirer du mépris? Un homme est perdu sans ressource pour un mot dit par un grand, dit à un grand, dit devant un grand : car il est

vrai, Grands du monde, que si la médisance est à craindre partout, elle n'a jamais de plus funestes effets que lorsqu'elle vient de vous, que lorsqu'elle se fait devant vous, que lorsqu'elle s'adresse à vous. Par rapport aux grands, soit qu'ils parlent, soit qu'ils écoutent, il n'y a point de médisance simple: elles sont toutes compliquées ; c'est-à-dire qu'on ne médit guère en présence des grands et qu'ils ne médisent point eux-mêmes sans ruiner, sans désoler, sans diviser, sans troubler et renverser. Parmi le peuple et dans les conditions médiocres, il y a bien des médisances qui tombent et qui, toutes grièves qu'elles paroissent, sont presque sans conséquence ; mais, de la part des grands et à l'égard des grands, rien qui ne porte coup, rien qui ne fasse de profondes blessures et qui ne soit capable de donner la mort. Or voilà ce qu'il faut réparer. Les grands ne sont pas plus dispensés de cette obligation que les autres : tout élevés qu'ils sont au-dessus de leurs sujets, ils leur doivent la justice ; et s'ils n'en rendent pas compte aux hommes, ils en rendront compte à Dieu.

N'ai-je donc pas toujours raison de m'étonner que la médisance étant si préjudiciable aux hommes, on soit néanmoins si peu vigilant et si peu circonspect pour s'en abstenir? Mais savez-vous, Chrétiens, ce qui m'étonne encore plus? c'est que dans un siècle tel que le nôtre, je veux dire dans

un siècle où nous n'entendons parler que de réforme et de morale étroite, on voie des gens pleins de zèle, à ce qu'il semble, pour la discipline de l'Église et pour la sévérité de l'Évangile, suivre toutefois les principes les plus larges sur un des devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne, qui est la restitution de l'honneur et sa réparation. Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non-seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières; il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux et calomnieux; et comme si ce n'étoit pas assez de les avoir débités de vive voix et d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres animés de son esprit, il se sera servi de la plume pour les tracer sur le papier et pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs : cependant cet homme meurt, et sur tout cela l'on ne voit de sa part nulle satisfaction; on ne pense pas même à entrer pour lui là-dessus en quelque scrupule; et sans hésiter on dit : C'étoit un homme de bien, c'étoit un grand serviteur de Dieu; il est mort dans des sentimens de piété qui pénétroient les cœurs et qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes Frères, et je ne rabattrai rien de l'opinion de sa bonne vie; mais après tout trois choses me font de la peine : l'une, qu'il est incontestablement chargé d'une multitude infinie de médisances, et de médisances atroces; l'autre,

que toute médisance qui n'est pas réparée autant qu'elle pouvoit et qu'elle devoit l'être devient dès lors au jugement de Dieu, et selon la doctrine la plus relâchée, un titre certain de condamnation; et la troisième enfin, qu'il ne paroît rien qui donne à connoître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ses médisances passées, et qu'il ait pris quelques mesures pour les effacer. Voilà ce que je vous laisse concilier avec la sainteté de la vie et la sainteté de la mort. C'est un mystère pour moi incompréhensible, et un secret que j'ignore.

Ah! Chrétiens, faisons mieux, et, sans juger personne, jugeons-nous nous-mêmes. Apprenons à nous taire quand la réputation du prochain y peut être intéressée; et apprenons à parler quand il est du même intérêt que nous lui rendions ce que notre médisance lui a ravi. Tout ce que j'ai dit est si conforme à la raison et à l'équité naturelle, que des païens mêmes s'en édifieroient et en profiteroient : nous, éclairés des lumières de la foi; nous, inspirés de l'esprit de charité qui s'est répandu dans l'Église et qui doit régner dans nos cœurs; nous, les disciples de Jésus-Christ, qui s'est déclaré le maître et le Dieu de la charité, qui nous a laissé pour héritage la charité, qui en a fait son précepte et comme le précis de toute sa loi, serons-nous moins charitables que des idolâtres et moins équitables envers nos frères? Vous

vous scandalisez tant quelquefois, mon cher Auditeur, de voir le monde si corrompu; et, malgré tout votre zèle, le monde ne se scandalise pas moins de vous voir si médisant. Vous vous plaignez tant et si hautement qu'il n'y a plus parmi les hommes ni innocence ni piété, et l'on se plaint avec plus de sujet encore que dans vos paroles et vos entretiens vous n'épargniez ni la piété ni l'innocence. Retranchez ce vice, et faites-en devant Dieu la résolution. Voilà de tous les propos que vous pouvez former et que vous devez exécuter, un des plus nécessaires. Car entre les dangers du salut, dit saint Grégoire, il n'y en a point de plus universel et de plus fréquent que la médisance : *Hoc maxime vitio periclitatur genus humanum.*[1] Heureux qui s'en préserve et qui le prévient, en gouvernant sa langue et ne lui permettant jamais de s'échapper; heureux qui porte toujours la charité sur ses lèvres : il conservera la grâce dans son cœur, et il possédera la gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

[1] Greg.

SERMON

POUR LE DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LA CHARITÉ DU PROCHAIN.

Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum; et videns eum, misericordia motus est: et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum, et duxit in stabulum, et curam ejus egit.

Un samaritain faisant voyage se rencontra auprès de lui, et le voyant il en fut touché de compassion. Il alla à lui et banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin; ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, et prit soin de lui. Saint Luc, chap. 10.

Tel est, Chrétiens, le caractère de la charité, et tels sont les sentimens qu'elle inspire. Elle s'attendrit sur la misère du prochain, et, sans se borner à une stérile compassion, elle y joint de salutaires effets, et ne refuse aucun des secours qu'elle peut procurer. Ce charitable voyageur de notre évangile rencontre sur sa route un malheureux blessé

mortellement et couché par terre : à ce spectacle toute sa pitié s'émeut, et, suivant le premier mouvement de son cœur qui l'emporte, il court à ce misérable, lave ses plaies, le conduit lui-même dans une maison, y passe tout un jour auprès de lui, et ne le quitte qu'après avoir fourni à toute la dépense nécessaire pour son soulagement. Charité sans doute qui mérite les plus grands éloges, et que nous ne pouvons assez élever. Mais savez-vous encore, mes chers Auditeurs, ce qui en rehausse le prix, et ce qui en fait tout ensemble le sujet de notre admiration et de notre indignation? C'est un samaritain qui s'intéresse de la sorte pour un juif, après que ce juif s'est vu impitoyablement abandonné par un autre juif, et même par un lévite; c'est, dis-je, un samaritain séparé des juifs et de mœurs et de religion : voilà ce que nous devons admirer. Et d'ailleurs qu'un juif, qu'un lévite aient été insensibles au malheur et au triste état de cet homme uni si étroitement à eux par la même créance et la même loi, qui peut y penser et n'en être pas justement indigné? Rentrons en nous-mêmes, mes Frères, et dites-moi si ce n'est pas là ce que nous voyons tous les jours dans le christianisme, où, malgré le même baptême, la même confession, la même foi qui nous lie tous d'un nœud si intime et si saint, tant de chrétiens manquent de charité pour d'autres chrétiens?

N'est-il pas vrai que souvent il y auroit à attendre de la part des idolâtres et des païens plus de condescendance dans nos peines et plus d'assistance dans nos besoins? Quoi qu'il en soit, je viens aujourd'hui vous entretenir de la charité du prochain, de cette charité que la nature nous commande, que Dieu nous ordonne, et qui dans la loi évangélique est encore un devoir plus particulier pour nous et plus indispensable. Adressons-nous à cette mère de miséricorde, dont la charité s'est répandue et se répand sans cesse sur les hommes, et demandons par son entremise la grâce et les lumières du Saint-Esprit : *Ave.*

Pour traiter solidement une matière aussi utile et aussi importante que celle que je me suis proposée, et pour vous donner d'abord une juste idée de cette charité qui fait la plénitude de la loi, et que Jésus-Christ nous recommande aujourd'hui si expressément dans l'Évangile, voici, Chrétiens, en deux mots tout mon dessein. Je le réduis à deux vérités, que j'entreprends d'établir, et dont j'aurois droit de me promettre des fruits admirables pour la réformation de votre vie, si vous en étiez une fois bien persuadés. Concevez-les, je vous prie : elles vont faire le partage de ce discours. Il y a, dit saint Chrysostôme, deux sortes d'intérêts qui ont rapport à la charité, et qui doi-

vent servir à régler toute la pratique de cette vertu ; savoir, l'intérêt propre et l'intérêt d'autrui : l'intérêt propre, qui est le sujet ordinaire de nos plus ardentes passions ; et l'intérêt d'autrui, dont nous sommes communément peu touchés : l'intérêt propre, que nous conservons avec tout le soin possible ; et l'intérêt d'autrui, que nous négligeons et que nous ne craignons guère de blesser : l'un, je veux dire l'intérêt propre, qui est l'obstacle de la charité ; et l'autre, j'entends l'intérêt d'autrui, qui en est l'objet. Or, suivant ces deux intérêts tout différents, j'avance deux propositions : la première, qu'il n'y a point d'intérêt propre, si grand qu'il puisse être, hors celui de notre âme, que nous ne devions être prêts de sacrifier pour la charité chrétienne ; et la seconde, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui, si léger, que nous ne devions respecter et ménager pour l'entretien de la charité chrétienne : en effet, qu'est-ce qui trouble l'ordre de la charité parmi les hommes ? deux choses : l'amour du propre intérêt, et le peu d'égard à l'intérêt du prochain. Il est question de remédier à l'un et à l'autre : mais comment ? en vous apprenant à faire céder au bien de la charité tout intérêt propre ; ce sera la première partie ; et à respecter pour le bien de la charité tout intérêt du prochain, ce sera la seconde. Puissiez-vous profiter de ces leçons et n'oublier jamais ces deux devoirs !

PREMIÈRE PARTIE.

Être attaché d'esprit et de cœur à ses intérêts, et avoir pour le prochain cette charité universelle que la loi de Dieu commande, ce sont choses, Chrétiens, non-seulement difficiles à accorder, mais contradictoires, dans la doctrine de saint Paul. Voulez-vous savoir, mes Frères, dit ce grand apôtre, quelle est la véritable charité? c'est celle qui ne cherche point ses intérêts propres, *Charitas non quærit quæ sua sunt :*[1] voilà l'une des marques les plus essentielles à quoi il veut que nous la reconnoissions. D'où je conclus que si nous ne sommes dans cette préparation d'esprit que la grâce doit opérer en nous, et que j'appelle renoncement au propre intérêt, il est impossible que nous aimions notre prochain selon les règles et selon l'ordre de la charité. Cette conséquence est évidente dans tous les principes de la raison et de la foi; mais permettez-moi de vous la développer, et d'en faire avec vous la discussion, pour en tirer tout le fruit et toute l'édification qu'elle renferme. Je la trouve fondée sur quatre preuves qui vous paroîtront également solides : la première est prise de la nature même de la charité en général; la seconde, des qualités particulières de la charité chrétienne; la

[1]. 1. Cor. 13.

troisième, des préceptes et des obligations rigoureuses qu'impose la charité selon les différens états et les diverses conditions des hommes; et la dernière, des désordres qui, dans le commerce de la vie, détruisent tous les jours et anéantissent la charité : quatre raisons de l'impossibilité absolue d'allier l'esprit de charité avec l'esprit d'intérêt. Ne perdez rien, s'il vous plaît, de cette matière.

Qu'est-ce que la charité, considérée en elle-même? voici la première preuve : c'est une union des cœurs et des volontés. *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una*,[1] dit l'Écriture en parlant des premiers fidèles, ils n'étoient tous qu'un cœur et qu'une âme, pour exprimer qu'ils avoient une charité sincère. Or, cela supposé, qui doute que l'ennemi le plus mortel de la charité ne soit la passion de l'intérêt propre? En effet, comme a remarqué saint Augustin, le moyen qu'un homme soit uni de cœur au prochain, tandis qu'il se resserre en lui-même, qu'il ne sort point hors de lui-même, qu'il ne vit que pour lui-même; qu'il se cherche partout, qu'il se trouve en tout; qu'il n'envisage les autres qu'autant qu'ils lui sont bons et utiles, toujours prêt à les abandonner, pour ne pas dire à leur manquer de foi et à les trahir, dès qu'il s'en promet le moindre avantage? Car qui dit un homme intéressé dit tout cela. Vous-mêmes,

[1] Act. 4.

Chrétiens, qui possédez la science du monde, et qui n'avez peut-être éprouvé que trop le naturel de ces âmes mercenaires, faites-en la réflexion : n'est-il pas vrai que leur véritable charité est de n'aimer personne sincèrement, et, par un retour qui est infaillible, de n'être aimé sincèrement de personne? Pourquoi un homme esclave de son intérêt n'aime-t-il personne avec sincérité? parce qu'il a un cœur incapable d'être uni avec un autre cœur. Je m'explique. Le cœur de l'homme suit naturellement l'intérêt, et selon que notre intérêt se trouve placé, il est comme nécessaire que notre cœur le soit de même. *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum,*[1] disoit le Sauveur dans l'Évangile : là où est votre trésor, votre cœur y est. Si donc je me fais un intérêt absolument propre, et tout-à-fait séparé de celui de mon prochain, dès-là je sépare mon cœur d'avec le sien, et, par cette séparation, je détruis la charité que je dois avoir pour lui. Car la charité réside dans le cœur; et le centre du cœur, c'est l'intérêt. Il n'y a rien de commun entre mon prochain et moi quand il s'agit de l'intérêt : nous sommes donc divisés de ce côté-là ; et comme il est indubitable que l'intérêt emporte les cœurs, nos intérêts étant divisés, nos cœurs le sont aussi, et par conséquent nous n'avons plus cette union qui fait la charité. Et il ne faut qu'un intérêt seul,

[1] Matth. 6.

observez ceci, j'entends un intérêt recherché et poursuivi avec attache, pour rompre cette union. J'ai donc droit de dire qu'il n'y a aucun intérêt au monde dont le renoncement et le sacrifice ne soient en quelque sorte de l'essence de la charité; et c'est ainsi qu'un philosophe, même suivant les vues humaines, pourroit raisonner.

Vous me demandez pourquoi donc j'en fais ici un raisonnement de religion? ah! mes chers Auditeurs, je le fais selon la maxime du grand saint Augustin, pour me confondre avec vous, de ce que des vérités comme celle-ci, dont la nature a pris soin par elle-même de nous instruire et de nous convaincre, ont encore, avec le secours de la foi, tant de peine à entrer dans nos esprits; et de ce que toutes les révélations divines ne font pas dans nous ce que la seule philosophie y devroit faire. Je le fais pour renverser une erreur pratique qui règne aujourd'hui parmi les hommes, un fantôme de charité dont on s'éblouit, un amour imaginaire du prochain dont on se forme une conscience. On dit, J'aime cette personne parce que Dieu me le commande; mais du reste je ne veux avoir avec elle ni habitude ni société; je ne lui demande rien, je ne lui veux point de mal, je ne prends aucune part dans ses affaires, qu'elle se tienne de son côté et moi du mien; voilà pour elle et pour moi le secret unique de maintenir la charité et de vivre en paix.

Le secret, mon Frère, reprend saint Chrysostôme, de maintenir la charité? Est-il bien possible que votre aveuglement aille jusque-là? Et moi je vous dis que c'est le secret d'entretenir toutes les discordes, de nourrir toutes les aversions, de fomenter toutes les haines, d'autoriser toutes les vengeances, et de faire mourir dans votre cœur jusqu'à la racine de la charité. Et à quoi pensons-nous, ajoute ce Père, quand nous parlons de la sorte? Nous réduisons toute la substance de la charité à des termes purement négatifs, à ne pas faire tout le mal que nous pouvons, à ne point conserver de ressentiment, à n'avoir nul dessein de nuire. Mais on vous répond que, quand tout cela seroit ainsi, ce qui n'arrive pourtant guère, dans la conjoncture de cette désunion dont je parle, tout cela précisément n'est point charité; que la charité est quelque chose de positif, et qu'il est insoutenable de vouloir la faire consister dans une indifférence de cœur qui en est une des plaies les plus dangereuses; que, pour aimer son prochain, il faut lui vouloir du bien; que, pour lui vouloir du bien, il faut entrer dans ses intérêts, et qu'on n'y peut entrer tandis qu'on est rempli des siens propres. Voilà encore une fois ce que la loi de Dieu nous dicte; et si l'on nous fait entendre le contraire, on nous séduit et on nous perd; et si nous nous faisons des consciences au préjudice de cette doctrine, ce sont

des consciences criminelles; et si nous y joignons, comme il arrive ordinairement, la présomption d'une vaine science, nous flattant encore sur ce point d'être bien instruits, et de savoir bien jusqu'où s'étendent les bornes de la charité, c'est une science réprouvée de Dieu ; une science que nous condamnons dans les autres, quand ils en usent envers nous, tandis que nous la justifions dans nous, et que nous nous permettons d'en user à l'égard des autres. C'est le reproche que faisoit l'Apôtre à certains prétendus zélés, grands prédicateurs de la charité pour autrui, quoiqu'ils en fussent eux-mêmes fort mauvais disciples. *Qui ergo alium doces, te ipsum non doces.*[1]

Revenons, Chrétiens: à quoi Dieu nous engage-t-il donc, quand il nous commande d'aimer nos frères? Après ce que je viens de dire, rien de plus aisé que de résoudre cette question : il nous engage à nous dépouiller, en faveur de nos frères, de certains intérêts propres qui nous dominent, et qui altèrent ou qui corrompent tout-à-fait dans nous l'esprit de charité. Car c'est proprement ce qu'il nous ordonne par son prophète quand il nous dit : Faites-vous un même cœur de plusieurs cœurs; et c'est ce qu'il promet de nous donner par un autre prophète, lorsqu'il ajoute : Je leur donnerai à tous un même cœur. Que signifie ceci? demande saint Augustin.

[1] Rom. 2.

Dieu nous promet à tous un cœur, et cependant il veut que nous nous fassions nous-mêmes ce cœur. S'il nous le donne, pourquoi nous commande-t-il de nous le faire? et si nous-mêmes nous devons nous le faire, pourquoi dit-il que c'est lui qui nous le donnera? *Quare jubet, si ipse daturus est; et quare dat, si homo facturus est?*[1] Mais ces paroles, répond ce Père, se concilient admirablement; car tout le mystère est que cette union des cœurs, où consiste la charité, est tellement l'ouvrage de Dieu qu'elle ne peut s'accomplir en nous sans nous-mêmes : il faut que la grâce la commence; mais il faut que nous l'achevions, ou, pour parler plus exactement, que nous y coopérions. Or Dieu nous promet cette grâce quand il dit, Je leur donnerai un même cœur; et il nous oblige à cette coopération quand il ajoute, Faites-vous un même cœur. Et quelle est cette coopération? je vous l'ai dit : vider nos cœurs de l'intérêt propre et de l'amour-propre qui les possède, pour les rendre susceptibles de l'intérêt d'autrui et de cette affection commune qui fait l'étendue de la charité : car tandis que nos cœurs sont intéressés, c'est-à-dire préoccupés de ce qui nous touche, de ce qui nous appartient en rigueur, de ce que nous prétendons nous être dû, ce sont autant de cœurs partagés et qui n'ont nulle disposition à faire un même

[1] August.

cœur, parce que chacun de nous se fait le sien propre; et ainsi nous ne gardons plus cette loi du Saint-Esprit : Faites-vous un même cœur. Vous me direz que si cela est, il y a donc bien peu de charité parmi les hommes : peut-être, Chrétiens, y en a-t-il encore moins que nous ne pensons. Si nous en voulions juger par l'opposition de ces deux oracles de saint Paul, dont l'un nous assure que tous les hommes sont déterminés à chercher leur intérêt, *Omnes quæ sua sunt, quærunt,* et l'autre, que la charité fait une profession constante de ne les rechercher point, *Charitas non quærit quæ sua sunt*, peut-être conclurions-nous que cette vertu est donc l'une des plus rares; et je ne doute point qu'une conclusion aussi terrible que celle-là ne nous fît trembler dans la vue des jugemens de Dieu. Car enfin, Seigneur, dirions-nous à Dieu pénétrés du sentiment de cette vérité, si ce déréglement d'amour-propre et si cet attachement excessif à mes intérêts ne devoit point m'attirer d'autre disgrâce que celle de mettre un obstacle à toute sorte d'amitié honnête, que de me priver des avantages et des douceurs de la société, que de me faire passer pour un esprit bas, que de me rendre même odieux dans le monde; quoique ces considérations d'ailleurs me touchassent, à peine auroient-elles assez de force pour me détacher de moi-même. Mais quand je me représente que si cette passion

d'intérêt prend une fois l'ascendant sur moi, je n'ai plus de charité pour mon prochain; que n'en ayant plus pour mon prochain, je ne puis plus en avoir pour vous, qui êtes mon Dieu; et que n'en ayant plus pour vous qui êtes mon Dieu, par une suite funeste, mais nécessaire, je ne dois point espérer que vous en ayez pour moi qui suis votre créature : ah! Seigneur, qu'y a-t-il de si grand en matière d'intérêt à quoi je ne sois prêt de renoncer, et que je ne déteste et je n'abhorre pour éviter ce malheur? C'est ainsi, dis-je, que nous raisonnerions avec Dieu et avec nous-mêmes.

Or, si cela est vrai généralement de la charité (seconde preuve), que devons-nous dire de la charité particulière que le Fils de Dieu nous a recommandée, et qui est comme le capital du christianisme que nous professons? Car comme toute sorte d'amour pour le prochain n'est pas charité, aussi toute sorte de charité n'est pas charité chrétienne; et si nous n'avons la charité chrétienne, eussions-nous d'ailleurs toutes les vertus des anges, nous ne sommes rien devant Dieu : *Si charitatem non habuero, nihil sum.*[1] Nous aimer en sages selon le monde, nous aimer en frères selon la chair, nous aimer même selon Dieu en hommes fidèles, associés dans un même corps de religion, tout cela ne suffit pas : il faut nous aimer en disciples de

[1] 1. Cor. 13.

Jésus-Christ, parce que sans cela nous n'avons pas cette plénitude de justice au-dessus des pharisiens, que l'Évangile nous dit être nécessaire pour entrer dans le royaume du ciel; et la raison, Chrétiens, est que le Sauveur du monde, notre souverain législateur, nous a fait un commandement de charité bien différent de celui que la loi naturelle et divine imposoit à tous les hommes. C'est pour cela qu'il l'a appelé son commandement, *Hoc est præceptum meum;*[1] c'est pour cela qu'il a dit que c'étoit un commandement nouveau, *Mandatum novum do vobis;*[2] c'est pour cela qu'il l'a établi, pour servir comme de symbole aux sectateurs de sa doctrine et de sa loi, déclarant aux apôtres que c'étoit uniquement par-là qu'ils seroient reconnus dans le monde pour ses disciples, *In hoc cognoscent omnes quod discipuli mei estis;*[3] que ce ne seroit ni par la grâce des miracles, ni par la science des Écritures, ni par l'éclat même d'une vie austère et mortifiée, parce que tout cela pourroit convenir à d'autres aussi-bien qu'à eux, *Hæc enim habere poterunt discipuli etiam non mei,*[4] lui fait dire saint Augustin; mais qu'ils seroient les seuls qui pratiqueroient cette charité parfaite à laquelle il les obligeoit. Et il pouvoit bien, reprend saint Bernard, leur en parler ainsi, puisqu'il leur ordonnoit de s'aimer les uns les autres comme il les avoit aimés lui-même: *Hoc est præ-*

[1] Joan. 15. — [2] Ibid. 13. — [3] Ibid. — [4] Aug.

ceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos. Car si jamais charité a été nouvelle, singulière, d'un caractère à se distinguer et à se faire remarquer, il est évident que c'est celle que Jésus-Christ a eue pour nous. Et quel a été ce caractère distinctif? Ah! Chrétiens, peut-on l'ignorer et avoir la moindre idée de Jésus-Christ? Ce caractère a été le désintéressement. Ce divin Maître nous a aimés jusqu'à sacrifier pour nous tous ses intérêts en qualité d'Homme-Dieu : il nous a aimés jusqu'à se faire pauvre de riche qu'il étoit, voilà l'intérêt de son domaine et de ses biens; jusqu'à s'anéantir par les excès d'une humilité sans bornes et sans mesure, voilà l'intérêt de sa gloire; jusqu'à prendre la forme de serviteur, voilà l'intérêt de sa liberté; jusqu'à devenir un homme de douleurs, voilà l'intérêt de sa béatitude; jusqu'à mourir comme un criminel, voilà l'intérêt de sa réputation et de sa vie; le dirai-je? jusqu'à paroître devant Dieu comme un anathème et à être traité comme un sujet de malédiction, voilà l'intérêt de sa sainteté et de son innocence.

Tout cela lui étoit libre, et il pouvoit sans tout cela satisfaire pleinement à son amour pour nous; mais il a voulu que ce qui lui étoit libre nous devînt nécessaire, et de ce qui a fait le mérite de sa charité il a fait l'obligation de la nôtre. Car de prétendre ensuite aimer nos frères sans qu'il nous

en coûte rien, sans renoncer à rien, sans nous captiver en rien; de croire avoir pour eux la charité chrétienne, et d'être aussi entiers dans nos prétentions, aussi jaloux de nos droits, aussi délicats sur notre honneur, aussi amateurs de nos personnes, que l'esprit du siècle, par un faux prétexte de charité et de justice envers nous-mêmes, nous l'inspire : erreur. Ah! mes chers Auditeurs, il ne falloit point pour cela que Jésus-Christ vînt nous servir de modèle; nous n'avions sans lui que trop d'exemples de cette charité; sa grâce même nous y étoit inutile, puisque nous en trouvions suffisamment le principe en nous. Il ne falloit point que ce Dieu fait homme nous fît pour cela un commandement nouveau, puisque de tout temps les hommes s'étoient aimés de la sorte, et que cette charité étoit aussi ancienne que le monde. C'étoit en vain qu'il nous en recommandoit l'exercice, comme la seule chose qui devoit discerner ses disciples, puisque les païens et les infidèles ont toujours été en possession du même avantage, et que nous ne répondrons jamais au reproche qu'il nous en a fait par ces paroles de l'Évangile, *Nonne et Ethnici hoc faciunt?*[1] Cependant, mes Frères, dit saint Chrysostôme, voilà notre honte, et la matière de notre scandale. Autrefois on distinguoit les chrétiens par la charité,

[1] Matth. 5.

parce que la charité des chrétiens étoit victorieuse de tous les intérêts de la terre; et maintenant on pourroit bien nous distinguer par le désordre de la cupidité, puisque toute notre charité n'est qu'amour-propre et intérêt. Disons mieux: autrefois les ennemis mêmes de Jésus-Christ, surpris du généreux détachement qu'ils remarquoient dans les fidèles, leur rendoient avec admiration ce témoignage en forme d'éloge, *Videte quomodo se diligant*,[1] voyez comment ils s'entr'aiment; mais aujourd'hui, par un renversement bien étrange, surpris de la manière dont les fidèles s'acquittent mutuellement des devoirs de la charité, ils pourroient dans les mêmes termes, mais par la plus sanglante et la plus juste de toutes les ironies, leur rendre un témoignage tout contraire, *Videte quomodo se diligant.* Voyez comment ils s'aiment les uns les autres, et comment, sous ce beau nom de charité, il entretiennent le plus subtil et le plus pur amour d'eux-mêmes. Voyez comment cette charité dont ils se piquent, et qu'ils vantent comme la reine de toutes les vertus, est l'esclave de toutes leurs passions. Voyez comment elle est ménagée par une avarice artificieuse, comment elle est conduite par les ressorts d'une ambition profane, comment elle est corrompue par les sentimens d'une affection impure, *Videte quomodo se diligant.*

[1] Tertull.

Car les choses en sont venues jusqu'à ce point. Ce que les païens, parlant de bonne foi, appellent engagement de passion, liaison d'intérêt, attachement à la fortune, nous, par un abus de termes qui ne peut être que monstrueux, nous l'appelons charité et devoir de religion. Qu'un idolâtre aimât ainsi un idolâtre, pour peu qu'il se consultât soi-même il reconnoîtroit qu'il ne l'aime pas d'un amour raisonnable et vertueux; et nous, par une morale plus raffinée, nous nous en faisons un amour chrétien. Cet infidèle, à en juger par ses propres vues, ne pourroit accorder une telle charité avec la corruption de sa loi, et nous trouvons moyen de l'accorder avec la perfection de la nôtre; de sorte, et c'est le prodige, que ce qui ne seroit pas charité pour lui l'est pour nous.

Quand donc je vois un homme du monde, et, si vous voulez même, un homme séparé du monde (car en ceci nulle différence de conditions, et Dieu veuille que les plus spirituels ne soient pas les plus exposés et les plus sujets au désordre que je condamne!), quand je vois un chrétien n'avoir pour les autres que cette charité intéressée, c'est-à-dire n'aimer d'une charité officieuse et obligeante que ceux dont il se tient obligé, que ceux qui lui plaisent, que ceux qui lui sont utiles ou nécessaires; et pour tout le reste n'avoir qu'une charité indifférente, stérile, sans mouvement et sans action;

qu'une charité à ne rien céder et à ne rien relâcher; qu'une charité sensible à l'injure, impatiente à supporter les défauts; qu'une charité bizarre, défiante, facile à aigrir; et lorsqu'elle est une fois émue, fière, dédaigneuse, ne revenant jamais d'elle-même, voulant toujours être prévenue, oubliant le bien et conservant un souvenir éternel du mal; se faisant de cela même un point de conduite, de science du monde, de force d'esprit; et pour comble d'erreur se flattant encore d'être non-seulement ce qui s'appelle charité, mais ce que saint Paul entend par cette charité éminente qui est en Jésus-Christ et que nous devons tous avoir: quand je trouve, dis-je, un chrétien ainsi disposé, ah! mon Frère, puis-je lui dire avec saint Augustin que votre état est déplorable, et que les voies où vous marchez, et où vous vous égarez, sont éloignées de celles de Jésus-Christ! Si ce Dieu Sauveur n'avoit point eu pour nous d'autre charité que celle-là, où en seriez-vous réduit? S'il n'avoit aimé que des sujets aimables et qui l'eussent glorifié, que seriez-vous devenu? A quoi lui pouviez-vous servir, qu'aviez-vous qui fût digne de lui, que voyoit-il dans votre personne qui fût capable de l'attirer? S'il eût attendu que vous eussiez fait les avances pour rentrer dans sa grâce, quelle ressource y avoit-il pour votre salut? N'a-t-il pas fallu qu'il s'abaissât, et que, par une con-

descendance toute divine de son amour, il vous recherchât le premier? Est-il juste que vous teniez plus à votre intérêt que lui au sien? N'est-il pas indigne que vous traitiez vos frères avec plus de dureté qu'il ne vous a traité vous-même? que vous exigiez des autres plus de déférence qu'il n'en a exigé de vous? que vous vous rebutiez de mille choses dans votre prochain, dont il ne s'est pas rebuté? que vous ne puissiez souffrir ce qu'il a souffert, que vous ne puissiez aimer ce qu'il a aimé, comme si votre charité devoit avoir des délicatesses que la sienne n'a pas eues, et que la vôtre eût droit de se restreindre et de s'épargner, après que la sienne s'est prodiguée? Il est néanmoins de la foi, Chrétiens, que la charité de cet Homme-Dieu doit être la règle de la nôtre, et il est de la foi que c'est sur son amour envers les hommes que votre amour envers le prochain sera mesuré au tribunal de Dieu. On ne se contentera pas que vous ayez eu une charité commune, on vous demandera celle de Jésus-Christ et qui est en Jésus-Christ, *Charitatem quæ est in Christo Jesu;* et afin que vous ne puissiez pas vous défendre, on vous produira les termes mêmes de la loi : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos.* Voilà mon précepte, vous aimer mutuellement du même amour que je vous ai aimés. Ce n'est point un conseil dont j'aie laissé l'accomplis-

sement à votre liberté, ce n'est point une œuvre de surérogation que je vous aie proposée; c'est un commandement que je vous ai fait, et dont il faut maintenant que vous me rendiez compte : *Hoc est præceptum.* Qu'aurons-nous là-dessus à répondre?

Mais après tout est-il du précepte de la charité de renoncer positivement à toute sorte d'intérêts? Oui, Chrétiens, et ma troisième preuve est qu'il n'y a point d'intérêt propre, de quelque nature qu'il puisse être, hors celui du salut, dont le renoncement actuel en mille occasions ne soit un précepte rigoureux de la charité que nous devons à notre prochain. Parlons exactement, et montrons que les décisions de la théologie n'ont rien qui puisse affoiblir la morale chrétienne. L'induction en sera aisée, et vous apprendrez ce que c'est que d'aimer le prochain : le voici.

Renoncer à sa propre vie, c'est ce qui paroîtroit d'abord plus incroyable; et cependant il y a une étroite obligation de le faire pour la charité. C'est en cela, dit saint Jean, que nous avons reconnu l'amour de notre Dieu, en ce qu'il a donné sa vie pour nous; et c'est pour cela que nous devons aussi être prêts de donner notre vie pour nos frères. Telle est la résolution du Saint-Esprit même, où il n'y a ni équivoque ni obscurité. Il ne dit pas que nous le pouvons, il dit que nous le devons, *Et*

nos debemus.[1] Et certes en mille rencontres l'obligation y est formelle. Ainsi saint Cyprien remontroit-il aux habitans de Carthage, que cette contagion et cette peste dont leur ville avoit été affligée n'étoit qu'une épreuve générale que Dieu avoit voulu faire de leur charité; qu'il avoit voulu leur apprendre ce que les sains devoient aux malades, ce que les enfans devoient à leurs pères, ce que les pères devoient à leurs enfans, les maîtres à leurs domestiques; qu'il les avoit mis pour cela dans la nécessité de s'exposer les uns pour les autres, et de sacrifier leur propre vie pour se rendre les uns aux autres l'assistance nécessaire : *Quale illud est, dilectissimi, quod pestis illa grassatur? explorat justitiam singulorum.*[2] Or ce que saint Cyprien disoit alors, c'est ce que je puis appliquer à cent autres sujets; c'est ce qui rend dans le même exemple un prélat coupable lorsqu'il abandonne son troupeau; c'est ce qui fait le crime d'un magistrat, qui, par une attache excessive à son repos et à sa santé, ne s'acquitte pas de ce qu'il doit au public : car si je suis obligé de donner ma vie pour mes frères, pourquoi ne le serai-je pas de perdre pour eux mon repos, et de ruiner, quand il le faut, ma santé? *Et nos debemus pro fratribus animas ponere.*

Renoncer à l'honneur et à sa réputation : je dis à cet honneur du siècle, qui, tout chimérique et

[1] 1. Joan. 5. — [2] Cyprian.

tout vain qu'il est, ne laisse pas de nous être plus précieux que la vie. Autrefois cet honneur du monde inspiroit aux hommes des fureurs qui les portoient jusqu'aux dernières extrémités, jusqu'à se provoquer et à s'égorger les uns les autres; et la loi de Dieu commandoit alors de consentir plutôt à se voir déshonoré, que d'en venir à de pareils attentats : maintenant que les lois humaines ont réprimé cette licence, ce même honneur dont la passion ne s'est pas éteinte, n'osant résister à l'autorité des hommes, résiste encore à celle de Dieu; et au lieu de ces sanglans combats qui lui sont interdits, inspire des haines, des colères, des vengeances, qui peut-être devant Dieu ne sont pas moins criminelles; et si l'on ne renonce à cet honneur, il est impossible de se défendre de tous ces désordres expressément condamnés par la loi de la charité.

Renoncer à son bien et à ses droits : devoir encore plus clairement exprimé dans l'Évangile, et en des termes plus décisifs. Car que pouvoit nous dire sur cela de plus fort le Fils de Dieu, que ce que nous lisons au chapitre sixième de saint Luc, quand il nous ordonne de ne pas redemander notre bien à celui qui nous l'enlève par violence : *Ei autem qui aufert quæ tua sunt, ne repetas.*[1] Mais ne m'est-il pas permis de le redemander en justice, et, sans

[1] Luc. 6.

entreprendre de m'en faire raison moi-même, ne puis-je pas user des voies ordinaires pour soutenir et poursuivre mon droit? Écoutez-moi, Chrétiens, sur un des points de conscience les plus importans que l'on vous ait peut-être jamais expliqués dans cette chaire. Ne m'est-il pas permis de poursuivre mon droit en justice? oui, mes chers Auditeurs, quand cette justice peut s'accorder avec la charité. Car du moment que la charité se trouve blessée par cette justice, ce que vous appelez justice devient pour vous la plus grande de toutes les injustices, puisqu'en vous procurant une ombre de bien, elle vous fait perdre le vrai et le solide bien. Or en mille conjonctures cette prétendue justice et la charité sont incompatibles. Comprenez ma pensée; car je parle dans la rigueur exacte de l'école. Incompatibles, et du côté de votre frère, et de votre part. Incompatibles du côté de votre frère, quand vous savez que sans déguisement ni mauvaise foi il n'a pas de quoi vous satisfaire, et que la justice que vous poursuivez contre lui n'aura point d'autre effet que de le ruiner, que de l'opprimer, que de le consumer en frais inutiles, que de le jeter dans le désespoir. Car cette justice devient cruauté, et le renoncement à ce droit est pour vous un précepte de miséricorde. Incompatibles de votre part, quand par l'expérience que vous avez de vous-même, c'est-à-dire de votre esprit et de vos dispo-

sitions naturelles, vous ne pouvez raisonnablement vous promettre de poursuivre cette justice sans que l'animosité et la passion non-seulement s'y mêlent, mais se rendent maîtresses de votre cœur : car alors il faut renoncer à ce bien ; pourquoi ? parce que la charité, que vous perdrez, vous doit être plus précieuse, et vous est beaucoup plus nécessaire. Et voilà, Chrétiens, le sens de cette doctrine de Jésus-Christ si surprenante, que la prudence des hommes du siècle a voulu condamner, et qui est néanmoins juste et pleine de raison, quand il vous dit au chapitre cinquième de saint Matthieu, que si quelqu'un injustement vous prend votre robe vous lui devez laisser encore emporter votre manteau, *Dimitte ei et pallium.*[1] Car il ne s'ensuit pas de là que l'usage des procédures de la justice soit absolument défendu de Dieu, et qu'il ne soit jamais libre d'y avoir recours. Parler ainsi et condamner généralement sans distinction le procès en soi, c'est être ignorant et téméraire ; comme de l'autoriser généralement et sans distinction, ce seroit, surtout dans un ministre de la parole de Dieu, être prévaricateur. Mais il s'ensuit de là que le procès est l'une de ces choses indifférentes dont l'usage devient infiniment dangereux ; ou plutôt de ces choses qui, quoique indifférentes de leur nature, sont presque toujours mauvaises

[1] Matth. 5.

dans leurs circonstances. En effet, quiconque, après s'être éprouvé, a reconnu devant Dieu qu'il ne peut pas plaider sans se mettre dans l'occasion prochaine de pécher, c'est-à-dire de tromper, de haïr, de médire; dès-là, sans passer outre, doit compter le procès pour un crime, et se persuader que quelque droit qu'il ait devant les hommes, il commet selon Dieu une injustice du moment qu'il entreprend ce procès; et que c'est à lui que s'adressent ces paroles de saint Paul : Eh! mon Frère, pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort et qu'on vous fraude? *Quare non magis injuriam accipitis? Quare non magis fraudem patimini?*[1] Or le monde est rempli de ces gens-là, je veux dire de ces chrétiens ardens et avides, qui sont incapables, dans la suite d'un procès, de garder la modération de la justice, beaucoup moins la douceur de la charité; et voilà pourquoi je dis que la plupart des procès, quoique légitimes dans le fond, sont criminels dans la pratique, parce que ce sont, pour la plupart des hommes, des occasions de violer la charité. Cette morale n'est point outrée, puisqu'elle a Jésus-Christ et son Apôtre pour auteurs et pour garans. Vous me direz qu'elle peut troubler les consciences; et moi je vous réponds qu'étant bien prise et bien suivie, au lieu de les troubler, elle les calmera et les édifiera:

[1] 1. Cor. 6.

pourquoi? parce qu'elle rendra les hommes plus circonspects dans une chose aussi délicate que celle-là; parce qu'elle les mettra en état de s'y bien conduire; parce qu'avant que de s'y engager, elle leur fera faire de sérieuses réflexions et de généreux efforts de charité. Si nous étions tels que saint Paul a voulu nous former, nous n'attendrions pas là-dessus un commandement précis, et nous sacrifierions sans peine nos prétentions à la charité : mais parce que nous sommes durs et intéressés, nous nous tenons dans les bornes de la loi, et c'est encore beaucoup si elle peut nous arrêter.

Mais enfin cela m'est dû dans la rigueur. Je le veux, mon cher Frère; et que concluez-vous de là? Est-ce une maxime, je ne dis pas chrétienne, mais honnête, que d'exiger dans la rigueur tout ce qui vous est dû? En rigueur même de justice, n'est-elle pas souvent une injustice? Si l'on y procédoit toujours ainsi, quelle charité y auroit-il parmi les hommes, quelle union, quelle société? Il faut donc raisonner tout au contraire, et dire : Cela m'est dû dans la rigueur; mais je veux libéralement le remettre : pourquoi? parce que je puis là-dessus me tromper, et que chacun croit toujours avoir droit, lors même qu'il ne l'a pas; parce que quand je l'aurois, je me mettrois en danger de le poursuivre avec trop de chaleur, et

d'une bonne cause d'en faire une mauvaise; parce que si je suis sûr de moi, je ne le suis pas de mon prochain, lequel, ou n'est pas persuadé de mon droit, ou, piqué de ce que je le traite dans la rigueur du droit, en aura du ressentiment et ne me le pardonnera peut-être jamais. Voilà ce que je dois me dire à moi-même; et sans ce détachement de l'intérêt propre, quels désordres ruinent tous les jours dans le monde la charité? C'est la quatrième et dernière preuve.

Otez le propre intérêt, ou plutôt la passion du propre intérêt, je vous répondrai de la charité des hommes. Il n'y aura plus de discordes parmi eux, plus de querelles entre les particuliers, plus de divisions dans les familles, plus de factions dans les états, plus de schismes dans l'Église, parce que tous ces désordres viennent originairement de l'intérêt. Vous le savez, et vous le voyez sans cesse dans la vie. Pourquoi se hait-on les uns les autres? pour l'intérêt. Pourquoi se déchire-t-on les uns les autres? pour l'intérêt. Pourquoi travaille-t-on à se détruire les uns les autres, et se détruit-on en effet? pour l'intérêt. Quel a été dans le christianisme le principe de tant d'hérésies et de tant de sectes, quel en a été le soutien? l'intérêt. Si donc j'ai du zèle pour la conservation de la charité, je dois, autant qu'il m'est possible, combattre dans moi l'esprit d'intérêt. Dans le ciel, dit saint Chryso-

stôme, il n'y a point de guerres, point de jalousies, point de passions qui troublent la paix. Mais d'où vient cette union si étroite et si constante entre les saints? Est-ce parce qu'ils voient Dieu, parce qu'ils l'aiment, parce qu'ils sont en état de grâce, parce qu'ils jouissent de la lumière de gloire? Tout cela sans doute contribue à l'entretien de la charité : mais en voici une raison plus immédiate; c'est que parmi ces bienheureux on n'entend point ces termes de mien et de tien; c'est qu'on n'y dit point : Cela est à moi, cela ne vous appartient pas, vous n'avez pas droit sur cela : *Ubi non est meum ac tuum, frigidum illud verbum.*[1] Il n'y a qu'un même intérêt pour tous, qui est de posséder Dieu; et comme Dieu seul suffit à tous sans se partager, ils demeurent tous réunis dans son sein sans se diviser. Nous, Chrétiens, nous sommes bien éloignés de la perfection de cet état. Le mien et le tien sont les termes les plus communs sur la terre, et nous ne pouvons guère nous en passer; mais c'est cela même qui nous condamne, si nous n'usons de toute la vigilance nécessaire pour ne point rompre le lien de la charité; car si nous étions exempts de tous les intérêts propres, comme les saints dans le ciel, et que Dieu nous commandât la charité, il ne seroit pas difficile de la garder; ou si Dieu, nous voyant sujets sur la terre à ces intérêts, ne

[1] Chrysost.

nous faisoit pas de la charité un précepte rigoureux, nous n'aurions rien à appréhender. Mais ayant des intérêts particuliers, comme nous en avons, et nous trouvant d'ailleurs indispensablement obligés d'accomplir tous les devoirs de la charité, voilà, mes Frères, reprend saint Chrysostôme, ce qui doit nous tenir dans une crainte et une attention continuelle, de peur que la passion de l'intérêt ne s'allume dans notre cœur, et que la charité ne s'y refroidisse. Ce n'est pas néanmoins encore tout; car la même charité qui nous doit faire ainsi renoncer à notre intérêt propre, doit nous faire en même temps respecter et ménager l'intérêt du prochain, comme je vais vous l'apprendre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

N'est-ce point un paradoxe dans notre religion, de dire que nous soyons obligés à respecter l'intérêt d'autrui, en même temps que Dieu nous ordonne de sacrifier notre intérêt propre, et que la charité nous fasse une loi d'avoir des égards pour tout ce qui touche le prochain, après nous avoir fait une autre loi de renoncer d'esprit et de cœur à ce qui nous touche nous-mêmes? Non, Chrétiens, ce n'est point une vérité douteuse, ni qui puisse être contestée. C'est un principe de morale géné-

ralement reconnu, et il ne faut pas même avoir recours au christianisme pour en être persuadé. Le monde lui-même en convient; et quoique cette obligation soit une de celles qu'il viole plus impunément et plus hautement dans la pratique, il ne laisse pas en spéculation et en idée de s'en faire un devoir et une vertu. En effet, remarque saint Chrysostôme, tout homme à qui l'intérêt d'autrui est confié, par le seul motif de l'honneur se croit engagé à le ménager plus fidèlement que le sien; et le reproche qu'on lui feroit d'avoir trahi cet intérêt lui seroit plus injurieux que s'il étoit accusé d'avoir négligé ses intérêts personnels. Or, si le monde, dans le déréglement et la corruption où l'amour-propre l'a réduit, a encore des sentimens si droits, quels doivent être les nôtres dans la profession que nous faisons d'être chrétiens? et à quoi ne devons-nous pas être préparés pour remplir en cette matière, comme en toute autre, la mesure de perfection que l'Évangile exige de nous?

Il étoit juste, dit saint Ambroise, et cette réflexion est solide, il étoit juste que Dieu établît cet ordre parmi les hommes, c'est-à-dire qu'il nous ordonnât d'avoir du zèle pour les intérêts de notre prochain, pendant qu'il nous oblige à un détachement sincère de tout intérêt propre : pourquoi? parce qu'il savoit, ajoute ce saint docteur, que, quelque détachés que nous fussions de nos pro-

pres intérêts, il ne nous resteroit toujours que trop d'attention et trop d'ardeur à les maintenir; et qu'au contraire, quelque zèle que nous eussions pour les intérêts d'autrui, à peine en aurions-nous jamais autant que la loi exacte d'une entière justice le demanderoit. De là vient, poursuit le même Père, que parmi les préceptes de la charité exprimés dans le décalogue, Dieu ne fit aucune mention de l'amour de nous-mêmes, quoique absolument un amour de nous-mêmes honnête et réglé soit un précepte non-seulement indispensable, mais de droit naturel, et de droit divin. Dieu dit à son peuple par le législateur Moïse : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu; voilà le premier commandement, auquel il joignit le second : Et ton prochain, que tu regarderas comme ton frère. Mais il en demeura là, et il n'ajouta point : Tu t'aimeras aussi toi-même de cet amour juste et légitime que la nature t'inspire. Car il auroit été inutile, reprend saint Ambroise, que Dieu par une loi particulière eût pourvu à l'observation de ce devoir. Il étoit sûr que l'homme ne s'oublieroit pas; et dans cette vue, bien loin de nous exciter à avoir de l'amour pour nous-mêmes, il pensoit dès lors à nous faire dans la loi de grâce ce grand commandement, de nous haïr et de nous renoncer nous-mêmes.

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, rien de plus con-

stant que la proposition que j'ai avancée, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui, quelque léger qu'on le suppose, qui ne doive être respecté; et en voici les raisons. Premièrement, parce que tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en moi; or en cette qualité il me doit être non-seulement cher, mais, si j'ose ainsi dire, vénérable. Secondement, parce que cet intérêt d'autrui, qui me paroît petit en lui-même, par rapport à la charité est presque toujours important dans ses conséquences; or c'est par ces conséquences que je dois l'envisager, pour bien juger des obligations qu'il m'impose selon Dieu. Troisièmement, parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui dont le mépris ou le peu de soin, par la seule foiblesse des hommes, ne puisse être pernicieux à la charité; or dès-là je suis inexcusable si je viens à le mépriser, et si dans le commerce de la vie je n'y apporte pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne. Trois raisons qui, pour être dignement traitées, demanderoient autant de discours, mais que je ne fais que vous proposer en peu de paroles pour ne pas abuser de votre patience.

Oui, mes chers Auditeurs, ce que nous appelons intérêt d'autrui est l'objet essentiel de la charité qui doit être en nous, et par conséquent la chose du monde pour laquelle, selon la loi de Dieu, nous devons avoir plus de ménagement et plus de zèle.

Si c'étoit dans les vues de l'amitié qu'on regardât cet intérêt, avec quelle exactitude, disons mieux, avec quelle religiosité ne s'y comporteroit-on pas? de quelle fidélité ne se piqueroit-on pas pour témoigner combien l'intérêt d'un ami nous est précieux? jusqu'à quel point de raffinement ne porteroit-on pas ce respect et ce zèle? Or voilà, dit saint Augustin, le désordre que nous avons à nous reprocher. Nous nous faisons de l'amitié une espèce de religion; et de la charité, qui est la plus sainte des vertus, un sujet de profanation. L'amitié nous rend circonspects, modérés, prévenans, généreux, fidèles; et la charité n'opère en nous rien de semblable. Cependant la foi nous apprend que si la charité n'est en nous plus forte et plus efficace que l'amitié, nous sommes non-seulement des hommes vains, mais réprouvés de Dieu. Que faut-il conclure de là? Mais revenons. Ce n'est donc point à proprement parler l'intérêt seul de l'homme que je respecte quand je crains, par exemple, de blesser l'honneur, d'attenter sur les droits, de contredire et de choquer les sentimens d'autrui; mais j'ai un objet plus noble devant les yeux. Ces sentimens, ce droit, cet honneur d'autrui, se représentent à moi revêtus du caractère de la charité chrétienne, et cela me suffit pour n'y donner jamais la moindre atteinte. Ce caractère de charité répandu sur toutes les choses où le prochain a quel-

que intérêt, me paroît comme une sauvegarde que Dieu y a mise; et cette sauvegarde, si j'agis par l'esprit de la foi, est bien plus sûre et plus propre à me contenir que tout autre motif humain. Or c'est en cela que consiste l'exercice de la charité : car la charité, encore une fois, n'est point une vertu oisive ni abstraite; elle a un sujet qui l'occupe et auquel elle s'attache, et ce sujet est l'intérêt d'autrui dont nous parlons. Notre amour-propre forme des desseins contraires à cet intérêt : la charité s'y oppose. Cet intérêt est combattu par notre ambition ou par notre jalousie : la charité le défend. Nous blessons cet intérêt par notre imprudence : la charité y remédie. Nous détruisons cet intérêt par notre injustice : la charité le répare et le rétablit. Voilà quelle doit être en nous son action ; car aimer le prochain et n'avoir pour lui ni déférence, ni condescendance, ni retenue, ni précaution, ni soin de l'épargner, ni crainte de lui nuire et de lui déplaire, c'est une charité que saint Paul n'a point connue, et qui passera toujours pour chimérique quand on voudra la comparer avec celle dont ce grand apôtre nous a fait l'excellente peinture. Il n'importe : c'est encore cette charité chimérique et fausse que l'erreur et l'aveuglement du siècle voudroit soutenir. Comme on se figure une charité qui n'exclut point l'intérêt propre, et avec laquelle on prétend pouvoir accorder toute la corruption de

l'intérêt propre, aussi en suppose-t-on une avec laquelle le mépris de l'intérêt d'autrui n'a rien qui ne soit compatible. J'entends une charité qui sait parfaitement se mettre au-dessus de l'intérêt du prochain, et qui, bien loin de s'en rendre esclave, croit être en droit de s'en faire, comme il lui plaît, un divertissement et un jeu. On a même trouvé le secret d'aimer ses frères, dans le christianisme, et de leur donner tous les chagrins qu'on leur donneroit s'ils étoient nos ennemis les plus déclarés : et cela se fait d'autant plus dangereusement que l'on proteste alors plus hautement ne les point haïr. Car on les raille, on les choque, on les mortifie, on censure leurs actions, on traverse leurs desseins, on rabaisse leurs succès ; et cependant on assure et on se flatte qu'on les aime, comme si tout cela étoit indifférent à la charité, et qu'elle n'y dût prendre aucune part. Or je vous demande s'il y a une plus grossière et plus déplorable illusion.

Mais ces intérêts d'autrui, me direz-vous, sont souvent trop peu de chose pour imposer à la charité une obligation si sévère. Et moi (seconde raison) je soutiens qu'en matière de charité, mais encore plus de charité chrétienne, il n'y a rien de léger, et que, par rapport à cette vertu, si nous raisonnons bien, tout doit être censé important. Pourquoi cela ? non-seulement pour obvier au désordre de la prévention de notre esprit, qui fait que

lorsqu'il s'agit de l'intérêt des autres, en étant aussi peu touchés que nous le sommes, nous n'en portons presque jamais un jugement équitable ; et qu'autant que l'amour-propre est ingénieux à grossir dans notre idée les moindres offenses qui nous regardent, autant a-t-il de subtilité et d'artifice pour diminuer dans notre estime les offenses les plus grièves qui s'adressent au prochain (vérité que l'expérience nous rend sensible, et qui se rapporte à ce que le Sage appeloit abomination devant Dieu, quand il disoit que nous avons deux poids et deux mesures; l'une pour nos propres injures, qui consiste à exagérer, à amplifier, à relever tout; et l'autre pour celles d'autrui, qui consiste à traiter de bagatelle et à compter tout pour rien, *Pondus et pondus abominatio est apud Deum*[1]): non-seulement, dis-je, par cette raison qui est générale, mais par une autre plus essentielle, et dont on ne peut disconvenir; parce qu'en effet, dit saint Chrysostôme, ce qui est petit en soi est presque toujours, par rapport à la charité, important dans ses conséquences, et qu'il ne doit plus être mesuré selon les bornes étroites de l'injustice particulière qu'il renferme, mais selon l'étendue des maux presque infinis qu'il peut produire.

Ainsi, par exemple, mon cher Auditeur, cette raillerie que vous avez faite, qui a paru fine et

[1] Prov. 20.

spirituelle, mais aux dépens de votre prochain, et qui peut-être a été applaudie de ceux qui n'y prenoient nul intérêt, du moment qu'elle reviendra à la personne dont vous avez parlé, quels mouvemens de dépit et d'indignation n'excitera-t-elle pas dans son cœur ? Cette obstination, souvent bizarre et capricieuse, que vous avez à contredire l'humeur de votre frère, cette parole brusque et hautaine qui vous est échappée traitant avec lui, ce défaut de complaisance dans une occasion où vous en deviez avoir, ce refus peu honnête et désobligeant d'un service qu'il attendoit de vous, ne sont-ce pas là les principes de l'aversion qu'il vous témoigne en toutes rencontres ? Si vous aviez respecté la charité, si vous aviez été à l'égard de cet homme aussi réservé et aussi prudent que vous voulez qu'on soit pour vous, la paix, qui est le fruit de la charité, seroit encore parfaite entre vous et lui. On n'auroit pas vu ces dissensions, ces emportemens, ces vengeances qui ont éclaté. Cet incendie n'est venu que d'une étincelle, je l'avoue; mais c'est pour cela même que vous deviez l'éteindre dès sa naissance, et que vous êtes coupable de l'embrasement que cette étincelle a causé dans son progrès. En effet, nous voyons tous les jours que les plus grands troubles, que les inimitiés les plus violentes, que les plus scandaleux divorces, n'ont point eu d'autre origine que quelques petits intérêts du prochain,

blessés d'abord par indiscrétion, mais qui, dans la suite, ont porté à tous les excès de la passion et de l'animosité. Or qui peut douter que la charité ne soit responsable de ces suites? Et pourquoi ne le seroit-elle pas, Chrétiens, ou plutôt pourquoi n'en serions-nous pas responsables pour elle? Puisque ces suites sont aussi funestes que nous l'éprouvons, pourquoi ne serions-nous pas obligés à les prévoir, et, en les prévoyant, à les éviter? Ne connoissons-nous pas assez le monde pour être instruits de tout cela, et montrons-nous dans le reste de notre conduite que nous l'ignorons? Quand il est question de cultiver les bonnes grâces et la faveur d'un grand, négligeons-nous les plus petites choses? Persuadés que notre fortune dépend de lui, ne craignons-nous point de l'attrister, de le rebuter, de le contrarier? ne nous faisons-nous pas une loi de lui plaire en tout et de nous conformer à toutes ses inclinations? Or est-ce trop exiger de nous quand on veut que nous fassions pour l'intérêt de la charité ce que nous croyons nous-mêmes devoir faire pour un intérêt temporel?

On se tient bien justifié lorsqu'on dit, Je n'ai point attaqué l'honneur et la réputation de ceux qui se plaignent de moi; je n'ai point touché des articles essentiels : mais on ne prend pas garde que c'est là une des plus vaines excuses dont la malignité du monde se couvre. Car ce qui détruit la

charité parmi les hommes ce n'est pas seulement, ni même toujours, ce que les hommes appellent choses essentielles, en fait de réputation et d'honneur; et tel ne s'offensera pas moins d'être raillé sur son ignorance et la grossièreté de son esprit, que d'être accusé de manquer de cœur et de probité. Dites d'une femme mondaine qu'elle est ridicule dans ses manières et pitoyable dans sa figure, vous la piquerez plus vivement que si vous lui reprochiez un commerce de galanterie. Ce qui détruit parmi les hommes la charité, c'est, par rapport à chacun d'eux, ce qui les aigrit, ce qui les envenime, ce qui les remplit d'amertume; et quand je me donne la licence de les entreprendre sur l'un de ces points quel qu'il soit, je me charge devant Dieu de tout ce qui en peut arriver.

Enfin, mes Frères, conclut saint Bernard, et c'est la dernière raison, nous devons bien nous convaincre que la charité étant la chose du monde la plus délicate, elle veut, pour ainsi parler, être choyée, et qu'une partie du respect qui lui est dû consiste dans les égards que sa foiblesse même demande de nous. Car il ne faut pas, dit ce Père, que nous considérions cette vertu dans la pure abstraction de son être, ni telle qu'elle seroit dans des créatures d'une autre espèce que celles qu'il a plu à Dieu de produire, ni même telle qu'il seroit à désirer qu'elle fût absolument dans le prochain;

mais telle en effet qu'elle y est, et qu'elle y sera toujours. Or il est certain que la charité, quoique forte et robuste en elle-même, n'est point communément de cette trempe dans ceux avec qui nous vivons. Au contraire, nous devons faire état qu'elle est foible dans leurs personnes, qu'elle est susceptible de toutes les impressions, aisée à choquer, et que les moindres injures sont pour elle autant de plaies dangereuses et difficiles à guérir; d'où s'ensuit pour nous un devoir de conscience de nous étudier nous-mêmes, et d'agir toujours avec beaucoup de retenue et de douceur. Mais cette délicatesse de la charité ne vient que de l'imperfection des hommes. Hé bien, mon Frère, répond saint Bernard, quelle conséquence pensez-vous pouvoir tirer de là? Les hommes sont nés imparfaits; donc il vous sera permis d'en user avec eux comme s'ils ne l'étoient pas? Ils ont pour eux-mêmes et pour ce qui les concerne une extrême sensibilité; donc vous pourrez impunément les irriter et les aigrir? La charité, dans leur cœur, est bien fragile; donc vous n'aurez nul égard à sa fragilité? Eh quoi, poursuit ce saint docteur, est-ce ainsi que raisonnoit saint Paul; sont-ce là les règles de christianisme qu'il donnoit aux fidèles, lorsqu'il leur recommandoit de respecter jusqu'à la foiblesse de leurs frères, de se garder avec soin de les scandaliser dans les choses même innocentes

et d'ailleurs permises, de craindre surtout que par leur conduite peu discrète, une âme foible, pour laquelle Jésus-Christ est mort, ne vînt à périr? *Et peribit infirmus in tua scientia frater, pro quo Christus mortuus est.*[1] Non, non, direz-vous, mon cher Auditeur, si vous en jugez selon les maximes de notre religion, ce n'est point à moi de guérir la foiblesse des hommes, ni de corriger la délicatesse de leurs esprits et de leurs humeurs. C'est à moi de m'y accommoder, et, comme chrétien, de les supporter; et puisque les hommes sont sensibles à une parole et à une raillerie jusqu'à rompre la charité, cette raillerie, cette parole doit être pour moi quelque chose de grand. De tout temps les hommes ont été foibles et délicats. Voilà ce que je dois présupposer comme le fondement de tous mes devoirs en matière de charité. Car si, pour avoir de la charité, j'attendois que les hommes n'eussent plus d'imperfections ni de foiblesses, comme il est certain qu'ils en auront toujours, je renoncerois pour toujours à cette vertu. Dieu me commande de les aimer foibles comme ils sont, et imparfaits comme ils sont; or cela ne se peut si je ne respecte en eux jusqu'aux moindres de leurs intérêts, et si je ne suis circonspect jusque dans les sujets les plus légers, dont ils ont coutume, quoique sans raison, de s'offenser. J'aurai bien plus tôt fait

[1] 1. Cor. 8.

de condescendre là-dessus à leur foiblesse que de prétendre qu'ils réforment leurs idées; et il me sera bien plus avantageux d'être à leur égard humble et patient, que de m'opiniâtrer à vouloir les rendre raisonnables.

Voilà, Chrétiens, les sentimens avec lesquels je vous laisse; et je finis par la belle et salutaire leçon que faisoit saint Pierre aux premiers fidèles : *Deponentes igitur omnem malitiam et omnem dolum, et simulationes, et invidias, et omnes detractiones, sicut modo geniti infantes, rationabiles, sine dolo lac concupiscite.*[1] Défaites-vous donc, mes Frères, défaites-vous de cette malignité, de cette animosité, et de ces haines qui infectent votre cœur. N'usez plus de ces ruses et de ces artifices dont vous vous êtes servis pour vous surprendre les uns les autres. Quittez ces fausses apparences et n'ayez plus ces dissimulations qui, sous un visage froid et serein, cachent les plus vifs ressentimens et les passions les plus animées. Étouffez ces envies secrètes et ces jalousies qui, du succès de vos frères, vous font un supplice. Ne vous laissez plus aller à ces médisances qui éteignent dans vos âmes la grâce et la charité, et qui souvent changent la société la plus sainte dans un enfer. Si quelque affaire vous a divisés, rapprochez-vous au plus tôt et unissez-vous plus que jamais. Otez toutes ces formalités qui ar-

[1] 1. Petr. 2.

rêtent tant de réconciliations ; mais, selon l'avis de saint Paul, prévenez-vous de part et d'autre : *Honore invicem prævenientes.*[1] Soyez en cela comme des enfans, et souvenez-vous que la simplicité d'un enfant vaut mieux en mille conjonctures pour un chrétien que toute la sagesse du monde. Souvenez-vous qu'il est impossible d'être à Jésus-Christ, si l'on n'a l'esprit de Jésus-Christ, et que l'esprit de Jésus-Christ est un esprit de charité. Venez, divin Esprit, venez dans nos cœurs, pour y rétablir cette précieuse vertu. Si vous la faites revivre parmi nous, et si vous faites cesser tout ce qui l'altère, c'est bien alors que, par une espèce de création, vous aurez renouvelé la face de la terre : *Et creabuntur, et renovabis faciem terræ.*[2] Opérez ce miracle, Seigneur, opérez-le pour toute l'Église, votre épouse, mais en particulier pour cet auditoire qui m'écoute, afin que tous ceux qui le composent, unis dès maintenant par une sincère charité, le soient éternellement par une même félicité, que je leur souhaite, etc.

[1] Rom. 12. — [2] Offic. Eccles.

TABLE ET ANALYSE

DES SERMONS CONTENUS DANS CE VOLUME.

LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LA PRIÈRE.

Sujet. *Jésus parla de cette sorte à ses disciples : Je vous le dis en vérité, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom; demandez, et vous recevrez.*

Voilà une promesse bien authentique et bien étendue : pourquoi n'en profitons-nous pas ? Est-ce que nous n'avons point encore appris à demander et à prier? Apprenons-le aujourd'hui. P. 1 — 3.

Division. Il y a deux sortes d'oraisons ou de prières : l'oraison ordinaire qui est celle du commun des chrétiens, et l'oraison extraordinaire qui est celle de certaines âmes plus élevées. L'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire fondée sur les principes de la foi les plus évidens : première partie. L'abus de l'oraison extraordinaire reconnu et découvert par les règles de la foi les plus solides : deuxième partie. P. 3 — 5.

Première partie. L'indispensable nécessité de la prière ou de l'oraison ordinaire. Ceci regarde en général l'action commune de prier. Or, cette nécessité de la prière est fondée sur la nécessité de la grâce. Point de salut sans la grâce; donc point de salut sans la prière, puisque hors la première grâce

qui est indépendante de la prière parce qu'elle est le principe de la prière même, il est de la foi que la prière est le moyen efficace et universel par où Dieu veut que nous obtenions ses grâces. Demandez, dit Jésus-Christ, et vous recevrez. Dieu ne nous doit rien par justice, et n'est-il pas convenable que nous lui adressions au moins nos prières, pour attirer sur nous les dons de sa miséricorde et des grâces si précieuses? Ce n'est pas qu'indépendamment de nos prières il ne connoisse nos besoins, mais il n'y veut pourvoir qu'autant que nous avons recours à lui. P. 5 — 10.

1° De là il s'ensuit que dans le cours de la vie chrétienne il nous peut arriver et qu'il nous arrive souvent de manquer en effet de certaines grâces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés, et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandemens, et sans que sa loi dans ces occasions nous devienne impraticable : parce que l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le prierons utilement et saintement pour le salut, est alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche et qui met à couvert sa providence. Nous avons toujours la grâce de la prière : cela suffit. P. 10 — 16.

2° Il s'ensuit que le plus grand de tous les désordres et en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière; parce que c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les moyens du salut. La prière est la dernière ressource qui nous reste : la quitter donc, c'est s'ôter à soi-même toute ressource. Tel est néanmoins le désordre du siècle. P. 16 — 20.

3° Il s'ensuit que le comble du malheur pour un chrétien

est de perdre absolument l'esprit de la prière, c'est-à-dire une certaine estime de la prière, un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons et un fonds de disposition à l'employer dans les rencontres. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'âme. P. 20 — 25.

Deuxième partie. Abus de l'oraison extraordinaire. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait une manière de prier ou une oraison extraordinaire et propre des âmes élevées qui ne soit très-sainte et très-louable : mais cette oraison est plus sujette aux abus, et en voici surtout quatre dont nous avons à nous préserver. P. 25 — 28.

1° On confond l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison, et qui sous ce nom spécieux déshonorent plutôt la religion. Car nous devons regarder comme oraison chimérique celle que Jésus-Christ et saint Paul ne nous ont point enseignée; celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve d'une exacte théologie; celle qui choque le bon sens et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord; celle dont les termes mêmes et les expressions semblent n'être propres qu'à décrier la piété et à la faire tomber dans le mépris; enfin celle qui, de la manière dont on la propose, est absolument inintelligible. Or, telles sont tant d'oraisons différentes qu'on a voulu faire valoir dans ces derniers siècles. P. 28 — 33.

2° On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune; et cependant l'oraison la plus commune est celle dont Jésus-Christ nous a lui-même prescrit la forme; et cette oraison, quoique la plus commune, est sans contredit la plus parfaite et la plus capable de sanctifier les hommes et de les rendre parfaits. P. 33 — 37.

3° On entre dans la voie d'une oraison extraordinaire sans y être appelé de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu. On s'adonne d'abord à cette oraison, on se remplit de spécieuses idées, et l'on s'occupe de belles imaginations, au lieu de travailler avant toute chose, avec le secours de l'oraison ordinaire et selon les vues de Dieu, à mortifier ses passions et à corriger ses défauts. P. 37 — 40.

4° Sous prétexte d'oraison extraordinaire, on méprise et on néglige les règles dont le Saint-Esprit nous a fait des préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière. On se présente devant Dieu sans nulle préparation, et l'on y demeure sans rien demander à Dieu. La conclusion est de nous défier communément des routes particulières qu'on voudrait nous faire prendre, et de les bien examiner, afin de ne nous y pas égarer. P. 40 — 44.

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

SUR LE ZÈLE POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE DIEU.

Sujet. *Quand il sera venu, ce consolateur que je vous enverrai du sein de mon Père, lui qui est l'esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage.*

Les apôtres ont rendu témoignage à Jésus-Christ en prêchant sa loi; et, sans être appelés au même ministère, nous devons tous rendre témoignage à Dieu, en défendant sa cause dans les rencontres, et ses intérêts. P. 45 — 57.

Division. On abandonne les intérêts de Dieu, ou par une fausse prudence, ou par une lâche foiblesse. Prudence

réprouvée dans les uns, première partie. Foiblesse très-préjudiciable dans les autres, deuxième partie. P. 47 — 49.

Première partie. Prudence réprouvée : car c'est une prudence dont Dieu se tient déshonoré, que le monde même n'approuve pas, qui fait le scandale de la religion, et qui autorise l'impiété. P. 50.

1° Prudence dont Dieu se tient déshonoré : car il est de sa grandeur d'être servi par des hommes qui fassent gloire d'être à lui, et que ses intérêts ne soient jamais balancés par nul autre intérêt. De là cette obligation indispensable pour tout homme chrétien de professer sa foi, même aux dépens de sa vie. Ainsi, par proportion, sommes-nous obligés en mille occasions de nous déclarer pour Dieu. Sans cela nous lui faisons injure, et la parole de Jésus-Christ se vérifie en nous : *Celui qui n'est pas pour moi est contre moi.* Exemple de David. P. 50 — 56.

2° Prudence que le monde même n'approuve pas. Un ami seroit regardé dans le monde comme un lâche, si dans une affaire il manquoit à son ami; un sujet seroit traité de rebelle, si dans une guerre il ne prenoit pas le parti de son prince. Il ne faut donc que les règles du monde pour condamner notre indifférence sur ce qui concerne la cause de Dieu. P. 56 — 59.

3° Prudence qui fait le scandale de la religion : parce que, dans l'opinion commune, cette indifférence pour la cause de Dieu est prise et interprétée comme une aliénation secrète des intérêts de Dieu. A peine démêle-t-on dans le monde un homme indifférent pour Dieu, d'un libertin qui est formellement et expressément contre Dieu. La raison est que le libertinage n'osant tout-à-fait lever le masque, il ne se produit guère au dehors que par une telle indifférence; d'où les foibles tirent un sujet de scandale. Et c'est ce qui alluma

autrefois le zèle du prophète Élie. Pourquoi délibérez-vous? disoit-il aux Israélites. Si le Seigneur est votre Dieu, que ne parlez-vous pour lui ? P. 59 — 62

4° Prudence qui autorise l'impiété. Le libertinage ne demande point précisément d'être applaudi; mais c'est beaucoup pour lui d'être toléré. Avec cela il prend bientôt racine et se fortifie. Mais, dit-on, mon zèle ne servira qu'à irriter le mal : quand cela seroit, vous auriez toujours fait votre devoir. Mais il faut user de discrétion : il est vrai, pourvu que ce soit une discrétion qui aille toujours au terme où le zèle doit tendre. Mais ce que je dirai fera de l'éclat et du bruit ! ce n'est pas toujours prudence d'éviter l'éclat quand il est nécessaire; il y a une fausse paix plus dangereuse que le trouble. Mais ne faut-il pas ménager le prochain? point de ménagement lorsqu'il y va du service de Dieu. C'est ainsi que les Apôtres ont raisonné. P. 62 — 70.

Deuxième partie. Foiblesse très-préjudiciable. Elle nous prive du plus grand honneur que nous puissions prétendre; elle nous rend odieux et méprisables; elle se dément et se contredit dans nous d'une manière dont la conviction et le remords nous doit être insupportable dès cette vie; enfin elle oblige Dieu à retirer de nous ses grâces, et à nous faire sentir les châtimens les plus sévères de sa justice. P. 70 — 72.

1° Elle nous prive du plus grand honneur que nous puissions prétendre, qui est d'être les défenseurs de la cause de Dieu. C'est par la défense de cette cause de Dieu que tant de grands hommes se sont rendus recommandables dans l'ancien Testament et dans le nouveau. Vous n'avez pas la même fermeté : Dieu ne se servira point de vous comme il s'est servi d'eux. P. 72 — 75.

2° Elle nous rend odieux et méprisables : à qui ? 1° aux

gens de bien, qui ne voient notre infidélité qu'avec une juste indignation ; 2° aux pécheurs mêmes et aux impies, qui découvrent le foible de notre conduite, et s'aperçoivent bien que notre indulgence pour eux n'est que timidité et petitesse d'esprit. P. 75 — 78.

3° Elle se dément et se contredit elle-même d'une manière dont la conviction et le remords nous doit être insupportable dès cette vie. Nous ne manquons de fermeté que lorsqu'il faut en avoir pour les intérêts de Dieu ; et pour nos intérêts propres, nous ne péchons que par trop de fermeté. Pour peu que nous soyons équitables, pouvons-nous entendre sur cela le témoignage de notre cœur, et n'en pas rougir de confusion? P. 78 — 80.

4° Elle oblige Dieu à retirer de nous ses grâces, et à nous faire sentir les châtimens les plus sévères de sa justice, Ainsi traita-t-il Héli, et ainsi en traite-t-il bien d'autres. P. 80 — 85.

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU S. SACREMENT.

SUR LA FRÉQUENTE COMMUNION.

Sujet. *Un homme fit un grand repas, et invita beaucoup de gens. Quand l'heure du repas fut venue, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir : mais ils commencèrent tous à s'excuser.*

Voilà comment on se comporte à l'égard de la communion, où Dieu nous invite, et dont on s'excuse par une humilité mal entendue. Je suis indigne, dit-on, de fréquenter le sacrement de Jésus-Christ, et mon cœur n'est pas assez pur. Vain prétexte qu'il faut combattre. P. 89 — 92.

Division. La pureté de vie requise pour approcher du

sacrement de Jésus-Christ ne doit point être communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion, première partie. La fréquente communion est même un des moyens les plus efficaces pour acquérir une sainte pureté de vie, deuxième partie. P. 92, 93.

Première partie. La pureté de vie réquise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ n'est point communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion; car l'intention du Fils de Dieu a constamment été que les communions fussent fréquentes, puisqu'il nous a donné son sacrement comme une viande, comme un breuvage, comme un pain. Si donc d'ailleurs il nous ordonne de ne nous présenter à sa table qu'avec une conscience nette et pure, cette pureté et cette condition, tout indispensable qu'elle est, ne peut être d'elle-même un titre valable pour ne pas communier souvent. Est-ce à dire que, malgré l'état du péché, on doive, pour se conformer aux desseins de Jésus-Christ, venir à son autel et recevoir son sacrement? Non; mais c'est-à-dire que, pour fréquenter ce divin sacrement et pour entrer de la sorte dans les vues de Jésus-Christ, nous devons travailler à purifier et à sanctifier notre vie. Si cette obligation nous est un obstacle à la fréquente communion, elle ne l'est que parce que nous le voulons, et non point par elle-même; car il ne tient qu'à nous, avec le secours de la grâce, d'acquérir cette disposition nécessaire. P. 93. — 99.

Mais pour l'acquérir, cette pureté, il faut du temps : je le veux, pourvu que ce soit un temps qui n'aille pas à l'infini, et qu'on ne cherche pas toujours à le prolonger. Mais de se priver de la communion, c'est une abstinence spirituelle qui tient lieu de pénitence : quelle pénitence, répond saint Ambroise, de se refuser le remède dont on doit attendre sa guérison et son salut! Mais enfin on ne peut être trop parfait

pour communier : il est vrai, mais on peut exiger d'abord trop de perfection de ceux qui communient, ou qui désirent cet avantage. P. 99 — 103.

Pour mieux éclaircir ce point, il faut bien distinguer les dispositions nécessaires et absolument suffisantes, des dispositions de bienséance et de surérogation. Quoi qu'on en puisse dire, quiconque est actuellement en état de grâce et sans péché mortel est dans la disposition de pureté qui suffit, selon la rigueur du précepte, pour communier. Si donc je suis souvent en état de grâce, j'ai dès lors la pureté absolument suffisante pour communier souvent. Ce qui nous trompe, c'est que nous ne comprenons pas assez le mérite que porte avec soi cet état de grâce, et ce qu'il en coûte pour s'y mettre ou pour y persévérer. Ce n'est pas après tout qu'il faille se contenter de cette exemption de péché mortel pour approcher souvent de la sainte table. Outre cette préparation indispensablement requise pour ne profaner pas le sacrement de Jésus-Christ, on doit encore l'honorer par d'autres dispositions convenables à la dignité de ce divin mystère. Mais aussi en exhortant les fidèles à apporter ces dispositions convenables, il ne faut pas les leur proposer dans un degré de perfection où ils ne puissent moralement espérer de parvenir. P. 103 — 112.

Deuxième partie. La fréquente communion est un des moyens les plus efficaces pour acquérir une sainte pureté de vie. Comment cela ? parce que le sacrement qu'on y reçoit contient l'auteur de la grâce et de toutes les grâces ; et parce que ce sacrement est une viande toute divine, qui, par proportion, comme les autres viandes, nous communique ses qualités, sa pureté, sa sainteté, etc. Plus donc nous mangerons souvent cette viande céleste, plus elle nous purifiera et nous sanctifiera. P. 112 — 118.

De plus, un chrétien qui communie souvent se trouve par-là même engagé à une plus grande vigilance et à une plus grande attention sur lui-même, puisque nous ne pouvons communément douter qu'il n'ait au moins assez de religion pour ne vouloir pas profaner et déshonorer le corps de Jésus-Christ. P 118 — 120.

Mais, dit-on, nous ne voyons point ces grands effets de la fréquente communion. Erreur : on les a vus, on les voit encore; et là-dessus voici trois propositions certaines et fondées sur l'expérience. 1° Les plus grands saints de l'Église de Dieu et les âmes les plus élevées par leur piété se sont fait et se font tous, ou presque tous, une règle de communier souvent; et tout le bien qu'il y a eu en eux, tout ce qu'il y en a, ils l'ont attribué et l'attribuent particulièrement à cette pratique de la fréquente communion. 2° Tous ceux qui ont l'usage de la fréquente communion vivent ordinairement dans une plus grande innocence et une plus grande régularité. 3° Tout ce qu'il y de gens vicieux, de libertins, de mondains et de mondaines, abandonnent la fréquente communion. Or tout cela qu'est-ce autre chose que de sensibles préjugés en faveur de la communion fréquente? Ce n'est pas qu'elle nous rende tout d'un coup parfaits; mais elle nous aide à le devenir. Prenons donc un nouveau zèle pour la communion, et que les ministres de Jésus-Christ s'emploient à le rallumer dans le christianisme. P. 120 — 128.

LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA SÉVÉRITÉ CHRÉTIENNE.

Sujet. *Des publicains et des pécheurs venoient à Jésus pour l'entendre ; mais les pharisiens et les scribes en murmuroient, disant : Cet homme reçoit les pécheurs, et il mange avec eux.*

Fausse sévérité des pharisiens qui ne vouloient pas que Jésus-Christ reçût les pécheurs. Voyons par rapport à chacun de nous les caractères de la vraie sévérité. P. 129—131.

Division. La sévérité chrétienne consiste surtout en deux choses : dans la docilité de l'esprit pour en soumettre les jugemens, première partie ; et dans la mortification du cœur pour en vaincre les passions, deuxième partie. P. 131—133.

Première partie. Dans la docilité de l'esprit pour en soumettre les jugemens. Il n'y a rien à quoi nous ayons plus de répugnance, et par conséquent il n'y a rien où nous nous fassions plus de violence, ni où nous soyons plus sévères envers nous-mêmes. Sévérité d'autant plus chrétienne qu'elle humilie plus l'homme ; sévérité qui retient toujours l'homme dans les bornes de la religion ; sévérité qui arrête les contestations et qui entretient la charité. Ce n'est point ainsi que les pharisiens étoient sévères ; mais au contraire leur sévérité n'étoit qu'une sévérité présomptueuse. Au lieu de tant d'abstinences, de jeûnes, d'aumônes, ils auroient été bien plus solidement sévères, s'ils avoient appris à fléchir leur jugement propre, qui se roidissoit contre les vérités les plus claires et les plus saintes que leur annonçoit le Sauveur du monde. P. 133—139.

Cependant de cette présomption, qu'on joint à une fausse sévérité, suivent deux grands désordres; l'un, qu'abandonné à ses propres idées, on porte la sévérité jusqu'à l'erreur; l'autre, qu'on se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur. P. 133.

1° On porte la sévérité jusqu'à l'erreur. La sévérité a ses bornes, mais on va jusqu'à une sévérité outrée. Exemples de tant de sectes d'abstinens, de pénitens, de flagellans; mêmes exemples de Tertullien, des Pélagiens, des Vaudois. Voilà l'un des plus subtils stratagèmes de l'ennemi de notre salut. Il ne sait pas moins pervertir les âmes par l'apparence de l'austérité que par les charmes de la volupté, comme s'il vouloit avoir, parmi les chrétiens mêmes, ses confesseurs et ses martyrs. Or, qui sont-ils, si ce ne sont pas ces esprits entiers et rebelles dont il est ici question? P. 133—146.

1° On se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur. C'est le secret dont les hérétiques ont usé de tout temps, et c'est ce qu'on a vu dans l'hérésie du siécle passé, qui s'est introduite sous le nom spécieux de réforme. Si ceux qui se laissoient séduire par les apparences trompeuses de cette prétendue réforme eussent bien examiné le caractère des faux réformateurs qui la prêchoient, ne trouvant dans eux que de l'opiniâtreté, ils auroient bientôt découvert l'illusion de leur sévérité. Soyons sévères; mais pour l'être solidement, soyons obéissans et soumis, surtout aux décisions de l'Église. P. 146—151.

Deuxième partie. Dans la mortification du cœur pour en vaincre les passions. La sévérité que l'Évangile nous demande est de renoncer à nous-mêmes. Or, qu'est-ce que renoncer à soi-même, si ce n'est renoncer à ses passions, à ses inclinations, à ses aversions? Car qu'est-ce que

nous-mêmes dans le langage de l'Écriture, sinon tout cela ? P. 151—155.

Aussi, pour prendre la chose dans son fond, qui dit sévérité dit opposition à une volonté propre, laquelle prétendroit se satisfaire, et qu'on fait plier sous le joug d'une autre volonté qui la contredit. Et voilà, selon saint Chrysostôme, ce qui nous distingue et ce qui fait le mérite de notre religion. Il y a eu des religions aussi sévères et même plus sévères que la religion chrétienne sur ce qui regarde la mortification du corps ; mais elles abandonnoient le cœur à toutes les saillies de ses passions, au lieu que la loi évangélique s'attache particulièrement à les dompter. En quoi elle est d'autant plus rigoureuse que cette victoire des passions est plus difficile. P. 155—159.

De là nous ne devons point être surpris que le Fils de Dieu se soit tant déclaré contre la sévérité des pharisiens, puisque sous ce voile de sévérité ils cachoient les passions les plus animées et les plus violentes, et qu'ils employoient même leur sévérité à les entretenir et à les contenter. Telle est encore la sévérité de bien des gens, qui croient même rendre en cela service à Dieu et à l'Église; mais l'Église serait sans doute mieux servie, si elle étoit mieux édifiée ; et elle seroit beaucoup mieux édifiée, si elle étoit remplie de chrétiens mortifiés dans le cœur et modérés dans leurs passions. Appliquons-nous l'avertissement du Prophète ; ne déchirons point nos habits, mais brisons nos cœurs. Réprimons nos passions, toutes nos passions, surtout la passion qui domine en nous. C'est ainsi que nous marcherons dans la voie étroite du salut. P. 159—166.

LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES ŒUVRES DE LA FOI.

Sujet. *Pierre lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit et nous n'avons rien pris ; mais sur votre parole je jetterai encore le filet.*

Voulons-nous travailler utilement, appelons à nous Jésus-Christ, et travaillons sous ses ordres et en son nom. Agissons selon la foi et par la foi. P. 167—169.

Division. La foi se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, première partie. Elle se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres, deuxième partie. P. 169—171.

Première partie. La foi se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres. La perte de la foi ne peut venir que de deux principes, de Dieu et de nous-mêmes. De nous-mêmes, qui ne conservons pas avec soin le précieux trésor de la foi. De Dieu qui retire de nous les grâces et les lumières de la foi. Or l'un et l'autre n'arrive que par notre relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, qui sont les fruits de la foi. P. 171, 172.

1° De nous-mêmes nous perdons la foi, parce que nous n'en pratiquons pas les œuvres ; car ce qui la fait vivre, ce sont les œuvres. Quand donc les œuvres cessent, elle s'altère, elle devient languissante, et, selon l'expression de saint Jacques, elle meurt. Il est vrai qu'il n'y a que le péché d'infidélité qui puisse absolument la détruire ; mais on en vient peu à peu à ce péché. Car dès que la foi n'agit plus en nous, mille ennemis commencent à s'élever dans nous-mêmes

pour agir contre elle, nos passions, l'orgueil, l'amour de la liberté, le monde, la chair; et comment se défendra-t-elle, si elle n'a plus de mouvement ni d'action? Ce seroit une espèce de prodige, que, dans une vie déréglée, on conservât une foi saine et pure. Mais dépend-il de nous de croire et d'avoir la foi? oui, Chrétiens, avec le secours de la grâce. P. 172—181.

2° De la part de Dieu, nous perdons la foi, parce que, voyant que nous n'en pratiquons pas les œuvres, il retire de nous les grâces et les lumières de la foi. Rien de plus marqué dans l'Écriture. Et n'est-il pas bien naturel que la foi ne nous étant donnée que pour agir, Dieu la laisse détruire lorsqu'elle n'opère rien en nous et que nous ne faisons rien avec elle? C'est ainsi que des esprits sublimes, des esprits forts, pénétrans, éclairés, selon le monde, sont tombés et tombent encore dans des aveuglemens qui font horreur. P. 181—188.

Deuxième partie. La foi se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres; car c'est par les bonnes œuvres fidèlement et sincèrement pratiquées que l'on parvient à la perfection de la foi. Il est vrai que la foi au moins commencée est le principe nécessaire du bien que nous faisons pour Dieu; mais il n'est pas moins vrai que c'est le bien que nous faisons pour Dieu qui nous conduit à cette foi parfaite et achevée dont dépend notre sainteté. Ainsi le centenier Corneille, d'une foi obscure et confuse qu'il avoit des mystères de Dieu, parvint à cette foi claire et distincte qui lui fit connoître Jésus-Christ, et embrasser sa loi. Dieu eut égard aux œuvres de piété et miséricorde où il s'exerçoit continuellement, selon qu'il est rapporté dans les Actes des apôtres. De là vient que dans le langage des Pères, ces bonnes œuvres sont appelées œuvres édifiantes. De là vient que saint

Paut exhortoit si fortement son disciple Timothée à ressusciter dans lui-même, par de saintes œuvres, la grâce qu'il avoit reçue, et c'est à quoi l'on ne peut trop exhorter tant de chrétiens foibles et chancelans. Pour trouver Dieu, il faut le chercher, et pour le chercher il faut agir. P. 188—198.

Vous me direz que pour pratiquer ces bonnes œuvres, par où l'on parvient à la perfection de la foi, vous n'avez pas encore assez de foi. Faux prétexte. En quelque désordre que nous puissions être, non-seulement il nous reste assez de foi pour faire ces œuvres qui doivent rétablir notre foi, mais nous avons à craindre qu'il ne nous en reste trop pour servir à notre condamnation, si nous ne les faisons pas. Quand nous n'aurions que la foi d'un Dieu et de ses adorables attributs, en faudroit-il davantage pour nous porter à tout le bien qu'on exige de nous? Corneille le centenier en avoit-il d'abord une autre? Jésus-Christ disoit aux Juifs : *Marchez pendant que vous avez la lumière;* et leur foi néanmoins étoit alors dans son déclin. Un homme du monde, un pécheur, quoique sa foi soit presque éteinte, a toujours malgré lui certains retours intérieurs, certaines vues dont il ne tient qu'à lui de profiter. Prière à Dieu. P. 198—204.

LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA VRAIE ET LA FAUSSE PIÉTÉ.

SUJET. *Je vous dis en vérité : Si votre justice n'est au-dessus de celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.*

C'étoit une fausse piété que celle des pharisiens, et la nôtre doit être solide et vraie. P. 204—206.

Division. Notre piété pour être solide et vraie, doit être entière, première partie ; désintéressée, deuxième partie; intérieure, troisième partie. P. 206, 207.

Première partie. Entière, c'est-à-dire qui embrasse les grandes et les petites choses, les préceptes et les conseils. Les pharisiens, selon le reproche que leur en faisoit Jésus-Christ, pratiquoient des œuvres de pure perfection, et manquoient aux devoirs capitaux de la justice et de la miséricorde. Abus où tombent encore tant de faux dévots. Un homme est assidu à certains exercices de piété; mais dans les conversations il tient les discours les plus satiriques et déchire impunément la réputation du prochain ; ainsi des autres. P. 208—214.

Sur quel fondement la sainteté chrétienne est-elle établie ? sur l'observation des commandemens, comme Jésus-Christ le fit entendre à ce jeune homme de l'Évangile : *Serva mandata.* Nous pouvons donc appliquer ici ce que l'Apôtre disoit de la charité : tout le reste, sans l'accomplissement des préceptes, n'est rien. P. 214—217.

Gardons-nous aussi de donner dans une autre extrémité, qui est de se borner tellement aux obligations de la loi, qu'on néglige toutes les pratiques d'une ferveur chrétienne. Excès injurieux à Dieu, pernicieux pour nous-mêmes, et très-dangereux dans ses suites. La perfection et par conséquent la vraie piété est cette plénitude de fidélité qui réunit tout, le précepte et le conseil; le précepte par devoir, et le conseil par amour. Voilà ce que Jésus-Christ nous a enseigné, et ce qu'il a pratiqué. P. 217—220.

Deuxième partie. Désintéressée. Deux sortes d'intérêts conduisoient les pharisiens dans leur prétendue piété. Ils vouloient être honorés, et ils vouloient être abondamment pourvus de tout ce qui peut contribuer aux commodités de

la vie. Or, cette piété mercenaire et intéressée est également criminelle devant Dieu et odieuse devant les hommes. P. 220 — 222.

Criminelle devant Dieu : car quelle profanation, remarque saint Chrysostôme, et quel sacrilége d'abuser ainsi, non plus seulement des choses saintes, mais de la sainteté même? C'est servir Dieu pour le monde. P. 222 — 224.

Odieuse devant les hommes : rien de plus à craindre dans la société humaine que l'intérêt mêlé avec la dévotion, ou que la dévotion gouvernée par l'intérêt. Un dévot de ce caractère est capable de tout : 1° parce qu'il donne à tout, et quelquefois aux plus grandes iniquités, une apparence de religion qui le trompe lui-même ; 2° parce que quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir. P. 224—226.

Ne dissimulons point : c'est cet intérêt qui dans tous les siècles a été le grand scandale de la religion ; c'est ce qui a fait parler les hérétiques, et ce qui les a rendus si éloquens contre nous. Aussi le Fils de Dieu envoyant ses apôtres prêcher son Évangile, vouloit qu'ils s'y employassent avec le plus parfait désintéressement. Et saint Paul, afin de rendre sa prédication plus efficace, avoit bien soin de faire remarquer aux fidèles qu'il ne s'y proposoit pour lui-même nul intérêt temporel. Heureuse une âme qui dans les choses de Dieu cherche Dieu, et n'y cherche rien avec Dieu. P. 226 — 232.

Troisième partie. Intérieure. La piété des pharisiens n'étoit qu'une piété superficielle, toute sur le visage et sur les lèvres, mais rien dans le cœur. C'étoient, selon la figure de Jésus-Christ, des sépulcres blanchis. Qu'est-ce que

Dieu attend de l'homme? le cœur. Et sans le cœur qu'y a-t-il dans l'homme qui soit digne de Dieu? Dans l'ancienne loi il exigeoit de son peuple cette piété intérieure, comme l'Écriture nous le fait connoître : à plus forte raison la demande-t-il de nous dans la loi nouvelle, où Jésus-Christ est venu former des adorateurs en esprit et en vérité. P. 232 —237.

Cela supposé, jugeons de bien des œuvres que nous pratiquons dans le christianisme, ou que nous y voyons pratiquer. Quel fruit peut-on s'en promettre? Importante leçon pour les ministres de Jésus-Christ sans cesse occupés à des fonctions saintes, mais sans esprit intérieur; et leçon non moins nécessaire à tant d'âmes dévotes, ou du moins en ayant la réputation et le nom. On tombe en deux espèces d'hypocrisies : on trompe le public, et on se trompe soi-même. Suivons donc l'avis de l'Apôtre : tout ce que nous faisons, faisons-le pour Dieu. P. 237 — 244.

LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA TEMPÉRANCE CHRÉTIENNE.

Sujet. *Alors Jésus prit les sept pains qui lui avoient été présentés ; et rendant des actions de grâces, il les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple.*

Le Sauveur du monde, en nourrissant le peuple, nous enseigne la tempérance que nous devons garder dans les repas. P. 245 — 247.

Division. Dans le mystère de la multiplication des pains et dans le soin que prend Jésus-Christ de nourrir ces saintes troupes qui l'avoient suivi, il nous apprend à retrancher de

la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé : première partie. Et ce même Sauveur nous fait encore connoître de quelle sainteté cette réfection du corps est susceptible, et nous apprend à la perfectionner : deuxième partie. P. 247—249.

Première partie. Jésus-Christ nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé, savoir, l'attachement, l'excès, la délicatesse. P. 249 — 250.

1° L'attachement, c'est-à-dire une attention trop grande à ce qui regarde le soulagement et l'entretien du corps. Pour corriger ce défaut, Jésus-Christ mène le peuple qu'il traîne à sa suite, dans un lieu solitaire, inculte, dénué de tout; et c'est là en effet que ce peuple, bien différent des anciens Juifs, et uniquement attentif à écouter la parole de Dieu, se laisse conduire sans murmurer. Mais combien y a-t-il maintenant dans le christianisme de ces hommes dont saint Paul a dit qu'ils font de leur corps leur divinité, ne pensant à rien autre chose et ne s'occupant de rien autre chose? Comparons cette insatiable avidité avec la sobriété de ces religieux dont parle Cassien, et combattons cet attachement immodéré, comme saint Augustin nous témoigne lui-même qu'il étoit sans cesse obligé de le combattre. P. 250 — 257.

2° L'excès. La nature se contente du nécessaire; mais la convoitise cherche le superflu. Jésus-Christ ne pensa à la subsistance de ces quatre mille hommes, dont il se trouvoit chargé, que lorsqu'ils furent dans une nécessité extrême : mais aujourd'hui, comme dans tous les autres temps, on va bien au delà de cette nécessité. De sorte que la parole du Saint-Esprit ne se vérifie que trop en nous, lorsqu'il nous dit que l'homme s'est rendu semblable aux bêtes. Encore les bêtes ont-elles cet avantage, qu'elles s'en tiennent à ce qui

leur suffit. Quel opprobre pour nous, et en particulier pour les personnes du sexe, lesquelles se portent maintenant à des intempérances qui leur étoient autrefois inconnues! P. 257 — 265.

3° La délicatesse. Jésus-Christ ne nourrit le peuple que de pain. Dieu, remarque l'abbé Rupert, avoit fourni aux Israélites dans le désert les mets les plus exquis : *Et pluit super eos volatilia pennata.* Mais ce n'étoit point par un effet de sa libéralité ; c'étoit plutôt par un châtiment de sa justice et pour punir leurs murmures. Car il n'est rien de plus dangereux ni de plus pernicieux que cette délicatesse ; elle donne des forces à la chair pour se révolter et pour secouer le joug. Aussi les saints en ont-ils eu tant d'horreur : et c'est de là que les conditions les plus relevées et les plus aisées sont communément les plus corrompues. P. 265 — 269.

Deuxième partie. Jésus-Christ nous fait encore connoître de quelle sainteté la réfection du corps est susceptible, et nous apprend à la perfectionner ; par où ? par la bénédiction des viandes et l'action de grâces, par sa présence adorable, et par les œuvres de charité. P. 269, 270.

1° Par la bénédiction des viandes et l'action de grâces. Il bénit les pains et rendit grâces à son Père. Il est bien juste que nous nous acquittions de l'un et de l'autre devoir, puisque c'est de Dieu que nous recevons notre nourriture. C'est par-là que se faisoient distinguer les premiers fidèles, et saint Ambroise observe que ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs le reconnurent dans la fraction du pain et à la bénédiction qu'il lui donna avant que de le manger. N'est-il pas étrange que nous jouissions des bienfaits de Dieu sans penser à Dieu et sans le remercier ? P. 270 — 273.

2° Par sa présence adorable. Ce fut en la présence de Jésus-Christ que le peuple prit la nourriture qui lui avoit été distribuée. Dieu est présent partout pour tout voir ; mais on peut dire qu'il redouble en quelque sorte son attention dans les lieux et dans les rencontres où nous pouvons plus aisément nous échapper, comme dans les repas. C'est donc là que nous devons le perdre moins de vue. Les païens eux-mêmes faisoient exposer leurs idoles devant leurs tables, afin que l'idée de ces faux dieux les tînt dans une juste modération. Mais parce que nous oublions notre Dieu, tout présent qu'il est, qu'arrive-t-il souvent? Jugeons-en par l'exemple de Balthazar. Si Dieu n'éclate pas ouvertement contre nous, comme il éclata contre ce prince, ses jugemens secrets n'en sont pas moins redoutables ni moins funestes. P. 273—279.

3° Par les œuvres de charité. Jésus-Christ fit recueillir les restes pour ceux qui pouvoient survenir. Ainsi les riches doivent-ils entretenir les pauvres du superflu de leurs tables. Saint Louis en nourrissoit tous les jours, dans son palais, un certain nombre. On laisse périr dans les maisons tant de choses dont les pauvres pourroient se nourrir. On les laisse périr eux-mêmes, et par-là on s'expose au triste sort de ce mauvais riche de l'Évangile qui fut enseveli dans l'enfer. Puissions-nous, pour fruit de ce discours, nous affranchir de l'esclavage de nos corps. P. 279 — 284.

LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'HYPOCRISIE.

Sujet. *Jésus dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravissans.*

Voilà en peu de paroles le caractère des hypocrites : mais du reste ce n'est point tant de notre hypocrisie propre qu'il s'agit ici que de l'hypocrisie d'autrui. P. 285 — 287.

Division. Montrons au libertin combien il est mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, première partie ; au chrétien lâche, combien il est foible et coupable dans sa foiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, deuxième partie ; et au chrétien ignorant et simple, combien il est inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, troisième partie. P. 287 — 288.

Première partie. Le libertin mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui. Parce que la vraie piété condamne le libertin et que c'est un reproche de ses désordres, que fait-il ? il tâche à se persuader que tout ce qui paroît piété dans le monde n'est que fausse piété, ou du moins n'est qu'une piété très-suspecte. D'où il tire cette conséquence, que les autres ne valent pas mieux que lui, et qu'il n'a qu'à vivre toujours comme il vit. Or ce raisonnement se détruit en deux manières. P. 288 — 294.

1° Quand il n'y auroit point dans le monde de vraie piété,

Dieu n'en seroit pas moins Dieu, et par conséquent nous ne serions pas moins obligés à le servir; la loi n'en seroit pas moins loi, et par conséquent nous ne serions pas moins obligés de la garder. Nous ne serons pas jugés sur la conduite des autres, mais sur la nôtre. Exemple de David et de Tobie. P. 294 — 298.

2° Quoi qu'en puissent dire les libertins, il y a encore dans tous les états de vraies vertus; et c'est par malignité que les mondains et les impies ne veulent pas les reconnoître. P. 298 — 301.

Deuxième partie. Le chrétien lâche et foible, coupable dans sa foiblesse quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu. Cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens lâches et foibles. 1° Elle leur imprime une crainte servile de passer dans le monde pour hypocrites et pour faux dévots; et cette crainte leur est un obstacle à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion. 2° Elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, disent-ils, sur ce que la piété, quoique solide en elle-même, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes et à la malignité de leurs jugemens. 3° Ils tombent par-là dans un abattement de cœur qui va souvent jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu plutôt que de s'engager à soutenir la persécution. Or ce scandale est très-déraisonnable, et à l'égard d'un chrétien il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs. P. 301 — 306.

1° Il ne tient qu'à un chrétien de vivre de telle sorte qu'on ne le puisse soupçonner d'hypocrisie; car il y a certains caractères de vertu qui ne peuvent être suspects. P. 306 — 308.

2° Bien loin que le malheur qu'a la piété d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie en doive dégoûter un chrétien,

c'est ce qui doit au contraire allumer son zèle pour elle et l'exciter à prendre ses intérêts. P. 308—310.

3° Au lieu donc de se décourager et de s'abattre, un chrétien doit s'animer, et se souvenir combien il lui sera glorieux et avantageux de combattre et d'être persécuté pour la cause de Dieu. Le monde même ne pourra s'empêcher de lui rendre justice. P. 310 — 312.

Troisième partie. Le chrétien ignorant et simple, inexcusable devant Dieu, lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui. On s'y laisse en effet tous les jours surprendre, jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Or, est-on excusable d'avoir ainsi été surpris ? non, et pour deux raisons. P. 312 — 315.

1° Jésus-Christ ne nous a rien recommandé davantage dans l'Évangile que de nous garder des surprises d'une fausse piété, et d'y apporter une extrême vigilance. Or, c'est à quoi nous ne pensons point assez. P. 315 — 318.

2° Jésus-Christ nous a donné les règles nécessaires pour nous garantir de ces surprises de la fausse piété. Par exemple, il nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité étoit l'attachement et la soumission à l'Église. Du reste, ayons recours à Dieu et demandons-lui qu'il nous découvre ses voies. P. 318 — 321.

LE HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'AUMONE.

Sujet. *Et moi je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses, afin que quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.*

Tel est l'usage que nous devons faire des biens temporels, et tel est le fruit que nous en pouvons retirer par l'aumône. P. 322 — 324.

Division. Dans l'établissement de l'aumône, la providence de Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu par une loi particulière au soulagement de sa pauvreté, première partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité, deuxième partie. P. 324 — 326.

Première partie. Providence de Dieu bienfaisante envers le pauvre par l'établissement de l'aumône. Il y a dans la condition du pauvre trois grands désavantages, à en juger selon la nature et selon les vues du monde. 1° Cette inégalité de biens, qui le fait manquer de tout, tandis que le riche est dans l'abondance. 2° Les misères et les besoins attachés à cet état d'indigence, tandis que le riche goûte toutes les douceurs et toutes les commodités de la vie. 3° L'état de dépendance où la disette réduit le pauvre et les mépris qu'elle lui attire, tandis que le riche est dans l'éclat et dans la grandeur. Or voilà à quoi la providence a suppléé par la loi de la charité, et en particulier par le précepte de l'aumône. P. 326, 327.

1° L'inégalité de biens a été nécessaire pour entretenir l'ordre et la subordination dans le monde. Mais du reste Dieu, par le précepte de l'aumône, ordonne au riche de donner son superflu au pauvre, et par-là tout devient égal, selon l'expresse doctrine de saint Paul, *Ut fiat æqualitas.* Les riches sont donc comme les économes de Dieu, et ont une obligation indispensable de fournir à toute sa maison la subsistance nécessaire. Or les pauvres font partie de cette maison de Dieu. P. 327 — 332.

2° Il est vrai que l'indigence expose les pauvres à de grandes misères, et nous ne le voyons que trop : mais si les pauvres souffrent, ce n'est point à Dieu qu'il s'en faut prendre ni à sa providence; car il a fait un commandement exprès aux riches de les soulager, et il a ajouté à son commandement la plus terrible menace, qui est celle d'une damnation éternelle. Que ne doivent pas craindre sur cela tant de riches impitoyables, et comment se justifieront-ils au jugement de Dieu? P. 332 — 337.

3° Si le monde méprise les pauvres, Dieu par son précepte nous apprend à les honorer, puisqu'il fait voir combien ils lui sont chers, et puisqu'il les établit auprès de nous comme ses substituts, dans lesquels il veut que nous le reconnoissions et que nous l'honorions lui-même. De là ces sentimens de vénération qu'une piété religieuse nous inspire pour eux. C'est donc ainsi que la condition des pauvres est relevée, et combien le sera-t-elle encore plus dans l'assemblée générale des hommes et dans la gloire, s'ils ont été sur la terre des pauvres patiens et fidèles! P. 337 — 343.

Deuxième partie. Providence de Dieu bienfaisante envers le riche par l'établissement du précepte de l'aumône : comment? parce qu'elle lui donne par-là, 1° de quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jésus-Christ pauvre;

2° de quoi réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, et surtout l'usage des biens du monde; 3° de quoi par conséquent se promettre quelque sûreté pour le salut et contre la malheureuse réprobation dont les riches sont menacés. P. 343 — 345.

1° De quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jésus-Christ pauvre : car dès-là que vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, vos biens sanctifiés par ce partage n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisqu'il entre ainsi comme en société de biens avec vous. P. 345, 346.

2° De quoi réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, et surtout l'usage des biens du monde. Rien, selon l'Écriture, de plus satisfactoire auprès de Dieu que l'aumône. C'est pourquoi Daniel donna au roi de Babylone ce conseil si salutaire : *Rachetez vos péchés par vos aumônes.* Le riche a donc dans son état de quoi satisfaire à Dieu; il a dans ses richesses mêmes, qui avoient été pour lui l'instrument du péché, la matière de la réparation du péché, il a de quoi se faire auprès de Dieu de puissans intercesseurs. P. 346 — 353.

3° De quoi se promettre quelque sûreté pour le salut. Voilà en effet par où bien des riches se sont sauvés; voilà par où ils ont obtenu de Dieu ces grâces efficaces qui les ont retirés de leurs égaremens et conduits au port de l'éternité bienheureuse. Mais il faut pour cela des aumônes qui aient toute l'étendue et toute la mesure convenable. P. 353 — 356.

LE NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES REMORDS DE LA CONSCIENCE.

Sujet. *Lorsque Jésus fut proche de Jérusalem, voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, et il dit : O si du moins en ce jour, qui est pour toi, tu avois connu ce qui pouvoit te donner la paix !*

C'est ainsi que Dieu parle intérieurement à une âme criminelle, et qu'il presse un pécheur par les remords de sa conscience. P. 357 — 359.

Division. Le remords du péché est une grâce de Dieu. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché, première partie. La malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grâce pour persévérer dans le péché, deuxième partie. P. 359 — 361.

Première partie. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché. En voici les avantages. P. 361, 362.

1° C'est une grâce; car c'est un secours que Dieu nous donne pour nous convertir. P. 362 — 365.

2° C'est une grâce intérieure, puisque c'est la voix même de l'Esprit de Dieu qui se fait entendre au fond de notre cœur. P. 365, 366.

3° C'est la première de toutes les grâces que Dieu donne au pécheur pour commencer l'ouvrage de sa conversion : c'est par cette grâce prévenante que Dieu le touche d'abord. Exemple de David et de Caïn. P. 366 — 369.

4° C'est entre les autres grâces la plus miraculeuse dans la manière dont elle est produite. Ce miracle consiste en ce que c'est le péché même qui donne naissance à cette grâce. P. 369, 370.

5° C'est de toutes les grâces la plus digne de la grandeur et de la majesté de Dieu. Ce n'est point en suppliant que Dieu agit par ce remords, mais en maître et en juge, qui menace et qui répand dans une âme la terreur de ses jugemens. Exemple d'Achab. P. 370 — 372.

6° C'est de toutes les grâces la plus constante. Elle nous suit partout, et plus nous faisons d'efforts pour la repousser, plus elle s'attache à nous. P. 372, 373.

7° C'est la grâce la plus universelle. Il n'y a personne qui ne soit sujet aux reproches de sa conscience après le péché. P. 373 — 375.

8° C'est la grâce la plus assurée pour l'homme pécheur, et la moins sujette à l'illusion. L'ange de ténèbres se transforme quelquefois pour nous tromper, en ange de lumière; mais il se garde bien de représenter à un pécheur le désordre de son crime. P. 375, 376.

9° Sans cette grâce tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, et avec elle ils sont tous efficaces : car si notre conscience ne forme ce remords, *Peccavi*, j'ai péché, tout le reste est inutile; et dès que ce remords est une fois bien conçu, il communique à tout le reste une vertu particulière et sanctifiante. P. 376 — 377.

10° C'est la grâce la plus convaincante pour disposer l'esprit de l'homme à la pénitence. La conscience est alors son propre témoin, et se trouve forcée de s'accuser elle-même et de se condamner. P. 377, 378.

11° De là c'est la grâce la plus puissante sur le cœur. Elle le pique et le presse si fortement, que pour se délivrer

du tourment secret qu'il ressent, il est enfin obligé de se rendre. Voilà le principe des plus grandes conversions. Que de trésors renfermés dans une seule grâce ! et n'est-ce pas là que nous devons reconnoître toute la miséricorde de notre Dieu ? P. 378 — 382.

Deuxième partie. La malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grâce du remords de la conscience, pour persévérer dans le péché. En voici les divers degrés. P. 382.

1° Puisque le remords de la conscience est une grâce, résister à ce remords, c'est donc résister à la grâce et au Saint-Esprit. P. 382, 383.

2° Puisque le remords de la conscience est la première grâce du salut et le premier moyen de conversion pour un pécheur, résister à ce remords, c'est donc tarir à son égard toutes les sources de la divine miséricorde. P. 383 — 385.

3° Puisque le remords de la conscience est une grâce toute miraculeuse, plus devons-nous être coupables dans la résistance que nous y apportons. P. 385, 386.

4° Comme le remords de la conscience est la grâce la plus digne de la majesté de Dieu et la plus conforme à sa grandeur souveraine, rien aussi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, et qui emploie tous ses efforts à la repousser. Car plus Dieu agit en Dieu, plus suis-je criminel de ne me pas soumettre et de ne lui pas obéir. P. 386, 387.

5° Le remords de la conscience est la grâce la plus constante et la plus durable : par conséquent une pleine résistance à ce remords suppose la malice la plus invétérée et la plus insurmontable. P. 387 — 389.

6° Le remords de la conscience est la grâce la plus commune et la plus universelle : c'est une grâce qui n'est pas

même refusée au plus méchant homme et au plus impie. Que reste-t-il donc à un pécheur qui se prive de cette dernière espérance? P. 389, 390.

7° Le remords de la conscience est la grâce la plus certaine pour un pécheur et la moins sujette à l'illusion; mais de là saint Bernard conclut que la résistance à ce remords est donc aussi la plus prochaine disposition au désespoir. P. 390, 391.

8° Affreux désespoir que redoublera au jugement de Dieu cette même conscience dont nous aurons tant éludé les poursuites salutaires. Son remords est maintenant pour nous la grâce la plus convaincante; mais cette conviction dont nous ne profitons pas, ne servira qu'à mettre devant Dieu le dernier sceau à notre condamnation P. 391 — 393.

La conclusion, c'est donc d'écouter les remords de notre conscience. Il nous en coûte plus pour y résister, qu'il ne nous en coûteroit pour les suivre. Ce que nous avons surtout à craindre, c'est que, par la force de l'habitude et par un juste châtiment de Dieu, la conscience ne vînt, non pas à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que foiblement. P. 393 — 397.

LE DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉTAT DE VIE ET LE SOIN DE S'Y PERFECTIONNER.

Sujet. *Le pharisien se tenant debout faisoit intérieurement cette prière : Seigneur, je vous rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes.*

Voilà l'esprit de l'ambitieux : il veut toujours monter, toujours s'élever au-dessus des autres, au lieu de demeurer sage-

ment dans son état et de travailler à s'y perfectionner. P. 398—400.

Division. L'ambition nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de notre état; et elle nous entretient dans une négligence entière des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre et nous perfectionner. En deux mots, on veut être ce qu'on n'est pas, première partie; et l'on ne veut pas être ce qu'on est, deuxième partie. P. 400, 401.

Première partie. On veut être ce qu'on n'est pas, on veut s'élever au-dessus de son état : ambition que les philosophes mêmes et les sages du paganisme ont condamnée. Mais tenons-nous-en aux maximes de la foi, qui nous apprend que rien n'est plus fatale pour le salut que ce désir de sa propre élévation. Cinq raisons. P. 401 — 403.

1° Parce qu'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde et de ne pas oublier Dieu ni s'oublier soi-même; c'est la belle leçon que faisoit saint Bernard au pape Eugène. P. 403 — 405.

2° Parce qu'en s'élevant, on s'attire par une suite nécessaire des obligations infinies de conscience auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement. Dans cette vie, disoit Cassiodore, le pouvoir et le devoir sont deux choses inséparables. Être plus que nous n'étions, c'est devoir plus que nous ne devions et à Dieu et aux hommes. Quelles sont, par exemple, dans l'Église les obligations d'un prélat? Après cela ne nous étonnons pas que les saints aient fui ces dignités éclatantes dont la vue nous éblouit; mais ce qui doit nous étonner, c'est que des hommes mille fois moins capables qu'eux d'en remplir les obligations, les recherchent avec tant d'ardeur. P. 405 — 409.

3° Parce que, pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités et des vertus acquises qu'on a fort rarement, et dont alors le défaut est criminel. Rien de plus raisonnable que cette règle. Mais les emplois, dit-on, font les hommes : erreur; les emplois doivent perfectionner les hommes, et non pas les préparer. Or a-t-on soin de s'éprouver soi-même avant que de travailler à son agrandissement, pour voir si l'on a toutes les dispositions convenables, et pour s'appliquer à les acquérir ? P. 409—412.

4° Parce que bien même qu'on eût du reste tout le mérite nécessaire pour être élevé, rechercher l'élévation c'est s'en rendre indigne : car une des premières qualités requises, c'est l'humilité ; et il y a une indécence positive à vouloir être supérieur aux autres. Chose si vraie, que ceux qui par leurs intrigues parviennent à certains rangs, affectent le plus de faire croire qu'ils n'y ont en rien contribué. Jésus-Christ, notre maître, ne s'est point attribué l'honneur, comme parle saint Paul; et nous, pécheurs, nous allons au-devant des honneurs du monde, et nous nous les procurons. Cela est-il tolérable; et comment alors pouvons-nous paroître devant un Dieu humilié et anéanti ? P. 412 — 415.

5° Parce que le désir de s'élever est une source de désordres qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes. De là les cabales, les perfidies, les querelles, les vengeances, et mille autres maux dont nous ne sommes que trop témoins tous les jours. Voilà néanmoins la grande maladie de notre siècle, ce désir de s'avancer et de se distinguer. P. 415 — 418.

Deuxième partie. On ne veut pas être ce qu'on est, c'est-à-dire qu'on néglige la perfection de son état. Cependant toute la prudence de l'homme, même en matière de salut, se réduit à s'avancer dans la perfection de son état; et à évi-

ter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Voici les preuves de cette importante vérité. 418, 419.

1° Parce que la perfection de notre état est ce que Dieu veut de nous : car il ne nous a appelés à cet état que pour en accomplir les devoirs et pour nous y sanctifier. Hors de là, quoi que nous fassions, ce n'est plus proprement la volonté de Dieu. Si chacun dans le monde s'appliquoit à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde seroit parfait; mais parce qu'on ne suit que son caprice et son inclination, de là vient un renversement général dans toutes les conditions. P. 419 — 423.

2° Parce que ce n'est que par rapport à notre état et à la perfection de notre état que Dieu nous a préparé des grâces. C'est la théologie expresse de saint Paul : et il est d'ailleurs de la foi que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grâce. P. 423 — 425.

3° Parce que c'est dans la perfection de notre état que notre sainteté est renfermée, et que c'est par conséquent à cela seul qu'est attachée notre prédestination. Voilà par où les saints se sont sanctifiés; voilà la règle que Jésus-Christ même a suivie; voilà ce que saint Paul a si fortement recommandé aux fidèles. P. 425, 426.

Trois avis importans. 1° De nous défaire du zèle d'une perfection chimérique et imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, et qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous. 2° De modérer ce zèle inquiet de la perfection d'autrui, qui nous fait négliger la nôtre, et que nous entretenons souvent au préjudice de la nôtre.

3° De réformer ce zèle tout païen que nous avons d'être parfaits et irréprochables dans notre état selon le monde,

sans travailler à l'être selon le christianisme et selon Dieu. P. 426 — 429.

LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA MÉDISANCE.

Sujet. *On lui amena un homme qui étoit sourd et muet, et on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir.*

Jésus-Christ fait parler un muet : mais souvent nous est-il plus difficile et plus expédient de nous taire. P. 430 — 432.

Division. Entre les péchés il n'en est point de plus lâche ni de plus odieux que la médisance : première partie. Entre les péchés il n'en est point qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses que la médisance : deuxième partie. P. 432, 433.

Première partie. Point de péché plus lâche ni plus odieux que la médisance. Deux motifs dont le Saint-Esprit s'est souvent servi lui-même pour nous inspirer en général l'horreur du péché. P. 433, 434.

1° Point de péché plus lâche que la médisance. Celui dont vous parlez est, ou votre ennemi, ou votre ami, ou un homme indifférent à votre égard. Si c'est votre ennemi, dès-là c'est haine ou envie qui vous engage à en mal parler, et cela même a toujours été traité de bassesse. Si c'est votre ami, quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié ! Et si c'est un homme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous ? Il ne vous a point offensé, et vous l'offensez. 2° Le médisant attaque l'honneur d'autrui, et de quelles armes se sert-il ? d'une sorte d'armes qui de tout temps a

passé pour avoir quelque chose de honteux : ce sont les armes de la langue. 3° Quel temps choisit-il pour frapper son coup ? celui où l'on est moins en état de se défendre, et où la personne dont il médit est absente. 4° La médisance, afin d'agir plus sûrement, commet encore trois autres lâchetés. Sur certains faits elle ne parle presque jamais qu'en secret. Elle affecte de plaire et de se rendre agréable. Et elle tâche de se couvrir de mille prétextes qui semblent la justifier. P. 434 — 445.

2° Point de péché plus odieux, et à Dieu et aux hommes : à Dieu, qui est amour et charité ; aux hommes, que le médisant attaque avec tant de liberté. Aussi l'Écriture nous le représente comme un homme terrible et redoutable par les maux infinis qu'il cause partout. Mais, dites-vous, on se plaît à l'entendre. J'en conviens : mais en même temps qu'il plaît et qu'on aime à l'entendre, on le hait et on l'abhorre. Car si l'on prend plaisir à l'écouter lorsqu'il s'agit des autres, on le craint pour soi-même, et l'on juge assez qu'on n'en sera pas mieux traité dans l'occasion. P. 445 — 449.

Après cela n'est-il pas étrange que la médisance soit un péché si commun et si universel ? C'a été le vice de tous les temps. C'est encore le vice de tous les états et de toutes les professions. P. 449 — 454.

Deuxième partie. Point de péché qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses. C'est un péché contre la justice. Toute injustice à l'égard du prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut ; mais de toutes les espèces d'injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus étroit et plus terrible devant Dieu que celui de la médisance, et cela pour trois raisons. P. 454 — 456.

1° Parce qu'il a pour terme la plus délicate et la plus im-

portante réparation, qui est celle de l'honneur. Car il faut le réparer cet honneur que vous avez ravi à votre frère, et nulle puissance ne vous en peut dispenser. Il faut le réparer d'autant plus nécessairement que c'est un bien plus précieux et plus excellent. Il faut le réparer aux dépens mêmes de votre propre honneur. Or on sait combien il est difficile de se résoudre à subir cette confusion. P. 456 — 459.

2° Parce que c'est l'engagement dont l'obligation souffre moins d'excuse, et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre. Quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous pouvons quelquefois nous en défendre par la raison de l'impossibilité absolue; mais quand il s'agit de l'honneur, qu'avons-nous à alléguer? Détail de divers prétextes dont on veut faussement s'autoriser. P. 459 — 464.

3° Parce que c'est un engagement qui s'étend à des suites infinies, dont il n'y a point de conscience qui ne doive trembler. Outre l'honneur que blesse la médisance, elle cause encore d'autres dommages. Cette jeune personne, par exemple, n'est plus en état de penser à un établissement dans le monde, depuis que vous l'avez décriée. Toute la fortune d'un homme est perdue, pour un mot que vous avez dit de lui. Or voilà ce que vous êtes obligé de réparer. N'est-il donc pas toujours bien surprenant qu'on se garde si peu d'un péché qui traîne après soi de telles obligations? Et ce qui doit surtout nous surprendre, c'est que des gens qui du reste font profession de la morale la plus sévère suivent les principes les plus larges sur un point aussi essentiel que l'est la restitution de l'honneur. Apprenons à nous taire quand la réputation du prochain y est intéressée; et apprenons à parler quand il est du même intérêt que nous lui rendions ce que nous lui avons enlevé. P. 464 — 469.

LE DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CHARITÉ DU PROCHAIN.

SUJET. *Un samaritain faisant voyage se rencontra auprès de lui; et le voyant, il en fut touché de compassion. Il alla à lui et banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin. Ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, et prit soin de lui.*

C'est la charité qu'exerce un samaritain à l'égard d'un juif, et telle est à plus juste titre celle que nous devons exercer dans le christianisme les uns envers les autres. P. 470 — 472.

DIVISION. Point d'intérêt propre que nous devions faire céder à la charité du prochain, première partie. Point d'intérêt du prochain que nous ne devions respecter pour le bien de la charité, deuxième partie. P. 472, 473.

PREMIÈRE PARTIE. Point d'intérêt que nous ne devions faire céder à la charité du prochain. Sans cela il est impossible de conserver la charité, et cette maxime est fondée sur quatre preuves. P. 474, 475.

1° Sur la nature même de la charité en général. Car la charité est une union des cœurs et des volontés. Or l'intérêt propre nous renferme au dedans de nous-mêmes, et par conséquent empêche cette union avec le prochain. C'est donc une illusion de dire, ce qu'on dit néanmoins tous les jours : J'aime cette personne parce que Dieu me le commande, mais du reste je ne veux avoir avec elle ni habitude ni société ; qu'elle se tienne de son côté et moi du mien. Comme si toute la charité se réduisoit à ne point vouloir de mal et

à n'en point faire, et qu'elle ne dût pas aller jusqu'à entrer dans les intérêts du prochain, sans se resserrer tout entier dans les siens propres. C'est ainsi que la loi de Dieu nous le dicte. Il veut que nous n'ayons tous qu'un même cœur; et parce que rien ne divise plus les cœurs que l'attachement au propre intérêt, il veut que pour l'entretien de la charité nous nous dépouillions de cet intérêt et nous y renoncions. P. 475 — 482.

2° Sur les qualités particulières de la charité chrétienne. Toute charité n'est pas charité chrétienne; et le caractère de la charité, telle que Jésus-Christ nous l'ordonne par son précepte, a quelque chose de singulier. Il prétend que nous nous aimions les uns les autres comme il nous a aimés. Voilà son commandement. Or il nous a aimés jusqu'à sacrifier tous ses intérêts pour nous; et c'est à cette charité désintéressée qu'il veut qu'on reconnoisse ses disciples, comme en effet on les y reconnoissoit autrefois, et comme on ne peut plus présentement les y reconnoître. P. 482 — 490.

3° Sur les obligations rigoureuses qu'impose la charité selon les différens états et les diverses conditions. Car il y a des occasions où elle nous oblige indispensablement de renoncer même à notre vie, de renoncer à l'honneur du monde et à notre réputation, de renoncer à nos biens et à nos droits. Morale sur le procès. P. 490 — 497.

4° Sur les désordres qui, sans ce désintéressement, ruinent tous les jours, dans le commerce de la vie, et anéantissent la charité. Pourquoi se hait-on, se déchire-t-on, se détruit-on les uns les autres? pour l'intérêt. Otez l'intérêt propre, on peut alors répondre de la charité des hommes : mais laissez cet intérêt; plus que divisions dans les familles, que factions dans les états, que schismes dans l'Église. P. 497 — 499.

Deuxième partie. Point d'intérêt du prochain que nous ne

devions respecter pour le bien de la charité : pourquoi? Trois raisons. P. 499— 501.

1° Parce que tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en nous, ou qui y doit être. Or en cette qualité il nous doit donc devenir, non-seulement cher, mais, pour ainsi dire, vénérable. P. 501 — 505.

2° Parce que cet intérêt d'autrui, quelque petit qu'il nous paroisse en lui-même, par rapport à la charité est presque toujours important dans ses conséquences. Or c'est par ces conséquences que nous devons l'envisager, pour bien juger des obligations qu'il nous impose selon Dieu. P. 505 — 509.

3° Parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui dont le mépris ou le peu de soin, par la seule foiblesse des hommes, ne puisse être pernicieux à la charité. Or dès-là nous sommes inexcusables, si nous venons à mépriser et si nous n'y apportons pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne. Plus notre prochain est foible, plus devons-nous avoir d'égards pour ne le pas blesser. P. 509 — 550.

FIN DU II° VOLUME DES DOMINICALES.

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Pour le cinquième dimanche après Pâques. *Sur la prière* . . . . . page 1
Pour le dimanche dans l'octave de l'Ascension. *Sur le zèle pour la défense des intérêts de Dieu.* 45
Pour le dimanche dans l'octave du Saint Sacrement. *Sur la fréquente communion* 89
Pour le troisième dimanche après la Pentecôte. *Sur la sévérité chrétienne* 129
Pour le quatrième dimanche après la Pentecôte. *Sur les œuvres de la foi* 167
Pour le cinquième dimanche après la Pentecôte. *Sur la vraie et la fausse piété* 204
Pour le sixième dimanche après la Pentecôte. *Sur la tempérance chrétienne* 245
Pour le septième dimanche après la Pentecôte. *Sur l'hypocrisie* 285
Pour le huitième dimanche après la Pentecôte. *Sur l'aumône.* 322
Pour le neuvième dimanche après la Pentecôte. *Sur les remords de la conscience* 357
Pour le dixième dimanche après la Pentecôte. *Sur l'état de vie et le soin de s'y perfectionner* 398

Pour le onzième dimanche après la Pentecôte. *Sur la médisance* 430
Pour le douzième dimanche après la Pentecôte. *Sur la charité du prochain* 470

FIN DE LA TABLE.